U d'/of OTTAWA
39003001754174



19 mar

M/913/17

EXPLICATION DES ÉPITRES DE SAINT PAUL

TOME IV

J.B. ROLLAND & FILS
NÉGOCIANTS
MONTREAL

D. THIÉRY ET Cie. — Imprimerie de LAGNY

EXPLICATION DES ÉPITRES
DE
SAINT PAUL
PAR UNE ANALYSE
QUI DÉCOUVRE L'ORDRE ET LA LIAISON DU TEXTE
PAR UNE PARAPHRASE
QUI EXPOSE EN PEU DE MOTS LA PENSÉE DE L'APÔTRE
PAR UN COMMENTAIRE
Avec des Notes
POUR LE DOGME, POUR LA MORALE ET POUR LES SENTIMENTS DE PIÉTÉ

Par le P. BERNARDIN DE PICQUIGNY

TREIZIÈME ÉDITION
Revue avec le plus grand soin, et augmentée d'une table générale des matières

TOME QUATRIÈME

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS
LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE
Ancienne maison Perisse frères de Paris
LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS
90, RUE BONAPARTE, 90

1874

COLLECTION
MORISSET LIBRARY
UNIVERSITY OF OTTAWA
OTTAWA, ONTARIO K1N 9A5
...UE MORISSET
...RSITÉ D'OTTAWA



BS
2650
.B47E3
#4
1874

EXPLICATION

DE LA PREMIÈRE ÉPITRE

DE SAINT PAUL

A TIMOTHÉE.

PRÉFACE.

Timothée était Lycaonicien, de la ville de Lystres, fils d'un père gentil et d'une mère juive de nation, mais chrétienne de religion; cette bonne mère, appelée Eunice, eut soin que son fils fût élevé dans la foi, et, dès son enfance, instruit dans les Saintes Ecritures. Timothée, de sa part, profita si bien de cette éducation que, par sa piété et par ses bonnes mœurs, il acquit l'estime et l'affection de tous les fidèles non-seulement de Lystres, mais aussi des villes voisines; de sorte que, saint Paul étant venu à Lystres, il affectionna Timothée sur le bon témoignage que tous rendirent de lui; et, quelque jeune qu'il

fût, il le choisit pour être le compagnon de ses voyages et son coadjuteur dans le ministère de la prédication de l'E-
Act. cap. 14. vangile.

Pour savoir combien un si bon disciple profita sous un si excellent maître, et quel progrès il fit dans la foi, dans la sainteté, dans la sacrée doctrine, dans le zèle apostolique du salut des ames, je n'en veux pas d'autre témoignage que celui de saint Paul même, qui, dans cette épître, chapitre 1.er, verset 2, appelle Timothée son très-cher fils, ou, selon le grec, son fils véritable et légitime dans la foi, qui par conséquent ne dégénère en rien de son père, mais qui lui ressemble en tout; et dans l'épître aux Philippiens, chapitre 2, verset 20 : *Je n'ai personne qui me soit si uni d'esprit et de cœur que Timothée.* Ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostôme que Timothée était un nouveau saint Paul, dont il avait l'esprit, le cœur et tous les sentimens.

On ne doit pas s'étonner, vu cette grande union spirituelle du disciple et du maître, que saint Paul joigne si souvent en ses épîtres son nom avec celui

de Timothée, qu'il envoie souvent Timothée où il ne peut aller lui-même, et que, ayant été contraint de sortir d'Ephèse, il y ait laissé Timothée en qualité d'évêque pour gouverner cette grande Eglise comme un autre Paul.

C'est donc à cet admirable Timothée, évêque et archevêque d'Ephèse, et primat de toutes les Eglises de l'Asie mineure, que saint Paul écrit deux lettres pour l'instruire de tous les devoirs d'un bon évêque : 1.° en ce qui regarde la doctrine; 2.° en ce qui regarde le culte de Dieu; 3.° en ce qui regarde l'ordination des ministres; 4.° il le munit contre les hérétiques; 5.° il lui apprend la manière dont il doit se comporter à l'égard de tous les fidèles, selon leurs états différens; 6.° il l'exhorte à fuir tous les vices, à la pratique de toutes les vertus, et surtout à conserver fidèlement le dépôt de la foi et à éviter toute nouveauté.

Ces deux épîtres à Timothée, et celle que saint Paul adresse à Tite, évêque de Candie, sont appelées hiérarchiques, parce qu'elles enseignent ce qui regarde la hiérarchie; c'est-à-dire, l'ordre,

les fonctions et les vertus des évêques, des prêtres et des diacres : enseignemens que l'Apôtre donne tellement à Timothée et à Tite, qu'en leurs personnes il les adresse à tous les évêques et à tous les ministres de l'Eglise qui seront jusqu'à la fin du monde. C'est pourquoi saint Augustin les exhorte tous à avoir toujours ces épîtres devant les yeux, à les lire et méditer continuellement, afin d'y apprendre quels ils doivent être, et comment ils doivent gouverner le peuple de Dieu.

Communément on croit, comme le tient Baronius, que cette épître a été écrite de Macédoine, l'an 57; néanmoins quelques auteurs modernes, ayant examiné toutes choses, la croient ou de l'an 64 ou de l'an 66; j'en laisse l'examen aux savans.

CHAPITRE PREMIER.

ANALYSE.

Après une salutation propre et singulière à Timothée, saint Paul l'instruit de ce qui regarde la doctrine. *Vers.* 1.

Il faut s'abstenir de toutes questions vaines ; il l'exhorte donc à s'opposer à quelques docteurs juifs qui enseignaient des fables et des généalogies sans fin, qui ne produisaient que des disputes. 3-4.

Il faut enseigner ce qui contribue à la foi, à la piété, aux bonnes mœurs, parce que la charité est la fin de la loi. 5.

Ceux-là s'écartent donc du but de la loi qui se répandent en vains discours ; et ils ignorent la loi, eux qui s'en disent les docteurs. 6-7.

C'est leur faute, et non celle de la loi qui est bonne ; mais il faut en user selon sa fin. 8.

Avant toutes choses, il faut savoir qu'elle n'est pas pour les justes qui se portent au bien par amour, mais pour les méchans, pour les impies et les scélérats, tels qu'étaient la plupart des juifs, et qui, par conséquent, ne doivent pas tant se glorifier au sujet de la loi. 9-11.

Saint Paul, passant de la loi à l'Evangile, remercie Dieu, qui de persécuteur de l'Eglise l'a fait apôtre. 12-14.

Cette miséricorde de Dieu pour saint Paul doit gagner tous les pécheurs, et leur persuader que Jésus-Christ est venu pour les sau-

Vers. 15-16. 17. ver. Il en rend grâces à Dieu encore une fois.

Il exhorte Timothée à prêcher toutes ces vérités et à combattre dans la milice de l'Evangile en vaillant soldat, joignant la foi avec la bonne conscience, sans laquelle on doit craindre le naufrage de la foi, ce qui est arrivé à Hyménée et à Alexandre.

8-20.

PARAPHRASE.

1. Paulus apostolus Jesu Christi, secundùm imperium Dei salvatoris nostri, et Christi Jesu spei nostræ,

1. Paul, établi apôtre de Jésus-Christ par le commandement de Dieu l'auteur de notre salut, et de Jésus-Christ l'unique objet de notre espérance,

COMMENTAIRE.

La volonté de Dieu est la source de la puissance ecclésiastique ; il faut que Dieu y appelle. C'est pourquoi saint Paul pose sa vocation pour fondement de tout ce qu'il doit dire.

Que tout ministre de l'Eglise fasse ici réflexion sur son entrée dans le ministère, s'il y est entré par l'ordre et la volonté de Dieu, ou par sa propre volonté, et par la faveur des hommes; qu'il répare par la pénitence ce qui a manqué à sa vocation, et qu'il implore avec humilité la grâce de Dieu d'autant plus abondante que la première grâce de la vocation lui a manqué.

Vid. coroll.

2. Timotheo dilecto filio in fide. Gratia, misericordia, et pax à Deo Patre, et Christo Jesu Domino nostro.

2. A Timothée, son très-cher fils dans la foi. Que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous, de la part de Dieu notre Père, et de la part de notre Seigneur Jésus-Christ.

A tous les autres fidèles saint Paul a coutume de souhaiter la grâce et la paix; à Timothée, son cher fils, il souhaite de plus la miséricorde, la source même de la grâce et de la paix. Pourquoi? 1.° parce que, l'aimant plus tendrement, il lui souhaite plus de biens; 2.° parce que, par son amour paternel, il craint davantage pour lui, et lui désire de plus grands secours; 3.° parce que les prélats, les pasteurs ont besoin d'une plus grande miséricorde, dit saint Jean Chrysostôme.

3. Je renouvelle la prière que je vous ai faite en partant d'Ephèse pour venir en Macédoine, savoir, que vous demeuriez dans cette ville-là, et que vous défendiez à de certaines personnes d'enseigner une doctrine contraire à l'Evangile que nous prêchons partout,

3. Sicut rogavi te ut remaneres Ephesi, cùm irem in Macedoniam: ut denuntiares quibusdam ne aliter docerent

Ces personnes, que saint Paul ne nomme pas, étaient des juifs faisant profession du christianisme, mais qui y mêlaient le judaïsme, et attiraient les fidèles à la loi de Moïse.

L'évêque doit s'opposer à toute doctrine contraire à l'Evangile.

4. Et de s'amuser à des fables et à des généalogies qui n'ont point de fin, et qui sont des sources de disputes, mais qui ne profitent de rien à la piété qui est produite par la foi.

4. Neque intenderent fabulis et genealogiis interminatis, quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei quæ est in fide.

Les juifs, par de très-longues généalogies, faisaient voir qu'ils descendaient d'Abraham: avant Jésus-Christ cela avait son utilité, par

ticulièrement afin que, chacun connaissant sa tribu, il parût que Jésus-Christ naîtrait de la tribu de Juda, selon la prophétie de Jacob : mais depuis Jésus-Christ et depuis la destruction du judaïsme, cela était inutile, et même nuisible à cause des disputes que cela produisait.

5. Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientiâ bonâ, et fide non fictâ.

5. Or, le but et la fin de la loi, aussi-bien que de l'Evangile, c'est la charité qui procède d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère.

Il faut donc enseigner ce qui contribue à la foi, à la bonne conscience, à la pureté du cœur, à la piété, à la charité.

6. A quibus quidam aberrantes, conversi sunt in vaniloquium,

6. Ceux-là donc s'écartent du but de la loi qui se répandent en de vains discours;

7. Volentes esse legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.

7. Ils ambitionnent la qualité de maître et de docteur de la loi, et ils en ignorent la fin, et n'entendent pas ce qu'ils disent et assurent si hardiment.

Que l'ambition est un vice ancien et ordinaire dans les maîtres et les docteurs! Plusieurs veulent enseigner, et non point apprendre; on veut passer pour maîtres, et n'être pas disciples. De là qu'arrive-t-il? qu'ils enseignent ce qu'ils ne savent pas, que des aveugles en conduisent d'autres. C'est un déréglement sensible.

Plusieurs autres, emportés par leur vanité, enseignent non des choses utiles, mais vaines; non ce qui édifie, mais ce qui éblouit;

non ce qui avance le salut des ames, mais ce qui peut donner de l'éclat à la réputation du docteur. Autre déréglement.

Mon Dieu, préservez-nous de ces égaremens; donnez-nous un cœur humble et docile, un cœur droit, ami de la vérité, qui vous aime sur toutes choses, et qui, dans la science, cherche uniquement votre gloire et le salut du prochain.

8. En parlant ainsi contre de tels docteurs, je ne blâme pas la loi; je sais qu'elle est bonne, pourvu que l'on en use bien et selon l'esprit de la loi.

8. Scimus autem quia bona est lex, si quis eâ legitimè utatur,

9. Il faut, avant toutes choses, savoir qu'elle n'est pas pour le juste qui fait son devoir par amour,

9. Sciens hoc quia lex justo non est posita

La loi fait trois choses : elle oblige, elle conduit, elle punit; elle a les deux premiers effets dans le juste comme dans le méchant, mais elle n'a pas le troisième : la loi punitive n'est pas pour le juste.

Saint Paul veut ici faire entendre aux judaïsans que les chrétiens, justifiés par le baptême, n'ont pas besoin de la loi de Moïse, parce qu'ils font par le motif de l'amour et de la justice ce que la loi commande sous peine d'être puni.

Mais pour les libertins et les esprits rebelles, pour les impies et les pécheurs, pour les scélérats et les profanes, pour les meurtriers de leur père ou de leur mère, pour les homicides,

sed injustis, et non subditis, impiis, et peccatoribus, sceleratis, et contaminatis, parricidis, et matricidis, homicidis,

10. Fornicariis, masculorum concubitoribus, plagiariis, mendacibus, et perjuris, et si quid aliud sanæ doctrinæ adversatur,

10. Les fornicateurs, les abominables, les plagiaires, les parjures, et en général pour tous ceux qui commettent quelque péché que ce soit, et dont la vie est contraire à la saine doctrine et à la droite institution des mœurs;

Saint Paul confond ici les juifs qui se glorifiaient sans cesse de ce que Dieu leur avait donné sa loi; et il leur fait sentir que, s'ils n'avaient été méchans et corrompus dans leurs mœurs, ils n'auraient pas eu besoin de la loi.

Dieu n'a pas donné la loi à Abraham, à Isaac et à Jacob, parce qu'ils étaient justes, mais il l'a donnée à leurs enfans, parce qu'abandonnant la justice de leurs pères, ils sont devenus méchans.

Mon Dieu, faites-nous la grâce de réformer dans la loi nouvelle nos cœurs et nos mœurs sur la sainteté de votre Evangile.

11. Quæ est secundùm Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi.

11. Saine doctrine et sainte institution qui est selon l'Evangile, où Dieu, souverainement heureux, nous promet sa gloire, et dont il m'a confié la prédication.

Pénétrons ces quatre mots: *Dieu bienheureux nous promet sa gloire.* Il est éternellement heureux et la source de tout bonheur, il se suffit à lui-même, il n'a besoin de qui que ce soit pour être souverainement heureux.

Par un pur amour, et par une bonté absolument gratuite, celui qui est le souverain

bonheur et la plénitude de tout bien, *omne bonum*, me promet sa gloire pour toute l'éternité, si je lui obéis dans le temps. Mon Dieu, c'est ce que je ne puis comprendre; donnez-moi la grâce au moins de le sentir.

12. Je rends grâces à notre Seigneur Jésus-Christ, qui m'a donné les secours nécessaires pour m'acquitter d'un si grand emploi; je le remercie, dis-je, de m'avoir jugé capable de recevoir la commission de prêcher son Evangile,

12. Gratias ago ei qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio:

13. Moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un outrageux calomniateur de Jésus-Christ; mais Dieu m'a fait miséricorde, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance et dans l'incrédulité.

13. Qui priùs blasphemus fui, et persecutor, et contumeliosus: sed misericordiam Dei consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate.

Les péchés d'ignorance sont moins énormes, et par conséquent rendent un pécheur moins indigne du pardon; mais ils ne l'en rendent pas digne. Saint Paul ne nous apporte donc pas ici la véritable raison du pardon qu'il a obtenu, mais seulement une cause impropre et occasionelle: la véritable cause du pardon de ses fautes, c'est la bonté de Dieu; l'ignorance de Paul a été seulement l'occasion de son pardon.

14. Et sa grâce, plus grande que ma méchanceté, s'est répandue sur moi avec surabondance, en me remplissant de foi et de charité pour Jésus-Christ.

14. Superabundavit autem gratia Domini nostri, cum fide et dilectione, quæ est in Christo Jesu.

D'incrédule elle m'a rendu fidèle, d'ennemi elle m'a fait ami : ma haine a été changée en zèle pour sa gloire ; d'un blasphémateur de Jésus-Christ, je suis devenu un prédicateur de son nom.

15. Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quòd Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.

15. Que cette miséricorde de Dieu sur moi doit inspirer de confiance à tous les pécheurs ! car c'est une vérité certaine et digne de toute créance, que Jésus-Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le plus grand.

Remarquez cette vérité comme la base de toute la doctrine évangélique ; *Jésus-Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs.*

Mon Dieu, donnez-moi la grâce de bien pénétrer cette vérité, et d'en être bien pénétré.

Un Dieu, souverainement heureux, et source de tout bonheur, s'est fait homme, sujet aux douleurs et aux misères, afin qu'un homme misérable en toutes manières fût participant du bonheur éternel de Dieu. O bonté, ô charité ineffable ! puis-je vous oublier jamais ? puis-je penser à autre chose qu'à vous ?

Pourquoi ne suis-je pas tout enflammé de votre amour ? Ne devrais-je pas me sentir tout de feu, pour courir la voie de vos commandemens et de vos justifications ?

16. Sed ideò misericordiam consecutus sum,

16. Mais Jésus-Christ m'a fait miséricorde, afin de faire paraître en moi.

qui suis le plus grand des pécheurs, sa souveraine patience et miséricorde, pour l'exemple et pour la consolation de tous ceux qui croiront en lui pour avoir la vie éternelle.

ut in me primo ostenderet Christus Jesus omnem patientiam, ad informationem eorum qui crediturus sunt illi, in vitam æternam.

De même qu'un médecin, étant appelé dans une maison où il y a plusieurs malades à l'extrémité et déjà désespérés, si par ses remèdes il en guérit un des plus abandonnés, s'attire la confiance de tous les autres :

De même Jésus-Christ, le médecin des ames, et qui est venu pour la guérison des pécheurs, m'ayant choisi comme le plus malade de tous, m'a non-seulement guéri, me pardonnant mes péchés, mais de plus m'a comblé de dons par la surabondance de sa miséricorde, afin de montrer en moi un exemple de miséricorde à tous les pécheurs, et que pas un, quelque crime qu'il ait commis, ne désespère de son salut.

Que les pécheurs donc me regardent, et qu'en me voyant apôtre, ils espèrent tout de la miséricorde de Dieu.

17. Que l'honneur et la gloire en soit rendue dans tous les siècles des siècles au seul Dieu, le Roi des siècles et des temps, immortel et invisible. *Amen.*

17. Regi autem sæculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria in secula seculorum. Amen.

18. Je renouvelle donc la prière que je vous ai faite, et je vous recommande de plus tout ce que je viens de vous dire, mon cher fils Timothée, afin que, les observant, vous répondiez aux pro-

18. Hoc præceptum commendo tibi, fili Timothee, secundùm præcedentes in te prophetias, ut mi-

lites in illis bonam militiam,

phéties qui ont été faites en votre faveur, et que vous vous acquittiez de tous les devoirs de la sainte milice de l'Evangile,

19. Habens fidem et bonam conscientiam : quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt :

19. Conservant la foi et la bonne conscience.

Ce sont là les armes d'un véritable soldat de Jésus-Christ, ou d'un ministre de l'Evangile, la foi orthodoxe et la sainteté de la vie : armes qui doivent être inséparables, puisque la perte de l'une fait perdre l'autre, comme il paraît par ce qui suit.

Laquelle (bonne conscience) quelques-uns ayant méprisée, ont fait un terrible naufrage dans la foi, et de vicieux sont devenus apostats.

20. Ex quibus est Hymenæus et Alexander, quos tradidi Satanæ, ut discant non blasphemare :

20. Entre lesquels sont Hyménée et Alexandre, que pour cette raison j'ai livrés à Satan par l'excommunication, afin qu'ils apprennent par ce châtiment à ne plus blasphémer.

L'hérésie est un blasphème contre Dieu, qui est la première vérité.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tous les ministres de Dieu remarquent avec soin la source du sacré ministère : c'est la volonté de Dieu, l'au-

teur de notre salut, et la volonté de Jésus-Christ notre espérance. *Vers.* 1.

La fin du même ministère, qui est de travailler sous Dieu et avec la grâce de Jésus-Christ au salut éternel des hommes.

Et en même temps, réfléchissant sur eux-mêmes, qu'ils s'examinent par rapport à l'une et l'autre.

Comment suis-je entré dans le ministère? était-ce pour obéir à Dieu, l'auteur du salut des hommes, et pour y coopérer avec Jésus-Christ, leur sauveur? Que fais-je pour sauver les ames?

Qu'en lisant les versets 1 et 2 ils fassent réflexion si, comme Timothée, ils sont enfans véritables, fidèles et légitimes des Apôtres; s'ils ont avec eux une même foi, un même esprit, un même cœur, une même charité, les mêmes mœurs: qu'ils comparent leur conduite avec celle des Apôtres dont ils sont les enfans et les successeurs.

Qu'en lisant les versets 4 et 5, ils fassent réflexion sur ce qu'ils enseignent. S'abstiennent-ils de toute doctrine vaine, curieuse, inutile? N'enseignent-ils

que ce qui porte à la foi, à la charité aux bonnes mœurs?

Qu'en lisant les versets 6 et 7, ils examinent comment ils enseignent; évitent-ils les vices que saint Paul reprend en quelques docteurs?

En second lieu.

Qu'en lisant les versets 11, 12, 13, 14, ils montent à la source de la miséricorde; et qu'ils admirent premièrement que Dieu, de toute éternité souverainement heureux en lui-même et de lui-même, n'ayant besoin de qui que ce soit, ait néanmoins voulu, par une pure bonté, rendre les hommes participans de son bonheur.

En second lieu, qu'entre tant de personnes Dieu les ait choisis, quoique pécheurs, pour être ses ministres et ses coopérateurs dans l'ouvrage du salut des hommes.

Vers. 11.

Confus devant Dieu de leurs péchés, qu'ils reconnaissent leur indignité,

12 qu'ils remercient Dieu pour cette bonté infiniment au-dessus de leurs mérites, et qu'ils prient Dieu de leur donner les secours nécessaires pour s'acquitter di-

gnement du ministère, et d'augmenter pour cet effet leur foi et leur charité. *Vers.* 14.

En troisième lieu.

Qu'ils aient toujours imprimée dans leur esprit cette vérité très-certaine, qui est la base et de leur propre salut, et du salut des autres :

Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs. 15.

Animés donc de l'Esprit du Sauveur des hommes, qu'ils se résolvent à travailler dorénavant de toutes leurs forces à leur propre salut et au salut des pécheurs.

En quatrième lieu.

Que tous les fidèles pénètrent bien cette grande vérité sur laquelle saint Paul veut qu'ils fassent une attention singulière, en disant :

C'est une vérité certaine et digne de toute créance, que Jésus-Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs.

Et pour être pleinement convaincus de cette vérité par un exemple, qu'ils lisent avec attention ce qu'il dit au verset 16 : *Jésus-Christ m'a fait miséricorde, afin de faire paraître en moi*, etc.

Qu'en suivant l'intention de Jésus Christ, ils regardent ce qu'a été saint Paul et ce qu'il est devenu ; et, dans cette vue, qu'ils espèrent tout de la miséricorde de Dieu, quelque pécheurs qu'ils soient.

CHAPITRE II.

ANALYSE.

SAINT PAUL enseigne ici le culte de Dieu.

Avant toutes choses il faut prier, et de toute manière. *Vers.* 1.

Pour qui? Pour tous les hommes. 1-2.

Pourquoi? Parce que Dieu veut sauver tous les hommes. 3-7.

Où faut-il prier? En tout lieu. 8.

Qui doit prier? Tous, soit hommes, soit femmes. 8-9.

Comment les hommes doivent-ils prier, et comment les femmes? Qu'elles prient donc, mais qu'elles n'enseignent pas. Pourquoi? 8. 9-12. 11-10

Elles seront sauvées, si elles élèvent leurs enfans dans la piété, et si elles persévèrent dans la foi, dans la charité et dans la sainteté de la vie. 13-14. 15.

PARAPHRASE.

1. Pour vous acquitter dignement de vos devoirs, selon les prophéties faites en votre faveur, ayez soin avant toutes choses que, dans le culte public de Dieu, on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes;

1. Obsecro itaque primùm omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus;

COMMENTAIRE.

Des supplications pour être délivrés des maux; des prières et des demandes pour obtenir les biens; des actions de grâces pour tous les biens reçus; et tout cela pour nous et pour tous les autres.

Un prêtre est comme le père de tout le monde, dit saint Jean Chrysostôme: il est donc digne de lui d'avoir soin de tous et de pourvoir à tous, comme Dieu, dont il est le ministre et le vicaire, a soin de tous et pourvoit à tous: que le prêtre prie donc pour tous les hommes.

2 Pro regibus, et omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate.

2. Mais principalement pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés dans les dignités publiques, dont dépend le bonheur des autres; afin que sous leur sage conduite, nous vivions en paix et en repos, dans une parfaite piété et dans une grande pureté et honnêteté de mœurs.

Il faut spécialement prier Dieu pour les ois, pour tous les ministres et pour leurs officiers publics: leur dignité le demande; la dignité royale, qui est comme un rayon de la majesté de Dieu; la dignité des ministres, des magistrats et des officiers, qui est un écoulement de la majesté royale; de plus, notre intérêt particulier, et le bien commun et de l'Église et de l'Etat le demandent: la paix et le repos des royaumes dépend des rois et de leurs conseils; de la paix et du repos des royaumes dépend l'exercice extérieur de la

religion : sachant donc que le cœur des rois est dans la main de Dieu, nous devons tous prier instamment pour les rois, pour leurs ministres et leurs conseils.

Afin que nous vivions dans une parfaite piété et dans une grande pureté. Voilà la fin pour laquelle nous devons souhaiter la paix.

3. Ayez soin, dis-je, qu'on prie généralement pour tous les hommes, parce que cela est bon en soi et agréable à Dieu notre sauveur,

3. Hoc enim bonum est, et acceptum coram Salvatore nostro Deo,

4. Qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent pour cet effet à la connaissance de la vérité.

4 Qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.

Voilà la raison pourquoi nous faisons une chose agréable à Dieu, quand nous le prions pour le salut de tous ; notre volonté pour lors est conforme à la sienne, et nos vœux sont conformes à ses désirs ; notre prière lui est donc agréable.

5. Au reste, il ne faut pas s'étonner que Dieu veuille le salut de tous les hommes, puisqu'il n'y a qu'un même Dieu qui est également créateur de tous, et qu'il n'y a qu'un même médiateur auprès de Dieu, savoir, Jésus-Christ Homme-Dieu.

5. Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus,

6. Qui s'est livré lui-même à la mort pour la rédemption de tous : témoignage bien authentique, qu'il a donné en

6. Qui dedit redemptionem semetipsum pro omni-

bus, testimonium temporibus suis : son temps, de la volonté que Dieu a du salut de tous les hommes.

Remarquez la suite de tout ce discours de saint Paul. 1. Il ordonne qu'on prie pour tous les hommes sans exception, car il ne nous est pas permis d'exclure quelqu'un de nos prières.

2. Pour nous exciter à prier ainsi pour tous les hommes sans exception, saint Paul nous assure que cela, c'est-à-dire, prier généralement pour tous les hommes, est une chose agréable à Dieu.

3. Il nous donne la raison pourquoi cela est agréable à Dieu; savoir, parce que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.

Voici donc le raisonnement de l'Apôtre :

Il faut prier Dieu généralement pour tous
Vers. 1. les hommes.

Pourquoi ?

3. Parce que cela est agréable à Dieu.

Pourquoi ?

Parce que Dieu veut que tous les hommes
4. soient sauvés.

Si ce raisonnement est juste (ce serait une impiété d'en douter), ces paroles du verset 4, *tous les hommes*, sont aussi universelles que ces paroles du verset 1, *pour tous les hommes*.

Saint Paul nous enseigne donc au verset 4 que Dieu veut le salut de tous les hommes sans exception, comme saint Paul nous enseigne au verset 1 qu'il faut prier pour tous les hommes sans exception.

Les raisons qu'il nous donne de cette vo-

lonté de Dieu, dans les versets 5 et 6, prouvent la même chose.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. *Vers. 4.*

Pourquoi?

Parce qu'il est le Dieu et le créateur de tous les hommes, parce que Jésus-Christ est le médiateur de tous les hommes, qui s'est livré lui-même à la mort pour la rédemption de tous les hommes. 5. 6.

Or Dieu est le créateur de tous les hommes sans exception ; Jésus-Christ est le médiateur de tous les hommes sans exception : il s'est livré à la mort pour la rédemption de tous les hommes sans exception.

Dieu veut donc le salut de tous les hommes sans exception, selon saint Paul ; et Dieu ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous se convertissent à lui par la pénitence, selon saint Pierre, seconde épître, chap. III, verset 9.

Les distinctions que saint Augustin a données au verset 4 de saint Paul supposent toujours cette vérité.

Les savans peuvent voir la Triple Exposition latine sur ces six versets.

7. Et c'est pour publier à tout le monde ce témoignage de la charité de Jésus-Christ et de la volonté de Dieu, que je suis établi prédicateur et apôtre (je parle sincèrement et en conscience), je suis établi le docteur des gentils, pour leur enseigner la foi et la vérité, afin

7. In quo positus sum ego prædicator et apostolus, veritatem dico (non mentior,) doctor gentium in fide et veritate.

que, par la connaissance de la vérité, ils soient sauvés, selon la volonté de Dieu.

8. Volo ergo viros orare in omni loco, levantes puras manus sine ira et disceptatione.

8. Je veux donc et je désire que les hommes prient en tout lieu destiné aux prières publiques, levant au Ciel les mains pures de toute souillure de péché, et ayant les cœurs nets de toute haine et de toute discorde.

Saint Paul revient à ce qu'il a commencé au premier verset, et, après avoir enseigné qu'il faut prier de toutes manières et pour tous les hommes, il enseigne qui doit prier, où, et comment.

Qui doit donc prier? Les hommes et les femmes : la nécessité est égale à l'un et à l'autre sexe. La prière est la nourriture de l'ame : elle est donc également nécessaire aux ames des hommes et à celles des femmes, comme le boire et le manger sont également nécessaires à leurs corps.

Où faut-il prier? *En tout lieu.* Toute la terre a été sanctifiée par la présence de Jésus-Christ, tout lieu est un oratoire aux chrétiens; mais parce qu'il est ici question de prières publiques, et principalement du sacrifice et de la communion, selon l'interprétation des saints Pères, et comme il paraît par l'habit décent que saint Paul requiert des femmes (car il importe peu en quel habit elles prient chez elles), il faut entendre *en tout lieu* destiné à la prière, ou dans les ora-

toires ; il n'y avait pas encore d'Eglises chrétiennes.

Comment les hommes doivent-ils prier ? *Levant les mains* : cela signifie l'élévation de l'esprit et du cœur ; *levant les mains* pures, exemptes de rapines, d'injustice, etc., ayant le cœur net de haine et de rancune, pardonnant, afin d'obtenir pardon : *Dimitte nobis*, etc.

Comment les femmes doivent-elles prier ?

9. Que les femmes prient de même, ayant les mains pures et le cœur sans rancune, mais de plus étant vêtues comme l'honnêteté le demande, ornées de pudeur et de modestie, sans se friser et sans porter ni or, ni perles, ni habits somptueux,

9. Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa :

10. Mais comme il est bienséant à des femmes qui font profession de piété, non par des paroles seulement, mais par les bonnes œuvres.

10. Sed, quod decet mulieres promittentes pietatem per opera bona.

Que dirait saint Paul, s'il entrait aujourd'hui dans nos églises, et qu'il y vît une transgression si universelle de tout ce qu'il enseigne en ces deux versets ?

En effet, où sont aujourd'hui ces habits décens qui inspirent la pudeur et la modestie ? Où sont ces femmes ornées de bonnes œuvres, sans frisures, sans or, sans pierreries, sans habits somptueux ? Au contraire, combien de femmes superbement et ridiculement vêtues, à qui saint Jean Chrysostôme

pourrait demander : Est-ce pour prier Dieu que vous venez ici en cet état ? ou bien y venez-vous au bal, aux noces, au mariage ? Est-ce pour y adorer Dieu, ou pour l'insulter et vous faire adorer vous-mêmes en sa place ? Est-ce pour y pleurer vos péchés ? Hé ! si vous le faisiez en cet état, vos larmes exciteraient la risée des spectateurs : êtes-vous dans un habit qui convienne aux larmes et aux gémissemens de la pénitence ?

Vous vous moquez donc de nous ? Mais on ne se moque pas impunément de Dieu.

11. Mulier in silentio discat cum omni subjectione.

11. Que les femmes prient donc en toute modestie à l'église, et qu'elles y reçoivent en silence et avec une entière soumission les instructions qu'on leur y donne.

12. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum, sed esse in silentio.

12. Car je ne permets pas aux femmes d'enseigner en public dans l'Eglise, ni d'exercer aucune autorité sur leurs maris ; mais je leur prescris de demeurer dans le silence.

13. Adam enim primus formatus est, deinde Heva.

13. Je ne leur permets pas, dis-je, de prendre autorité sur leurs maris, à qui Dieu a donné la primauté sur elles, comme il paraît par l'origine de l'un et de l'autre sexe ; car Adam fut créé le premier, comme l'ouvrage le plus parfait, et Eve après lui, de lui et pour lui ; elle doit donc lui être soumise.

14. Je ne leur permets pas aussi d'enseigner en public, parce qu'elles en sont moins capables que les hommes; ce qui paraît par l'Ecriture, où la femme, comme la plus faible, se laissant séduire, tomba dans la désobéissance; mais Adam ne fut pas séduit par le serpent, qui même ne s'adressa point à lui, mais il offensa Dieu, pour ne pas contrister sa femme.

14. Et Adam non est seductus: mulier autem seducta in prævaricatione fuit.

Elle a enseigné une fois, elle a tout perdu; qu'elle se taise toujours. *Joan. Chrysost*

15. Que cela ne les trouble pas néanmoins, il leur reste des moyens pour se sauver; car si dans le mariage elles ont soin de bien instruire et élever leurs enfans, et si d'ailleurs elles persévèrent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie bien réglée, il est hors de doute qu'elles jouiront du salut éternel.

15. Salvabitur autem per filiorum generationem, si permanserit in fide, et dilectione, et sanctificatione cum sobrietate.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que le ministre de Dieu, persuadé que *Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs, et que Dieu veut le salut de tous les hommes*, prie

Cap. 1. *v.* 18.

de toutes manières pour tous les hom-
Cap. II. v. 3. mes.

Tantôt demandant pardon des péchés, tantôt demandant la grâce, tantôt demandant la délivrance des maux et l'octroi des biens, tantôt rendant grâces à Dieu pour tous les bienfaits reçus.

Mais surtout offrant tous les jours à Dieu le sacrifice de la rédemption des hommes, sacrifice tellement propitiatoire qu'il est impétratoire et eucharistique. Qu'il l'offre donc pour tous les hommes, dont, en qualité de prêtre, il est comme le père, mais spécialement pour les rois, pour leurs ministres, pour tous les magistrats et pour tous les officiers de la couronne, afin que sous leur sage conduite nous servions Dieu en paix et en repos.

Que le prêtre se souvienne qu'il est établi prêtre et ministre de Dieu pour cela; savoir, pour prier et pour sacrifier continuellement pour tous les hom
Vers. 1-5. mes.

En second lieu.

Persuadé que la prière est nécessaire à tous, et qu'elle n'est pas moins né-

cessaire à nos ames que la nourriture à nos corps, qu'il apprenne à tous, soit hommes, soit femmes, la manière de bien prier, et particulièrement dans les églises.

Qu'il apprenne aux hommes à prier avec des mains nettes de tout péché, avec des cœurs nets de toute mauvaise volonté; aux femmes, à prier de même, ornées de pudeur et de modestie. *Vers.* 5. 9-10.

Le prêtre et le peuple priant ainsi avec pureté et avec humilité, seront comme une armée sainte qui, environnant le trône de Dieu, désarmera sa justice, et obtiendra toutes sortes de grâces de sa miséricorde.

CHAPITRE III.

ANALYSE.

Saint Paul traite ici de l'ordination.

Vers. 1-7. Premièrement, il dit quelles doivent être les qualités d'un évêque.

13. En second lieu celles des diacres et de leurs
11. femmes.

En troisième lieu, il exhorte Timothée à bien gouverner l'Eglise de Dieu, qui est la colonne de la vérité, selon les règles qu'il lui
14 15. donne ici.

16. Il explique enfin quelle est la véritable doctrine dont l'Eglise est la colonne.

PARAPHRASE.

1. Fidelis sermo : si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.

1. C'est une vérité certaine que, quiconque souhaite l'épiscopat, souhaite un bon et saint ministère.

COMMENTAIRE.

Episcopat signifie inspection, intendance ; c'est-à dire prélature, à laquelle est attachée par devoir l'obligation de veiller, de surveiller assidûment au salut des ames qui lui sont soumises, et d'y travailler sans relâche.

Ce ministère sans doute est louable ; c'est une œuvre sainte, mais difficile et dangereuse, comme il paraît par la seule explication du mot *épiscopat*, auquel est inséparablement attachée l'obligation de répondre des ames à Dieu.

Bien loin donc que l'Apôtre par ces paroles favorise les désirs des ambitieux, il les réprime par la représentation des charges de l'épiscopat, comme dans les versets suivans il les réprime par la description de la sainteté requise dans un évêque.

Voyez dans la Triple Exposition latine si l'on peut désirer l'épiscopat.

2. Il faut donc qu'un évêque soit irrépréhensible.

2. Oportet ergò episcopum irreprehensibilem esse,

En un seul mot il renferme toutes les vertus, dit saint Jean Chrysostôme; et c'est comme s'il disait : Il faut qu'il soit tellement éloigné de tous vices, qu'on ne l'en puisse soupçonner ; tellement éclatant par sa vertu, qu'il puisse comme un soleil éclairer les autres.

Sa dignité le demande; il représente Jésus-Christ, l'évêque de nos ames ; qu'il soit donc, comme lui, *saint, sans tache, séparé du pécheur.*

Son office le demande ; il doit enseigner et corriger les autres ; or il est indécent qu'un homme vicieux enseigne la vertu, et qu'un homme répréhensible reprenne les autres, dit saint Thomas ; un tel homme ne doit pas gouverner, mais être gouverné, dit saint Jean Chrysostôme.

Qu'il n'ait épousé qu'une femme, ou qu'il n'ait point été marié deux fois.

unius uxoris virum,

Dans ces premiers temps de l'Eglise, la nécessité obligeait souvent à prendre pour évêques des hommes mariés, et qui se séparaient de leurs femmes ; mais il fallait qu'ils n'eussent été mariés qu'une fois. Voyez en la Tri-

ple Exposition latine pourquoi la bigamie est un obstacle aux ordres sacrés.

sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem,

Qu'il soit sobre, prudent, grave et modeste, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'enseigner.

La prédication est le principal emploi de l'évêque.

3. Non vinolentum, non percussorem, sed modestum: non litigiosum, non cupidum,

3. Qu'il ne soit pas sujet au vin, ni violent et prompt à frapper, mais doux et modéré; qu'il ne soit ni querelleur ni avare.

4. Sed suæ domui benè præpositum, filios habentem subditos cum omni castitate.

4. Qu'il gouverne bien sa propre famille, et que, s'il a eu des enfans avant que d'être évêque, il les contienne tellement dans le devoir, que non-seulement ils lui soient obéissans, mais aussi que l'honnêteté et la chasteté reluisent en toute leur conduite.

5. Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?

5. Car, si un homme ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?

L'évêque est le père des fidèles qu'il doit instruire dans toute l'honnêteté et sainteté de mœurs: il est l'économe de la maison de Dieu, qu'il doit gouverner avec toute sorte de prudence et de sagesse; mais s'il ne sait pas conduire sa propre maison, comment gouverne-ra-t-il la maison de Dieu? et si ses enfans ou domestiques, qui sont sous ses yeux, sont déréglés dans leurs mœurs, comment ré-

formera-t-il les mœurs de ceux qu'il ne voit pas ?

6. Qu'il ne soit pas nouvellement baptisé, de peur que, se voyant aussitôt maître que disciple, il ne s'élève par orgueil, et que, ressemblant à Lucifer par la superbe, il n'ait la même condamnation que lui.

6. Non neophytum, ne in superbiam elatus, in judicium incidat diaboli.

7. Il faut de plus que, pour sa bonne conduite, il soit en estime parmi ceux mêmes qui sont hors de l'Eglise, et que les infidèles en rendent bon témoignage ; de peur que, étant décrié parmi eux, ils ne lui reprochent sa vie passée, et que, confus et méprisé, il ne tombe dans le piége de Satan par le découragement, le désespoir, et enfin l'apostasie.

7. Oportet autem illum et testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt, ut non in opprobrium incidat, et in laqueum diaboli

Que s'il est nécessaire qu'il soit en estime même parmi les infidèles, combien plus est-il nécessaire qu'il soit estimé des enfans de l'Eglise, parmi lesquels il doit vivre, qu'il doit éclairer, qu'il doit conduire, qu'il doit corriger ! dit saint Jean Chrysostôme.

Si donc sa réputation est mauvaise, qu'il ne soit point évêque, parce que cette mauvaise réputation, quoique fausse, serait préjudiciable à l'Eglise. En effet, comment en cet état sera-t-il la lumière du monde et le sel de la terre ? dit saint Jean Chrysostôme.

Les prêtres sont ici compris sous le nom

d'évêques, et c'est pourquoi saint Paul, sans parler des prêtres, passe aux diacres.

8. Diaconos similiter pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum sectantes;

8. Il faut de même que les diacres soient chastes et honnêtes, qu'ils ne soient pas doubles dans leurs paroles, ni sujets à boire, ni portés à un gain sordide et indigne de leur profession;

9. Habentes mysterium fidei in conscientia pura.

9. Mais qu'ils conservent dans sa pureté la créance des mystères de la foi, par une sainte vie et une conscience sans reproche.

Qu'ils conservent la foi et la bonne conscience (chap. 1er, vers. 19), ou qu'ils soient sincères dans la foi et irrépréhensibles dans leur vie.

10. Et hi autem probentur primùm : et sic ministrent, nullum crimen habentes.

10. Il faut même, avant que de les admettre au sacré ministère, qu'ils soient éprouvés sérieusement, et qu'ils ne soient reçus que quand ils auront été reconnus exempts de tout crime.

D'ici est venue la coutume de publier les noms de ceux qui doivent être admis aux ordres sacrés, afin que, si l'on a quelque reproche à leur faire, on le déclare.

11. Mulieres similiter pudicas, non detrahentes, sobrias, fideles in omnibus.

11. Il faut aussi que les femmes soient chastes, honnêtes et bien réglées, exemptes de médisance, sobres et fidèles en toutes choses.

Les Pères grecs entendent cela des diaconisses, desquelles il sera parlé au chapitre 5.

verset 8; Pierre Lombard et saint Thomas l'entendent des femmes que les évêques, les prêtres, les diacres avaient épousées avant leur ordination, et de la conduite desquelles ils restaient toujours chargés après même l'ordination; elles devaient donc être d'une vertu exemplaire.

12. Que les diacres n'aient été mariés qu'une fois; qu'ils gouvernent bien leurs enfans et leurs propres familles.

12. Diaconi sint unius uxoris viri, qui filiis suis benè præsint, et suis domibus.

13. Le bon usage de leur ministère ne sera pas sans fruit; car, outre que par là ils se préparent une honnête voie pour parvenir à un plus haut degré, à la prêtrise ou à l'épiscopat, leur fidélité leur donnera la confiance de demander à Dieu de nouvelles grâces; ils pourront avec plus de liberté enseigner, avertir et corriger les hommes selon la foi et la doctrine de Jésus-Christ.

13. Qui enim benè ministraverint, gradum bonum sibi acquirent, et multam fiduciam in fide, quæ est in Christo Jesu.

La fidélité dans le ministère, jointe à une vie irréprochable, donne une merveilleuse confiance envers Dieu, et une grande liberté à l'égard des hommes.

L'Apôtre ne traite ici ni de l'ordination des ministres, ni de l'administration des sacremens, ni de l'oblation du sacrifice, ni des cérémonies qu'il y faut observer; il était de sa prudence de n'en point écrire, de peur que cela ne tombât entre les mains des infidèles. Ces choses les plus secrètes de la re-

ligion ne s'enseignaient alors que de vive voix, et sont venues à nous par la tradition

14. Hæc tibi scribo, sperans me ad te venire citò :

14. Je vous écris ces choses, Timothée, quoique j'espère de vous aller voir bientôt ;

15. Si autem tardavero, ut scias quomodò oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis.

15. Afin que, si par quelque accident mon voyage était retardé, vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, l'Eglise du Dieu vivant, laquelle est la colonne et le soutien de la vérité.

L'Eglise est la colonne de la vérité, toujours droite, ferme, stable, que toutes les puissances d'enfer n'ébranleront jamais. Elle est donc infaillible.

L'Eglise est la colonne et le soutien de la vérité ; 1.° colonne fondée, soutenue et appuyée sur Jésus-Christ, la pierre angulaire et la vérité même ; 2.° colonne qui soutient la vérité, Jésus-Christ, son Evangile, sa doctrine, qu'elle conserve pure et sans erreur, qu'elle enseigne et qu'elle propose à tous les hommes qui sont dans tout le monde, afin qu'en la croyant et la pratiquant ils parviennent à la vie eternelle.

16. Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est genti-

16. Je parle de la vérité qui est assurément un très-grand mystère d'amour et le capital de toute la religion chrétienne, c'est-à-dire de la vérité du mystère de l'incarnation, qui consiste en ce qu'un Dieu invisible en lui-même, s'étant revêtu de notre humanité, s'est

rendu visible dans notre chair; en ce que cet homme a eté justifié, déclaré, prouvé vraiment Dieu et Fils de Dieu, par une infinité de miracles produits par la vertu du Saint-Esprit; en ce que cet Homme-Dieu a été vu et adoré par les anges; prêché par les apôtres à toutes les nations de la terre; reçu, adoré dans tout le monde, après être monté dans le Ciel, et s'être assis à la droite de Dieu son Père.

bus, creditum est in mundo assumptum est in gloria.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tout ministre de Dieu, en quelque degré qu'il soit, se rende attentif à ce que l'Apôtre nous enseigne en ce chapitre, et que, suivant sa céleste doctrine, il fasse une sérieuse réflexion sur deux choses.

Premièrement, sur la charge et le poids de l'inspection ecclésiastique: combien il est dangereux d'être chargé de l'obligation de veiller incessamment, de travailler sans relâche pour le salut des autres, et d'en être responsable devant Dieu, au péril même de son propre salut.

Pens. à

Ce fardeau serai terrible aux épaules mêmes des anges, dit le saint concile de Trente.

En second lieu, sur les qualités nécessaires pour remplir dignement ce devoir, et que l'Apôtre requiert ici, tant de la part des mœurs que de la part de
Vers. 2-9. l'esprit et de la science, savoir :

Qu'il soit sans aucun vice, éclatant de vertus, supérieur en sainteté et en science à tous les autres, comme un pasteur excelle sur le troupeau qu'il conduit, dit saint Thomas.

Et, après avoir bien pénétré ces deux choses, qu'il se fasse justice, et qu'il juge s'il peut désirer la charge de l'inspection ecclésiastique.

Ou plutôt qu'il reconnaisse que ce désir est presque toujours téméraire et présomptueux.

Qu'il reconnaisse que ce fardeau ne doit être accepté que par obéissance, quand il est imposé (dit saint Thomas), et dans la nécessité pressante de l'Eglise (dit saint Augustin).

Qu'il reconnaisse enfin qu'en ces cas-là mêmes on ne le doit accepter que pour

veiller, pour travailler et pour servir les ames.

Voyez sur cela la Triple Exposition latine.

En second lieu.

Que tout ministre de l'Eglise fasse réflexion sur ce que saint Paul dit de l'Eglise au verset 15, et il y apprendra ce qu'il est, et comment il doit s'acquitter de son devoir.

L'Eglise est la maison de Dieu, en laquelle il fait sa demeure; c'est le palais et le temple du Dieu vivant, où il est adoré et servi, et où il donne la vie divine à ceux qui l'adorent et le servent.

Les ecclésiastiques ou ministres de l'Eglise sont donc les principaux domestiques de Dieu, comme ses courtisans et ses ministres visibles, ses coopérateurs dans l'administration de la vie céleste et divine.

Avec quelle sainteté donc, avec quel respect et quelle charité doivent-ils s'acquitter de leurs fonctions.

En tant que domestiques de la maison de Dieu, dont le principal ornement est la sainteté, ils doivent admi-

nistrer saintement, purement, nets de cœur et de corps.

En tant que ministres et lieutenans de Dieu, toujours devant lui, ils doivent exercer leurs fonctions et se conduire avec piété, avec respect, et comme sous les yeux de Dieu.

En tant que coopérateurs de Dieu dans la communication de la vie céleste et divine par l'administration des sacremens, qu'ils communiquent cette vie avec charité et par charité, animés du Saint-Esprit, qui est le principe de toute charité et la charité même.

Que tout ministre de l'Eglise soit donc saint en lui-même, pieux à l'égard de Dieu, charitable pour son prochain.

En troisième lieu.

Par la pénétration du même verset 15, le ministre de Dieu et de l'Eglise apprendra ce qu'il doit faire dans les disputes controverses de la foi.

L'Eglise est la colonne, la base et le soutien de la vérité. L'Eglise est fondée sur Jésus-Christ, la vérité même; elle ne manquera donc jamais dans la foi.

L'Eglise, fondée sur la vérité, est la colonne et le soutien de la vérité; elle conserve tellement la vérité que Dieu lui a confiée, qu'elle la soutient et la garde entière et pure, et qu'elle la montre, l'enseigne, la protége et la défend.

Que tout ministre de Dieu, dans les doutes ou disputes touchant la foi, embrasse donc la colonne de la vérité, s'attache à l'Eglise, ait horreur des nouveautés et les fuie.

Qu'il s'unisse inséparablement à cette base de la vérité, et qu'il suive en toutes choses les sentimens de l'Eglise.

CHAPITRE IV

ANALYSE.

Saint Paul prédit qu'il y aura bientôt des hérésies qui condamneront le mariage comme illicite, et qui défendront les viandes
Vers. 1-3. permises.

Il prouve que toute viande est bonne en
3. elle-même, tant par l'intention du Créateur
4. que par la nature de la chose créée, et par
5. le bon usage des fidèles qu'il enseigne.

Il exhorte Timothée à enseigner conformément à cette doctrine, et à mépriser les fables. Il l'exhorte, sur toutes choses, à la
6-7 piété, qui est utile en même temps pour acquérir les biens de cette vie et ceux de la fu-
8 ture.

Il veut qu'il en soit persuadé, et qu'il le
9-11. prêche avec autorité.

De peur qu'on ne le méprise pour sa jeunesse, il l'exhorte à se rendre un modèle de vertus à tous, à s'appliquer soigneusement
12-13-14. à l'étude de la sainte Ecriture et à la prédication de la parole de Dieu, à ne pas négliger la grâce de son ordination, mais à travailler tellement à sa sanctification et à celle des autres, qu'il paraisse à tous combien il a
15-16. profité dans la piété et dans la science.

PARAPHRASE.

1. Spiritus autem manifestè

1. Le Saint-Esprit me fait connaître clairement que, dans un temps à venir

et qui n'est pas éloigné, quelques-uns renonceront à la foi, écoutant des esprits d'erreur et des doctrines diaboliques,

dicit, quia in novissimis temporibus discedent quidam à fide, attendentes spiritibus erroris, et doctrinis dæmoniorum,

2. Qu'enseigneront de faux docteurs hypocrites, et dont la conscience est noircie de crimes.

2. In hypocrisi loquentium mendacium, et cauteriatam habentium suam conscientiam;

COMMENTAIRE.

Saint Paul ne pouvait pas en moins de mots nous représenter plus vivement tout ce que les hérésies ont d'horrible et de funeste.

Elles naissent de l'esprit d'erreur, du démon, le père de la fausseté, de l'erreur et du mensonge, elles sont par conséquent des doctrines diaboliques; elles sont enseignées par des docteurs hypocrites qui affectent les apparences de la piété, mais qui ont la conscience flétrie, comme si elle était marquée d'un fer chaud.

Ayons horreur de l'hérésie, et évitons tout ce qui y conduit, la curiosité de l'esprit, la corruption du cœur.

3. Qui interdiront le mariage comme illicite, et qui défendront l'usage des viandes, que Dieu a créées pour servir de nourriture aux fidèles et à ceux qui connaissent la vérité, afin qu'ils en usent avec action de grâces.

3. Prohibentium nubere, abstinere à cibis quos Deus creavit ad percipiendum cum gratiarum actione fidelibus, et iis qui cognoverunt veritatem.

Voyez dans la Triple Exposition quels ont été les hérétiques qui ont enseigné de telles

erreurs, et voyez-y la témérité de nos hérétiques qui osent attribuer ces erreurs à l'Eglise. Bien loin de blâmer le mariage, elle l'honore comme un grand sacrement; il est vrai qu'elle estime la virginité comme plus précieuse, ce qu'elle a appris de saint Paul même : mais en cela elle ne méprise pas le mariage, comme ce n'est pas blâmer l'argent que de lui préférer l'or. Il est vrai aussi qu'elle commande la continence à ceux qui sont dans les ordres sacrés; mais elle n'oblige pas à cet état, et elle ne leur défend pas le mariage comme mauvais, mais comme moins convenable à l'état ecclésiastique.

1 *Cor.* VII, 35, 40.

A l'égard de l'usage des viandes qu'elle défend en certains temps, ce n'est pas par horreur des viandes, mais par esprit de pénitence : Dieu n'a-t-il pas défendu l'usage d'un bon fruit même dans le paradis terrestre ?

4. Quia omnis creatura Dei bona est, et nihil rejiciendum quod cum gratiarum actione percipitur :

4. Car tout ce que Dieu a créé est bon, et par conséquent il ne faut rien rejeter comme mauvais de ce qu'on mange avec action de grâces;

5. Sanctificatur enim per verbum Dei, et orationem.

5. Outre que l'usage en est sanctifié, et devient agréable à Dieu par la bénédiction et par les prières qui précèdent le repas.

Dans ces trois versets remarquez trois choses pour votre édification. L'intention de Dieu, qui a créé les nourritures, afin que nous en usions avec actions de grâce. En usez-vous de la sorte ?

La nature des viandes qui sont bonnes, parce qu'elles sont une effusion de la bonté de Dieu et une participation de son être, que nous devons par conséquent regarder et admirer en toutes choses. Votre nourriture vous élève-t-elle à Dieu ?

La manière de sanctifier nos repas par la prière qui les précède, par la parole de Dieu qui les accompagne et les assaisonne, par l'action de grâces qui les suit.

Par cette pratique vous pouvez sanctifier toutes vos actions, et les rendre méritoires.

6. Si vous enseignez ces choses à nos frères, vous ferez voir que vous êtes un fidèle ministre de Jésus-Christ, et nourri dès votre enfance de la parole de Dieu, et dans la saine doctrine que vous avez toujours suivie.

6. Hæc proponens fratribus, bonus eris minister Christi Jesu, enutritus verbis fidei, et bonæ doctrinæ, quam assecutus es.

Il est donc du devoir d'un fidèle ministre de Jésus-Christ non-seulement d'enseigner les mystères de la foi, mais aussi la manière de faire saintement les actions naturelles et ordinaires : il faut enseigner les mystères de la religion; mais il faut aussi enseigner à sanctifier nos actions par la religion.

7. Ayant le bonheur d'une telle éducation, méprisez les fables impertinentes et ridicules de ces faux docteurs : et, comme un généreux athlète, exercez-vous dans la carrière d'une solide piété, afin d'en remporter le prix.

7. Ineptas autem et aniles fabulas devita : exerce autem teipsum ad pietatem.

8. Les exercices corporels de la cour-

8. Nam cor-

poralis exercitatio ad modicum utilis est : pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ, quæ nunc est, et futuræ.

se ou de la lutte servent de peu et pour peu de temps; mais les exercices de la piété sont utiles pour toutes choses, et c'est à cette vertu que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis.

Saint Paul écrivant aux Grecs, fait souvent allusion à leurs exercices de la lutte ou de la course, et compare les exercices de la piété à leurs combats.

Par les exercices de piété, entendez l'étude et la pratique de la dévotion véritable et intérieure, qui s'exerce dans la foi, dans l'espérance, dans la crainte, dans l'amour, dans le culte de Dieu.

1 *Cor. cap.* 9. *v.* 24-25.

9. Fidelis sermo, et omni acceptione dignus.

9. Ce que je vous dis de la piété est très-certain et digne de toute créance.

10. In hoc enim laboramus et maledicimur, quia speramus in Deum vivum, qui est salvator omnium hominum, maximè fidelium.

10. Car pourquoi nous autres chrétiens souffrons-nous volontiers toutes les hontes et toutes les malédictions dont on nous charge, si ce n'est parce que nous espérons au Dieu vivant, qui est le sauveur de tous les hommes, mais principalement des fidèles à qui il a promis et à qui il donnera des récompenses éternelles ?

11. Præcipe hæc, et doce.

11. Enseignez toutes ces vérités avec toute l'autorité que vous donne votre ministère.

12 Nemo ado-

12. Et afin que personne ne vous mé-

prise, sous prétexte de votre jeunesse, rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles par des entretiens sérieux, par une manière de converser douce et honnête, par une charité tendre et affective, par une foi sincère, par une vie pure et chaste.

lescentiam tuam contemnat: sed exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate.

Heureuse jeunesse qui est enrichie des vertus de la vieillesse.

13. En attendant que je puisse vous aller voir, occupez-vous soigneusement à lire, à exhorter, à instruire.

13. Dum venio, attende lectioni, exhortationi, et doctrinæ.

En le disant à Timothée, saint Paul le dit à tous les prêtres et pasteurs : appliquez-vous à la lecture de la sainte Ecriture, c'est le livre sacerdotal qui vous fournira de quoi consoler et enseigner les autres. Etudiez donc la parole de Dieu, distribuez-la aux autres par vos exhortations particulières, par vos prédications publiques.

14. Ne négligez pas la grâce qui est en vous, et qui vous a été donnée quand, suivant l'inspiration du Saint-Esprit et la manifeste déclaration de la volonté de Dieu, vous avez été fait évêque par l'imposition de mes mains et des mains des prêtres.

14. Noli negligere gratiam, quæ est in te, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii

De là est venue la coutume de consacrer l'évêque par trois autres évêques.

Si saint Timothée, fait évêque par la déclaration manifeste de la volonté de Dieu, a eu

besoin de cet avis de saint Paul, *ne négligez pas la grâce*, etc., combien plus en ont besoin tous les ministres de l'Eglise, dont la vocation n'a pas des marques si assurées !

15. Hæc meditare, in his esto : ut profectus tuus manifestus sit omnibus.

15. Méditez toutes ces choses, et occupez-vous-en tout entier, afin que tous connaissent votre avancement dans la piété et dans la science.

16. Attende tibi, et doctrinæ : insta in illis. Hoc enim faciens, et te ipsum salvum facies, et eos qui te audiunt.

16. Soyez attentif sur vous-même, afin de bien vivre ; sur votre peuple, pour le bien instruire : persévérez dans ces deux choses, les observant fidèlement, et vous vous sauverez vous-même et vous sauverez ceux qui vous écoutent.

Un prélat dont la vie est sainte et la doctrine saine, et qui persévère à bien vivre et à bien instruire, fait son salut et le salut de son peuple.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En ce chapitre il y a des choses qui regardent spécialement les ecclésiastiques, il y en a qui regardent tous les fidèles.

En premier lieu.

Que tous les ministres de la sainte Eglise catholique et apostolique fassent réflexion sur la malice et le danger des

hérésies, afin d'en avoir une sainte horreur et de fuir deux vices qui y conduisent, savoir, la curiosité de l'esprit et la corruption du cœur. *Vers.* 1.

Qu'ils apprennent du verset 6 qu'il est d'un fidèle ministre de Dieu d'enseigner non-seulement les mystères de la religion, mais aussi la manière de sanctifier les actions nécessaires et les plus communes.

Du verset 8, qu'ils doivent avant toutes choses s'appliquer à la piété, qui est utile et pour le bonheur du temps et pour le bonheur de l'éternité.

Du verset 12, qu'ils doivent être des modèles de sainteté à tous les fidèles.

Du verset 13, que leur occupation doit être d'étudier, d'exhorter, de prêcher.

Du verset 16, que, par la sainteté de la vie et par la bonne doctrine, ils doivent faire leur salut et procurer celui de leur peuple.

En second lieu.

Que tout véritable chrétien fasse attention à la manière dont il use des créatures de Dieu.

Dieu a créé les viandes et les autres

choses dont nous usons pour la vie, afin qu'elles nous soient une occasion d'exercer notre religion, et de lui offrir nos cœurs en actions de grâces.

Comment répondez-vous à cette intention de Dieu?

Le bénissez-vous dans l'usage de ses créatures? n'en abusez-vous pas pour l'offenser?

Dieu par la création a fait une effusion de son être en chaque créature, et par cette participation il les a toutes rendues bonnes, afin que par leur bonté elles nous élevassent à la source de toute bonté : l'usage que vous en faites vous élève-t-il à Dieu? l'admirez-vous dans sa créature? au contraire, ne vous attachez-vous pas à elle au préjudice du Créateur?

La pratique des fidèles, dès le temps des apôtres, est de sanctifier l'usage des viandes par la prière, par le signe de la croix, comme saint Jean Chrysostôme le remarque ici plusieurs fois : êtes-vous fidèle à garder cette pratique? Vers. 3-4.

Que tous les chrétiens apprennent du verset 8 que rien n'est plus utile, pour le bonheur du temps et de l'éter-

nité, que la pratique d'une véritable piété; parce qu'en effet un homme de bien, qui sert Dieu en esprit et en vérité, croît continuellement en grâce, jouit de la paix d'une bonne conscience, et, pénétré de biens et de plaisirs spirituels, jouit ici de Dieu par la grâce et par une sainte espérance, en attendant qu'il en jouisse par la gloire durant toute l'éternité.

Que notre principale application soit donc à la véritable piété, à laquelle Jésus-Christ a promis le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.

Pour nous encourager au service de Dieu, faisons souvent attention aux paroles de saint Paul : *Nous servons un Dieu vivant, éternel et immortel*; et par conséquent qui nous récompensera dans toute l'éternité. Vers 18.

Ici-bas, après avoir bien servi un maître, s'il vient à mourir, souvent on perd sa récompense.

Il n'en est jamais de même de ceux qui servent Dieu : il vit toujours; par conséquent il donne et récompense toujours.

Servons-nous de cette vérité pour

nous encourager particulièrement à souffrir. Dieu vit; Dieu par conséquent me voit, me pénètre; je souffre devant ses yeux.

Qu'ai-je donc à craindre, souffrant aux yeux d'un Dieu tout-puissant?

Dieu vit toujours, et il est la source de la vie : qu'est-ce donc que je perds, en mourant devant les yeux et dans le cœur de celui qui est la vie et la source de la vie, et qui ne m'ôte la vie temporelle que pour me donner la vie éternelle?

Tout est de lui; et la vie et les biens sont de lui : il me les a donnés, il me les retire; il me les rendra durant toute l'éternité.

CHAPITRE V.

ANALYSE.

1. Saint Paul instruit Timothée de la manière dont il doit corriger chaque fidèle, selon son âge, son sexe et son état. *Vers.* 1-2.

2. Il lui donne des avis particuliers touchant les veuves, selon leurs différens états. Il veut qu'il nourrisse aux dépens de l'Eglise les véritables veuves désolées. 3.

Il ordonne aux veuves riches, qui ont des enfans ou des neveux, de bien élever leurs familles. Il revient à la veuve désolée, et il en marque les devoirs. Il assure que la veuve voluptueuse est morte devant Dieu. Il ordonne à Timothée de bien expliquer tout cela aux veuves. Il traite d'apostat tous ceux qui négligent leurs proches. 4. 5. 6. 7. 8.

Il marque les conditions requises, afin qu'une veuve soit reçue parmi les veuves de l'Eglise ; il en exclut les jeunes, parce que rarement elles sont chastes, et que souvent elles sont sujettes aux vices qui naissent de l'oisiveté ; il vaut mieux qu'on les marie, ou que leurs parens les nourrissent, s'ils peuvent. 9-10. 11-13. 14-15.

3. Il veut qu'on pourvoie abondamment aux besoins des bons prêtres ; il défend d'écouter facilement ceux qui les accusent ; il ordonne pourtant que l'on corrige publiquement tous ceux qui pèchent publiquement. 17. 19. 20.

4. Il exhorte Timothée, par tout ce qu'il y a de plus sacré, d'être équitable dans ses
Vers. 21. jugemens, de ne pas imposer les mains sans avoir auparavant bien examiné les sujets
22-24-25. qu'il doit ordonner. Il l'exhorte à garder soigneusement la chasteté ; il ne veut pas néanmoins que pour cela il s'abstienne de vin, mais qu'il en use un peu, à cause de ses
23. infirmités.

PARAPHRASE.

1. Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem, juvenes, ut fratres :

1. Ne reprenez pas sévèrement un vieillard, mais usez de prières à son égard, comme vous feriez à l'égard de votre père ; avertissez avec douceur les jeunes gens, comme vos frères.

COMMENTAIRE.

Cet avis regarde la correction ordinaire des vieillards ; car quand ils tombent dans des péchés énormes et scandaleux, ils doivent être fortement repris, dit saint Grégoire pape ; parce que par leur mauvaise conduite ils ont perdu le respect dû à la vieillesse, dit saint Thomas.

2. Anus, ut matres : juvenculas, ut sorores, in omni castitate.

2. Parlez aux femmes avancées en âge comme à vos mères ; aux jeunes comme à vos sœurs, avec toute sorte de pureté.

Si saint Paul recommande la pureté à saint Timothée, quelle doit être notre précaution pour ne pas donner le moindre soupçon à la médisance sur ce sujet ? que notre conver-

sation soit accompagnée de toute pureté intérieure et extérieure, du cœur, des yeux, des paroles, du geste, de la contenance, évitant d'ailleurs tout soupçon pour le temps et pour le lieu.

3. Honorez les véritables veuves qui sont destituées de tout secours, et assistez-les des deniers de l'Eglise.

3. Viduas honora, quæ verè viduæ sunt.

4. Mais si quelque veuve, ayant du bien, est chargée ou de ses propres enfans, ou des enfans de ses enfans, qu'elle apprenne, avant toutes choses, à bien conduire sa famille; et que, par la bonne éducation de ses enfans, elle rende à son père et à sa mère le retour de celle qu'elle a reçue d'eux; car c'est une chose agréable à Dieu.

4. Si qua autem vidua filios aut nepotes habet, discat primùm domum suam regere, et mutuam vicem reddere parentibus: hoc enim acceptum est coram Deo.

Saint Paul ayant dessein de parler des veuves de l'Eglise, ou que l'Eglise nourrissait, parle par occasion de toutes les autres veuves : il parle donc d'abord des veuves véritables et désolées; ensuite des veuves riches et qui ont des enfans; des veuves pauvres, mais qui ont des parens riches; des veuves voluptueuses : et il donne à toutes les avis nécessaires et proportionnés.

Vers. 3-5. 4. 16. 6.

5. Mais que celle qui est véritablement veuve et abandonnée espère en Dieu, et qu'elle recoure à lui nuit et jour par ses prières.

Vid. Trip. Exp

5. Quæ autem verè vidua est et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die.

Voilà quelle doit être la sainte occupation

d'une femme désolée, qu'elle prie Dieu de lui tenir lieu de toutes choses.

6. Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est.

6. Pour la veuve qui vit dans les délices, elle est morte en son ame, quoiqu'elle paraisse vivante en sa chair.

Parce qu'il y a des veuves qui demeurent en cet état, non pour y servir Dieu plus saintement, mais pour y jouir plus librement des plaisirs de la vie : saint Paul, pour les corriger, les avertit que cette vie que l'on donne au monde et aux délices est une vraie mort devant Dieu.

7. Et hoc præcipe, ut irreprehensibiles sint.

7. Expliquez-leur à toutes ce que je vous dis des veuves, et ordonnez-leur de le pratiquer, afin qu'elles se conduisent d'une manière irrépréhensible.

8. Si quis autem suorum, et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli detecior.

8. Quant à ceux ou celles qui n'ont pas soin de ceux qui leur appartiennent, et particulièrement de leurs domestiques, par cette dureté ils renoncent à la foi qu'ils professent; et en cela ils sont pires que les infidèles qui ont soin de leurs parens et de leurs domestiques.

Que les supérieurs, les maîtres, les pères et les mères fassent attention à cette terrible parole, et qu'effrayés comme par un coup de foudre, ils tremblent pour toutes les négligences qu'ils ont eues, tant du corps que de l'ame, de ceux qui leur appartiennent et de leurs domestiques : *fidem negavit;* cette

négligence est une apostasie réelle et effective de la religion.

9. Voici les conditions qui doivent se rencontrer dans les veuves de l'Eglise. Que celle qui sera choisie pour être de ce nombre n'ait pas moins de soixante ans; qu'elle n'ait été mariée qu'une fois.

9. Vidua eligatur non minùs sexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor:

Il y avait alors des communautés de veuves, vénérables pour leur âge et pour la sainteté de leur vie, qui faisaient profession de continence, et étaient pour toujours destinées au service de l'Eglise; elles étaient nourries des offrandes des fidèles, comme les ecclésiastiques.

10. Que la voix publique rende un témoignage honorable de ses bonnes œuvres : qu'elle a saintement élevé ses enfans, qu'elle a exercé l'hospitalité, qu'elle a lavé les pieds des fidèles, qu'elle a secouru les affligés, et qu'elle s'est occupée en toutes sortes de bonnes œuvres dont elle a cherché toutes les occasions.

10. In operibus bonis testimonium habens, si filios educavit, si hospitio recepit, si sanctorum pedes lavit, si tribulationem patientibus subministravit, si omne opus bonum subsecuta est.

11. Pour les jeunes veuves, ne les recevez pas de ce nombre, parce que l'expérience fait voir que, après qu'elles se sont engraissées du pain de l'Eglise, et que par la mollesse de leur vie elles ont allumé en elles les flammes de

11. Adolescentiores autem viduas devita. Cùm enim luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt:

l'impureté, au mépris de Jésus-Christ qu'elles avaient choisi pour époux, elles veulent se marier :

12. Habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt.

12. Infidélité sacrilége et qui mérite la damnation éternelle, pour le violement de la foi qu'elles avaient donnée à Jésus-Christ.

Ces veuves faisaient vœu de continence ; il y avait donc des vœux dès le temps des apôtres.

Vid. Tripl. Exp.

13. Simul autem et otiosæ discunt circuire domos : non solùm otiosæ, sed et verbosæ, et curiosæ, loquentes quæ non oportet.

13. Outre cela elles deviennent fainéantes, et s'accoutument à courir de maison en maison ; et non-seulement elles sont fainéantes, mais encore causeuses et curieuses, et elles parlent de choses dont elles ne doivent point parler.

14. Volo ergo juniores nubere, filios procreare, matres familias esse, nullam occasionem dare adversario maledicti gratiâ.

14. Tout cela bien considéré, j'aime mieux qu'elles se marient, qu'elles soient mères, qu'elles aient une famille à gouverner ; parce que de cette sorte elles ne donneront pas sujet aux ennemis de notre religion de médire de nous;

15. Jam enim quædam conversæ sunt retrò Satanam.

15. Car il y en a déjà eu quelques-unes qui ont quitté Jésus-Christ pour suivre le siècle et le démon.

Saint Paul n'empêche pas qu'il n'y ait de saintes veuves, mais qu'il y ait des veuves impudiques, dit saint Jérôme ; cela étant, il n'empêche pas les jeunes de demeurer veuves, dit saint Jean Chrysostôme : c'est

pourquoi ces paroles ne font rien contre les vœux des filles, principalement dans les monastères.

16. Que si un homme, ou une femme fidèle, a des parentes veuves, et qu'il soit en état de les assister, qu'il pourvoie à leurs besoins, et que l'Eglise n'en soit pas chargée, afin qu'elle puisse subvenir à celles qui sont véritablement veuves et sans secours.

16. Si quis fidelis habet viduas, subministret illis, et non gravetur Ecclesia: ut iis, quæ verè viduæ sunt, sufficiat.

Voilà le quatrième genre de veuves dont il est parlé en ce chapitre, selon la remarque faite au verset 4.

17. Les prêtres qui font bien leur charge, et principalement ceux qui s'emploient à prêcher et à instruire, méritent qu'on pourvoie abondamment à tous leurs besoins.

17. Qui benè præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur: maximè qui laborant in verbo et doctrinâ.

18. Car l'Ecriture dit * : *Vous ne lierez point la bouche d'un bœuf qui foule le grain;* et Notre-Seigneur dit **: *Celui qui travaille mérite le prix de son travail.*

18. Dicit enim Scriptura: Non alligabis os bovi trituranti. Et: Dignus est operarius mercede sua.

* *Deut.* 25.

** *Matt.* 10. 10. *Luc.* 10. 7.

19. Ne recevez point d'accusation contre un prêtre que sur la déposition de deux ou trois témoins.

19. Adversùs presbyterum accusationem noli recipere, nisi sub duobus aut tribus testibus.

20. Reprenez publiquement ceux qui pèchent publiquement, soit prêtres, soit laïques, afin que les autres, effrayés

20. Peccantes coram omnibus

argue, ut et cæteri timorem habeant.

par l'exemple de la punition, soient retenus dans le devoir.

On punit pour trois raisons : afin que les pécheurs s'amendent, afin que le scandale qu'ils ont donné soit réparé, afin que les autres craignent un pareil châtiment et soient sages.

21. Testor coram Deo et Christo Jesu, et electis angelis, ut hæc custodias sine præjudicio, nihil faciens in alteram partem declinando.

21. Je vous conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ et devant les saints anges, d'observer exactement ce que je vous dis touchant les jugemens ecclésiastiques ; et que vous vous y rendiez tellement équitable que vous ne précipitiez jamais votre jugement, et qu'aucune affection ne vous incline d'un côté ni d'un autre.

Qu'il est important de juger équitablement, et qu'il est dangereux pour un juge de se laisser préoccuper, et par affection d'incliner plus d'un côté que de l'autre, puisque l'Apôtre conjure si vivement Timothée d'éviter l'un et l'autre, et d'être équitable en ses jugemens !

22. Manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis. Teipsum castum custodi.

22. Ne vous pressez pas d'imposer les mains à personne, et ne le faites qu'après un sérieux examen, afin de ne pas vous rendre coupable des péchés des autres.

C'est-à-dire, des péchés que des ministres indignes feront ou par ignorance ou par malice.

23. Conservez-vous dans la pureté et ne continuez pas néanmoins à ne boire que de l'eau : mais usez d'un peu de vin, à cause de la faiblesse de votre estomac et de vos autres infirmités.

23. Noli adhuc aquam bibere: sed modico vino utere propter stomachum tuum et frequentes tuas infirmitates.

Les apôtres donc et les hommes apostoliques, nonobstant leurs travaux continuels, affligeaient leur corps par l'abstinence.

24. Je reviens à l'examen de ceux qui se présenteront pour être promus aux ordres sacrés. Et, afin que vous le fassiez plus exactement, remarquez deux sortes de pécheurs : il y en a dont les péchés sont connus par la seule réputation, avant tout examen ; et ceux-là doivent être absolument rejetés ; il y en a d'autres dont les péchés sont cachés ; et ceux-là doivent être soigneusement examinés, afin que, si on les trouve coupables, ils soient rejetés comme indignes.

24. Quorumdam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad judicium : quosdam autem et subsequuntur.

25. Mais il ne faut pas seulement examiner s'ils sont coupables, il faut aussi s'informer de leurs bonnes œuvres : or, il y a de même des gens de bien dont la probité est connue de tout le monde ; et ceux-là n'ont pas besoin d'être examinés sur ce fait : il y en a d'autres dont les bonnes œuvres sont

25. Similiter et facta bona manifesta sunt : et quæ aliter se habent, abscondi non possunt.

cachées, mais qu'on découvrira, si on les recherche bien; et ceux-là doivent être soigneusement examinés, afin qu'ils soient d'autant plus honorés qu'ils ont fui l'honneur avec plus de soin.

Plût à Dieu que, suivant ces règles apostoliques, on rejetât absolument des ordres sacrés et des bénéfices ecclésiastiques tous ceux dont les péchés sont connus !

Plût à Dieu qu'on fît une recherche si exacte de la vie de certains hypocrites qui se cachent sous les apparences de la vertu pour parvenir à leurs fins, que, leurs vices étant connus, ils fussent rejetés comme indignes des bénéfices qu'ils poursuivent, ou qu'ils en fussent privés par les censures ecclésiastiques, s'ils les ont obtenus par surprise.

Plût à Dieu que la vertu cachée des humbles fût diligemment recherchée, afin que, étant connue, on la préférât à l'apparente vertu des hypocrites.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tout supérieur ecclésiastique prenne comme dit à lui-même ce que saint Paul dit à Timothée de la manière de corriger. *Vers* 1-2.

En second lieu.

Que tout ministre de l'Eglise écoute, retienne et pratique soigneusement ce

que saint Paul recommande à Timothée touchant la conversation avec les femmes : *Avec toute sorte de pureté.* Vers. 2.

En troisième lieu.

Que les prélats fassent attention à la manière vive, pressante et terrible, dont saint Paul conjure Timothée de se rendre équitable dans ses jugemens : *Testor coram Deo ;* et que là ils reconnaissent le danger effroyable qu'ils courent, s'ils sont partiaux. 21.

Qu'ils fassent la même attention à ce qu'il dit à Timothée touchant les ordinations ; et qu'ils prennent garde que, par des ordinations légères, téméraires et inconsidérées, ils ne se rendent coupables des péchés que feront tous les indignes ministres qu'ils auront donnés à l'Eglise. 22.

En quatrième lieu.

Que toute ame chrétienne, dans la désolation et dans l'abandon des créatures, prenne pour elle ce que saint Paul dit aux veuves. 5.

Qu'elle espère en Dieu ; qu'elle recoure à lui par ses prières, nuit et jour,

et d'autant plus instamment qu'elle est plus abandonnée des hommes.

L'abandon universel des créatures lui donne un droit de tout attendre du Créateur, et de lui demander d'autant plus vivement ses besoins que sa nécessité est plus extrême.

En cinquième lieu.

Que tout chrétien qui néglige les siens, et principalement les pères, les maîtres, les supérieurs qui n'ont pas de soin de leurs familles, de leurs domestiques, de leurs sujets, écoutent les terribles paroles de saint Paul : *Ils ont renoncé la foi, et ils sont pires que les infidèles.*

Vers. 8.

Et que, réveillés par ce coup de foudre, ils fassent pénitence pour leurs négligences passées; et qu'ils réparent dorénavant, par leurs charitables soins, le renoncement effectif qu'ils ont fait à la foi par la négligence qu'ils ont eue de ceux qui leur appartiennent.

CHAPITRE VI.

ANALYSE.

Il instruit les serviteurs de leurs devoirs ; qu'ils obéissent promptement et avec respect à leurs maîtres, soit païens, soit fidèles. Ceux qui enseignent le contraire sont hérétiques, superbes, ignorans, qui abusent du prétexte de la religion par des vues d'intérêt. *Vers.* 1-2. 3-5.

La piété est un grand profit, parce qu'elle donne à l'ame une sainte suffisance. Il exhorte tous les chrétiens à se contenter du nécessaire, et il leur représente l'avarice comme la racine de tous les maux. 6. 7-10.

Il exhorte spécialement Timothée, et en sa personne tous les ecclésiastiques, à fuir l'avarice, à s'appliquer entièrement à la recherche des solides vertus. 11-12.

Il exhorte de même Timothée, et tous les évêques en sa personne, à combattre généreusement pour la foi, et à observer jusqu'à la fin les préceptes de cette lettre. 13-16.

Il apprend aux riches le bon usage des richesses et les vertus qui leur sont propres. 17-19.

Il exhorte enfin Timothée et tous les évêques à garder fidèlement le dépôt de la foi, à fuir toute nouveauté. 20-21.

PARAPHRASE.

1. Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude honorent et respectent

1. Quicumque sunt sub jugo servi, dominos

suos omni honore dignos arbitrentur, ne nomen Domini et doctrina blasphemetur.

parfaitement leurs maîtres, quoique infidèles et païens, de peur que, par leur désobéissance, ils ne soient cause que le nom et la doctrine de Jésus-Christ soient blasphémés.

COMMENTAIRE.

En imputant leur manquement de respect pour leurs maîtres à la doctrine de l'Evangile.

2. Qui autem fideles habent dominos, non contemnant, quia fratres sunt: sed magis serviant, quia fideles sunt et dilecti, qui beneficii participes sunt. Hæc doce, et exhortare.

2. Mais que ceux qui servent des maîtres chrétiens, bien loin de se relâcher dans leur service, parce qu'ils sont chrétiens, les servent au contraire d'autant plus volontiers qu'ils sont fidèles, et avec d'autant plus d'affection qu'ils participent avec eux à la même grâce : apprenez cela à ceux qui ne le savent pas, et exhortez ceux qui le savent à le bien pratiquer.

La grâce de Dieu, ou la divine filiation communiquée à tous les chrétiens par le baptême, n'ôte pas l'inégalité des conditions civiles; mais elle les sanctifie toutes; elle sanctifie la condition des maîtres, leur inspirant d'aimer leurs serviteurs comme leurs frères en Jésus-Christ; elle sanctifie la condition des serviteurs, leur apprenant à respecter Jésus-Christ dans leurs maîtres, et à les servir promptement, volontiers et avec affection, comme Jésus-Christ même.

Depuis que le Fils de Dieu s'est fait notre

frère, et nous a appelés ses frères, il n'y a plus d'homme, de quelque qualité qu'il soit, qui puisse se refuser de regarder et d'aimer ses serviteurs comme ses frères.

Depuis que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a pris la forme d'un esclave, et a obéi jusqu'à la mort pour nous, il n'y a plus d'homme, quel qu'il soit, qui doive avoir honte de servir et d'obéir; mais il doit faire volontiers l'un et l'autre pour l'amour de Jésus-Christ.

Enseignez cela à tous, afin que tous sachent le moyen de sanctifier leur état et de s'y sanctifier eux-mêmes.

3. Si quelqu'un enseigne le contraire, au lieu d'être soumis à la parole de Jésus-Christ, qui est une parole de salut, il contredit à la doctrine de son Evangile qui enseigne la véritable piété.

3. Si quis aliter docet, et non acquiescit sanis sermonibus Domini nostri Jesu Christi, et ei, quæ secundùm pietatem est, doctrinæ,

Il paraît qu'il y avait de faux docteurs qui, confondant la liberté spirituelle et divine des enfans de Dieu avec la liberté humaine et civile, enseignaient que les chrétiens régénérés, enfans de Dieu, étaient dégagés de la servitude des hommes; saint Paul les reprend ici très-fortement, et, par occasion, invective encore une fois contre tous les novateurs.

4. C'est un superbe et un ignorant qui a l'esprit malade, et qui, par une espèce de délire, s'emporte en des questions et des combats de paroles, d'où naissent l'envie, les contestations, les

4. Superbus est, nihil sciens, sed languens circà quæstiones, et pugnas verborum: ex quibus oriuntur invidiæ, con-

tentiones, blasphemiæ, suspiciones malæ,

blasphèmes, les mauvaises opinions et les faux dogmes.

5. Conflictationes hominum mente corruptorum, et qui veritate privati sunt, existimantium quæstum esse pietatem.

5. De là procèdent encore les vaines disputes et les pernicieuses assemblées de personnes qui ont l'esprit corrompu, et qui, étant privées de la vérité, s'imaginent faussement que la piété est un moyen pour acquérir des richesses.

Souvenez-vous de ce que saint Paul a déjà dit des hérétiques et des hérésies en cette épître, chapitre 4, verset 2, et joignez-y ce qu'il en dit ici, où il nous décrit cette maladie par rapport à la maladie des corps.

L'hérésie est une maladie mortelle. Pourquoi ?

Vers. 3.

Parce que l'Evangile, la doctrine de Jésus-Christ, est une parole de salut et de vie. Nous y attachant, nous vivons ; nous en éloignant, nous affaiblissons notre santé, enfin nous mourons : une ame devient nécessairement malade à la mort.

Vers. 4.

En cet état, elle s'enfle par son orgueil, elle devient aveugle dans les choses de Dieu par la perte des yeux de la foi ; elle tombe en délire ; dans ses transports elle dit des faussetés, des folies, des erreurs pernicieuses et qui infectent ceux qui les entendent.

De sorte que l'hérésie est une peste, les assemblées des hérétiques sont des assemblées de gens gâtés et corrompus dans l'esprit et dans le cœur, qui gâtent et corrompent ceux qui les approchent, comme

des brebis malades infectent tout un troupeau.

Vers. 5.

Abscede ab hujusmodi. Fuyez-les comme des pestiférés, ajoute le grec

6. Il est vrai que la piété est un grand gain, non à la manière que l'entendent ces impies, pour amasser des richesses, mais, en elle-même; elle est un grand trésor pour un esprit qui se contente du nécessaire et de ce qui suffit.

6. Est autem quæstus magnus, pietas cum sufficientia.

La véritable piété donne Dieu à un cœur dévot; or Dieu est tout bien, la source de tout bien, le bonheur du temps et de l'éternité; elle est donc un grand gain.

Mon Dieu, mon trésor, mon unique bien, ma suffisance, *Saddaï*, remplissez mon ame d'une véritable piété; que je perde toutes choses, pourvu que je vous possède, et que vous soyez le Dieu de mon cœur.

7. Car, comme nous n'avons rien apporté en ce monde, nous n'en emporterons rien aussi.

7. Nihil enim intulimus in hunc mundum: haud dubium quòd nec auferre quid possumus.

Saint Paul donne la raison pour laquelle l'amas des avares est inutile, et il faut par conséquent se contenter du nécessaire.

Je suis sorti nu du sein de ma mère, j'entrerai nu dans le sein de la terre; pourquoi amassé-je des richesses? hier je n'en avais pas, demain je n'en aurai plus. O folie d'acquérir avec tant de soin, d'inquiétudes et de travail des choses superflues et qu'il faut abandonner sitôt!

8. Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus.

8. Ayant donc le nécessaire, la nourriture et le vêtement, soyons contens.

Mon Dieu, imprimez-nous si bien cette conclusion dans nos esprits, que nous rougissions de toutes nos superfluités !

9. Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem.

9. Car ceux qui veulent devenir riches et se laissent aller à l'avarice, tombent en différentes tentations de péché, dans lesquelles le démon les embarrasse comme dans des piéges, et ils sont sujets à concevoir beaucoup de désirs non-seulement inutiles, mais même nuisibles, qui les précipitent enfin dans l'abîme de la mort et de la damnation éternelle.

Autre raison pour laquelle il faut fuir l'avarice, et se contenter de peu et de ce qui suffit.

Sur quoi remarquez que saint Paul condamne la cupidité et non les richesses ; le désir d'être riche, et non la possession du bien; un riche peut posséder sans attachement, et en ce cas il est pauvre d'affection ; un pauvre peut désirer de devenir riche, et en ce cas il est avare, parce que c'est la cupidité et non la possession qui fait l'avare.

Que le pauvre se donne donc de garde du désir des richesses ; que le riche se donne de garde de l'amour des richesses ; que celui-ci les possède sans attache, que celui-là en manque sans désir.

10. Car l'amour du bien est la racine de tous les maux.

10. Radix enim omnium malorum est cupiditas :

De cette racine pullulent les fraudes, les larcins, les mensonges, les parjures, l'ambition, le luxe, etc.

L'expérience l'a fait voir en quelques-uns qui, pour s'être abandonnés à cette convoitise, se sont égarés de la foi.

quam quidam appetentes, erraverunt à fide,

Comme un même œil ne peut pas en même temps regarder le ciel et la terre, ainsi l'esprit de l'avare, tout occupé des choses de la terre, perd la vue et l'affection des biens du Ciel ; et de là vient qu'il s'égare petit à petit de la foi, comme un voyageur distrait et négligent s'égare et s'éloigne du lieu où il doit aller.

Et se sont embarrassés dans une infinité d'afflictions et de peines.

et inseruerunt se doloribus multis.

Ils cherchent le bien, et ils trouvent la peine du temps et de l'éternité ; parce que les sollicitudes des richesses sont comme des épines qui piquent et blessent de toutes parts.

11. Mais pour vous, ô homme de Dieu, fuyez l'avarice et tous les maux qui l'accompagnent, et appliquez-vous tout entier à la poursuite de la sainteté et des vertus qui la suivent, la piété, la foi, la charité, la patience et la douceur.

11. Tu autem, ô homo Dei, hæc fuge : sectare verò justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem.

Un évêque, un pasteur, un prêtre, un mi-

nistre des autels *est l'homme de Dieu*, son ministre, son vicaire ; et c'est en particulier à eux que l'Apôtre s'adresse pour les exhorter à la fuite de l'avarice, à la poursuite de la sainteté.

Car si la fuite de l'une et la poursuite de l'autre sont nécessaires à tout chrétien, combien plus le sont-elles aux hommes de Dieu, et spécialement dévoués à son service !

12. Certa bonum certamen fidei : apprehende vitam æternam, in quâ vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus.

12. Comme un généreux athlète, soutenez si bien le glorieux combat de la foi, que vous remportiez le prix promis aux victorieux, savoir, la vie éternelle à laquelle vous avez été appelé de Dieu même, et pour laquelle vous avez jusqu'à présent heureusement combattu, ayant courageusement confessé la foi en présence de plusieurs témoins.

Cette exhortation de saint Paul à Timothée, et sous le nom de Timothée à tous les évêques et ministres de Dieu, regarde aussi tous les chrétiens engagés par leur baptême à soutenir le combat de la foi, dont la victoire consiste à vaincre le monde, et par la victoire du monde à mériter la vie éternelle.

La justice chrétienne a deux parties : surmonter le vice, pratiquer la vertu ; ni l'un ni l'autre ne se fait sans combat : il faut se faire de la violence ; et ce combat de la foi auquel saint Paul nous exhorte, nous remet devant les yeux que c'est Dieu qui nous y appelle, que c'est lui qui préside à nos combats, que lui-même en sera la récompense.

13. Je vous conjure devant le Dieu vivant qui fait vivre tout ce qui vit, et devant Jésus-Christ qui a rendu sous Ponce-Pilate un si beau témoignage à la vérité,

13. Præcipio tibi coram Deo qui vivificat omnia, et Christo Jesu qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato, bonam confessionem,

14. Je vous conjure donc, devant de si grands et de si illustres témoins, d'observer exactement, jusqu'à l'avénement de notre Seigneur Jésus-Christ, tout ce que je prescris en cette épître, afin qu'on ne puisse vous reprocher ni transgression ni négligence.

14. Ut serves mandatum sine maculâ, irreprehensibile, usque in adventum Domini nostri Jesu Christi:

Parce que saint Paul écrit à tous les évêques sous le nom de Timothée, et que ce qu'il leur écrit doit être observé jusqu'à la fin du monde, il ordonne à Timothée, représentant tous les évêques, de garder exactement tout ce qui est en cette lettre, jusqu'à l'arrivée de notre Seigneur Jésus-Christ.

15. Avénement glorieux que doit faire paraître en son temps celui qui est de lui-même souverainement heureux, et qui seul et par lui-même est Prince tout-puissant, le Roi des rois, dont relèvent tous ceux qui règnent, le Seigneur des seigneurs, à qui servent tous ceux qui commandent aux autres;

15. Quem suis temporibus ostendet beatus et solus potens, Rex regum, et Dominus dominantium:

16. Qui seul est essentiellement immortel et la source de la vie; qui est lu-

16. Qui solus habet immortalitatem, et lu-

cem inhabitat inaccessibilem : quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest : cui honor, et imperium sempiternum. Amen.

mière immense, infinie, éternelle, et par conséquent lumière inaccessible à toute créature ; que nul homme n'a vu et ne peut voir naturellement ; auquel appartient l'honneur et l'empire durant toute l'éternité. *Amen.*

Mon Dieu ! imprimez si vivement en mon ame tous ces caractères de votre grandeur incompréhensible, que, ravi de vos beautés, et pénétré de vos perfections, je n'estime et je n'aime jamais que vous. O source de tous biens ! vous êtes de vous-même, en vous-même et par vous-même souverainement heureux ; essentiellement tout-puissant, prince, roi, roi des rois, souverain des souverains ; la vie, la source de la vie ; en vous est la lumière, la majesté, la gloire immense infinie ; lumière qui est invisible par son trop grand éclat, et que les anges et les hommes ne voient dans le Ciel que par un effet miraculeux de votre amour : à vous seul appartient l'honneur, la puissance et l'empire éternel.

Voilà, autant que je puis l'exprimer, quel est le maître que j'ai l'honneur de servir ; quelle gloire pour une pauvre créature, pour un misérable néant et moins que le néant, parce que je suis pécheur ; quelle gloire, dis-je, de servir une telle majesté !

J'en suis indigne, ô Dieu infiniment élevé au-dessus de ma bassesse ! ne me rejetez pas néanmoins pour mon indignité, pour mon néant, pour mes péchés ; mais regardant Jésus-Christ votre Fils en moi, agréez qu'en lui,

qu'avec lui et par lui j'aie l'honneur de vous servir, de vous louer, de vous aimer, de vous adorer dans le temps et dans l'éternité ; c'est, ô mon Dieu ! l'unique désir de mon cœur

17. Ordonnez aux riches de ne pas s'enorgueillir de leurs richesses.

17. Divitibus hujus seculi præcipe non sublimè sapere,

Il semble que l'épître était finie au verset 16 ; mais parce que saint Paul a beaucoup parlé contre l'amour des richesses, de peur qu'il ne paraisse avoir condamné les riches aussi-bien que l'avarice, il leur enseigne ici le bon usage qu'ils doivent faire de leurs biens.

Et premièrement il leur apprend quels vices ils doivent éviter : qu'ils ne s'élèvent pas en eux-mêmes et au-dessus des autres pour avoir plus de biens qu'eux ; l'orgueil est le ver des riches, dit saint Augustin.

Et qu'ils ne mettent pas leur confiance en des biens incertains et périssables ;

neque sperare in incerto divitiarum,

Autre vice que produisent les richesses, une vaine et téméraire confiance en ce qui n'a pas de stabilité.

Mais qu'ils espèrent et mettent toute leur confiance en Dieu qui vit toujours.

sed in Deo vivo,

Les richesses périssent bientôt, Dieu est éternel; les richesses sont mortes, inanimées, Dieu vit, voit, entend, reçoit et aide ceux qui recourent à lui ; c'est donc en Dieu qu'il faut se confier, et non dans les richesses.

Et qui nous donne avec abondance les choses nécessaires à la vie;

qui præstat nobis omnia abundè ad fruendum :

Et dont par conséquent la libéralité est inépuisable, comme sa vie est sans bornes et sans diminution.

18. Benè agere, divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare,

18. Commandez-leur de faire de bonnes actions et de s'enrichir devant Dieu par leurs bonnes œuvres, de donner libéralement aux pauvres, et de faire part de leurs biens à ceux qui sont dans le besoin;

19. Thesaurizare sibi fun damentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam.

19. De s'amasser des trésors de mérites par leurs aumônes, et par là de s'établir un fondement solide pour l'avenir, afin d'obtenir la vie éternelle.

L'Evangile des riches est donc celui-ci :

De n'être point orgueilleux, de ne pas s'appuyer sur leurs richesses, de n'être pas durs et insensibles pour les pauvres, de ne se pas rendre les propriétaires de leurs biens.

Mais d'être humbles en eux-mêmes, reconnaissans envers Dieu, de se confier en lui, d'être tendres et libéraux pour les pauvres, et de communiquer par charité leurs biens à ceux qui sont dans l'indigence.

S'ils gardent bien cet Evangile, ils s'amasseront de vraies richesses dans le Ciel, et des trésors éternels qui leur donneront droit à la véritable vie.

Ps. 75, *v.* 6. *Les riches avares en mourant ne trouvent rien dans leurs mains,* dit le Roi prophète.

Les riches miséricordieux trouvent des trésors éternels et un bonheur sans fin.

O sainte usure que de faire l'aumône !

20. O Timothée ! gardez fidèlement le dépôt de la doctrine évangélique qui vous a été confié.

20. O Timothee , depositum custodi,

La doctrine de l'Evangile est un dépôt que Jésus-Christ a confié aux évêques ; comme donc le dépôt n'appartient pas au dépositaire, mais à celui qui le lui a déposé, ainsi la doctrine de l'Evangile n'est pas en propre aux prélats de l'Eglise, mais à Jésus-Christ.

Ils en sont les dépositaires, et non les propriétaires ; ils en sont les gardiens, et non les maîtres ou seigneurs : ils la doivent donc conserver, la défendre, et ne jamais souffrir qu'elle soit le moins du monde altérée ou corrompue.

Telle est la loi du dépôt, et telle est l'obligation du dépositaire.

Et pour cet effet fuyez les nouveautés profanes des termes, et rejetez les vains raisonnemens que vous opposent les hérétiques, qui s'attribuent faussement le nom de savans, sous prétexte d'une doctrine,

devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ,

21. Dont quelques-uns faisant profession, se sont détournés de la foi.

21. Quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt.

Saint Jean Chrysostôme entend cela des Gnostiques.

Que la grâce soit avec vous. *Amen.*

Gratia tecum. Amen.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que les évêques, les pasteurs et les prêtres se souviennent qu'ils sont, à proportion de leurs dignités, débiteurs à tout le monde, aux grands et aux petits : ils sont *le sel de la terre et la lumière du monde.*

Matth. 5, *v.* 13-14.

Comme sel de la terre, ils doivent préserver tous les hommes de la corruption des mœurs ; comme lumière du monde, ils les doivent éclairer et les embraser ; ils doivent aussi sanctifier les serviteurs et les esclaves par leurs discours et par leurs exemples.

Vers. 1-2.

Qu'ils ne négligent donc personne, et qu'ils sanctifient les conditions les plus viles de la manière que le docteur des gentils nous le prescrit.

En second lieu.

Que tout catholique, et particulièrement tout ministre de l'Eglise, fasse attention à ce que saint Paul dit des hérétiques aux versets 3, 4 et 5, afin de les fuir, et de se préserver de l'air contagieux qu'ils portent et répandent partout

En troisième lieu.

Remarquons tous les admirables sentences de notre Apôtre, sentences dignes d'être écrites en lettres d'or dans tous les lieux les plus éminens.

La première.

La piété est un grand trésor pour une ame qui se contente de ce qui suffit; parce qu'elle donne à un cœur véritablement dévot une sainte satisfaction qui commence ici le bonheur, que la parfaite jouissance de Dieu achevera dans l'éternité. Vers. 6.

La seconde.

Nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est certain que nous n'en emporterons rien; rien que nos œuvres : *Opera enim illorum sequuntur illos.* 7.

La troisième, qui en est la suite.

Ayant donc la nourriture et le vêtement, soyons contens. 8.

Le vivre et le vêtir suffisent ; folie donc d'amasser avec peine des choses superflues et qu'il faut quitter.

La quatrième.

Ceux qui veulent devenir riches tom-

bent en différentes tentations et dans les piéges du démon, et en beaucoup de désirs vains et nuisibles, qui plongent les hommes dans la mort et dans
Vers. 9. *la damnation.*

La cinquième.

L'avarice est la racine de tous les
10. *maux.*

Pénétrez bien ces vérités, homme de Dieu : en quelque condition que vous soyez, et avec le secours de la grâce, vous mépriserez la cupidité des biens de la terre ; vous vous appliquerez principalement à l'étude de la véritable piété, à laquelle nous exhorte tant l'apôtre
11. saint Paul.

En quatrième lieu.

Apprenons tous des versets 15 et 16, à connaître Dieu, autant qu'il se peut en ce monde, et à reconnaître quel honneur c'est pour nous de servir un si grand Maître.

En cinquième lieu.

Remarquons aussi tous l'Evangile des riches.

1.° Les vices qu'ils doivent fuir ;

voyez-les au verset 17, ensuite les vertus qu'ils doivent pratiquer. 18-19

Que l'homme de Dieu étudie bien ces divines leçons, afin de les pratiquer lui-même s'il est riche, et afin de les enseigner aux autres, en quelque état qu'il soit.

FIN DE LA I. ÉPÎTRE A TIMOTHÉE

EXPLICATION

DE LA DEUXIÈME ÉPITRE

DE SAINT PAUL

A TIMOTHEE.

PRÉFACE

Cette épître a été très-assurément écrite de Rome, lorsque saint Paul y était en prison ; cela paraît clairement par le texte, au chapitre premier, versets 8 et 16 ; et au chapitre 2, verset 8.

Mais parce que l'Apôtre y a été deux fois prisonnier, on doute si c'est de sa première ou de sa seconde prison qu'elle a été écrite.

Tous les anciens, Eusèbe, saint Jérôme, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Théophilacte, et après eux la plupart des modernes, sont si persuadés que c'est de la dernière prison, qu'ils regardent cette épître comme la dernière de toutes les épîtres de saint Paul, qu'il a écrite se préparant au martyre.

Ce sentiment est fondé principale-

ment sur ces paroles du chapitre 4, verset 6 : *Je suis sur le point d'être sacrifié, et le temps de ma mort approche;* paroles qui marquent si nettement la proximité de la mort de notre Apôtre, qu'il ne faut pas s'étonner que les anciens y aient donné l'explication que je viens de citer, et que je suivrai en son lieu.

Baronius néanmoins, et après lui plusieurs modernes, croient que cette épître a été écrite dans la première prison, et ils s'appuient principalement sur ces paroles du chapitre 4, verset 7 : *Le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achève la prédication de l'Evangile*, etc., *et j'ai été délivré de la gueule du lion.*

Mais dans l'explication de ces paroles, je ferai voir qu'elles favorisent la première opinion, bien loin de la détruire.

Le sujet de cette épître est le même que celui de la première : l'Apôtre y instruit saint Timothée des devoirs d'un évêque, et il l'exhorte puissamment à les bien remplir.

Vous le verrez en détail dans les analyses des chapitres.

CHAPITRE PREMIER.

ANALYSE.

SAINT PAUL, après avoir salué Timothée par un salut propre et singulier, lui témoigne son affection, l'assure du souvenir qu'il a de lui nuit et jour en ses prières, qu'il désire de le voir, et tout cela à cause de sa foi et de sa piété. *Vers.* 1-5.

Il exhorte Timothée à rallumer en lui la grâce qu'il a reçue en son ordination, afin que, fortifié de l'esprit épiscopal, il n'ait point de honte de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ; mais qu'appuyé du secours de la grâce, il souffre volontiers pour son amour, et les liens. et toutes les autres afflictions. 6-8.

Il lui apporte les raisons de se fier en Dieu. et de souffrir volontiers pour lui : il nous a aimés de toute éternité, il nous a sauvés dans le temps ; son amour nous est maintenant évident par l'incarnation du Verbe et par la prédication de l'Evangile. 9-10.

Saint Paul est le prédicateur et le héraut de cette misericorde de Dieu pour nous ; ce n'est pas sans beaucoup souffrir, mais il en fait gloire, parce qu'il sait quel est celui pour qui il souffre. 11-12.

A mon exemple, prêchez et souffrez avec plaisir; imitez la manière dont je prêche; prêchez la doctrine que je vous ai confiée comme un dépôt. 13

14.

Il lui marque quelques-uns qui l'ont aban
Vers. 15. donné. Il loue la charité qu'Onésiphore et sa
famille ont pour lui ; il lui en souhaite la ré-
16-18. compense.

PARAPHRASE.

1. Paulus, apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, secundùm promissionem vitæ quæ est in Christo Jesu,

1. Paul établi apôtre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, pour annoncer à tous la promesse de la vie divine et éternelle que Dieu donne aux fidèles par les mérites de Jésus-Christ,

COMMENTAIRE.

Le principe de l'apostolat et du ministère ecclésiastique, c'est la volonté de Dieu; sa fin, c'est la vie éternelle.

Une autre fin, et le moyen d'obtenir la vie éternelle, c'est de conduire les hommes à Jésus-Christ, c'est de prêcher la foi en Jésus-Christ.

Que tout ministre de Jésus-Christ s'exa-
Vid. coroll. mine sur ces trois choses.

2. Timotheo carissimo filio. Gratia, misericordia, pax à Deo Patre, et Christo Jesu Domino nostro.

2. A Timothée, son très-cher fils : que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous, de la part de Dieu notre Père, et de la part de Jésus-Christ notre Seigneur.

O désir vraiment apostolique! saint Paul ne souhaite pas à son cher Timothée des richesses, des honneurs, le bonheur du temps, mais la grâce de Dieu qui le sanctifie, et par laquelle il sanctifie les autres; la miséricorde de Dieu sur lui et sur son peuple; la paix du Saint-Esprit, qui lui inspire le mépris des

biens temporels, et qui l'enflamme dans l'amour des biens éternels.

Que l'homme apostolique fasse souvent pour lui et pour les autres le même souhait.

Vid prim Epist. ad Timoth.

3. Je rends grâces à Dieu, que j'adore et que je sers en toute pureté de conscience d'un culte religieux que j'ai reçu de mes pères Abraham, Isaac, Jacob et Benjamin; je le remercie, dis-je, de ce que nuit et jour je me souviens sans cesse de vous dans mes prières.

3. Gratias ago Deo, cui servio à progenitoribus in conscientiâ purâ, quòd sine intermissione habeam tui memoriam in orationibus meis, nocte ac die;

Saint Paul qui a de l'affection pour Timothée, en remercie Dieu, parce que c'est une affection de charité, et qu'il l'aime à cause de sa foi.

Vers. 5.

4. Je désire de vous voir, afin de me consoler pleinement avec vous; et je ne puis oublier les larmes que vous répandîtes à mon départ.

4. Desiderans te videre, memor lacrymarum tuarum, ut gaudio implear:

Les cœurs apostoliques avaient de la tendresse.

La charité a ses sentimens et ses affections aussi-bien que l'amour naturel; mais elle les a d'autant plus purs qu'elle est plus sainte.

Il est donc permis de pleurer par charité, et on peut être touché des larmes par charité.

5. Je me souviens aussi continuellement de cette foi sincère que j'ai toujours vue en vous, laquelle ayant premièrement éclaté dans Loïs, votre aïeule maternelle, et dans Eunice, votre mè-

5. Recordationem accipiens ejus fidei, quæ est in te non ficta, quæ et habitavit primùm in aviâ tuâ Loide, et matre

tua Eunice, certus sum autem quòd est in te.

re, a passé heureusement en vous ; et je me confie qu'elle y persévérera jusqu'à la fin.

6. Propter quam causam admoneo te ut resuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum.

6. Afin que cela soit ainsi que je l'espère et le désire, je vous exhorte à rallumer le feu de la grâce qui est en vous, et que vous avez reçue par l'imposition de mes mains, lorsque je vous fis évêque.

Timothée s'était ralenti dans la ferveur de la prédication, dit saint Thomas ; c'est pourquoi saint Paul l'exhorte à rallumer le feu de son zèle apostolique.

Si cela est, qui ne craindra la tiédeur et la lâcheté ? qui ne prendra pas comme étant dites à soi-même ces paroles : *Je vous exhorte à rallumer le feu de la grâce*, etc. ? Il n'est pas encore entièrement éteint, animez-vous et prenez soin de le rallumer.

Vid. coroll.

7. Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed virtutis, et dilectionis, et sobrietatis.

7. Car Dieu ne nous a pas donné, à nous autres apôtres et ministres de son Evangile, un esprit de timidité, mais un esprit de force, d'amour et de sobriété dans toutes sortes d'états.

Saint Paul explique à Timothée quelle est la grâce qui lui a été conférée par son ordination : ce n'est point un esprit de timidité, mais de force et de courage ; non de cupidité, mais d'amour de Dieu et du prochain ; non d'abattement dans les maux, mais de modération et d'égalité dans tous les états de la vie.

8. Rallumez donc en vous cet esprit, afin que vous ne rougissiez pas de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ crucifié, et de me reconnaître pour votre maître, quoique chargé de liens pour Jésus-Christ; mais qu'animé de l'esprit apostolique, vous travailliez et souffriez avec moi pour la propagation de l'Evangile, selon les forces que vous en recevrez de Dieu.

8. Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri, neque me vinctum ejus : sed collabora Evangelio secundùm virtutem Dei,

Il lui apprend l'usage qu'il doit faire de l'esprit épiscopal qu'il a reçu dans son ordination : de l'esprit de force, pour ne rougir ni de la croix de Jésus-Christ, ni des liens de Paul; de l'esprit de charité et d'égalité, afin de travailler et de souffrir constamment pour l'avancement de l'Évangile.

9. La vue de ses miséricordes nous y doit exciter : il nous a délivrés du péché et de la mort éternelle, et il nous a appelés à la véritable sainteté, non par le mérite de nos œuvres, qui étaient toutes mauvaises, mais par sa pure miséricorde, par laquelle il a résolu de toute éternité de nous donner sa grâce en vue des mérites de Jésus-Christ.

9. Qui nos liberavit, et vocavit vocatione suâ sanctâ, non secundùm opera nostra, sed secundùm propositum suum, et gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora secularia :

N'est-il donc pas bien juste de travailler et de souffrir pour un Dieu qui nous a si gratuitement aimés dans le temps et dans l'éternité?

10. Manifestata est autem nunc per illuminationem salvatoris nostri Jesu Christi, qui destruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam et incorruptionem per Evangelium :

10. Il est vrai que cette bonté de Dieu pour nous a été cachée en lui durant toute l'éternité ; mais maintenant elle est manifeste à tout le monde par l'avénement de notre Sauveur Jésus-Christ, qui a détruit la mort, et nous a découvert par la prédication de l'Evangile la vie et l'immortalité.

L'incarnation du Verbe, l'avénement du Fils de Dieu en la chair, pour être notre Sauveur, est la manifestation publique de la miséricorde de Dieu pour nous : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri Dei.* *Tim.* 3-4.

La mort de Jésus-Christ pour nos péchés a été la destruction du péché, qui est la mort de nos ames et la cause de la mort éternelle.

La résurrection de Jésus-Christ a été la destruction présente de la mort en son propre corps, et la destruction future de la mort dans les corps de tous les fidèles; sa résurrection nous donne droit de ressusciter un jour.

La déclaration que Jésus-Christ a faite de sa résurrection l'espace de quarante jours, a été la manifestation de la vie immortelle et éternelle.

La prédication de l'Evangile, qui contient la résurrection de Jésus-Christ et la promesse qu'il nous fait de nous ressusciter et de nous donner la vie éternelle, est une manifestation publique qu'il nous fait de la vie et de l'immortalité.

Jésus-Christ ressuscitant est donc la lumière du monde, un soleil glorieux qui montre en sa personne la vie et l'immortalité, et qui la promet à ses fidèles serviteurs.

Regardez donc ce soleil de gloire avec les yeux de la foi, écoutez les promesses qu'il vous fait de l'immortalité, espérez-la, et, pour y parvenir, croyez et obéissez à Jésus-Christ.

11. C'est pour prêcher cet Evangile, et pour annoncer à tous cette promesse de la vie et de l'immortalité, que je suis établi prédicateur, apôtre et docteur des gentils;

11. In quo positus sum ego prædicator, et apostolus, et magister gentium.

Vid. v. 1.

12. Comme c'est pour m'être acquitté fidèlement de cette glorieuse commission que je suis maintenant chargé de chaînes: mais je n'en rougis point, au contraire, je m'en glorifie, parce que je sais qui est celui à qui j'ai confié mon dépôt; et je suis assuré qu'il peut me le conserver entier jusqu'au jour du jugement.

12. Ob quam causam etiam hæc patior, sed non confundor. Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.

Dieu est tout-puissant, Dieu est souverainement véritable et fidèle en ses promesses; c'est à lui que j'ai confié, comme un dépôt, mes travaux et mes souffrances, qui sont tout mon trésor et ma couronne de justice.

Cap. 4-8.

Or je sais que rien ne périt entre ses mains; je sais, au contraire, que les dépôts y croissent et s'y perfectionnent, parce qu'il change les momens en éternité, et des peines

bien légères souffertes pour lui en un poids éternel de gloire ; et, dans cette foi, je fais gloire de souffrir pour lui.

Si nous étions bien pénétrés de ces vérités, comme saint Paul, nous ferions gloire, comme lui, de souffrir et de mourir pour Dieu. Augmentez ma foi, ô Seigneur !

13. Formam habe sanorum verborum, quæ à me audisti in fide et in dilectione in Christo Jesu.

13. A mon exemple, prêchez et souffrez pour l'Evangile ; quant à la manière de prêcher, suivez le modèle des saines instructions que vous avez entendues de moi touchant la foi et la charité chrétienne.

14. Bonum depositum custodi, per Spiritum Sanctum, qui habitat in nobis.

14. Quant à la substance de vos discours, suivez fidèlement la doctrine évangélique que je vous ai donnée, comme un excellent dépôt, et gardez-le bien par le secours du Saint-Esprit qui demeure en nous ; c'est pour cet effet qu'il nous est conféré dans l'ordination.

Le Saint-Esprit demeure dans toute l'Eglise, et spécialement dans les prélats, afin qu'ils gardent les traditions et qu'ils interprètent les saintes Ecritures selon le sens du Saint-Esprit.

Vid. Cap. VI, *v.* 20. 1. *ad Tim.*

La doctrine de l'Evangile est un dépôt confié à un évêque.

15. Scis hoc, quòd aversi sunt à me omnes qui

15. Vous savez, sans doute, que tous les Asiatiques qui étaient à Rome avec

moi m'ont quitté, entre lesquels sont Phigelle et Hermogène.

16. J'excepte Onésiphore, et je prie Dieu qu'il fasse miséricorde à sa famille; car il m'a souvent soulagé, et il n'a point rougi de mes chaînes;

17. Au contraire, étant venu à Rome, il m'a cherché avec grand soin, et enfin il m'a trouvé.

18. Plaise au Seigneur qu'il trouve devant lui miséricorde au jour du jugement : vous savez mieux que personne combien il m'a rendu de services à Ephèse.

in Asia sunt : ex quibus est Phigellus, et Hermogenes.

16. Det misericordiam Dominus Onesiphori domui, quia sæpè me refrigeravit, et catenam meam non erubuit :

17. Sed, cùm Romam venisset, sollicitè me quæsivit, et invenit.

18 Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illâ die. Et quanta Ephesi ministravit mihi, tu melius nosti.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tout ministre de l'Eglise apprenne du verset 1, que le principe du ministère ecclésiastique, c'est la volonté de Dieu; la fin de ce ministère, c'est la communication de la vie éternelle : une autre fin médiate, qui est aussi un moyen de conduire des hommes à la vie éternelle, c'est de prêcher, d'enseigner la foi en Jésus-Christ.

Et qu'aussitôt il fasse réflexion sur son entrée dans le sacré ministère; et

qu'il tremble, s'il s'y est ingéré de lui-même :

Sur son intention dans la réception et dans l'exercice de son ministère; qu'il frémisse, si, dans un ministère spirituel destiné pour le salut éternel, il n'a que des vues temporelles :

Sur sa manière de vivre et d'administrer; qu'il ait horreur de lui-même, si par sa mauvaise conduite il détourne de Jésus-Christ ceux qu'il devrait y mener.

En second lieu.

Qu'il apprenne, de l'avis que saint
Vers. 5. Paul donne à Timothée, combien lui est nécessaire une fréquente rénovation d'esprit.

Qu'il prenne donc pour lui-même ce qu'a dit saint Paul :

Je vous exhorte à rallumer le feu de la grâce qui vous a été conféré dans vo-
6. *tre ordination.*

Et, pour profiter de cet avis et se renouveler en esprit, qu'il apprenne du verset 7 quelle est la grâce qui lui a été conférée :

L'esprit épiscopal, et à proportion l'esprit sacerdotal;

Ce n'est pas un esprit de crainte, mais de force ;

Ce n'est pas un esprit de cupidité, mais de charité;

Ce n'est pas un esprit d'inquiétude et de plainte, mais un esprit de tranquillité et d'égalité en tous les états de la vie.

Qu'aussitôt il fasse réflexion sur lui-même, et qu'il voie si c'est là l'esprit qui l'anime dans les fonctions de son ministère.

S'il y voit le contraire, qu'il s'humilie devant Dieu, et que, tout anéanti, il travaille par ses prières et par ses pénitences à rallumer le feu de la grâce.

Le feu, s'il n'est excité, se couvre de cendre, se cache et ne luit plus : c'est ainsi que la grâce de Dieu se couvre, et perd en nous sa lueur, par notre négligence et notre tiédeur.

Mais aussi, comme le feu assoupi caché sous la cendre se réveille et se rallume par le souffle ; de même la grâce se rallume, et reprend sa première lueur et ferveur, par les prières, par la pénitence, par les bonnes œuvres.

C'est pourquoi saint Paul nous exhor-

te, nous tous qui sommes dans le ministère, à rallumer souvent le feu de la grâce, l'esprit de force, de charité et de modération que nous avons reçu dans l'ordination.

Cet esprit ne vous a pas encore quitté : prenez garde qu'il ne vous abandonne ; il n'est point encore éteint, ne l'éteignez pas par votre tiédeur et lâcheté ; au contraire, excitez-le, enflammez-le par votre attention, par vos méditations, par de saintes retraites.

CHAPITRE II.

ANALYSE.

Il exhorte Timothée à bien correspondre à la grâce de son ordination, à prêcher généreusement l'Evangile, et à le faire prêcher par de fidèles ministres : pour cela qu'il souffre comme un soldat, qu'il combatte comme un athlète, qu'il travaille comme un laboureur. *Vers.* 1-7.

Pour l'encourager à tout cela, il lui représente la gloire de Jésus-Christ ressuscité ; il lui propose son exemple, de lui Paul, souffrant, combattant, travaillant quoique chargé de chaînes ; il lui montre la gloire éternelle du martyre, et il charge Timothée d'exhorter de même les autres. 8. 9-10. 11-13. 14.

Après cette vive remontrance, il instruit Timothée des moyens de se rendre un digne ministre de la parole de Dieu : qu'il évite les disputes inutiles, qu'il distribue la parole de Dieu selon la portée de chacun : qu'il fuie les nouveautés profanes des hérétiques ; leurs discours sont une gangrène qui corrompt tout ce qui l'approche ; en effet, ils en ont corrompu plusieurs. 15. 16. 17-18.

Que cela ne l'étonne pas : il y a dans l'Eglise, comme dans les palais, des vases de toutes les sortes ; les véritables fidèles sont et seront fermes en la foi, et même ceux qui sont pervertis peuvent être rétablis par la pénitence.

Il continue dans tout le reste du chapitre à instruire Timothée des moyens de se rendre un bon ouvrier, et agréable à Dieu.

PARAPHRASE.

1. Tu ergò, fili mi, confortare in gratiâ, quæ est in Christo Jesu :

1. Ayant donc rallumé en votre ame ce feu de la grâce de votre ordination, bannissez toute crainte, ô mon fils, et acquittez-vous généreusement de tous les devoirs de votre charge.

2. Et quæ audisti à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere.

2. Prêchez hardiment la doctrine que vous avez entendue de ma bouche ; et non content de la prêcher, communiquez-la aussi de vive voix à des hommes fidèles et capables, afin qu'ils la prêchent et l'enseignent aux autres.

COMMENTAIRE.

Saint Paul avait instruit de vive voix Timothée, et il lui recommande d'instruire de même des hommes capables du sacré ministère, qui gardent comme un dépôt la doctrine évangélique, et qui la communiquent de même à leurs successeurs.

La tradition a donc été la première, et même quelque temps l'unique règle de la foi ; il la faut donc consulter.

3. Labora sicut bonus miles Christi Jesu.

3. Souvenez-vous que vous êtes soldat de Jésus-Christ, et sous un si brave chef, travaillez et souffrez gaîment tout ce qui se présente à souffrir pour l'Evangile.

4. Faites réflexion que la condition d'un soldat est de ne s'occuper que de ce qui regarde la guerre ; dès qu'il est enrôlé au service d'un prince, il est déchargé de tout autre emploi, afin qu'il se donne tout entier au service du prince auquel il s'est engagé : ayant donc l'honneur d'être soldat de Jésus-Christ, négligez toute autre chose que son service, et n'ayez soin que de plaire à Jésus-Christ, en le servant.

4. Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus, ut ei placeat cui se probavit.

En la personne de Timothée, saint Paul adresse ces paroles à tous les ministres de Jésus-Christ, qui doivent se déchargsr des affaires du monde, afin qu'ils se donnent tout entiers au service de Dieu.

Tout chrétien peut se les appliquer, puisque par le baptême nous sommes enrôlés dans la sacrée milice du Dieu vivant, comme parle Tertullien.

Souvenons-nous donc que nous sommes soldats de Jésus-Christ, que sous lui nous combattons pour la conquête du royaume éternel ; et, dans ce souvenir, souffrons, combattons, vainquons, afin de triompher éternellement.

5. Considérez aussi qu'un athlète qui combat dans les jeux publics n'est point couronné, s'il n'a combattu et vaincu selon les lois du combat : ainsi il ne suffit pas que vous combattiez, mais

5. Nam et qui certat in agone, non coronatur nisi legitimè certaverit.



vous devez combattre selon les lois qui sont prescrites par Jésus-Christ, et que je vous ai enseignées de sa part.

Chrétiens, athlètes de Jésus-Christ, souvenez-vous des lois de Jésus-Christ : *Le royaume du Ciel se prend par violence, et ce sont les violens qui l'emportent. Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.*

Matth. 11-12.

Luc. 14, 33.

Combattez selon ces lois ; faites violence à vos passions ; renoncez, au moins d'affection, aux biens de la terre.

6. Laborantem agricolam oportet primùm de fructibus percipere.

6. S'il est besoin de vous encourager par la vue de la récompense, considérez que, comme un laboureur qui travaille avec soin à la culture de la terre, est le premier à en recueillir les fruits : ainsi, ayant bien cultivé le champ de Jésus-Christ, vous en recueillerez les fruits dans l'éternité.

7. Intellige quæ dico : dabit enim tibi Dominus in omnibus intellectum.

7. Comprenez ce que je vous dis sous ces trois paraboles du soldat, de l'athlète et du laboureur ; et, sans que je vous les explique, Dieu vous en donnera l'intelligence.

Sous la comparaison du soldat, vous entendrez, qu'étant soldat de Jésus-Christ, vous devez être uniquement occupé de son service, travailler, souffrir pour lui.

Sous la comparaison de l'athlète, que vous devez combattre selon les lois, être sobre

prudent, chaste, vous abstenir de tout ce qui peut empêcher de vaincre.

Sous la comparaison du laboureur, qu'ayant travaillé, la moisson ne vous manquera pas dans le Ciel.

Ici il faut travailler, là vous moissonnerez.

Ici il faut souffrir, là vous vous reposerez éternellement.

Ici il faut combattre, là vous triompherez.

Prenons tous pour nous-mêmes ce que saint Paul dit ici à Timothée.

8. Pour vous donner ce courage et cette persévérance, souvenez-vous et pensez souvent que notre Seigneur Jésus-Christ, né mortel et passible, de la race de David, a travaillé, a souffert et est mort cruellement pour nous; et en même temps souvenez-vous qu'il est ressuscité immortel et glorieux, qu'il se repose à la droite de la majesté.

8. Memor esto Dominum Jesum Christum resurrexisse à mortuis ex semine David, secundùm Evangelium meum.

Ce qui est arrivé au capitaine et au chef nous arrivera, à nous qui sommes ses soldats et les membres de son corps.

9. Pour vous donner un exemple plus proportionné à votre faiblesse, souvenez-vous que moi, Paul, votre maître, je souffre présentement pour l'Evangile, jusqu'à être emprisonné et chargé de chaînes comme un scélérat: je souffre, je suis lié, il est vrai; mais la parole de Dieu n'est point captive: ma

9. In quo laboro usque ad vincula, quasi malè operans; sed verbum Dei non est alligatum.

prison et mes chaînes ne m'empêchent pas de l'annoncer.

10. Ideò omnia sustineo propter electos, ut et ipsi salutem consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum glorià cœlesti.

10. Je prêche donc, et tout à la fois j'endure toute sorte de maux, afin que ceux que Dieu a choisis pour les conduire par ma prédication et par mes travaux au salut éternel, en vue des mérites de Jésus-Christ, trouvent maintenant avec nous la vie de la grâce, et un jour la vie de la gloire.

Comme un céleste laboureur, je sème la semence de la bienheureuse éternité.

Fortifié donc de cette vue de la gloire de Jésus-Christ, encouragé par mon exemple, souffrez, travaillez, prêchez, mon cher fils, pour le salut de ceux que Dieu veut sauver par vos prédications, par vos travaux et par vos soins.

La récompense ne nous manquera pas, ni à vous ni à moi.

11. Fidelis sermo : nam si commortui sumus, et convivemus :

11. Car c'est une chose certaine que, si nous mourons pour Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, nous ressusciterons pour vivre éternellement avec lui.

12. Si sustinebimus, et conregnabimus : si negaverimus, et ille negabit nos.

12. Si nous souffrons pour lui, nous régnerons aussi avec lui ; mais si nous le renonçons devant les hommes, il nous renoncera devant les anges et devant les hommes.

13. Si non credimus, ille

13. Au reste, notre infidélité ne nui-

ra qu'à nous-mêmes ; car, si nous ne croyons pas ou ce qu'il est ou ce qu'il a dit, il ne laisse pas de demeurer le même en soi, et d'être également fidèle et véritable en ses paroles : il ne peut pas cesser d'être ce qu'il est, il est immuable ; il ne peut pas se démentir, il est la vérité même.

fidelis permanet, negare seipsum non potest.

La vérité de l'être de Dieu est absolument indépendante de tous nos sentimens pour lui; la vérité des promesses de Dieu est absolument indépendante de notre créance : par notre foi, nous n'ajoutons rien ni à la réalité de son être, ni à la vérité de ses paroles; par notre infidélité nous ne lui ôtons rien ; notre vertu n'est donc utile qu'à nous, nos vices ne nuisent donc qu'à nous-mêmes.

14. Prêchez souvent toutes ces choses aux fidèles qui sont sous votre conduite, en attestant devant le Seigneur qu'elles sont vraies.

14. Hæc commone, testificans coram Domino.

Nous avons besoin, comme eux, d'être bien persuadés de ces grandes vérités, qui sont si capables de contribuer à notre avancement dans le christianisme.

Si nous mourons avec Jésus-Christ, nous vivrons avec lui.

Le croyez-vous? Oui, dites-vous. Hé! pourquoi donc ne vous appliquez-vous pas à mourir continuellement pour Jésus-Christ, au péché, aux vices, aux passions déréglées, par la mortification de vous-même? Pourquoi tant craindre de mourir, c'est-à-dire, de chan-

ger une vie misérable avec la vie bienheureuse de Jésus-Christ ?

Si nous souffrons pour Jésus-Christ, nous régnerons avec Jésus-Christ.

Le croyez-vous ? Oui, dites-vous. Hé ! pourquoi donc vous plaignez-vous au moindre mal qui vous arrive ? Pourquoi, au contraire, ne pas vous en réjouir, sachant que, par ce petit mal prétendu, vous pouvez acheter un bonheur qui durera toujours ?

Si nous le renonçons, il nous renoncera.

Le croyez-vous ? Oui, dites-vous. Hé ! pourquoi donc, par vos actions criminelles, renoncez-vous celui que vous confessez par vos paroles ? Pourquoi votre vie est-elle un renoncement effectif aux promesses de votre baptême ?

Il nous renoncera ! Entendez-vous cette terrible vérité ? Etre renoncé de Dieu : *Je ne vous connais pas ;* non, *vous n'êtes pas mon peuple.*

Matt., 7, 23. *Ose.* 1, 9, 10.

Etre pour toujours banni, rejeté, excommunié d'un Dieu qui est le souverain bien. *Retirez-vous de moi, maudits.*

Matt., 25. 41.

Ah ! si vous le conceviez, vous trembleriez de frayeur.

Mon Dieu ! transpercez ma chair de votre crainte, parce que je tremble dans la vue de vos jugemens. Je crains d'être rejeté de devant votre face ; mais, afin que ce malheur ne m'arrive pas, pénétrez mon cœur de votre amour ; que je vous aime d'une véritable charité ; que je vous reconnaisse et confesse, non-seulement de parole mais de cœur, par mes actions et par mes mœurs ;

Ps. 118, *v.* 120.

que je croie à toutes vos paroles, qu'elles soient la règle de ma vie.

Je reviens à vous, mon cher Timothée, pour vous apprendre le moyen de vous rendre un digne ministre de la parole de Dieu : avant toutes choses, évitez un vice trop ordinaire aux jeunes gens, qui est de s'amuser à des disputes de paroles, qui ne servent qu'à pervertir ceux qui les écoutent.

Noli contendere verbis; ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.

15. Vous vous rendrez donc un ministre digne de l'approbation de Dieu, si vous ne rougissez pas de la croix de Jésus-Christ, et si vous la prêchez hardiment aux gentils qui s'en moquent; si vous dispensez la parole de la vérité selon la portée de vos auditeurs.

15. Sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem, rectè tractantem verbum veritatis.

Saint Paul avertit souvent les ministres de l'Evangile de ne pas rougir de leur ministère, parce que, comme dit Théophylacte après saint Jean Chrysostôme, Dieu s'est tellement humilié pour nous, que les hommes rougissent de prêcher les humiliations volontaires et amoureuses de Dieu.

16. Un autre défaut que vous devez éviter dans la prédication de la parole de Dieu, c'est de ne vous servir jamais des nouveautés profanes de paroles; au contraire, vous devez les condamner, parce qu'elles ne servent qu'à produire

16. Profana autem, et vaniloquia devita : multùm enim proficiunt ad impietatem :

et à faire croître l'impiété dans les esprits.

17. Et sermo eorum ut cancer serpit. Ex quibus est Hymenæus, et Philetus,

17. En effet, les discours de ces novateurs sont comme la gangrène qui gâte et corrompt peu à peu ce qu'il y a de sain dans le corps ; du nombre de ces novateurs sont Hyménée et Philète,

18. Qui à veritate exciderunt, dicentes resurrectionem esse jam factam : et subverterunt quorumdam fidem.

18. Qui se sont détournés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà faite ; et, par la communication de cette erreur, ils ont renversé la foi de quelques-uns.

Ces hérétiques niaient la résurrection des corps, et n'admettaient que la résurrection mystique et spirituelle des ames, ici-bas par le baptême, par la pénitence ; et dans le Ciel, par la gloire. C'était renverser le fondement de la foi, et c'est pourquoi saint Paul prouve fort au long la vérité de la résurrection des corps, chap. 15 de la première épître aux Corinthiens.

19. Sed firmum fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc: Cognovit Dominus qui sunt ejus : et discedat ab iniquitate, omnis qui nominat nomen Domini.

19. J'ai dit, *de quelques-uns*, et il ne faut pas craindre qu'ils renversent la foi de tous, parce que les véritables fidèles, qui sont le fondement de la maison de Dieu, sont et seront fermes et inébranlables en la foi, portant en leurs esprits, comme un sceau, ces paroles de l'Ecriture qu'ils expriment aussi par leurs actions : Le Seigneur connaît ceux

qui sont à lui, et quiconque invoque le nom du Seigneur doit s'éloigner de l'iniquité.

Saint Paul ayant dit que le discours des hérétiques, comme la gangrène, corrompt petit à petit le corps, ayant ajouté que par leurs discours ils en ont perverti quelques-uns, il semble qu'il s'ensuivait de là qu'il y avait à craindre pour tout le corps de l'Eglise.

Pour remédier à cette crainte, l'apôtre oppose la fermeté de la plupart des fidèles à la chute de quelques particuliers ; quelques-uns sont tombés, mais la plupart sont demeurés fermes.

Il appelle ces fidèles restés inébranlables dans la foi, les fondemens de la maison de Dieu ; parce qu'en effet c'étaient les premiers chrétiens, fondés sur le fondement des apôtres et des prophètes ; et parce que, comme de véritables fondemens, ils sont restés fermes et inébranlables.

Ensuite, continuant cette métaphore, et faisant allusion à ce qu'on fait aux fondemens des grands édifices, qui est d'y graver certains caractères, il dit que ces véritables fidèles, ces fondemens de la maison de Dieu, ont deux caractères, l'un gravé dans leurs esprits, l'autre exprimé par leurs actions.

Le premier, c'est une sentence de l'Ecriture, tirée du livre des nombres, XVI, 5 : *Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui.* Il en voit l'esprit et le cœur. On ne saurait tromper Dieu.

Ces fidèles, persuadés de cette vérité qu'ils

ont toujours présente à l'esprit, s'étudient à la pratiquer, et à l'exprimer par leurs actions : ils croient sincèrement, de cœur et d'effet.

Le second, c'est une autre sentence tirée aussi du livre des nombres, XVI, 26 : *Quiconque invoque le Seigneur, s'éloigne de l'injustice.* Il ne suffit pas de croire en lui, de l'invoquer ; il faut lui obéir, fuir le mal et faire le bien.

Ces mêmes fidèles, persuadés aussi de cette vérité, évitent soigneusement le mal, pratiquent continuellement le bien.

Saint Paul, par tout ce discours figuré, nous représente donc les deux caractères de tout véritable fidèle.

Le premier, c'est la sincérité de la foi

La seconde, c'est la pureté de la vie.

Voyez en la Triple Exposition latine une plus ample explication de tout cela.

Mais que cela suffise ici pour vous faire connaître par ces deux caractères si vous êtes véritablement chrétien. Croyez-vous sincèrement et de cœur ? Vivez-vous saintement et selon la foi ?

20. In magna autem domo non solùm sunt vasa aurea, et argentea, sed et lignea, et fictilia et quædam quidem in honorem, quædam autem in contumeliam.

20. Et ne vous étonnez pas qu'entre les chrétiens il y en ait quelques-uns qui ne croient pas sincèrement et qui ne vivent pas saintement ; car, dans la maison de Dieu, comme dans les palais, il y a non-seulement des vases d'or et d'argent, c'est-à-dire des hommes fermes et éclatans par leur foi et par la

sainteté de leur vie, mais il y a aussi des vases de bois et d'argile, des hommes faibles et fragiles dans la foi et dans les mœurs; et quelques-uns sont destinés à des usages honorables, d'autres à des usages vils et honteux.

Il ne faut donc pas s'étonner que quelques-uns se salissent et même se cassent.

Dans cette similitude, il y a cette très-grande différence, que ces vases métaphoriques, ou ces chrétiens, sont tels ou tels par leur volonté, et non, comme sont les vases des grandes maisons, nécessairement et par leur nature : car, qu'un véritable vase soit d'or ou de bois, d'argent ou de terre, c'est un effet de la nature, et il n'y a rien contribué de sa part : il n'en est pas de même des hommes; ils contribuent par leur liberté à se rendre ce qu'ils sont, soit en consentant à la grâce de Dieu, soit en y résistant. De là vient,

21. Que si quelqu'un de ceux qui se sont salis veut, avec la grâce de Dieu, se nettoyer soit de la saleté de ses erreurs, soit de la saleté de ses péchés, il sera un vase d'honneur, sanctifié par la grâce et consacré au service de Jésus-Christ, propre à toute sorte de bons usages.

21. Si quis ergo emundaverit se ab istis, erit vas in honorem sanctificatum, et utile Domino, ad omne opus bonum paratum.

Autre différence entre les vases métaphoriques et les véritables : dès qu'un vase est une fois ou d'or ou de bois, d'argent ou de

terre, il est toujours de même; le vase d'or ne devient pas de bois, et le vase de bois ne devient pas d'or : il en est autrement des hommes; Judas a été un vase d'or, et il est devenu par sa faute un vase de terre; Paul a été un vase d'argile, et par la grâce de Dieu il est devenu un vase d'or.

Si un vase sali se nettoie, il deviendra un vase d'honneur.

Saint Paul attribue ici la purification, la conversion à l'homme; ailleurs elle est attribuée à Dieu, parce qu'en effet elle appartient à l'un et à l'autre : elle est de Dieu, comme cause principale, et elle est de l'homme comme cause seconde : Dieu nous purifie par sa grâce, et nous nous purifions par la grâce de Dieu.

22. Juvenilia autem desideria fuge : sectare verò justitiam, fidem, charitatem, et pacem cum iis qui invocant Dominum de corde puro.

22. Continuons de vous donner les moyens de vous rendre un ouvrier digne de l'approbation de Dieu : pour cet effet, fuyez les désirs des jeunes gens, j'entends les désirs de gloire et de vanité trop ordinaires à la jeunesse; que toute votre ambition se termine donc à la sainteté de la vie, à la bonne foi dans vos paroles, à la charité pour tous, et à la paix avec tous ceux qui sont véritablement chrétiens.

23. Stultas autem, et sine disciplinâ quæstiones devita, sciens quia generant lites.

23. Evitez les questions frivoles et qui n'appartiennent pas à la véritable science, parce qu'elles sont des sources de contestations.

24. Or, vous savez que le serviteur de Jésus-Christ, et surtout le ministre de sa parole, ne doit pas contester ; mais être modéré envers tout le monde, toujours prêt à enseigner, et très-patient en toute rencontre.

24. Servum autem Domini non oportet liti gare : sed mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem,

25. Il doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité qu'il leur enseigne, dans l'espérance que Dieu leur pourra donner un jour l'esprit de pénitence pour la leur faire connaître.

25. Cum modestiâ corripientem eos qui resistunt veritati : nequandò Deus det illis pœnitentiam ad cognoscendam veritatem,

26. Et qu'ainsi, revenant à eux-mêmes, ils sortiront des piéges du diable qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît.

26. Et resipiscant à diaboli laqueis, à quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tout ministre de Jésus-Christ se tienne dit à soi-même ce que saint Paul dit à Timothée dans les sept premiers versets.

Fortifiez-vous, mon fils, dans la grâce qui vous a été donnée par Jésus-Christ dans votre ordination.

Comme un brave soldat de Jésus-Christ, souffrez volontiers ce qui se rencontre à souffrir pour son Evangile. *Vers. 4.*

Combattez comme un généreux athlète, selon les lois établies par Jésus-Christ.

Vers. 5. Cultivez soigneusement le champ de son Eglise, comme un diligent labou-
6. reur.

En second lieu.

Pour s'encourager à l'acquit de ses devoirs, qu'il pense souvent à trois choses : à la gloire de Jésus-Christ ressuscité, et le modèle de la glorieuse
8. résurrection qu'il nous promet; à la sainte générosité des apôtres, des saints évêques et ministres de Dieu, qui ont souffert, qui ont combattu pour la religion, et ont avec tant de fatigues cultivé le champ de l'Eglise; à la gloire éternelle de Jésus-Christ et des saints, promise à tous ceux qui seront leurs
10. imitateurs.

En troisième lieu.

Qu'ils impriment en leurs esprits ces maximes dignes d'une éternelle mémoire :

Si nous mourons pour Jésus-Christ,
11. *nous ressusciterons et vivrons avec lui;*

Si nous souffrons pour lui, nous ré-
12. *gnerons avec lui;*

Si nous le renonçons, il nous renoncera ; Vers. 13

Si nous lui sommes infidèles, il ne laissera pas d'être toujours le même.

Il n'a pas besoin de nous en quoi que ce soit : nous avons besoin de lui généralement en toutes choses.

En quatrième lieu.

Puisque saint Paul veut que Timothée prêche ces maximes à tous les fidèles, en prenant Dieu à témoin de leur vérité,

Que tout chrétien fasse ici une sérieuse réflexion sur sa conduite, pour reconnaître, par les effets, s'il est bien persuadé de la vérité de ces maximes célestes et divines. Voyez ce qui a été dit au verset 14.

Ayant donc reconnu que sa vie les dément, qu'il prie Jésus-Christ de les imprimer en son esprit et d'en persuader son cœur.

Si je meurs avec Jésus-Christ, je vivrai éternellement avec Jésus-Christ.

La mortification fait dans les pénitens ce que les épées et les tourmens ont fait dans les martyrs ; mourir pénitent, c'est mourir pour Jésus-Christ, c'est

changer une vie misérable avec une vie souverainement heureuse. Que je meure donc, ô mon Dieu, et que je meure par les mains de la pénitence, afin que je vive éternellement avec Jésus-Christ.

Si je souffre pour Jésus-Christ, je régnerai avec Jésus-Christ.

La souffrance des maladies, des médisances, de la pauvreté, etc., est le prix par lequel on achète le royaume éternel de Dieu. *Un moment bien léger d'afflictions produit en nous un poids éternel de gloire.* Pour si peu de chose, pour un prix si modique, un si grand royaume, une gloire immense! Ah! mon Dieu, il n'y a nulle proportion! que je souffre donc tant qu'il vous plaira.

Si je vous renonce, etc. Mon Dieu, donnez-moi plutôt la mort que de permettre que je vous renonce jamais de quelque manière que ce soit; au contraire, faites que je vous confesse de bouche, de cœur, par toutes mes actions, etc., que je vous aime et que je vous serve éternellement.

Vous, mon Dieu, qui m'aimez de toute éternité, et qui me voulez rendre éternellement heureux, sans aucune

vue d'intérêt ou d'utilité pour vous, mais par une pure bonté pour moi, que je vous aime donc de tout mon cœur, ô mon Dieu! et que je ne vous serve pas seulement par le motif de la crainte, ni par celui de l'espérance, mais encore pour vous-même, et par un amour, autant que cela se peut, semblable au vôtre.

En cinquième lieu.

Que les ministres de l'Eglise apprennent aux versets 15, 16, 22, 23, 24, 25, les moyens de se rendre des ouvriers agréables à Dieu; quels vices ils doivent fuir et quelles vertus ils doivent pratiquer.

Au verset 17, comme ils doivent regarder les discours des hérétiques et les éviter.

Au verset 20, qu'ils ne doivent pas se troubler de la chute de quelques fidèles.

Au verset 21, qu'ils ne doivent jamais désespérer du salut d'aucun pécheur.

CHAPITRE III.

ANALYSE.

Saint Paul prédit qu'il s'élèvera de faux docteurs, dont il dépeint l'impiété au naturel. *Vers.* 1-5.

Il exhorte Timothée à les fuir ; car il y en a déjà qui se glissent dans les maisons et qui séduisent les femmes chargées de péchés. 6-7.

Ces faux docteurs contredisent l'Evangile, comme Jannès et Mambrès ont résisté à Moïse, mais bientôt leur imposture sera découverte. 8-9.

Il exhorte Timothée à conserver la doctrine qu'il lui a enseignée, à suivre son exemple et particulièrement sa patience dans les persécutions ; car tous ceux qui veulent vivre avec piété seront persécutés. 10-15.

Il l'invite à l'étude de la Sainte Ecriture, qui est utile pour rendre l'homme de Dieu parfait et propre à toute sorte de bonnes œuvres 16-17.

PARAPHRASE.

1. Hoc autem scito, quòd in novissimis diebus instabunt tempora periculosa. *Cap.* 2, *v.* 17-18.

1. Ne soyez pas surpris de ce que je vous ai dit d'Hyménée et de Philète ; car je vous avertis que nous sommes à la veille de voir des temps très-fâcheux et pleins de périls

2. Erunt ho-

2. Parce qu'il y aura des hommes

qui, n'aimant qu'eux-mêmes, ne se soucieront guère de perdre les autres : ils seront avares, fiers, superbes, blasphémateurs, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies,

mines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti,

3. Dénaturés, sans foi et sans parole, calomniateurs, incontinens, inhumains, ennemis de tout bien ;

3. Sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate,

4. Traîtres, insolens, enflés d'orgueil, et plus amateurs de leurs voluptés que de Dieu ;

4. Proditores, protervi, tumidi, et voluptatum amatores magis quàm Dei :

5. Qui auront une apparence de piété ; mais qui n'en auront pas la vérité, qui au contraire la ruineront par leurs actions.

5. Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes.

COMMENTAIRE.

Quel est le fidèle qui n'aura horreur de cet amas de vices énormes, dont l'amour déréglé de soi-même est la source ? car, de même que de la charité, qui est la reine et la mère des vertus, procèdent tous les biens et toutes les vertus, ainsi de l'amour-propre, qui est la racine de tous maux, procèdent tous les vices et tous les péchés, de sorte que de la charité naît la cité de Dieu, et de l'amour-propre naît la cité du démon.

La cité de Dieu, dit saint Augustin, commence et s'établit par l'amour de Dieu, qui croît jusqu'au mépris, et jusqu'à une juste et sainte haine de soi-même.

La cité du démon commence et s'établit par l'amour-propre, qui croît jusqu'à la haine de Dieu par le mépris du prochain.

O Dieu ! charité essentielle, feu consumant, embrasez mon cœur de votre amour ; que, dans cet embrasement, je vous aime et je me haïsse ; que je vous serve véritablement ; que j'aie pour moi un véritable mépris : et que, par ce mépris et cette haine de moi-même, par votre amour et par votre service, je devienne votre cité et sois le lieu de votre demeure.

Et hos devita.

Et il y a déjà de ces sortes de personnes dans le monde : fuyez-les avec horreur ;

6. Ex his enim sunt, qui penetrant domos, et captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis,

6. Car il y en a d'entr'eux qui se glissent dans les maisons, où trouvant des femmes chargées de péchés, et déjà possédées de diverses passions, ils achèvent de les corrompre par leurs fausses doctrines, et, se les ayant attachées par leurs artifices comme par des chaînes, les traînent après eux comme des esclaves.

Les femmes sont plus susceptibles d'erreurs, principalement celles qui sont chargées de péchés et esclaves de leurs passions.

7. Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.

7. Femmes toujours curieuses de savoir, qui ne cessent de vouloir être instruites, et qui ne parviennent jamais à la connaissance de la vérité.

Parce qu'elles sont dans le péché et dans l'esclavage des passions qui leur aveuglent l'esprit, et parce que la curiosité les porte à entendre des novateurs, et qu'elles ne consultent pas les docteurs de la vérité.

8. Or, comme Jannès et Mambrès ont autrefois résisté à Moïse, opposant leurs illusions à ses miracles, de même ceux-ci résistent maintenant à la vérité de l'Evangile : ce sont des hommes corrompus dans l'esprit et dans le cœur, et pour cette raison pervertis dans la foi.

8. Quemadmodum autem Jannes et Mambres restiterunt Moysi, ita et hi resistunt veritati homines corrupti mente, reprobi circa fidem,

De la corruption du cœur naît la corruption de l'esprit ; et de l'une et de l'autre naît la perte de la foi.

Une ame pure reçoit la foi ; un esprit corrompu la rejète.

9. Mais ils ne feront pas un long progrès dans la séduction des hommes ; car, dans peu de temps, leur imposture sera connue de tout le monde, à leur confession, comme il est arrivé à Jannès et Mambrès.

9. Sed ultrà non proficient : insipientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut et illorum fuit.

C'étaient deux principaux magiciens de Pharaon, dont il est parlé en l'Exode, chapitre 7, verset 11 ; saint Paul en a connu les noms, ou par la tradition, ou par la révélation, car l'Ecriture ne les nomme pas.

L'imposture n'est que pour un temps, la vérité dure éternellement.

10. Tels sont ces faux docteurs ; 10. Tu autem

assecutus es meam doctrinam, institutionem, propositum, fidem, longanimitatem, dilectionem, patientiam,

mais vous savez mieux que personne que nous ne leur ressemblons pas ; car vous connaissez ma doctrine, ma conduite, mon but, ma foi, ma douceur, ma charité et ma patience.

Saint Paul, par ses exemples, apprend à Timothée les vertus apostoliques; apprenons-les nous-mêmes en les lisant.

11. Persecutiones, passiones : qualia mihi facta sunt Antiochiæ, Iconii et Lystris : quales persecutiones sustinui, et ex omnibus eripuit me Dominus.

11. Vous avez vu les persécutions et les afflictions qui me sont arrivées, comme celles d'Antioche, d'Icone et de Lystres ; vous savez comment je les ai endurées pour Jésus-Christ.

Il apprend par son exemple à Timothée la manière de souffrir chrétiennement.

Et comment le Seigneur par sa toute-puissance m'en a délivré.

Il l'encourage et lui apprend à se confier en Dieu.

12. Et omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.

12. Attendez-vous à quelque chose de semblable ; car ce traitement n'est pas singulier pour ma personne, mais il est commun à tous les vrais fidèles.

Tous ceux qui veulent vivre avec piété, selon les règles prescrites par Jésus-Christ, souffriront des persécutions.

Jésus-Christ l'a prédit à ses disciples. s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.

Celui

Celui qui veut passer par le chemin étroit de l'Evangile, qui conduit à la vie, est pressé de toutes parts et souffre :

Soit en lui-même par la mortification, soit par les autres ; quelquefois par des infidèles et des hérétiques ; quelquefois par des envieux et des méchans à qui la vertu déplaît ; quelquefois par des amis ; quelquefois même par l'ordre de Dieu, pour éprouver et perfectionner la vertu.

13. Il en est autrement des méchans et des imposteurs : ils vivent librement dans leurs péchés et sans qu'ils soient contredits de personne ; ils se fortifient de plus en plus dans le mal, se trompant et trompant les autres.

13. Mali autem homines et seductores proficient in pejus: errantes, et in erroremmittentes.

Les gens de bien sont persécutés par les méchans ; les méchans vivent en repos et s'avancent sans contradiction dans l'impiété ; mais toutes choses auront leur temps, la tristesse des bons se convertira en joie, et le repos des impies se terminera à des supplices éternels.

L'imposture et le vice ne sont que pour un temps, la vérité et la vertu seront éternelles.

14. Laissons là les impies, mais pour vous, Timothée, persévérez constamment à croire et à prêcher les choses que vous avez apprises de moi, et que je vous ai confiées: afin que vous les observiez et les enseigniez, souvenez-vous de qui vous les tenez.

14. Tu verò permane in iis quæ didicisti, et credita sunt tibi sciens à quo didiceris:

Il l'excite à la fidélité par le souvenir du maître qui l'a instruit, savoir, un apôtre, disciple de Jésus-Christ glorieux.

15. Et quia ab infantiâ sacras Litteras nosti, quæ te possunt instruere ad salutem, per fidem quæ est in Christo Jesu.

15. Et souvenez-vous aussi que, dès votre enfance, vous avez été nourri et formé dans les Saintes Écritures, qui peuvent vous instruire de tout ce que vous devez savoir pour votre salut et le salut des autres, par la foi en Jésus-Christ, à qui elles conduisent un lecteur attentif.

Sachant qu'il doit bientôt mourir, il renvoie Timothée à la Sainte Ecriture, afin qu'elle l'instruise en sa place.

Appliquons-nous tout cela à nous-mêmes.

16. Omnis Scriptura divinitùs inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ:

16. Car toute la Sainte Ecriture est inspirée de Dieu, et est utile pour enseigner la vérité de la foi, pour réfuter les erreurs qui lui sont contraires, pour corriger les mœurs corrompues, pour instruire dans la sainteté.

17. Ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.

17. Afin que l'homme de Dieu par son étude se rende parfait, et soit disposé à remplir tous ses devoirs.

L'homme de Dieu, l'évêque, le pasteur, le docteur, l'homme apostolique, doit quatre choses au peuple fidèle; il doit l'instruire dans la vérité de la foi; il doit réfuter les erreurs qui la combattent; il doit réformer le déréglement des mœurs; il doit conduire à la perfection de la piété.

Or la Sainte Ecriture lui est utile pour remplir ces quatre devoirs; elle lui est même nécessaire, et sans elle il ne peut s'en acquitter, dit saint Jean Chrysostôme.

Il ne s'ensuit pas de là qu'elle suffise toute seule, ni qu'elle soit nécessaire à tout fidèle. *Vid. Trip. Exp.*

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Faisons tous réflexion au funeste enchaînement des vices dont il est parlé dans les cinq premiers versets, et voyons si l'amour de nous-mêmes ne fait pas quelque chose de semblable en nous : ne nous aimons-nous pas trop? et dans cet esprit ne sommes-nous pas avares, fiers, superbes, etc.

De peur que cela n'arrive, appliquons-nous à l'acquisition de la charité, qui est la reine de toutes les vertus, et à l'extirpation de l'amour-propre, qui est la racine de tous les maux.

En second lieu.

Que les ministres de l'Eglise apprennent des versets 10 et 11 les vertus apostoliques, la pureté de la doctrine, la sainteté de la vie, la droiture de l'intention, la patience dans tous les maux.

En troisième lieu.

Que tout véritable chrétien se souvienne de cette mémorable sentence du verset 12 : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété, selon Jésus-Christ, seront persécutés*, et que dans ce souvenir ils souffrent constamment pour Jésus-Christ.

En quatrième lieu.

Que le ministre de Dieu remarque les quatre devoirs qui lui sont marqués au verset 16, et qu'il apprenne que l'étude de la Sainte Ecriture lui est utile et nécessaire pour s'en acquitter.

CHAPITRE IV.

ANALYSE.

Il conjure Timothée, par tout ce qu'il y a de plus sacré, de remplir assidûment toutes ses fonctions pastorales, pour prévenir ces temps fâcheux où les chrétiens mêmes, par la corruption de leurs mœurs et la curiosité de leurs esprits, se détourneront de la vérité et courront après des fables. *Vers.* 1-5.

Il lui prédit sa propre mort, et pour en consoler Timothée et en même temps pour l'exciter à l'imiter, il dit qu'il a bien combattu, qu'il attend la couronne de gloire que Dieu donne à ceux qui l'aiment. 6-9.

Il le prie de le venir trouver, parce qu'il est presque seul; que dans sa première défense tous l'ont abandonné, le Seigneur l'a secouru. 10.

Il conclut son épître par des salutations. 16-17.

PARAPHRASE.

1. Je vous conjure devant Dieu le Père, et devant Jésus-Christ son Fils, qui jugera les vivans et les morts, lorsqu'il viendra en l'éclat de sa gloire, et qu'il paraîtra comme le souverain monarque du monde.

1. Testificor coram Deo, et Jesu Christo, qui judicaturus est vivos et mortuos, per adventum ipsius, et regnum ejus.

2. Devant donc ces deux témoins qui seront nos juges, je vous conjure de vous acquitter exactement de tous

2. Prædica verbum: insta opportunè, importunè: argue, obsecra, increpa

pa in omni patientia, et doctrina.

vos devoirs : prêchez la parole de vie, et ne vous lassez jamais de l'annoncer à temps et à contre-temps ; enseignant, reprenant, priant, menaçant, et tout cela avec une patience invincible et une doctrine irrépréhensible.

COMMENTAIRE.

Voilà les quatre parties du devoir épiscopal dont il a été parlé à la fin du chapitre 3, verset 16, et à l'accomplissement desquelles saint Paul exhorte Timothée de tout son pouvoir, et, en la personne de Timothée, tous les évêques et tous les pasteurs de l'Eglise.

Ils sont les médecins des ames ; comme donc les médecins se servent de toutes sortes de remèdes, doux, amers, bénins et violens pour la guérison des corps, ainsi les médecins spirituels doivent tirer de la Sainte Ecriture des paroles proportionnées à l'état et à la nécessité des ames pour les guérir : tantôt enseignant, tantôt réfutant, tantôt suppliant, tantôt menaçant.

3. Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus :

3. Ce n'est pas sans raison, mon cher fils, que je vous presse si fort de bien remplir vos fonctions ; c'est que je vois un temps (et ce sera bientôt) où les hommes ne souffriront plus la saine doctrine de l'Evangile, mais ils la rejeteront comme un joug ou un poids insupportable, et, gagnés par une extrême démangeaison d'entendre

des choses nouvelles et qui les flattent, ils auront recours à une foule de docteurs qui, chatouillant leurs oreilles, les satisferont selon les désirs corrompus de leurs cœurs.

4. De là viendra qu'ils fermeront l'oreille à la vérité de l'Evangile, qui ne flatte personne, et qu'ils l'ouvriront à des fables et à des contes frivoles, pour contenter leur folle curiosité.

4. Et à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.

Faites-vous réflexion comment la curiosité de l'esprit et la démangeaison des oreilles (des oreilles spirituellement adultères, dit saint Augustin) détournent l'ame de la vérité, l'appliquent à la vanité, détruisent la foi, renversent le christianisme ?

En combien de chrétiens a-t-on vu l'accomplissement de cette prophétie ! De peur que pareille chose ne nous arrive, faisons, à l'égard de nos oreilles, la même prière que David faisait pour ses yeux : *Seigneur, détournez mes oreilles d'entendre la vanité, faites-moi vivre dans votre voie, affermissez votre parole dans votre serviteur par votre crainte.*

Psalm. 118, 38.

5. Pour donc vous opposer à tous ces maux qui nous menacent, veillez continuellement, travaillez, souffrez, faites la charge d'un prédicateur de l'Evangile, remplissez tous les devoirs de vo-

5. Tu verò vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple. Sobrius esto.

tre ministère, et n'en omettez aucun pour cela soyez sobre et frugal.

Heureux le ministre de Dieu qui remplit toutes les obligations de sa charge! le Seigneur lui dira : *Bon et fidèle serviteur*, etc., *entrez dans la joie de votre Seigneur*. Malheur au ministre de Dieu qui ne remplit qu'une partie de ses obligations ; il est loué par les hommes pour celles qu'il remplit, et il sera condamné de Dieu pour celles qu'il aura omises.

6. Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.

6. Appliquez-vous d'autant plus instamment à tous vos devoirs, que bientôt vous ne tirerez plus de moi aucun secours, car je suis sur le point d'être sacrifié, et le temps de ma mort approche.

Voilà qu'on me prépare prochainement à la mort, comme une victime qui va être sacrifiée; voici l'instant de la dissolution de mon ame, et ce sont ici comme mes dernières paroles ; non, je ne pourrai plus dans la suite ni vous donner aucun avis, ni vous aider.

7. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.

7. Si vous m'aimez véritablement, vous ne vous en affligerez pas, mais vous vous en réjouirez avec moi ; car je suis à la fin du combat honorable et glorieux que j'ai entrepris pour l'Evangile de Jésus-Christ; j'ai achevé ma course dans la carrière, et je touche la

palme ; j'ai gardé la foi à mon roi, à mon Seigneur et à mon Dieu.

Il semble, dit saint Jean Chrysostôme, que saint Paul fasse ici son testament, et qu'il laisse à Timothée, son cher fils, le souvenir de ses vertus, afin qu'elles l'excitent vivement à l'imiter, comme s'il lui disait :

J'ai bien combattu, j'ai couru selon les règles jusqu'au bout de la carrière, j'ai gardé la foi ; réjouissez-vous-en avec moi, et, à mon exemple, combattez généreusement, courez avec joie, soyez fidèle.

Heureux le chrétien qui, à la fin de sa vie, peut dire avec saint Paul : *J'ai bien combattu, j'ai achevé heureusement ma course, j'ai gardé la foi.*

La vie chrétienne est une lutte où, comme des athlètes de Jésus-Christ, nous combattons contre le démon, contre le monde et contre la chair ; c'est pour cela qu'au baptême on nous a oints.

La vie chrétienne est une lice où nous courons au travers des peines et des afflictions, pour parvenir à la palme de l'éternité bienheureuse ; c'est pour cela qu'au baptême nous avons renoncé à l'affection des choses de la terre, afin de courir avec plus d'agilité.

La vie chrétienne enfin est une milice, où à la face du Ciel et de la terre, nous nous sommes enrôlés au service de Dieu, sous Jésus-Christ notre capitaine ; c'est ce que nous avons solennellement juré en recevant le baptême.

Nous devons donc tous lutter, courir, garder la foi. Heureux, dis-je, celui qui aura

bien combattu, la mort sera le triomphe de ses victoires ! heureux celui qui aura couru selon les règles de l'Evangile, la mort sera son repos et son bonheur éternel ! heureux celui qui aura été fidèle, Jésus-Christ lui-même sera sa couronne et sa gloire immortelle !

8. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : non solùm autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus. Festina ad me venire citò.

8. Il ne me reste donc plus que d'aller recevoir la couronne de justice que notre Seigneur Jésus-Christ, mon juste juge, me réserve pour le jour de ma mort ; et non-seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui lui sont fidèles et qui aiment son glorieux avénement.

Saint Paul excite ici non-seulement Timothée, non-seulement tous les évêques et les autres ministres de Dieu, mais tous les chrétiens au combat, à la course, à la fidélité.

Ce n'est pas seulement à saint Paul, ce n'est pas seulement aux hommes apostoliques que Jésus-Christ réserve la couronne, mais c'est à tous les chrétiens qui dans leur état auront bien combattu, bien couru, et qui auront gardé la foi.

Pour nous y animer, regardons Jésus-Christ, avec saint Paul, la couronne à la main, tout prêt à nous la mettre sur la tête; ou bien avec saint Jean, voyons-le à la droite de la majesté de Dieu son Père, ayant sur la tête une grande quantité de diadèmes; un seul pour lui, tous les autres pour ceux qui lui seront fidèles ; et, à la vue de ces couronnes et de ces diadèmes, qu'il nous montre exprès pour nous encourager à son service, combat

tons, courons, gardons la foi, soyons de vrais chrétiens de nom et d'effet.

Au reste, il me paraît si évidemment par le texte précédent et par son explication, que saint Paul parle ici de son martyre comme étant prochain, que je conclus avec tous les anciens que cette épître a été écrite sur la fin de la vie de notre apôtre, et par conséquent dans sa seconde prison. Voyez-le plus amplement en la Triple Exposition latine.

9. Hâtez-vous de me venir trouver à Rome, où je suis presque seul; car Démas m'a abandonné, et vaincu par l'amour du siècle, il s'en est allé à Thessalonique.

9. Demas enim me reliquit, diligens hoc seculum, et abiit Thessalonicam :

10. Crescent, par mon ordre, a pris la route de la Galatie; Tite, de la Dalmatie.

10. Crescens in Galatiam : Titus in Dalmatiam.

11. Il n'y a que Luc maintenant avec moi; prenez Marc-Jean avec vous, et amenez-le; car il m'est utile pour le ministère de l'Evangile.

11. Lucas est mecum solus. Marcum assume, et adduc tecum : est enim mihi utilis in ministerium.

12. Pour Tychique, je l'ai envoyé à Ephèse, pour y tenir votre place dans le gouvernement de l'Eglise.

12. Tychicum autem misi Ephesum.

13. Lorsque vous viendrez, apportez avec vous le manteau que j'ai laissé à Troas, chez Carpe, et mes livres, et principalement mes papiers et les mémoires écrits de ma main.

13. Penulam, quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum, et libros, maximè autem membranas.

Saint Paul, rempli du Saint-Esprit et enseigné par Jésus-Christ même, ne néglige pas les moyens humains de s'instruire par le travail et par l'étude : combien plus nous sont nécessaires la lecture, l'étude et la méditation de la Sainte Ecriture ! *Je méditerai donc nuit et jour la loi du Seigneur*, étant assuré de bientôt mourir.

14. Alexander ærarius multa mala mihi ostendit: reddet illi Dominus secundùm opera ejus :

14. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup souffrir ; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres

15. Quem et tu devita : valdè enim restitit verbis nostris.

15. Gardez-vous de lui, de peur qu'il ne vous en fasse de même ; car il s'est fortement opposé à la prédication de l'Evangile.

16. In prima mea defensione nemo mihi affuit, sed omnes me dereliquerunt :

16. La première fois que j'ai défendu ma cause devant Néron, depuis que je suis ici prisonnier pour la seconde fois, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné.

Parce qu'ils ont appréhendé Néron, qu'ils savaient être en colère contre moi, et d'ailleurs fort cruel.

non illis imputetur.

Je prie Dieu de ne le leur point imputer.

Ils ont péché par faiblesse, et il prie Dieu pour eux.

7. Dominus autem mihi astitit, et confortavit me, ut per me prædicatio impleatur, et

17. Mais le Seigneur m'a secouru, et m'a donné la force et le courage nécessaires pour me défendre, non que je l'aie mérité, mais afin que j'achève la

prédication de l'Evangile, et que toutes les nations l'entendent.

audiant omnes gentes :

Rome était le centre du monde, la cour de l'empereur était le centre de cette grande ville, toutes les nations de la terre y venaient de toutes parts pour différentes affaires : or, Jésus-Christ a voulu que son Apôtre achevât ses prédications dans le centre du monde, et que toutes les nations y entendissent le docteur des nations.

J'ai été délivré de la gueule du lion.

et liberatus sum de ore leonis.

C'est ainsi qu'il appelle Néron à cause de sa cruauté; soit qu'en effet saint Paul ait été entièrement libre et délivré de la prison, comme saint Jean Chrysostôme le dit; soit qu'il ait été seulement délivré du péril de la mort, et laissé, comme autrefois, sur la foi et la garde d'un soldat; quoi qu'il en soit, saint Paul appelle cela être délivré de la gueule du lion.

Et cette expression, aussi-bien que son abandon par ses amis, à cause de la cruauté de Néron, persuade que son épître n'a point été écrite dans la première prison de saint Paul, qui arriva la deuxième ou la troisième année de l'empire de ce prince, qui était alors très-doux et très-juste; mais dans la seconde, arrivée la treizième de l'empire du même prince, qui était devenu un monstre de cruauté.

18. J'espère que le Seigneur me délivrera de même des embûches du démon, et me fera la grâce de me conserver innocent, pour me conduire en

18 Liberavit me Dominus ab omni opere malo : et salvum faciet in regnum suum cœleste

cui gloria in secula seculorum. Amen.

son royaume céleste. A lui soit la gloire dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

19. Saluta Priscam et Aquilam, et Onesiphori domum.

19. Saluez de ma part Prisque et Aquilas, et la famille d'Onésiphore.

20. Erastus remansit Corinthi. Trophimum autem reliqui infirmum Mileti.

20. Eraste est demeuré à Corinthe, retenu pour quelques affaires, et j'ai laissé Trophime malade à Milet.

21. Festina ante hiemem venire. Salutant te Eubulus, et Pudens, et Linus, et Claudia, et fratres omnes.

21. Tâchez de venir avant l'hiver. Eubule, Pudens, Lin, Claudie et tous les frères vous saluent.

22. Dominus Jesus Christus cum spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.

22. Que notre Seigneur Jésus-Christ par sa grâce soit avec vous et avec tous les fidèles de votre Eglise. *Amen.*

COROLLAIRE DE PIÉTÉ

En premier lieu.

La vive et ardente exhortation que saint Paul fait à saint Timothée au 1er verset, de s'appliquer tout entier à la prédication de la parole de Dieu, avertit tous les évêques que la prédication de l'Evangile est une des principales fonctions de leur ministère, à laquelle ils doivent s'appliquer le plus assidûment, et de l'omission de laquelle ils répondront à Dieu et à Jésus-Christ, le souverain juge des vivans et des morts.

Vérité si évidemment contenue en

ces paroles de saint Paul, que Théophylacte, évêque, les expliquant, s'est écrié : Tremblons de peur, si nous ne prêchons pas la parole de Dieu.

En second lieu.

Cette même exhortation si grave et si sérieuse, que saint Paul fait à Timothée de remplir assidûment tous ses devoirs, doit obliger tous les prêtres, prédicateurs, directeurs et pasteurs, de faire réflexion sur eux-mêmes, pour reconnaître s'ils servent Dieu fidèlement dans leur état, et avec la diligence et l'assiduité que saint Paul prescrit ici, ou s'ils sont des ministres trompeurs, négligens, infidèles.

Qui est-ce, s'écrie saint Augustin, qui ose être négligent en son ministère, après une si sérieuse et si pressante sollicitation ?

Prenons garde que, par notre négligence, il ne soit vrai de nos jours ce que saint Grégoire pape disait de son temps : Le monde est plein de prêtres, et cependant à peine y a-t-il quelque ouvrier qui travaille à la moisson de Dieu; parce que nous recevons, à la

vérité, la dignité de prêtre, mais nous n'en remplissons pas les devoirs.

En troisième lieu.

De la diversité des fonctions que saint Paul veut que Timothée fasse successivement et selon le besoin des ames, *Prêchez*, *reprenez*, *suppliez*, *menacez*, que tous les ministres des ames apprennent qu'ils doivent user de tous les moyens pour le salut de celles qui leur sont soumises; tantôt les instruire, tantôt les reprendre, tantôt les prier, tantôt les menacer.

Qu'ils se souviennent qu'ils en sont les médecins; qu'ils cherchent donc à guérir et non point à plaire, qu'ils se servent pour cet effet tantôt de remèdes doux et bénins, tantôt de remèdes amers et mordicans; qu'ils tempèrent néanmoins ceux-ci par ceux-là, de sorte que la douceur l'emporte sur l'amertume, comme en Dieu la miséricorde l'emporte sur la justice.

En quatrième lieu.

Que les mêmes ministres des ames apprennent des deux dernières paroles

du verset 2 la manière dont ils doivent exercer leurs fonctions : *En toute patience et doctrine.*

Deux qualités leur sont nécessaires.

La patience, non telle quelle, mais entière et parfaite, et qu'ils la fassent paraître en toutes choses, dans les paroles, dans les actions, dans l'air et la manière.

Qu'ils ne se fâchent donc jamais ni pour la négligence, ni pour la grossièreté, ni même pour la résistance des pécheurs, mais qu'avec affection ils souffrent tout et compatissent à leurs malades.

La science, qui soit aussi entière et parfaite, capable *d'instruire*, *de reprendre*, *de corriger*, de conduire à la sainteté; et tout cela par la science de la Sainte Ecriture.

En cinquième lieu.

De l'union que saint Paul fait de la patience et de la science, de la science et de la patience, que les mêmes ministres apprennent qu'ils doivent toujours souffrir et toujours enseigner, ou enseigner toujours avec patience.

UNIVERSITAS O. M. I.

Qu'ils ne cessent donc pas d'enseigner, et qu'ils ne mettent point de bornes à leur patience, non plus qu'à la miséricorde de Dieu; mais que se fiant à cette divine miséricorde, ils fassent ce qui est en leur pouvoir, *instruisant*, *reprenant*, *priant*, *menaçant*, *jusqu'à ce que vienne le temps de Dieu*, *le temps de sa miséricorde*.

En sixième lieu.

Que tout fidèle apprenne des versets 7 et 8 que la vie chrétienne est une lutte, une lice, une milice. Voyez le verset 7.

Nous devons tous combattre, courir, garder la foi.

Pour nous y encourager, regardons, comme saint Paul, Jésus-Christ la couronne à la main, tout prêt à nous la mettre sur la tête.

FIN DE LA II. ÉPÎTRE A TIMOTHÉE.

EXPLICATION

DE L'ÉPITRE

DE SAINT PAUL

A TITE.

PRÉFACE.

CETTE épître est comme un abrégé des deux à Timothée ; car en celle-ci, comme en ces deux-là, saint Paul enseigne, mais plus succinctement, les devoirs d'un évêque.

Au premier chapitre, quels doivent être ceux qu'il doit ordonner. Au second, ce qu'il doit enseigner à chaque fidèle selon son état. Au troisième, il donne des avis qui conviennent à tous.

Ces trois épîtres pontificales traitent donc du même sujet, et sont très-semblables entre elles ; et, selon saint Au-

gustin, elles doivent être également entre les mains de tous les ecclésiastiques.

Vid lib. Doct. christ. cap. 16.

Les exemplaires grecs et syriaques marquent qu'elle a été écrite à Nicopolis, et on le peut inférer du chapitre III, verset 12, soit qu'elle ait été écrite à Nicopolis, dans l'Epire, comme le veut saint Jérôme, soit à Nicopolis, dans la Thrace, comme le pense saint Chrysostôme, et après lui les autres interprètes grecs.

L'Apôtre l'a écrite étant en liberté, puisqu'il n'y fait aucune mention de sa prison, qu'au contraire il y parle comme un homme libre au chapitre III, verset 12 : *J'ai résolu de passer l'hiver*, etc.

Baronius veut qu'elle ait été écrite avant les premiers liens de saint Paul. Saint Chrysostôme pense qu'elle l'a été entre l'une et l'autre prison, l'an de Jésus-Christ 64, selon M. de Tillemont, Mémoires, etc. sur saint Paul, art. 47.

CHAPITRE PREMIER.

ANALYSE.

SAINT PAUL se dit serviteur et apôtre de Jésus-Christ, et aussitôt il expose tellement la fin et les effets de son apostolat, qu'il enseigne à Tite et à tous les hommes apostoliques ce qu'ils doivent être et ce qu'ils doivent faire; de sorte que sa salutation est comme l'abrégé de toute l'épître. *Vers. 1-4.*

Ensuite il lui enseigne plus expressément quelles doivent être les qualités de ceux qu'il ordonnera, les vices dont ils doivent être exempts les vertus dont ils doivent être doués, la science qui leur est nécessaire. *5-9*

Il montre la nécessité de la science évangélique dans un évêque Candiot, à cause des faux docteurs qu'il décrit, et auxquels il veut que l'évêque ferme la bouche; à cause du naturel des Candiots, sur lesquels il rapporte le témoignage d'Epiménides; il veut donc que l'évêque les reprenne fortement, afin qu'ils gardent l'intégrité de la foi et qu'ils ne s'arrêtent pas aux fables des Juifs. *10-11.* *12-14.*

Il réfute l'erreur des Judaïsans touchant les viandes, il dépeint et pique jusqu'au vif de tels docteurs. *15-16.*

PARAPHRASE.

1. PAUL, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus-Christ, envoyé pour annoncer

1. Paulus, servus Dei, apostolus autem Je-

su Christi secundùm fidem electorum Dei, et agnitionem veritatis, quæ secundùm pietatem est :

aux élus de Dieu la foi par laquelle ils connaissent la vérité du culte de Dieu que l'homme doit à son Créateur

2. In spem vitæ æternæ quam promisit, qui non mentitur, Deus, ante tempora secularia,

2. Culte qui nous donne l'espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne peut mentir, a résolu de toute éternité de donner à ceux qui le servent.

3. Manifestavit autem temporibussuis verbum suum in prædicatione, quæ credita est mihi secundùm præceptum Salvatoris nostri Dei :

3. Il est vrai que cette résolution de Dieu a été long-temps cachée en lui-même ; mais enfin il l'a manifestée en son temps par la prédication de l'Evangile, qui m'a été confiée par le commandement de Dieu notre Sauveur.

4. Tito dilecto filio secundùm communem fidem. Gratia et pax à Deo Patre, et Christo Jesu Salvatore nostro.

4. A Tite, mon véritable fils, selon la foi qui nous est commune à tous deux et par laquelle je l'ai engendré à Jésus-Christ : la grâce et la paix soient avec vous de la part de Dieu le Père et de la part de notre Sauveur Jésus-Christ.

COMMENTAIRE.

Exorde long, si nous considérons la coutume de notre apôtre ; mais court, si nous avons égard à la doctrine qu'il renferme ; puisque, comme un abrégé de toute l'épître, il nous apprend les qualités d'un apôtre et d'un homme apostolique, pourquoi il a été envoyé, ce qu'il doit être, quel fruit il doit produire.

Que les hommes apostoliques y fassent attention.

Qu'est-ce qu'un apôtre, un évêque, un pasteur? etc.

C'est un serviteur de Dieu, envoyé pour semer la parole du salut par la prédication

Pourquoi? Afin que de cette parole entendue, naisse la foi dans les ames des élus, que par cette foi ils connaissent la manière de servir Dieu, et qu'en la pratiquant ils vivent avec piété; que vivant saintement, selon la foi, ils espèrent la vie éternelle, d'autant plus fermement que notre espérance est fondée en Dieu, souveraine vérité; qu'ils l'espèrent tellement qu'ils aiment un Dieu qui la leur promet gratuitement, de toute éternité, et par pure miséricorde.

L'abrégé donc des fonctions apostoliques est d'enseigner, et par la parole de Dieu nourrir la foi dans les fidèles, augmenter la piété, fortifier l'espérance, allumer la charité.

Mon Dieu! pardonnez-moi toutes mes prévarications commises par le passé dans votre ministère; faites-moi la grâce d'y exécuter dorénavant plus fidèlement votre volonté: pour cet effet, augmentez ma foi, fortifiez mon espérance, animez en moi la piété, embrasez-moi de votre amour, afin qu'embrasé de ce feu, j'éclaire et j'échauffe les autres.

5. Je vous ai laissé en Crète ou Candie, et je vous ai constitué l'évêque et le primat de cette île, afin que vous

5. Hujus rei gratiâ reliqui te Cretæ, ut ea quæ desunt cor-

rigas, et constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui tibi.

y régliez tout ce qui reste à y régler, et principalement afin que vous établissiez des prêtres en chaque ville, tel que je vous l'ai déjà prescrit, et que je veux encore vous marquer.

Les apôtres jetaient les fondemens des Églises, et ensuite ils donnaient le soin à des ministres capables, pour y mettre la perfection, tandis qu'eux passaient en d'autres provinces ou royaumes.

C'est ainsi que saint Paul, chargé du soin de toutes les nations, laissa Tite à Crète, l'établit l'évêque et le primat de toute l'île, avec ordre de faire des prêtres, des pasteurs et des évêques dans les villes, selon l'exigence des lieux.

6. Si quis sine crimine est, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos.

6. Que le prêtre soit irréprochable, qu'il n'ait épousé qu'une femme, que ses enfans, s'il en a eu avant que d'être ordonné, soient fidèles ou chrétiens, tellement tempérans, qu'ils ne soient accusés d'aucune débauche, et qu'ils ne soient pas désobéissans.

Voyez tout cela expliqué en la première épître à Timothée, chap. III.

7. Oportet enim episcopum sine crimine esse, sicut Dei dispensatorem: non superbum, non iracundum, non

7. Car il faut que l'évêque soit irréprochable, parce qu'il est le dispensateur des grâces de Dieu et l'économe de sa maison; qu'il ne soit ni orgueilleux, ni porté à la colère, ni sujet au vin, ni

prompt à frapper, ni avare ou amateur d'un gain sordide.

vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum:

L'évêque, comme économe de Dieu, doit être exempt de tout vice, et particulièrement des cinq spécifiés en ces paroles : l'orgueil, la colère, l'ivrognerie, la violence, l'avarice.

8. Mais qu'il aime et qu'il exerce l'hospitalité, qu'il soit doux et affable, sage et bien réglé, juste, saint, tempérant.

8. Sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem,

Vertus opposées aux vices ci-dessus spécifiés.

9. Qu'il soit fortement attaché aux vérités de la foi, c'est-à-dire, à la saine doctrine de l'Evangile, afin qu'il soit capable par cette céleste doctrine d'exhorter les fidèles à la piété et de convaincre les hérétiques qui la combattent.

9. Amplectentem eum qui secundùm doctrinam est, fidelem sermonem, ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere.

Saint Paul marque ici les qualités requises dans un évêque, du côté de l'esprit: il ne suffit pas qu'il soit sans vices et doué de vertus, il faut qu'il soit docte, capable d'édifier par la doctrine, etc., et il en donne la raison dans les versets suivans.

10. Car il y en a plusieurs dans votre île, et principalement d'entre les Juifs baptisés, qui vivent sans soumission, qui content des fables et qui séduisent les autres.

10. Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, et seductores; maximè qui de circumcisione sunt.

11. Quos oportet redargui: qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ.

11. Il faut imposer silence à ces sortes de personnes, parce qu'elles renversent les familles entières par leurs erreurs, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'il ne faut pas enseigner.

12. Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta: Cretenses semper mendaces, malæ bestiæ, ventres pigri.

12. Un poète de cette île, et que les Candiots honorent comme leur prophète, a dit en parlant d'eux : Les Crétois sont toujours menteurs, ce sont des bêtes cruelles et dangereuses, ce sont des gourmands et des paresseux.

13. Testimonium hoc verum est. Quam ob causam increpa illos durè, ut sani sint in fide:

13. Ce témoignage d'Epiménides n'est que trop véritable; c'est pourquoi reprenez fortement vos insulaires de tous ces vices, et travaillez de toutes vos forces à ce qu'ils conservent la pureté de la foi, haïssant tout ce qui lui est contraire,

14. Non intendentes judaïcis fabulis, et mandatis hominum aversantium se à veritate.

14. Rejetant surtout les fables judaïques et les ordonnances de personnes qui combattent la vérité et lui tournent le dos.

15. Omnia munda mundis: coinquinatis autem et infidelibus nihil est mundum: sed inquinatæ sunt eorum et mens et conscientia.

15. Tout est pur à ceux qui sont purs, et par conséquent il n'y a pas de viande immonde aux chrétiens qui ont été purifiés dans le sang de Jésus-Christ; au contraire, il n'y a rien de pur pour les impurs et pour les infi

dèles, parce que leur esprit et leur conscience sont impurs et souillés.

Leur esprit par l'erreur, leur conscience par le péché qui est le fruit de leur erreur.

Ils pensent que, selon la loi de Moïse, ils doivent s'abstenir de la chair de porc, par exemple : ou donc ils s'en abstiennent, et en ce cas ils pèchent par superstition, et leur esprit est dans l'erreur contre la vérité de la foi; ou ils en mangent, et pour lors ils pèchent en agissant contre leur conscience qui leur dicte de n'en pas manger.

16. Ils font profession de connaître Dieu; mais ils le renoncent par leurs actions contraires à leur profession, étant abominables par leurs péchés, incrédules par leur opiniâtreté, et inutiles à toute bonne œuvre, par leur faute.

16. Confitentur se nosse Deum, factis autem negant : cùm sint abominati, et incredibiles, et ad omne opus bonum reprobi.

Parce qu'ils rejètent Jésus-Christ et sa grâce, le principe de tout bien.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Remarquez le nouveau titre d'honneur que prend ici saint Paul : *Dei servus; serviteur de Dieu;* et apprenons à son exemple à nous glorifier en cette qualité, puisqu'en effet servir Dieu, le Roi des rois et le Souverain de tous les souverains, c'est la vraie gloire, a source de tout honneur, et plus que

de régner dans tout l'univers, parce que c'est mériter le royaume céleste et éternel.

Dans la persuasion de cette vérité, glorifions-nous d'être serviteurs de Dieu, et regardons cette qualité comme la première et la plus glorieuse de toutes les qualités du monde. *Dei servus.*

En second lieu.

Pour remplir cette qualité de serviteurs de Dieu, remarquez que, comme saint Paul, nous sommes serviteurs de Dieu par trois raisons : par notre création, par notre régénération, par notre députation ou destination spéciale de Dieu, pour faire telle ou telle chose dans l'Eglise, qui est sa famille ou son royaume.

Par ma création je suis votre serviteur, ô Dieu! principe de mon être; je dépens essentiellement de vous dans mon être, dans ma conservation, dans mon opération; vous m'avez fait ce que je suis, et je ne puis subsister sans vous.

Je suis tout de vous, tout à vous et tout pour vous.

Par ma régénération dans mon baptême, je vous ai été consacré, je me suis dévoué volontairement par un parrain, par une marraine, à votre service ; en un mot, par votre grâce j'ai été fait votre enfant et votre serviteur.

Par ma députation spéciale, ou la destination que j'ai reçue de votre providence, pour vous servir en tel ou tel état.

L'ordre sacré est une spéciale députation d'un clerc à servir Dieu dans le sacré ministère.

Les vœux de religion sont la spéciale destination d'une personne religieuse à servir Dieu dans l'état religieux.

Chaque condition dans le christianisme est une députation spéciale du chrétien, pour servir Dieu et faire sa volonté dans tel ou tel état : la magistrature, pour juger avec toute équité ; le négoce, pour trafiquer avec justice ; les arts, pour travailler fidèlement et servir le public.

Il est vrai qu'entre les conditions, les unes sont plus éminentes que les autres ; mais elles conviennent toutes

en ce point, qu'elles sont des marques de la volonté de Dieu sur nous, et comme autant de spéciales députations qui nous appliquent à le servir en tel état, de sorte qu'on peut dire avec assurance de chacun : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra; La volonté de Dieu est que vous vous sanctifiiez en le servant dans cet état.*

Que doit donc faire un chrétien pour sa sanctification?

Qu'il se considère comme serviteur de Dieu en son état, qu'il y fasse ce que Dieu demande de lui, et qu'il fasse gloire d'y accomplir sa volonté.

Que mon ministère soit grand ou petit, élevé ou bas, que m'importe? pourvu que je fasse la volonté de Dieu et que je lui plaise; il m'est même plus avantageux que mon ministère soit bas, j'en aurai moins à craindre l'élévation de l'esprit et du cœur, qui est la peste de l'ame; j'en acquerrai plus facilement l'humilité, qui est la base de la perfection chrétienne.

Qu'est-ce que Jésus-Christ a fait de grand devant les hommes l'espace de trente ans qu'il a été inconnu au mon-

de, et un Dieu véritablement caché ? A son imitation cachons-nous, humilions-nous, paraissons ne rien faire, ou seulement des choses sans éclat.

N'estimons qu'une chose, qui est de servir Dieu, de l'aimer, de lui plaire, d'accomplir en notre état sa volonté : sans cela tout n'est rien, tout ce qui ne tend point à cela, tend au néant.

Mon Dieu ! faites-moi la grâce d'en être si vivement persuadé, que, méprisant tout le reste, je ne fasse gloire que d'être votre serviteur et pour le temps et pour l'éternité.

En troisième lieu.

Que les hommes apostoliques remarquent l'abrégé des fonctions apostoliques aux versets 1, 2 et 3.

Que les évêques et les pasteurs se regardent eux-mêmes dans les versets 6, 7, 8 et 9, les vices qu'ils doivent fuir, les vertus qui leur conviennent, la science qu'ils doivent avoir.

En quatrième lieu.

Remarquons tous au verset 16 qu'on renonce Dieu par toutes les actions criminelles. Jésus-Christ est la sagesse,

la justice, la vérité, la sainteté, la force : on le renonce par des actions de folie, d'injustice, de mensonge, d'impureté, de lâcheté ; en un mot, autant de fois que nous péchons, nous renonçons Dieu par nos actions; au contraire, autant de fois que nous pratiquons le bien, nous confessons Dieu par nos bonnes œuvres.

CHAPITRE II.

ANALYSE.

Il exhorte Tite à enseigner comme il convient la saine doctrine ; ensuite il l'instruit de ce qu'il doit enseigner aux vieillards, aux femmes âgées, aux jeunes gens. *Vers.* 1. 2. 3-5. 6.

Il exhorte Tite à se rendre un modèle de toutes les vertus, et à joindre en sa personne la sainteté de la vie avec la pureté de la doctrine. 7-8.

Il l'instruit de ce qu'il doit enseigner aux serviteurs. 9-10.

Pour l'exciter à se bien acquitter de tout ce que dessus, il lui propose l'exemple de Jésus-Christ, qui s'est fait homme, afin de nous instruire tous, libres et esclaves, par ses paroles et par ses exemples. Il fait un abrégé de sa doctrine. Il déclare la fin de sa mort. Enfin il veut que Tite prêche tout cela avec autorité. 11. 12-13. 14 15.

PARAPHRASE.

1. Les judaïsans enseignent des fables ; mais pour vous, enseignez à votre peuple des choses dignes de la saine doctrine, et qui soient propres à réformer leurs mœurs. 1. Tu autem loquere quæ decent sanam doctrinam :

2. Exhortez les vieillards à être sobres, honnêtes, modérés, sincères dans la foi, dans la charité et dans la patience. 2. Senes, ut sobrii sint, pudici, prudentes, sani in fide, in dilectione, in patientiâ :

COMMENTAIRE.

La réforme d'un peuple doit commencer par ceux qui en sont les chefs, et par le retranchement des vices dominans, c'est pourquoi saint Paul veut que Tite commence la réforme des Candiots par les plus anciens, afin que, comme ils sont premiers par leur âge, ils le soient aussi par leur exemple ; et parce que la gourmandise est un des vices dominans de cette île, il veut qu'il exhorte les vieillards à la sobriété; parce que d'ailleurs les Crétois sont toujours menteurs, il veut qu'ils soient sincères dans la foi, dans la charité et dans la patience.

3. Anus similiter in habitu sancto,

3. Exhortez de même les femmes âgées à être modestement vêtues, et à garder un extérieur digne de la sainteté de la foi.

Qu'elles soient partout aussi modestes que si elles étaient dans le temple en la présence de Dieu.

Voilà ce que saint Paul demandait des dames chrétiennes de son temps; que dirait-il donc aux dames, qui, dans l'église même, n'y gardent pas de modestie, mais y paraissent dans des vanités de théâtre ?

Vid. 1 *Tim.*, *Cap.* II. *v.* 10.

non criminatrices, non multo vino servientes: benè docentes,

Qu'elles ne soient pas médisantes, ni sujettes au vin ;

4. Ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant,

4. Mais que, par leurs paroles et leurs exemples, elles donnent de saintes instructions aux jeunes femmes, qu'elles leur inspirent toute la sagesse conve

nable à leur âge, à leur sexe et à leur état, leur apprenant à aimer comme il faut leurs maris et leurs enfans;

5. A être circonspectes, chastes, sobres, attachées à leur ménage, douces, obéissantes à leurs maris; de peur que par leur mauvaise conduite elles ne donnent occasion aux infidèles de blasphémer contre l'Evangile de Jésus-Christ.

5. Prudentes, castas, sobrias, domûs curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei.

Que de scandales on éviterait aujourd'hui, si les femmes mariées étaient soigneuses d'observer cette doctrine de saint Paul!

6. Exhortez aussi les jeunes hommes à être sobres.

Voilà la sobriété recommandée pour la quatrième fois. Parce que le luxe avait corrompu les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, saint Paul recommande à tous la sobriété et la modestie, afin de les corriger tous; car il n'y a pas de vice, quelque invétéré qu'il soit, que la grâce de Jésus-Christ ne guérisse.

6. Juvenes similiter hortare ut sobrii sint.

7. Mais parce que les exemples sont plus puissans pour persuader que les paroles, donnez vous-même en toutes choses l'exemple des bonnes œuvres que les autres puissent imiter; l'exemple de la bonne doctrine et de la bonne manière d'instruire; l'exemple de

7. In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate.

la pureté des mœurs et de la sainteté de la vie; l'exemple de la gravité qu'il faut avoir dans la conduite.

8. Verbum sanum, irreprehensibile : ut is, qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.

8. Que la parole que vous annoncez soit pure et irrépréhensible, afin que nos adversaires rougissent, n'ayant aucun mal à dire de nous.

Après avoir exhorté Tite, et tous les évêques en sa personne, à se rendre les modèles de leurs troupeaux, il revient à l'instruction.

9. Servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes,

9. Exhortez les serviteurs à être soumis à leurs maîtres, à s'étudier à leur plaire en toutes choses, à ne les pas contredire,

10. Non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes : ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.

10. A ne leur faire aucun tort; mais à leur témoigner en toutes rencontres une parfaite fidélité, afin que, par leur obéissance et par leur fidélité, ils fassent révérer à tout le monde la doctrine de Dieu notre Sauveur.

Les païens négligeaient leurs esclaves qui étaient très-vicieux; la foi chrétienne les instruit et les rend vertueux : les serviteurs sages sont donc un ornement de la foi et de la religion.

11. Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus,

11. Enseignez tous les hommes libres et esclaves de la manière que je viens de vous marquer; car Jésus-Christ, notre Sauveur, la source de la grâce, et la grâce même de Dieu, a paru par l'in-

carnation et a éclairé tous les hommes, soit libres, soit esclaves.

12. Et comme notre maître, il nous a appris à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle,

12. Erudiens nos, ut abnegantes impietatem, et secularia desideria,

La première leçon de Jésus-Christ nous apprend à renoncer à toute impiété de doctrine; c'est-à-dire à toute doctrine contraire à la véritable religion et à toute impiété de mœurs, c'est-à-dire, à la vie criminelle, au péché, aux désirs déréglés des biens de ce monde, des richesses, des plaisirs, des honneurs.

Pour vivre en ce monde sobrement, justement et religieusement,

sobrie, et justè, et piè vivamus in hoc seculo,

Religieusement à l'égard de Dieu; justement à l'égard du prochain; sobrement à l'égard de nous-mêmes.

En trois mots, saint Paul fait un abrégé de toute la morale chrétienne.

La seconde leçon de Jésus-Christ, et qui est une suite de la première, nous apprend ce que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes.

13. Attendant la béatitude éternelle que nous espérons,

13. Expectantes beatam spem,

Et que Jésus-Christ a promise pour récompense de la vie sobre, juste et religieuse.

Voici comme une troisième leçon de Jésus-Christ, qui nous enseigne que ce n'est pas ici le lieu de notre béatitude; mais qu'il nous la faut attendre dans le Ciel et la mériter par la piété, par la justice, par la sobriété.

et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi ;

Et attendant l'avénement glorieux de Jésus-Christ, notre grand Dieu et notre Sauveur.

Parce que nous sommes composés de deux parties, d'un corps et d'une ame, nous attendons deux béatitudes, l'une pour l'ame après la mort, l'autre pour le corps après l'avénement glorieux de Jésus-Christ.

C'est donc ici la seconde partie de notre espérance : nous attendons l'avénement de la gloire de Jésus-Christ, qui ressuscitera et glorifiera nos corps.

Nous demandons tous les jours cet avénement de Jésus-Christ : *Adveniat regnum tuum;* mais, hélas ! en le demandant, nous craignons souvent que ce temps n'arrive.

Saint Paul, pour convertir notre crainte en espérance, ramasse en peu de mots tout ce qui est capable de nous donner confiance en Jésus-Christ.

Premièrement, c'est l'*avénement de la gloire :* il viendra glorieux pour nous communiquer sa gloire.

En second lieu, c'est l'*avénement de Jésus, notre grand Dieu et notre Sauveur ;* parce qu'il est *Jésus*, il est miséricordieux ; parce qu'il est *Sauveur*, il veut sauver; parce qu'il est *grand Dieu*, il est tout-puissant et il fait ce qu'il veut.

Que si cela ne suffit pour vous donner confiance en lui, faites réflexion à ce qui suit.

14. Qui dedit semetipsum pro nobis.

14. Ce Sauveur, ce grand Dieu s'est livré lui-même à la mort pour nous,

lorsque nous étions pécheurs et ses ennemis,

Que ne fera-t-il pas pour nous, ses amis, ses enfans, ses frères, ses membres?

Il s'est livré, dis-je, à la mort pour nous délivrer de tout péché. ut nos redimeret ab omni iniquitate,

Qui est le pécheur, racheté au prix du sang adorable d'un Dieu, qui n'espérera pas en lui?

Afin que nous ayant purifiés, il nous fît son peuple choisi, qui fût sa possession et comme son bien propre, un peuple zélé pour les bonnes œuvres. et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.

Mon Dieu! qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui? disait autrefois le Roi prophète. Mais qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu! pour que vous ayez daigné naître, vivre sur la terre, y souffrir, y mourir pour lui?

Pourquoi? pour le racheter, pour le purifier; afin que l'ayant purifié, vous en fassiez votre possession, votre propre bien

O chrétien! ô enfant de Dieu! apprenez à mettre votre espérance dans l'infinie et ineffable miséricorde de Dieu

Apprenez à répondre à son amour pour vous, à aimer Jésus-Christ, votre grand Dieu et votre aimable Sauveur; apprenez à détester vos péchés pour lesquels il est mort, à être fervent dans son service, à être tout à lui et mettre en cela toute votre gloire.

Je suis le propre bien de Dieu, l'enfant de Dieu, le bien qu'il chérit.

Prenez garde de rien faire qui vous rende indigne de cet honneur.

15. Hæc loquere, et exhortare, et argue cum omni imperio. Nemo te contemnat.

15. Apprenez cela à ceux qui ne le savent pas; exhortez ceux qui le savent à le pratiquer; reprenez avec autorité ceux qui y contredisent, et acquittez-vous si bien de vos devoirs, que personne ne vous méprise.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que les personnes âgées apprennent de saint Paul, verset 2, quelle doit être leur pratique de piété, savoir : le fréquent exercice des vertus théologales, de la foi, de l'espérance, de la charité, et dans l'esprit de ces trois vertus souffrir avec patience.

1.° N'étant plus capables des travaux et des austérités corporelles à cause de leur âge, ils doivent se sanctifier par le fréquent exercice de ces vertus intérieures : qu'ils croient sincèrement tout ce que la religion les oblige de croire; qu'ils espèrent fermement le bonheur éternel que Dieu leur promet, et qu'ils sont sur le point de posséder; qu'ils aiment Dieu de tout leur cœur, et se dégageant de toutes choses, qu'ils

aspirent après la jouissance de ce souverain bien.

2.° Etant sujets à plusieurs infirmités à cause de leur vieillesse, qu'ils les sanctifient par les actes fréquens de foi, d'espérance, de charité, afin que leurs infirmités ainsi sanctifiées leur soient utiles, et pour l'expiation de leurs péchés, et pour le mérite de la vie éternelle.

Qu'ils souffrent donc avec foi et dans l'esprit de la foi, croyant que souffrir pour Dieu est un don plus excellent que le don de la foi.

La foi commence le christianisme, les bonnes œuvres le continuent et l'augmentent, la souffrance en est la consommation. *Phil.* 1, 29. *Jacob.* 1, 4.

Comme Jésus-Christ a achevé notre salut par sa passion, il faut que le chrétien finisse son salut par la patience, et c'est pour cela qu'à la fin de la vie nous avons pour l'ordinaire beaucoup à souffrir.

Qu'ils souffrent avec espérance, et soutenus de l'espérance : *sustinentiâ spei ;* appuyés, soutenus, fortifiés par un tel appui, qu'ils disent avec saint

Paul : *Oui, je suis sûr que des afflictions si courtes et si légères produisent en nous la durée éternelle d'une gloire incomparable.*

Qu'ils souffrent avec amour et dans un esprit d'amour, adorant Dieu, se soumettant à sa volonté, se sacrifiant tout à sa gloire.

En second lieu.

Apprenons tous des versets 11 et 12, comment nous devons considérer Jésus-Christ venant au monde par son incarnation.

C'est la sagesse éternelle de Dieu qui se rend visible pour être notre lumière, notre soleil, notre docteur, et notre maître.

En effet, il nous a enseignés tous par ses exemples, par ses prédications, par sa grâce intérieure.

Pour répondre à cette grâce, que devons-nous faire?

Nous estimer glorieux d'être les disciples de Dieu; en cette qualité, écouter la voix de ses exemples, de sa doctrine, de ses inspirations; recourir souvent à lui, comme à notre maître. Ver-

be de Dieu, sagesse éternelle, enseignez-moi; lumière du monde, éclairez mon ame; pénétrez-la tellement des rayons de votre sagesse, que méprisant toutes les choses périssables, je n'estime et je ne désire que les éternelles.

En troisième lieu.

Apprenons du verset 12, deux sortes de leçons que Jésus-Christ nous a faites a tous.

La première, de renoncer à l'impiété, aux péchés, aux passions déréglées.

La seconde, de vivre avec piété envers Dieu, avec justice envers le prochain, avec sobriété envers nous-mêmes.

Pour profiter de ces deux leçons, qui renferment toute la morale chrétienne, sondons nos cœurs sur le fait du renoncement que Jésus-Christ nous enseigne, et que, pour lui obéir, nous avons fait au baptême.

Comment le gardons-nous? Sondons nos cœurs sur notre fidélité à l'observance de sa seconde leçon : avons-nous une véritable piété? Rendons-nous ce

que nous devons à notre prochain sommes-nous sobres ?

En quatrième lieu.

Apprenons du verset 13 la récompense que Jésus-Christ, si nous sommes fidèles à observer ses leçons, nous promet au Ciel; savoir, la participation de sa propre gloire, et apprenons en même temps quelle doit être la disposition de nos cœurs.

Expectantes beatam spem : d'attendre *la béatitude que nous espérons*, d'y penser, de l'aimer, de la désirer ; *d'attendre* avec le même empressement *l'avénement de la gloire de Jésus-Christ, notre grand Dieu, notre aimable Sauveur, qui s'est lui-même livré pour nous à la mort, afin de nous délivrer de tout péché, et nous ayant purifiés dans son sang, de nous faire son peuple choisi, son peuple particulier, son propre bien.*

O peuple de Dieu ! n'entrerez-vous jamais dans les sentimens d'amour et de confiance que ces consolantes paroles vous inspirent pour Dieu !

CHAPITRE III.

ANALYSE.

Il donne des avis communs à tous les fidèles, d'être soumis aux puissances, de ne mépriser personne; mais d'être doux et honnêtes à l'égard de tous, même des infidèles, et dans le souvenir de ce qu'ils ont été eux-mêmes, et dans le souvenir de la miséricorde de Dieu sur eux. *Vers.* 1-4.

Il relève l'infinie miséricorde de Dieu de nous avoir régénérés par le Saint-Esprit au baptême, afin que nous soyons les héritiers de la vie éternelle : et il veut que Tite explique bien cette vérité aux fidèles, afin qu'ils la reconnaissent par leurs bonnes œuvres. 5-7. 8.

Il faut éviter les disputes inutiles, et fuir l'hérétique qui aura été averti deux fois. 9. 10-11.

Il marque à Tite de le venir trouver à Nicopolis, et auparavant de lui envoyer Zénas et Apollo, et de pourvoir avec soin à leur voyage. 12. 13.

Les fidèles doivent apprendre en ces occasions à coopérer en leur manière à la propagation de l'Évangile. 14.

Il finit son épître par le salut et par sa prière ordinaire. 15.

PARAPHRASE.

1. AVERTISSEZ vos insulaires d'être soumis aux princes et à ceux qui ont la

1. Admone illos principibus et potestatibus subditos esse

dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse,

souveraine puissance, de leur obéir, et d'être tout prêts à faire toute sorte de bonnes œuvres.

COMMENTAIRE.

Saint Thomas remarque en ces paroles trois devoirs des inférieurs envers les puissances souveraines : le respect de soumission à leur autorité, l'obéissance à leurs commandemens, la disposition de cœur à faire tout le bien qu'ils pourront désirer d'eux.

2. Neminem blasphemare, non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines.

2. De ne médire de personne, de ne point aimer les disputes; mais d'être équitables et paisibles, et de se montrer pleins de douceur envers tous les hommes, soit fidèles, soit infidèles.

3. Eramus enim aliquandò et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis, in malitia et invidia agentes, odibiles, odientes invicem.

3. Souvenons-nous de ce que nous avons été; nous étions nous-mêmes tels qu'ils sont, privés de la lumière de la véritable sagesse, incrédules, égarés du chemin de la vérité, esclaves de nos passions et de nos plaisirs, pleins de malignité, d'envie, et dignes d'être haïs et haïssant mutuellement les autres.

Saint Paul dit cela en la personne des gentils convertis à la foi; il aurait pu dire, vous avez été, etc.; mais par modestie, se mettant de leur nombre, *nous avons été*, etc. Dans le souvenir donc de cet état misérable, ayons compassion d'eux; mais de plus souvenons-

nous que Dieu ne nous en a retirés que par une pure miséricorde, et sans aucun mérite de notre part.

4. Mais quand la bonté et l'amour singulier de Dieu, notre Sauveur, pour les hommes, a paru par la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ son Fils,

4. Cùm autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei,

Dieu le Père est notre Sauveur, parce que voulant nous sauver, il nous a donné son Fils pour Sauveur; et le Fils est notre Sauveur, parce qu'il nous a rachetés au prix de son sang, et qu'il a institué les sacremens par lesquels nous pouvons nous sauver

5. Il nous a justifiés et mis dans la voie du salut, non par le mérite de nos bonnes œuvres passées, n'en ayant aucun, mais à cause de sa pure miséricorde, par le baptême de la régénération et du renouvellement du Saint-Esprit,

5. Non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundùm suam misericordiam, salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritûs Sancti.

En même temps que nous avons été lavés extérieurement par l'eau du baptême, nous avons été lavés intérieurement de nos péchés, régénérés enfans de Dieu, et faits de nouveaux hommes par la grâce infuse du Saint-Esprit.

6. Que le Père éternel a répandu sur nous abondamment par Jésus-Christ notre Sauveur,

6. Quem effudit in nos abundè per Jesum Christum Salvatorem nostrum,

Voilà toute la très-sainte Trinité formellement exprimée, et l'opération de chaque per-

sonne en notre régénération bien clairement distinguée.

Le Père éternel, qui est notre Sauveur par Jésus-Christ, qui est aussi notre Sauveur et notre chef, répand en nous le Saint-Esprit, l'auteur de notre sanctification.

Le Père, qui est le principe de la divinité, est le principe de notre être divin et de notre vie nouvelle.

Le Fils qui, conjointement avec le Père, est le principe du Saint-Esprit, est aussi avec son Père le principe de l'effusion du Saint-Esprit en nous.

Le Saint-Esprit, qui est l'amour et comme le cœur du Père et du Fils, étant répandu en nous par le Père et par le Fils, est aussi l'Esprit de l'un et de l'autre, qui habite en nous, qui nous anime et nous sanctifie.

Que de merveilles! Que de grandeurs dans nos mystères! Que de rapports de ce qui se fait dans le sein de l'Eglise avec ce qui se fait dans le sein de Dieu! Adorons Dieu, également grand, également adorable sur la terre et dans le Ciel, et remercions-le pour ses miséricordes infinies.

7. Ut justificati gratiâ ipsius, hæredes simus secundùm spem vitæ æternæ.

7. Afin qu'étant par sa grâce purifiés et sanctifiés, nous devenions les héritiers de la vie éternelle, avec une espérance certaine de la posséder.

Nous avons droit à cet héritage et nous espérons certainement d'en jouir; la chose est infaillible, si nous conservons la grâce.

8. Fidelis sermo est : et de his volo te con-

8. Ce que je vous dis ici, et de l'amour de Dieu pour nous, et de notre

régénération, et de notre héritage éternel, sont choses certaines et assurées, et dans la créance desquelles je désire que vous affermissiez vos frères, afin que ceux qui croient en Dieu soient les premiers dans la pratique des bonnes œuvres, qui sont, à proprement parler, le seul bien qui soit utile aux hommes.

firmare : ut curent bonis operibus præesse, qui credunt Deo. Hæc sunt bona, et utilia hominibus.

A la mort il ne nous en restera pas d'autre, elles seules nous accompagneront devant le trône de Dieu. Hélas ! de quoi serviront pour lors toutes les richesses du monde ?

9. Prêchez donc toutes ces grandes vérités, mais fuyez les questions impertinentes, les généalogies, les disputes et les contestations sur la loi ; car elles sont vaines et inutiles.

9. Stultas autem quæstiones, et genealogias, et contentiones, et pugnas legis devita : sunt enim inutiles et vanæ.

10. Evitez un hérétique après l'avoir repris une et deux fois.

10. Hæreticum hominem post unam et secundam correptionem devita :

11. Sachant qu'un homme qui est en cet état est perdu, qu'il pèche volontairement et persiste par obstination dans le mal, et qu'il se condamne par là intérieurement lui-même.

11. Sciens quia subversus est, qui ejusmodi est, et delinquit, cùm sit proprio judicio condemnatus.

Trois raisons pour lesquelles il faut abandonner un hérétique opiniâtre : la première, ayant perdu la foi, le fondement de l'édifice spirituel, il est perdu, comme un édifice renversé ; la seconde, il pèche plus par malice

que par ignorance; la troisième, il prévient le jugement de l'Eglise, s'en séparant de lui-même.

12. Cùm misero ad te Artemam, aut Tychicum, festina ad me venire Nicopolim : ibi enim statui hiemare.

12. Après que je vous aurai envoyé Artémas ou Tychique pour tenir votre place, venez me trouver promptement à Nicopolis; car j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13. Zenam legisperitum, et Apollo sollicitè præmitte, ut nihil illis desit.

13. Envoyez-moi auparavant Zénas, docteur de la loi, et Apollo, et ayez soin que rien ne leur manque en chemin.

14. Discant autem et nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.

14. Que nos frères apprennent à être, comme je l'ai déjà dit, toujours les premiers dans les bonnes œuvres, lorsque le besoin et la nécessité des autres, et principalement des ouvriers évangéliques le demandent, comme en cette occasion, afin qu'ils ne soient pas des arbres infructueux dans le champ de Jésus-Christ, mais qu'en leur manière ils coopèrent à l'avancement de l'Evangile.

15. Salutant te qui mecum sunt omnes. Saluta eos qui nos amant in fide.

15. Tous ceux qui sont avec moi vous saluent; saluez ceux qui nous aiment pour la foi et selon la foi.

Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.

La grâce de Dieu soit avec vous tous. *Amen.*

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

Remarquons dans les versets 4, 5, 6, 7, trois choses que nous devons avoir continuellement dans l'esprit et dans le cœur.

La première.

L'ineffable bonté de toute la très-sainte Trinité pour nous : du Père qui, voulant nous sauver, *nous a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle;* du Fils qui, pour nous donner une rédemption plus abondante, nous a rachetés au prix de son sang, et a institué des sacremens par lesquels, comme par autant de canaux, ce même sang adorable coule jusqu'à nous pour notre salut; du Saint-Esprit qui, pour nous rendre plus certains de notre salut, en veut bien être le sceau et le gage, et que, pour cet effet, le Père et le Fils nous communiquent dans le baptême et dans la confirmation.

Joan. 3. *v.* 16.

La seconde.

La fin de cet amour ineffable de Dieu pour nous, savoir : afin que par la

grâce de Jésus-Christ, qui nous a été conférée au baptême, et qui est réparée au sacrement de pénitence, nous soyons les héritiers de la vie éternelle.

La troisième.

L'effet présent que cet ineffable amour de Dieu produit en nous, ou l'honneur qu'il nous confère.

Le Père éternel est notre père, et le principe de notre être surnaturel et divin.

Le Fils de Dieu est notre chef, et il répand son esprit en nous comme dans ses membres.

Le Saint-Esprit est comme notre esprit, notre cœur et notre ame.

Conclusion.

Attentifs à ces trois choses, louons, bénissons, remercions toute la très-sainte Trinité pour son ineffable amour, aimons un Dieu qui nous a prévenus d'un tel amour.

Soyons tout entiers à la très-sainte Trinité, au nom de laquelle nous avons été baptisés et régénérés, par l'opéra-

tion distincte, quoique invisible, de chaque personne.

Menons une vie digne de la très-sainte Trinité, notre Dieu; digne du Père éternel, qui est notre père; digne du Fils de Dieu, qui est notre chef; digne du Saint-Esprit, qui est l'esprit de notre esprit et l'ame de notre ame.

Soyons saints comme le Père éternel, dont nous sommes les enfans et les héritiers.

Soyons saints comme le Fils, dont nous sommes les membres.

Soyons saints comme le Saint-Esprit, en qui et par qui nous avons été sanctifiés.

Achevez en nous, par votre grâce, ô mon Dieu! ce que vous y avez commencé par votre miséricorde.

FIN DE L'ÉPÎTRE A TIT.

EXPLICATION

DE L'ÉPITRE

DE SAINT PAUL

A PHILÉMON.

PRÉFACE.

PHILÉMON était un homme de qualité, phrygien de nation, et citoyen de la ville de Colosse, très-considéré pour sa puissance et pour ses richesses, mais beaucoup plus pour sa foi, pour sa piété et pour sa charité.

Entre un grand nombre d'esclaves qu'il avait, un nommé Onésime, aussi phrygien, et natif de Colosse, l'ayant volé, s'enfuit à Rome.

Saint Paul, qui y était pour lors en prison pour la première fois, l'ayant instruit, converti et baptisé, le renvoya avec cette lettre de recommandation à Philémon, son ami, le priant

avec un merveilleux artifice de charité, de pardonner à Onésime, et de le recevoir en ses bonnes grâces.

Cette lettre a donc été écrite à Rome, dans la première prison de saint Paul, en même temps que l'épître aux Colossiens, portée par Onésime l'an de Jésus-Christ 62.

Saint Paul n'y traite proprement d'aucun dogme de la religion ; mais il donne un admirable exemple de charité, car si l'apôtre des nations, et le maître du monde, y fait paraître tant de bonté pour un esclave, voleur et fugitif, qui est le chrétien qui puisse négliger les devoirs de charité envers qui que ce soit, sous pretexte de bassesse de condition, ou de corruption de mœurs?

De plus cette épître nous apprend à ne désespérer jamais du salut d'aucun pécheur, quelque perdu qu'il paraisse ; puisque Onésime, qui était un voleur et un fugitif, est devenu un homme si illustre par la grâce de Dieu, qu'il a succédé à saint Timothée en l'évêché d'Ephèse, et qu'enfin il a été couronné de la gloire du martyre à Rome,

sous l'empereur Trajan. Voyez le Martyrologe romain, le 16 février.

Saint Jean Chrysostôme remarque d'autres utilités de cette épître, que nous observerons dans leur lieu.

ANALYSE.

Cette épître est trop courte pour être divisée en plusieurs chapitres; mais on la peut fort bien diviser en quatre parties qui la composent, savoir : la salutation, l'exorde, la proposition et la conclusion.

Or, toutes ces parties ont une telle liaison entre elles, et une si grande subordination à la même fin, qui est d'obtenir grâce pour Onésime, qu'à peine y trouverez-vous un petit mot qui n'ait dû déterminer Philémon à faire miséricorde.

C'est à quoi le préparent tous les mots de la salutation contenus dans les trois premiers versets.

Vers. 4-7. 8-9. C'est à quoi tend l'exorde, où on loue la charité de Philémon, afin de le porter à la charité pour Onésime.

10 C'est à quoi tendent la manière de proposer la proposition même, et toutes les raisons apportées depuis le verset 11 jusqu'au 16.

17. 18-19 C'est à quoi tend la conclusion ; la réparation du tort dont saint Paul se fait le garant, les caresses dans le verset 20, la confiance dans le verset 21, l'agréable nouvelle qu'il lui apprend dans le verset 22.

SALUTATION.

PARAPHRASE.

1. Paulus, vinctus Christi Jesu, et Timotheus frater

1. Paul, prisonnier pour Jésus-Christ, et Timothée, mon frère en Jésus-Christ,

à notre très-cher Philémon, notre coopérateur pour l'avancement de l'Evangile.

Philemoni dilecto, et adjutori nostro,

COMMENTAIRE.

Par son hospitalité, par ses aumônes, par tous ses soins et ses bons offices.

2. Et à Appie, notre très-chère sœur en Jésus-Christ, et à Archippe, notre compagnon dans la milice apostolique, et à l'assemblée des fidèles qui sont en votre maison.

2. Et Appiæ sorori carissimæ, et Archippo commilitoni nostro, et Ecclesiæ, quæ in domo tuâ est.

3. La grâce et la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Père et de la part de notre Seigneur Jésus-Christ.

3. Gratia vobis et pax à Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

Remarquez avec saint Jean Chrysostôme, comme saint Paul, dès l'entrée de son discours, presse Philémon de faire miséricorde. Il se dit *prisonnier de Jésus-Christ*, comme lui montrant ses liens et le priant par ce qu'il souffre pour Jésus-Christ. Il met Timothée dans cette salutation, faisant entendre à Philémon que Timothée demande aussi la même chose : il appelle Philémon son *très-cher*, comme le priant par leur commune amitié : il lui donne la qualité de *son coopérateur*, comme lui disant : Vous qui en aidez tant d'autres, aidez celui-ci, et moi avec lui.

Pour le presser encore plus, il prie Philémon par ce qu'il a de plus cher, par Appie, sa femme, par Archippe, son évêque, par toute sa famille; il les salue tous, afin qu'ils se joi-

gnent tous à lui pour obtenir ce qu'il demande pour Onésime.

Tel était le soin et le zèle de notre apôtre pour un chétif esclave, voleur et fugitif.

D'où vient cela? C'est qu'il ne jugeait pas du prix des hommes par la condition, mais par la valeur du sang adorable de Jésus-Christ, et c'est ce qui nous apprend à considérer Jésus-Christ dans tous les chrétiens, de quelque condition qu'ils soient.

EXORDE.

4. Gratias ago Deo meo, semper memoriam tui faciens in orationibus meis,

4. Je me souviens sans cesse de vous dans toutes mes prières, et je rends grâces à mon Dieu,

5. Audiens caritatem tuam et fidem quam habes in Domino Jesu et in omnes sanctos:

5. Apprenant quelle est votre foi envers notre Seigneur Jésus-Christ, et quelle est la charité que vous exercez envers tous les chrétiens.

6. Ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.

6. L'une et l'autre sont telles, que la libéralité que vous inspire votre foi est connue de tout le monde, par l'éclat de tant de bonnes œuvres, que vous faites pour l'amour de Jésus-Christ.

7. Gaudium enim magnum habui, et consolationem in caritate tuâ: quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.

7. Et c'est avec justice, mon cher frère, que je rends grâces à Dieu pour une telle charité; car elle m'a donné une grande joie et une grande consolation dans mes travaux, apprenant le

grand soulagement que, par vos assistances extraordinaires, vous avez procuré aux cœurs affligés des saints.

Remarquez le charitable artifice de notre apôtre, qui loue la charité de Philémon pour tous les chrétiens, afin de l'exciter à la faire à Onésime, qui a aussi l'honneur d'être chrétien.

PROPOSITION.

8. Cette bonté pourraît me donner confiance d'agir auprès de vous avec toute liberté, et en qualité d'apôtre de vous ordonner une chose que vous devez faire.

8. Propter quod multam fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet :

9. Mais l'amour que j'ai pour vous fait que j'aime mieux vous en supplier, considérant principalement que vous êtes vieux aussi-bien que moi Paul, qui suis maintenant dans les chaînes pour Jésus-Christ.

9. Propter caritatem magis obsecro, cùm sis talis, ut Paulus senex, nunc autem et vinctus Jesu Christi

O merveilleuse bonté ! s'écrie ici saint Jean Chrysostôme; de combien de manières différentes attaque-t-il ici le cœur de Philémon : par la considération de la personne qui le prie, *moi Paul;* par la considération de son âge avancé, *moi vieillard*; et ce qui est plus que tout le reste, par la considération de ses *liens*, comme s'il disait : Accordez ce que je vous demande à l'âge et aux liens de Paul qui souffre pour Jésus-Christ.

10. Je vous supplie donc pour mon

11. Obsecro

te pro meo filio quem genui in vinculis, Onesimo,

fils unique Onésime, que j'ai engendré à Jésus-Christ dans mes liens.

Enfin il propose sa demande, mais avec quelle précaution, appelant Onésime son fils, son fils qu'il a engendré dans ses liens, afin de toucher et d'attendrir par ces deux considerations le cœur de Philémon en faveur d'Onésime.

11. Qui tibi aliquandò inutilis fuit.,

11. Qui vous a été autrefois inutile.

Il en confesse tellement la faute qu'il la diminue, appelant seulement inutile celui qui a nui.

nunc autem et mihi et tibi utilis,

Mais qui maintenant nous est très-utile à vous et à moi.

Onésime en grec signifie *utile*; il est maintenant ce que signifie son nom. Saint Paul propose donc sa demande, et il prouve à Philémon qu'il la lui doit accorder, à cause de son utilité. Il vous sera dorénavant utile, parce qu'étant chrétien, il vous servira fidèlement; il m'a été utile, m'ayant bien servi dans ma prison

12. Quem remisi tibi. Tu autem illum ut mea viscera, suscipe;

12. Je vous le renvoie, et je vous prie de le recevoir comme mes propres entrailles.

C'est mon fils, c'est mon cœur et mes entrailles; recevez-le comme tel; ce que vous lui ferez, je le tiendrai fait à moi, à mon cœur, à mes propres entrailles.

Quel exemple de charité et de tendresse pour tous les chrétiens! mais que de reproches pour tous ceux qui n'ont que de la du-

reté pour les domestiques, pour les pauvres, et qui les traitent sans aucune humanité !

13. J'avais pensé à le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendît dans ma prison tous les bons offices que vous m'y rendriez vous-même, si vous étiez à Rome ;

13. Quem ego volueram mecum detinere, ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii.

14. Mais je n'ai rien voulu résoudre en cela sans votre consentement, afin que la grâce que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit entièrement volontaire et libre.

14. Sine consilio autem tuo nihil volui facere, ut ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium.

Il y a dans ces deux versets deux raisons qui pressent Philémon de pardonner à Onésime ; il a rendu à saint Paul, prisonnier de Jésus-Christ, des services que Philémon n'aurait pas dédaigné de lui rendre ; c'est une raison de lui faire grâce.

Saint Paul, par respect pour Philémon, n'a pas voulu retenir Osénime, quelque utile qu'il lui fût ; autre raison qui oblige Philémon d'avoir égard à la demande de saint Paul.

15. Peut-être Dieu a-t-il permis qu'Onésime s'éloignât de vous pour peu de temps, afin de donner par là occasion à sa conversion, et afin que vous le recussiez pour l'éternité,

15. Forsitan enim ideo discessit ad horam à te, ut æternum illum reciperes,

16. Non plus comme un esclave, mais comme celui qui de votre esclave est devenu votre frère, qui m'est très-cher

16. Jam non ut servum, sed pro servo carissimum fratrem, maximè

mihi, quantò autem magis tibi, et in carne, et in Domino ?

à moi en particulier, et qui vous le doit être beaucoup plus étant à vous et selon le monde, comme votre esclave, et selon le Seigneur, comme votre frère en Jésus-Christ.

Dans ces deux derniers versets, saint Paul diminue la faute d'Onésime ; il parle de sa fuite comme d'un simple voyage, ou *d'une absence*; il en diminue la durée pour *peu de temps ;* ensuite il représente cette absence comme une disposition de la providence de Dieu pour la conversion d'Onésime.

Comme s'il lui disait : vous opposerez-vous au desseinde la miséricorde de Dieu sur Onésime ? Refuserez-vous grâce à celui à qui Dieu l'a accordée ? Il est devenu votre frère; il est maintenant tout à vous et quant au corps et quant à l'esprit : son corps est à vous, parce qu'il est votre esclave ; son esprit est à vous parce qu'il est à Jésus-Christ, avec qui vous êtes un même esprit : faites donc grâce à mon fils, que je chéris comme mes entrailles, à votre serviteur, à votre frère, au membre du corps de Jésus-Christ, dont vous faites gloire d'être aussi le membre.

CONCLUSION.

17. Si ergo habes me socium, suscipe illum sicut me.

17. Si donc vous me considérez comme vous étant étroitement uni dans la foi, et comme votre ami en Jésus-Christ, recevez Onésime comme moi-même.

18. Si autem

18. Que si en vous quittant il vous

a fait quelque tort, ou s'il vous est redevable, mettez cela sur mon compte, je réponds pour lui.

aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa.

19. Afin que vous en soyez plus assuré, voilà mon seing; moi Paul, j'ai écrit ceci de ma main, je m'engage de payer. Je ne veux pas vous dire ici, ce qui est pourtant véritable, que vous m'en devez plus, puisque vous vous devez vous-même à moi.

19. Ego Paulus scripsi meâ manu: ego reddam, ut non dicam tibi, quòd et teipsum mihi debes.

Si Onésime vous doit quelque bien temporel, vous me devez votre salut éternel, à cause de votre conversion à Jésus-Christ faite par mes prédications.

20. Ah! mon cher frère, que je vous aie cette obligation, et donnez-moi, au nom de Notre-Seigneur, cette vive et sensible consolation.

20. Ita, frater, ego te fruar in Domino: refice viscera mea in Domino.

21. Je vous écris ceci dans la confiance que j'ai dans votre soumission, et persuadé que vous ferez encore plus que je ne demande.

21. Confidens in obedientiâ tuâ, scripsi tibi: sciens quoniam et super id quod dico, facies.

22. Je vous prie aussi en même temps de me préparer un logement, car j'espère que, par le secours de vos prières, Dieu me rendra la liberté, afin que je puisse jouir de votre présence et vous rendre service.

22. Simul autem et para mihi hospitium: nam spero per orationes vestras donari me vobis:

23. Epaphras, qui est comme moi

23. Salutat te

Epaphras concaptivus meus in Christo Jesu, prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue ;

24. Marcus, Aristarchus, Demas et Lucas, adjutores mei. 24. Aussi-bien que Marc, Aristarque, Démas et Luc, qui sont mes aides et mes compagnons dans la prédication de l'Evangile.

25. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen. 25. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. *Amen.*

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

Admirons tous et imitons, autant qu'il nous sera possible, l'admirable charité de notre apôtre, qui fait pour un esclave, voleur et fugitif, tout ce qu'il pourrait faire pour lui-même. Voyez toute l'épître.

Afin d'imiter cette charité et d'en avoir une semblable pour tous sans distinction, apprenons, par l'exemple de saint Paul, à considérer les hommes non-seulement par leur condition, mais principalement par rapport au sang précieux de Jésus-Christ, dont ils
Vers. 3. ont été rachetés.

Apprenons à regarder tous les chrétiens, par les yeux de la foi, comme les enfans de Jésus-Christ, ses membres, son corps, comme Jésus-Christ

lui-même : qui n'aimera comme ses entrailles celui que Jésus-Christ aime comme lui-même ?

Enfin, en voyant Onésime, d'esclave, voleur et fugitif, devenu un homme illustre, un saint évêque, un glorieux martyr, apprenons à ne désespérer jamais du salut de quelque pécheur que ce soit, parce que les péchés mêmes sont quelquefois des occasions de salut aux pécheurs, par la miséricorde de Dieu

Vers. 18.

FIN DE L'ÉPÎTRE A PHILÉMON.

EXPLICATION

DE L'ÉPITRE

DE SAINT PAUL

AUX HÉBREUX.

PRÉFACE.

Il ne paraît pas que, dans l'Eglise orientale, aucun des anciens Pères ait douté que cette épître ne fût de saint Paul et ne fût canonique; il ne paraît pas aussi qu'on en ait douté dans l'Eglise occidentale, dans les deux premiers siècles; et il semble que Caïus, prêtre de l'Eglise romaine, qui vivait au commencement du troisième siècle, soit le premier qui ait nié qu'elle soit de saint Paul, et qui en ait rejeté l'autorité.

Il est vrai que, dans la suite des temps, quelques autres de la même Eglise ont adopté ce sentiment, peut-être à cause que les novateurs abusaient

de cette épître pour refuser la pénitence à ceux qui péchaient après le baptême ; mais les principaux Pères latins, aussi-bien que tous les grecs, l'ont reconnue pour canonique et pour être de saint Paul.

Nonobstant ce consentement unanime des Pères, un docteur, célèbre dans un des derniers siècles, fondé sur le doute de quelques anciens, a osé donner atteinte à l'autorité de cette épître ; mais depuis que le sacré concile de Trente l'a mise dans le catalogue des Saintes Ecritures et l'a rangée parmi les épîtres de saint Paul, on ne peut, sans hérésie, nier qu'elle ne soit canonique, ni sans témérité douter qu'elle ne soit de saint Paul.

Et même ce doute n'a jamais été bien fondé : car la première raison que l'on en donne est celle que l'on tire de ce que saint Paul n'y a pas mis son nom et sa qualité d'apôtre, selon sa coutume ; mais cette raison, ou ne prouve rien, ou prouve trop : elle ne prouve rien, puisque l'on peut dire que saint Paul l'a fait exprès, soit parce que son nom était odieux aux juifs, soit parce qu'il

voulait en cette épître s'abstenir humblement de cette qualité d'apôtre, pour l'attribuer par excellence à Jésus-Christ seul, comme il fait au chapitre 3, verset 1 ; elle prouve trop, car elle prouverait que cette épître ne serait de personne, puisqu'elle ne porte aucun nom.

La seconde raison de doute, que l'on tire de la diversité du style, n'est pas plus solide; saint Paul ayant pu avoir écrit cette épître en hébreu et l'avoir fait traduire en grec, soit par saint Luc, soit par un autre, comme l'ont dit les anciens ; outre qu'un même auteur peut aisément changer de style, selon la diversité des sujets et la variété des langues dont il se sert.

La troisième raison, que l'on tire d'une apparente contradiction que l'on prétend trouver dans le chapitre 2, versets 3 et 4 de cette épître, avec le douzième verset du premier chapitre de l'épître aux Galates, paraîtra nulle par l'explication de ces deux versets en son lieu.

La quatrième raison, tirée des textes des chapitres sixième et dixième, qui

paraissent favoriser les novatiens, sera aussi montrée nulle par l'explication que l'on fera de ces textes en leurs places.

N'y ayant donc aucune solide raison de douter que cette épître ne soit de saint Paul ; d'ailleurs le commun usage des Eglises, la manifeste prescription d'un très-long temps, le sentiment unanime et constant des saints Pères, les canons des conciles, les décrets des souverains pontifes nous assurant, et qu'elle est canonique, et qu'elle est de saint Paul, recevons-la avec tout le respect qui lui est dû, et lisons-la d'autant plus attentivement qu'elle contient des choses plus excellentes : la dignité de Jésus-Christ, son sacerdoce, sor sacrifice, son office de pontife et de médiateur.

Saint Paul a deux fins en cette épître.

La première, de confirmer les Hébreux dans la foi et de les détacher entièrement des observances légales ; pour cet effet il leur fait connaître la grandeur de la personne de Jésus-Christ, l'excellence de son sacerdoce,

la vertu de son sacrifice, le changement de la loi par l'avénement du pontife éternel.

La seconde, de les consoler dans les persécutions qu'ils souffraient pour la foi; dans cet esprit, il leur propose l'exemple de tous les anciens fidèles, l'exemple de Jésus-Christ, et il les encourage par la vue de la récompense éternelle.

On croit que cette épître a été écrite de Rome, ou du moins de quelque lieu d'Italie, l'an de Jésus-Christ 62 ou 63; qu'elle est adressée à tous les Hébreux convertis à la foi, en quelque lieu qu'ils fussent, mais principalement à ceux qui demeuraient dans la Judée.

CHAPITRE PREMIER.

ANALYSE.

Pour détacher entièrement les juifs de la loi mosaïque, et pour les attacher plus parfaitement à l'Evangile, saint Paul élève Jésus-Christ au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans la loi : au-dessus des prophètes; ceux-ci n'ont été que des hommes et serviteurs de Dieu, Jésus-Christ est Dieu et Fils de Dieu.

Au-dessus des patriarches; ceux-ci ont été les pères de la nation juive, et les héritiers d'une certaine portion de terre, Jésus-Christ est le créateur du monde et l'héritier de tous
Vers. 1-2. les biens de Dieu.

Au-dessus de Moïse ; celui-ci a gouverné le peuple juif, et, par sa communication avec Dieu, est devenu éclatant de gloire ; Jésus-Christ est l'éclat de la gloire du Père éternel,
3. son image consubstantielle, le créateur, le gouverneur et le conservateur de l'univers.

Au-dessus d'Aaron, qui a expié les péchés des Juifs dans le sang des animaux, Jésus-Christ a expié les péchés de tout le monde en son propre sang; Aaron une fois l'année seulement entrait dans le saint des saints, Jésus-Christ étant monté au Ciel, y est pour tou-
3. jours à la droite de la Majesté.

Au-dessus des anges qu'il surpasse par son origine: il est Fils de Dieu, ce qui ne convient à aucun ange ; qu'il surpasse en honneur,

puisqu'ils sont ses adorateurs ; qu'il surpasse en emploi, ils sont serviteurs, Jésus-Christ est roi ; qu'il surpasse en puissance ; il a créé le Ciel et la terre, il les renouvellera, ce que les anges ne peuvent; qu'il surpasse en gloire, il est assis à la droite de Dieu son Père, comme son égal; les anges sont envoyés de tous côtés au service des hommes.

Vers. 4-5. 6. 7. 8-9. 10. 11-12. 13. 14.

PARAPHRASE.

1. DIEU autrefois, dans l'Ancien Testament, a parlé à nos pères par différens prophètes, qui étaient des hommes et des serviteurs de Dieu, et il leur a parlé en des temps différens, en plusieurs différentes manières, par figures et par similitudes.

1. Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissimè.

2. Mais de nos jours il nous a parlé par son Fils unique Jésus-Christ, la sagesse de Dieu, la vérité éternelle, qui par conséquent surpasse infiniment tous les prophètes.

2. Diebus istis locutus est nobis in Filio

COMMENTAIRE.

Voilà la première prérogative des chrétiens au-dessus des juifs ; les prophètes étaient serviteurs de Dieu, Jésus-Christ est son Fils; Dieu a révélé à chaque prophète quelque vérité : à l'un, un mystère dans un temps, et d'une certaine façon figurée et obscure; à l'autre, un autre mystère dans un autre temps et d'une autre façon également obscure ; mais Dieu a donné tout à la fois à Jésus-Christ son

Fils, toute sa science, toute sa sagesse, tout son Esprit divin, avec sa nature, par sa génération éternelle ; et ce Fils, ce prophète de toutes les vérités, ce prophète de tous les temps, la lumière du monde, la plénitude même de la vérité, nous a parlé clairement, nous a instruits de toutes les vérités de son Évangile. O bonheur ineffable pour nous ! grâces immortelles à Dieu pour un si inestimable bienfait ! malheur à celui qui n'en profite pas, qui n'écoute pas Jésus-Christ, qui n'obéit pas à sa voix ! Divin Jésus, prophète des prophètes, vérité éternelle, source et plénitude de toutes les vérités, éclairez-moi, enseignez-moi, parlez à mon cœur, faites que j'entende votre voix et que je lui obéisse.

quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et secula;

Fils unique de Dieu, Verbe fait chair, que Dieu a établi l'héritier et le maître de tous ses biens; ainsi que par ce même Fils, comme Verbe éternel, il a créé le monde et tout ce qui est renfermé dans le monde.

Remarquez ici l'une et l'autre nature de Jésus-Christ : comme Dieu, il est créateur de toutes choses ; comme homme, il est héritier des biens de Dieu : en tant que Dieu, il est né de toute éternité héritier et Seigneur; en tant qu'homme, il a été fait dans le temps l'héritier, le Seigneur et le possesseur avec son Père de tous ses biens.

Et cela élève Jésus-Christ au-dessus de tous les patriarches, comme cela élève le bonheur des chrétiens au-dessus de celui des juifs

Les patriarches sont les pères des juifs

Jésus-Christ est le père et le créateur de tout le monde.

Les patriarches ont hérité pour peu de temps d'une certaine portion de terre; Jésus-Christ est pour toujours le Seigneur du Ciel et de la terre, le possesseur de la béatitude éternelle, dont la terre promise n'était que la figure

Les patriarches ont laissé pour un temps aux juifs leurs enfans, cet héritage terrestre.

Jésus-Christ promet et donne l'héritage éternel aux chrétiens, ses enfans et ses frères, il ne veut pas posséder seul l'héritage de son Père, il veut avoir des cohéritiers; c'est pour cela que par le baptême il nous a régénérés dans son sang, il nous a fait les enfans adoptifs de Dieu, ses frères et ses cohéritiers

O bonté de Jésus-Christ! ô bonheur du chrétien! Jésus-Christ est héritier de Dieu, le chrétien est héritier de Dieu, cohéritier de Jésus-Christ.

Christ, Fils du Dieu vivant, mon frère, mon cohéritier, par votre grâce rendez-moi digne de l'héritage éternel de notre Père; que je vive de sorte qu'un jour j'aie le bonheur d'entendre : *Venez, les bénis de mon Père, posséder, etc.*

3. Fils unique de Dieu, dis-je, qui étant de toute éternité la splendeur de la gloire de son Père,

3. Qui cùm sit splendor gloriæ,

Expression par laquelle saint Paul nous représente, autant qu'il peut, la génération éternelle du Verbe, qui émane de son Père comme l'éclat de sa divine clarté.

Le Père éternel est comparé au soleil, le Verbe au rayon, pour marquer que le Fils procède du Père, comme le rayon émane du soleil, nécessairement, purement, continuellement, sans en être jamais séparé.

et figura substantiæ ejus,

Et le caractère ou l'impression de sa personne,

Autre similitude, pour exprimer la même génération éternelle, par la comparaison du cachet et de sa figure : le Verbe divin est la figure, l'impression, l'image de son Père ; mais image vivante, substantielle, égale et représentant parfaitement tout ce qu'il est, par l'être qu'il a reçu de lui.

portansque omnia verbo virtutis suæ,

Soutenant, conservant et gouvernant toutes choses par sa toute-puissante parole,

Qu'est-ce que Moïse éclatant de quelques rayons, et gouvernant le peuple d'Israël avec tant de peines, si on le compare avec Jésus-Christ, la splendeur de la gloire de Dieu, et qui gouverne tout le monde par un simple signe de sa volonté ?

purgationem peccatorum faciens, sedet ad dexteram Majestatis in excelsis :

S'est néanmoins revêtu de notre nature, en laquelle, comme souverain pontife, il a purifié tous les péchés du monde, par son propre sang répandu sur la croix ; après quoi il est ressuscité glorieux, il est monté au Ciel, où, égal à son Père, il jouit avec lui de la majesté, de la gloire et de la puissance souveraine.

Saint Paul marque ici tacitement ce qu'il dira ouvertement aux chapitres 7, 8 et 9, que Jésus-Christ l'emporte infiniment au-dessus d'Aaron : celui-ci a offert à Dieu des animaux; Jésus-Christ, Homme-Dieu, s'est offert lui-même. Aaron, une fois l'année, entrait dans le saint des saints; Jésus-Christ, notre souverain pontife, est toujours dans le Ciel, et y jouit de toute la gloire de Dieu.

Conservez, ame chrétienne, cette idée de la gloire de votre souverain pontife, afin d'y recourir avec confiance, et d'obtenir miséricorde par sa toute-puissante médiation.

4. En cet état de gloire, il surpasse non-seulement tous les hommes, mais il est aussi d'autant plus élevé au-dessus des anges, que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur.

4. Tantò melior angelis effectus, quantò differentius præ illis nomen hæreditavit.

5. Car à qui des anges Dieu a-t-il jamais dit ce qu'il dit de toute éternité à Jésus-Christ, et ce qu'il lui a répété dans son incarnation et dans sa résurrection ? *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ;* et ailleurs : *Je serai son père, et il sera mon fils* ?

5. Cui enim dixit aliquandò angelorum : Filius meus es tu, ego hodiè genui te ? Et rursùm : Ego ero illi in patrem, et ipse erit mihi in filium ?

Il surpasse donc les anges par son origine et par sa qualité de Fils.

6. Et dans le psaume 96, où le Prophète décrit la majesté de Jésus-Christ venant pour la seconde fois au

6. Et cùm iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : Et ado-

rent eum omnes angeli Dei.

monde en qualité de juge, Dieu dit : *Que tous les anges l'adorent.*

Il est donc le Seigneur et le Dieu des anges.

7. Et ad angelos quidem dicit : Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis.

7. De plus, quand l'Ecriture parle des anges et nous en exprime les emplois, elle dit d'eux : *Dieu se sert des esprits pour en faire ses ambassadeurs et les prompts exécuteurs de ses volontés.*

Ad Filium autem : thronus tuus, Deus, in seculum seculi : virga æquitatis, virga regni tui.

8. Mais elle parle bien plus honorablement du Fils, lui faisant dire par son Père : *Votre trône*, ô Dieu mon Fils, *durera éternellement*, *le sceptre de votre empire est un sceptre d'équité.*

9. Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem : propterea unxit te, Deus, Deus tuus oleo exultationis præ participibus tuis.

9. Parce que vous avez aimé la justice, et que vous avez haï l'injustice, c'est pour cela, ô Christ-Dieu, que votre Dieu vous a sacré par une onction qui vous honore et vous remplit de joie par-dessus tous ceux qui participent à votre gloire.

Il est donc au-dessus des anges, à proportion, comme un roi est au-dessus de ses ministres.

10. Et : tu in principio, Domine, terram fundasti : et opera manuum tuarum sunt cœli.

10. Et dans un autre endroit, pour nous en marquer la puissance, l'Ecriture dit : *C'est vous, Seigneur, qui avez créé la terre dès le commence-*

ment, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

11. Ils périront enfin; mais vous, ô Christ, vous demeurerez; tous les cieux, par leur mouvement continuel, vieilliront comme un vêtement se consume par l'usage qu'on en fait;

11. Ipsi peribunt, tu autem permanebis : et omnes ut vestimentum veterascent :

12. Vous les changerez comme un manteau, et ils changeront de face; mais pour vous, vous êtes toujours le même; rien ne change, rien ne diminue en vous, parce que vous êtes éternel.

12 Et velut amictum mutabis eos, et mutabuntur : tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.

En quel endroit de l'Ecriture lisons-nous quelque chose de la puissance angélique ?

13. Mais auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit ce qu'il a dit à son Fils au psaume 109 : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.*

13. Ad quem autem angelorum dixit aliquandò : sede à dextris meis, quoadusque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?

14. Les anges ne sont-ils pas tous des esprits servans, qui sont employés dans le ministère, principalement en faveur de ceux qui hériteront du salut éternel ?

14. Nonnè omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos, qui hæreditatem capient salutis ?

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Apprenons tous de ce chapitre l'idée que nous devons avoir de Jésus-Christ, notre seigneur, notre père, notre législateur, notre pontife, en un mot, notre sauveur.

Il est Dieu et Fils de Dieu ; il est héritier et possesseur des biens de Dieu ; il est le créateur, le conservateur et le gouverneur du monde ; il l'a créé par sa parole, il le conserve et gouverne par sa parole.

Ce Fils de Dieu, qui de toute éternité est la splendeur de son Père, son image substantielle, vivante, égale et semblable en tout à son Père, dans le milieu des temps s'est fait homme pour nous et en tout semblable à nous.

En cet état il a fait, il a enseigné, il a souffert ; enfin, comme souverain pontife, il s'est offert lui-même sur l'autel de la croix, comme une hostie digne de Dieu, pour l'expiation de tous les péchés du monde.

Ayant achevé cette expiation par son sang, il est ressuscité glorieux, il est monté au Ciel, il est assis à la droite de

Dieu, où il lui montre les marques des plaies qu'il a souffertes pour nous; et par ces plaies, comme par autant de bouches, il fait continuellement pour nous l'office de médiateur.

En second lieu.

Imprimons tous si vivement en nos esprits et en nos cœurs cette idée de notre divin sauveur, que nous ne l'oubliions jamais.

Afin que nous ayons une éternelle reconnaissance de l'amour excessif de Dieu pour nous, de nous avoir donné son Fils unique, pour être notre docteur, notre chef, notre père, notre pontife, en un mot, notre Jésus ou sauveur.

Nous donnant son Fils, que ne nous a-t-il pas donné?

Afin que nous ayons pour Jésus-Christ, le prophète des prophètes, le patriarche des patriarches, le législateur des législateurs, le pontife des pontifes, le maître et le roi des hommes et des anges, toute l'estime, tout le respect, toute la soumission que nous devons;

Que nous ayons une pleine croyan-

ce en lui : il est la vérité et la plénitude de la vérité.

Que nous espérions fermement en lui : il est tout-puissant, il gouverne tout à son gré ; il est le possesseur des biens de Dieu, il les donne à qui il veut ;

Que nous recourions avec une parfaite confiance à lui : il est assis à la droite de la Majesté, y faisant continuellement l'office de pontife et de sauveur.

Que n'obtiendrons-nous point par un si grand et si puissant médiateur ?

PRATIQUE CHRÉTIENNE.

Adorons souvent, et le plus que nous pouvons, Jésus-Christ, Fils de Dieu, la splendeur du Père, l'héritier de Dieu, le seigneur de toutes choses, le roi des anges et des hommes, vivant et régnant à la droite de la majesté de Dieu.

Dans toutes nos nécessités recourons à lui avec confiance, comme à notre docteur, à notre prophète, à notre père, à notre chef, à notre législateur, à notre souverain pontife, à notre sauveur, qui nous a rachetés par son propre sang.

Il vit toujours pour intercéder pour nous.

Unissons-nous donc à lui par la foi, par l'espérance et par la charité, afin de demander grâce et miséricorde à Dieu, en lui, avec lui et par lui.

Joignons nos cœurs contrits au cœur de ce divin Sauveur, et par la plaie de ce cœur, comme par la bouche de son amour, prions, gémissons, crions miséricorde devant le trône de Dieu.

CHAPITRE II.

ANALYSE.

Ayant établi la grandeur de Jésus-Christ, saint Paul en infère le respect et l'obéissance que l'on doit à sa loi : si la loi de Moïse, donnée par les anges, a été gardée avec tant d'exactitude, et si toutes les prévarications en ont été si sévèrement punies, comment échapperons-nous à la très-juste punition de Dieu, si nous négligeons une loi donnée par le Fils de Dieu, prêchée par ses apôtres, qui l'ont reçue immédiatement de lui, confirmée de Dieu par une infinité de miracles, fortifiée enfin par une abondante effusion du Saint-Esprit et de ses dons?

Vers. 1-4. Il appuie tellement cette suite au verset 5, qu'il y confirme l'excellence de Jésus-Christ au-dessus des anges : Dieu a soumis à Jésus-Christ, et non point aux anges, le monde futur, selon le témoignage de David, psaume 8;

5-6. il faut donc obéir à Jésus - Christ, le Père et le Seigneur du siècle futur, et il n'importe que cette prophétie de David ne soit pas encore entièrement accomplie; car en ce qui en est déjà accompli, on voit qu'elle s'accom-

8-9. plira tout entière.

Et parce que la mort et la passion de Jésus-Christ étaient un scandale aux Juifs, et d'ailleurs que cette mort semble rendre Jésus-Christ inférieur aux anges, il montre dans le

reste du chapitre que cette mort a été très-convenable à la sagesse de Dieu; et il en tire les convenances de la part de Dieu, de la part de Jésus-Christ, de notre part Voyez-les plus au long dans le corollaire.

PARAPHRASE.

1. Jésus-Christ étant tel et si grand que nous avons dit, étant Fils de Dieu, égal à son Père, assis à sa droite, nous devons nous appliquer avec d'autant plus de soin aux préceptes qu'il nous a donnés, et les observer avec d'autant plus d'exactitude, de peur que nous ne périssions misérablement si nous les négligeons.

1. Propterea abundantiùs oportet observare nos ea quæ audivimus, ne fortè pereffluamus.

2. Car si la loi de Moïse, qui a été annoncée par les anges, a eu une telle autorité que Dieu en ait châtié toutes les transgressions, de sorte que quiconque l'a violée a reçu une punition proportionnée à sa désobéissance,

2. Si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, et omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem:

3. Comment, nous autres chrétiens, pourrions-nous éviter les justes châtimens de Dieu, si nous négligeons une loi si salutaire, qui a été premièrement annoncée par la bouche même du Fils de Dieu, notre Seigneur, et ensuite a été établie et confirmée parmi nous autres Hébreux par ses apôtres, qui l'a-

3. Quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem? Quæ cùm initium accepisset enarrari per Dominum, ab eis qui audierunt, in nos confirmata est,

vaient apprise immédiatement du même Fils de Dieu ?

4. Contestante Deo signis, et portentis, et variis virtutibus, et Spiritûs sancti distributionibus secundùm suam voluntatem.

4. Et de peur que leur prédication n'eût pas tout le poids nécessaire pour être crue, Dieu lui-même, la source de la vérité, a rendu témoignage à leurs prédications par les miracles, par les prodiges, par les différens effets de sa puissance, et par la distribution des grâces du Saint-Esprit, qu'il a partagées comme il lui a plu.

COMMENTAIRE.

Qui pourra prudemment douter des mystères d'une loi enseignée par Jésus-Christ, la vérité même, prêchée par les apôtres, auditeurs et disciples de la vérité, confirmée par les prodiges de Dieu, la source de toute vérité ?

Je crois, Seigneur, et je crois de tout mon cœur à votre Evangile; je l'embrasse avec soumission, et il sera la règle de ma conduite : *Lucerna pedibus meis et lumen semitis meis*

5. Non enim angelis subjecit Deus orbem terræ futurum, de quo loquimur.

5. Nous devons donc obéir d'autant plus exactement à Jésus-Christ, qu'il est Fils de Dieu; et de plus nous devons lui obéir d'autant plus volontiers, qu'il est le Père du siècle futur, le pontife des biens à venir, le souverain Seigneur

de toute l'Eglise militante et triomphante.

Car c'est à lui, et non pas aux anges, que Dieu a soumis le monde nouveau dont nous parlons.

En cette épître, où il est parlé de la nouvelle alliance,

Les anges sont des esprits fervens, comme il a été dit au chapitre 1, verset 14 : ils sont envoyés partout pour le salut des fidèles ; mais ils ne sont pas nos seigneurs, nos pères, nos pontifes, nos sauveurs; en un mot, l'empire de l'Eglise n'appartient qu'à Jésus-Christ.

6. David au psaume 8 nous apprend cette vérité, quand il dit à Dieu : Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir? ou, qu'est-ce que le fils de l'homme, pour être honoré de votre visite par l'union substantielle de la nature humaine avec votre Verbe dans l'incarnation ?

6. Testatus est autem in quodam loco quis, dicens : Quid est homo, quòd memor es ejus, aut filius hominis, quoniam visitas eum ?

Si la sainte humanité de Jésus-Christ, visitée par le Verbe, a parlé de la sorte, avec quelle humilité un pécheur uni à Jésus-Christ par la sainte communion, et visité de lui en forme de viatique dans sa maladie, doit-il à proportion parler de même ! *Seigneur, qu'est-ce qu'un homme de boue et de terre, pour que vous daigniez vous souvenir de lui et l'honorer de votre visite ?*

7. Vous l'avez rendu pour un peu de temps, durant sa passion, inférieur aux

7. Minuisti eum paulò minùs ab angelis :

gloriâ et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum :

anges ; mais dans sa résurrection vous l'avez couronné d'honneur et de gloire, et vous l'avez établi le prince, le maître et le seigneur de tous vos ouvrages, soit corporels, soit spirituels.

8. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. In eo enim quòd omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum ei. Nunc autem necdum videmus omnia subjecta ei.

8. Vous lui avez soumis entièrement toutes vos créatures, ô Père éternel, cette expression est générale, vous lui avez soumis toutes choses sans aucune exception : il faut donc obéir à Jésus-Christ, le Seigneur universel de toutes créatures; il est vrai néanmoins et je l'avoue, tout ne lui est pas encore soumis, et par conséquent une partie de cette prophétie n'est pas encore accomplie.

9. Eum autem, qui modicò quàm angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloriâ et honore coronatum, ut gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem.

9. Mais nous voyons l'accomplissement de cette autre partie : *Vous l'avez couronné de gloire*, puisqu'en effet Jésus-Christ, après avoir été pour peu de temps inférieur aux anges, est maintenant couronné d'honneur et de gloire, à cause des douleurs de la mort qu'il a souffertes par une singulière miséricorde de Dieu pour tous.

Il est ressuscité immortel, il est monté glorieux et triomphant au Ciel, il y est assis à la droite de la majesté, il est partout adoré comme Dieu; et dans l'accomplissement de

cette partie, nous voyons l'accomplissement futur de l'autre : *Vous lui avez tout soumis;* ce qui sera réellement exécuté après le jugement dernier.

Dans ces versets remarquez trois différens états de Jésus-Christ : le premier d'humiliation, quand il a souffert; le second de gloire, qu'il a reçue dans sa résurrection et dans son ascension; le troisième d'une gloire achevée, qu'il recevra après le jugement dernier, et qu'il possédera durant toute l'éternité.

Dans le premier état, durant sa passion, il a été fait pour nous, non-seulement moindre que les anges, mais le dernier de tous les hommes : *Novissimus virorum.*

Dans le second état, il est à la vérité entré dans sa gloire, *toute puissance lui a été donnée au Ciel et en la terre;* mais il n'exercera pleinement cette puissance qu'après le jugement universel; toutes choses sans exception lui seront alors parfaitement soumises, et c'est le troisième état, l'état permanent de toute l'éternité.

Divin Jésus, souverain Seigneur du Ciel et de la terre, je reconnais, je révère, j'adore dès à présent votre souveraine puissance, je m'y soumets aujourd'hui tout entier, mon esprit, ma volonté, mon cœur, mon corps, tout ce que je suis; que votre volonté se fasse parfaitement en moi; et puisqu'il n'y a que le péché qui s'y oppose, ah! détruisez, anéantissez en moi tout ce qui vous est contraire, vainquez, domptez, réduisez à votre obéissance ma volonté rebelle : *Rebellem etiam compelle voluntatem.*

10. Decebat enim eum, propter quem omnia, et per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.

10. Au reste, que la mort et passion du Fils de Dieu ne vous scandalise pas : cette manière de nous sauver par les souffrances a été très-digne de la sagesse de Dieu ; car il était convenable que Dieu, le principe et la fin de toutes choses, ayant résolu de conduire à la gloire plusieurs enfans adoptifs, par les mérites de son Fils unique et consubstantiel; il était, dis-je, convenable qu'il glorifiât et consommât par les souffrances ce Fils unique, l'auteur du salut des autres ;

11. Qui enim sanctificat, et qui sanctificantur, ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare, dicens :

11. Parce qu'il était à propos que le pontife qui sanctifie, et que ceux qui sont sanctifiés par lui, sortissent d'un même père et fussent d'une même nature; par conséquent que le Fils de Dieu, qui a daigné être notre pontife, fût d'une nature passible, mortelle et sujette aux misères ; et en effet il a été tel : de là vient qu'il ne rougit point d'appeler les hommes ses frères, en disant par la bouche de David, psaume 21 :

12. Nuntiabo nomen tuum fratribus meis : in medio Ecclesiæ laudabo te.

12. *J'annoncerai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'Eglise.*

13. Et dans Isaïe, chap. 8. v, 17 : *Dans mes misères je mettrai ma confiance en lui* : et dans le même prophète, 8. v. 18, il appelle ses disciples ses enfans : *Me voilà moi et mes enfans que Dieu m'a donnés.*

13. Et iterum : Ego ero fidens in eum. Et iterum: Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Deus.

14. Ses frères et ses enfans étant donc revêtus de chair et de sang, et par conséquent passibles et mortels, Jésus-Christ, leur père, leur frère, leur pontife, a voulu être de même nature, afin de détruire par sa mort celui qui était le prince de la mort, c'est-à-dire, le diable.

14. Quia ergo pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem : ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est, diabolum.

Le démon excitant les hommes au péché, les rendait coupables de la mort temporelle et éternelle : il était donc par le péché le prince de la mort, soit du corps, soit de l'ame : Jésus-Christ, la vie et la source de la vie, par sa mort a détruit le péché et a vaincu le démon ; il a donc triomphé tout à la fois et du prince de la mort et de la mort même.

15. Et afin de rendre libres ceux que la crainte de la mort, comme un tyran, tenait comme des esclaves dans une continuelle servitude pendant leur vie.

15. Et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti.

Jésus-Christ nous a délivrés de ce tyran par les assurances qu'il nous donne de la vie éternelle. La mort aux chrétiens est la fin

des misères, le commencement du bonheur éternel : pourquoi donc la craindre, et pourquoi au contraire ne pas dire avec les saints : *Cupio dissolvi, etc.?*

16. Nusquam enim angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit.

16. Car le Fils de Dieu n'a pas fait aux anges l'honneur de prendre leur nature ; mais il lui a plu de prendre la nôtre dans la race d'Abraham, et de naître Juif des Juifs.

17. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, et fidelis pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi.

19. S'étant donc revêtu de notre nature, pour être notre pontife, il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, mortel, infirme et passible comme eux, afin qu'il fût d'autant plus sensible à leurs misères, qu'il en avait fait l'essai, et que, dans un esprit de compassion, il s'acquittât plus fidèlement de tous les devoirs d'un véritable pontife auprès de Dieu, le glorifiant autant qu'il le peut être, et satisfaisant en toute rigueur à sa justice pour les péchés de son peuple.

18. In eo enim, in quo passus est ipse et tentatus, potens est eis qui tentantur, auxiliari.

18. En effet, en cela même que Jésus-Christ a souffert et qu'il a été tenté par les afflictions, il en est plus disposé à secourir ceux qui souffrent, et dont la patience est tentée par les souffrances.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Apprenons tout à la fois deux choses des quatre premiers versets : l'excellence de la loi évangélique donnée par Jésus-Christ, la vérité éternelle ; prêchée par les apôtres, les disciples de la vérité; confirmée par les miracles de la puissance du Père éternel, la source de la vérité, et par les dons du Saint-Esprit, l'Esprit de vérité.

La seconde, l'énormité des péchés d'un chrétien, et par conséquent la rigueur de son supplice.

Son péché est d'autant plus énorme que le législateur de la loi qu'il viole est plus noble, c'est le Fils de Dieu, c'est la vérité même ; que cette loi est plus sainte et plus divine dans ses préceptes et dans ses promesses ; qu'elle a été confirmée par plus de miracles de la puissance de Dieu, la source de toute vérité, et fortifiée par une plus abondante effusion de tous les dons du Saint-Esprit.

Tout cela augmente l'ingratitude, le mépris et la malice d'un chrétien qui transgresse la loi de Jésus-Christ, le

augmente par conséquent sa condamnation.

En second lieu.

Apprenons du verset 9 que la passion et la mort de Jésus-Christ pour nos péchés est l'effet d'une souveraine miséricorde et d'une charité excessive de Dieu pour nous ; et des versets suivans, qu'elle est aussi l'effet d'une infinie sagesse.

Il était digne de la sagesse de Dieu que son Fils, l'auteur de notre salut, souffrît, qu'il fût consommé par la passion, et qu'il nous sauvât par cette Vers. 10. *voie.*

De la part de Dieu.

Pour nous faire mieux connaître sa sainteté, et pour nous rendre plus sensible la haine qu'il a du péché. Jésus-Christ est le Saint des saints, il ne connaît pas le péché, il n'a jamais péché, et même il n'a pu pécher ; il était impeccable, parce qu'il était Dieu ; mais il s'est chargé de nos péchés, il s'en est fait la victime ; c'est assez pour être traité avec toute rigueur par la justice de son Père : *Or, si cela se fait au bois vert, que fera-t-on au bois sec?*

Pour nous montrer son amour excessif pour nous . *il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour nous tous ;* il n'a pas épargné son Fils, pour pardonner au serviteur. *Rom.* 8, 32.

Afin que Dieu, le principe et la fin de toutes choses, fût dignement glorifié, et reçût par son Fils un honneur digne de sa divine majesté.

Toutes les créatures comparées à Dieu ne sont rien, et sont incapables par conséquent de rendre à Dieu un honneur digne de Dieu ; mais Jésus-Christ est Dieu, égal à Dieu ; cet Homme-Dieu est sacrifié à la gloire de Dieu : voilà un sacrifice digne de Dieu, voilà une victime digne de Dieu, et voilà Dieu dignement honoré.

De la part de Jésus-Christ.

Afin qu'il fût un pontife fidèle à Dieu. *Vers.* 17.

Il est d'un fidèle pontife d'honorer Dieu autant qu'il le peut honorer : il fallait donc que Jésus-Christ souffrît et mourût, afin, par un sacrifice de toutes parts infini, d'honorer Dieu infiniment, comme nous venons de dire.

Il est d'un fidèle pontife de compa-

tir à son peuple, de prier, et de faire pénitence pour lui, de satisfaire pour ses péchés, de le réconcilier avec Dieu. Il fallait donc que Jésus-Christ souffrît et mourût, afin de satisfaire en toute rigueur de justice pour nos péchés, et
Vers. 14. que les ayant lavés dans son sang, il nous réconciliât à Dieu.

Il le fallait encore pour sa propre gloire, afin de faire éclater sa puissance,
17. surmontant, détruisant par sa mort celui qui tenait l'empire de la mort.

De notre part.

Afin que Jésus-Christ fût un pontife miséricordieux.

Qu'il eût d'autant plus de pitié de
15. nos misères, qu'il en aurait fait l'expérience.

Qu'il eût d'autant plus d'inclination pour nous, que nous lui aurions coûté plus cher. O ame, tu es le prix de mon sang ! *O anima tanti vales !*

Qu'il nous délivrât de la crainte des souffrances et de la mort : avant Jésus-Christ, rien n'était plus horrible que de souffrir et de mourir ; depuis qu'un Dieu a souffert et est mort pour nous,

la souffrance est précieuse et la mort est aimable. Témoin saint André, *O bona Crux*: etc.; témoin tant de saints martyrs qui ont désiré de souffrir et de mourir.

Jésus-Christ souffrant et mourant, a sanctifié en sa personne les souffrances et la mort; il les a en quelque façon divinisées, et les a rendues des moyens de grâce et de sanctification: il est bon, utile et glorieux maintenant de souffrir et de mourir avec Jésus-Christ, homme de douleurs.

CHAPITRE III.

ANALYSE.

Il compare d'abord Jésus-Christ à Moïse, et aussitôt il l'élève infiniment au-dessus de lui : Moïse n'a été qu'une partie de la maison de Dieu. Jésus-Christ en est l'architecte, et même il est le créateur de l'univers; Moïse n'est donc que sa créature, et comme un rien, comparé à Jésus-Christ.

Moïse n'a été que le serviteur de Dieu, et
Vers. 1-6. l'économe de sa maison; Jésus-Christ est le Fils de Dieu et le maître de la maison.

Nous sommes cette maison dont Jésus-Christ est le maître, si nous persévérons constamment
5. en la foi.

Il exhorte puissamment les Hébreux à cette persévérance, et à ne pas suivre l'exemple de leurs pères qui, pour leur incrédulité, ont
7-11. péri dans le désert.

Qu'ils fassent donc réflexion sur eux-mêmes, et qu'ils voient s'il n'y a pas quelqu'un
12. parmi eux qui soit infidèle à Jésus Christ, afin que cela n'arrive pas, il veut qu'ils s'en-
13. couragent mutuellement à la persévérance : c'est un grand bien d'être chrétien, mais qui
14. devient inutile si on ne persévère.

Il les presse vivement de persévérer, s'appuyant sur les paroles du psaume 94 : *Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, etc.*

PARAPHRASE.

1. C'EST pourquoi, mes frères, vous qui avez été sanctifiés dans le sang de Jésus-Christ, et qui êtes appelés avec nous à l'héritage du Ciel, considérez attentivement les qualités de Jésus-Christ, l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons.

1. Unde, fratres sancti, vocationis cœlestis participes, considerate apostolum et pontificem confessionis nostræ Jesum,

COMMENTAIRE.

Faisons nous-mêmes souvent cette réflexion, afin d'estimer comme nous devons notre bonheur.

Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu, est l'apôtre, le docteur, le législateur de la religion que je professe; il est venu du Ciel en terre pour nous l'enseigner, il en est le souverain pontife qui, après s'être offert lui-même en sacrifice pour la sanctification de son Eglise, est monté glorieux au Ciel, y est assis à la droite de Dieu, d'où il exerce son pontificat dans le Ciel et sur la terre; j'ai donc l'honneur d'avoir un Dieu pour apôtre et pour pontife.

2. Il a fidèlement exercé l'une et l'autre charge et d'apôtre et de pontife, selon la volonté de Dieu qui les lui a données, de même que Moïse, dans l'Ecriture, est loué d'avoir été fidèle à Dieu dans sa maison.

2. Qui fidelis est ei qui fecit illum, sicut et Moyses in omni domo ejus.

Voilà la comparaison de Jésus-Christ à Moïse, en voici la différence. *Num.* 12.7.

3. Avec cette grande différence, que 3. Amplioris

enim gloriæ iste præ Moyse dignus est habitus, quantò ampliorem honorem habet domûs, qui fabricavit illam.

la gloire de Jésus-Christ est d'autant plus excellente que celle de Moïse, que la gloire de l'architecte est plus grande que celle de la maison qu'il a faite.

Cette maison c'est la synagogue, dont Moïse n'était qu'une partie, au lieu que Jésus-Christ est le fondateur de la synagogue et de l'Eglise, et le créateur de l'univers; il est donc infiniment plus glorieux que Moïse.

4. Omnis namque domus fabricatur ab aliquo: qui autem omnia creavit, Deus est.

4. Car il n'y a pas de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un : or, Jésus-Christ, Fils de Dieu, est l'architecte du monde et de tout ce qui est renfermé dans le monde, par conséquent de la synagogue et de Moïse; la gloire donc de celui-ci n'est rien, étant comparée à celle de Jésus-Christ.

Jésus-Christ est créateur, et Moïse est sa créature, dépendante essentiellement de lui, pour l'être, pour l'action et pour la conservation : il n'est donc proprement qu'un rien, qu'une dépendance.

5. Et Moyses quidem fidelis erat in totâ domo ejus tanquam famulus, in testimonium eorum quæ dicenda erant.

5. Il est vrai que Moïse a gouverné la maison de Dieu avec beaucoup de fidélité, non comme le maître, mais comme un ministre, qui de bonne foi exposait les volontés de Dieu au peuple d'Israel.

6. Christus verò tanquam filius in domo suâ.

6. Mais Jésus-Christ, Fils de Dieu, et par conséquent notre Père, notre

Seigneur, gouverne sa propre famille avec pleine autorité.

Jusqu'ici saint Paul a voulu détacher les Hébreux de Moïse et de sa loi, pour les attacher entièrement à Jésus-Christ et à son Evangile. La suite de son discours est une exhortation à persévérer dans la foi.

Nous sommes cette famille de Jésus-Christ, nous autres chrétiens unis par la foi à son Eglise, pourvu que nous nous y conservions jusqu'à la fin, et que nous fassions gloire de croire en lui et d'espérer de lui le salut éternel.

quæ domus sumus nos, si fiduciam et gloriam spei usque ad finem, firmam retineamus.

Sans cela nous serons exclus de la famille de Jésus-Christ, comme autrefois plusieurs de nos pères ont été rejetés pour leur incrédulité.

7. Afin donc que vous persévériez constamment, et qu'il ne vous arrive pas le même malheur qui est arrivé à vos pères, je vous adresse maintenant les paroles que David, animé du Saint-Esprit, a dites à ceux de son temps : Si vous entendez aujourd'hui sa voix,

7. Quapropter sicut dicit Spiritus sanctus : Hodie si vocem ejus audieritis,

8. N'endurcissez pas vos cœurs comme ils firent pendant leur séjour dans le désert, en cet endroit qui pour cela fut appelé *lieu de murmure et de tentations*,

8. Nolite obdurare corda vestra, sicut in exacerbatione secundùm diem tentationis in deserto,

9. Où vos pères, après tant de preu-

9. Ubi tenta-

verunt me patres vestri, probaverunt et viderunt opera mea

ves de ma puissance, se défierent de moi, me tentèrent et éprouvèrent ce que je pouvais faire, et ils virent les miracles de ma puissance.

10. Quadraginta annis. Propter quod infensus fui generationi huic, et dixi: Semper errant corde. Ipsi autem non cognoverunt vias meas.

10. Pour cette défiance et pour plusieurs autres incrédulités, j'ai supporté ce peuple avec peine et avec dégoût durant quarante ans, et j'ai dit en moi-même : Ce peuple se laisse toujours emporter à l'égarement de son cœur, sans aucun égard à mes volontés.

11. Sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam.

11. C'est pourquoi je leur ai juré dans ma colère qu'ils n'entreront pas dans la terre où je leur avais promis qu'ils se reposeraient.

C'est la juste punition de vos pères incrédules, qui furent privés de la jouissance de la terre promise ; et c'est la figure de la punition des chrétiens infidèles : ils seront privés du repos éternel, dont le repos de la terre promise était la figure.

12. Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrûm cor malum incredulitatis, discedendi à Deo vivo.

12. Prenez donc garde, mes frères, qu'aucun d'entre vous ne tombe dans aucune incrédulité qui lui corrompe le cœur et qui le fasse apostasier de la foi de Jésus-Christ, et quitter le Dieu vivant.

1 *Joan.* 23.

Qui quitte Jésus-Christ quitte Dieu; parce qu'il est Dieu, et parce que celui *qui nie le Fils ne croit pas le Père*, qui a fait tant de

miracles pour prouver que Jésus-Christ est son Fils, mais il quitte un Dieu toujours vivant, et par conséquent qui peut toujours punir le pécheur qui l'offense et l'apostat qui le quitte.

13. Afin que cela n'arrive pas à un de vous, ayez soin de vous exciter les uns les autres dans la persévérance de la foi, tandis que le jour de cette vie durera, de peur que quelqu'un, séduit par les trompeuses amorces du péché, ne tombe dans l'endurcissement.

13. Sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallacia peccati.

Remarquez cette expression : *Donec hodie cognominatur*, pendant *le temps qui est appelé aujourd'hui ;* la vie n'est qu'un jour, nous n'y avons que le présent.

Mon Dieu, imprimez si bien cette vérité en mon ame, que maintenant, sans retardement, je sois tout à vous, et que, fidèle à vos inspirations, je travaille efficacement à mon salut.

14. Il est vrai que par notre baptême nous avons été entés en Jésus-Christ, faits participans de son esprit et de sa grâce, avec droit de participer à sa gloire éternelle ; mais souvenez-vous que tout cela dépend de la conservation de la foi, par laquelle nous avons été incorporés à Jésus-Christ, et nous avons commencé à être faits participans de sa substance.

14. Participes enim Christi effecti sumus : si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus.

15. Dum dicitur : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra quemadmodum in illa exacerbatione, 15.

15. Conservons donc cette base de notre bonheur éternel, et persévérons-y constamment, pendant que l'on nous dit : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme il arriva dans ce lieu de murmure.

Faisons ici nous-mêmes la réflexion que Saint Paul demande aux Hébreux : considérons l'avantage que nous avons reçu par le baptême.

Mais en même temps considérons que tout cet avantage dépend de la foi et de la persévérance dans les bonnes œuvres.

Et dans ces deux vues encourageons-nous à être fidèles à Dieu, à lui obéir, à garder ses commandemens, à suivre ses inspirations ; de peur que, si nous lui sommes rebelles, il ne nous prive de tous ces avantages, et ne nous exclue de son repos, comme il en a exclu les Israélites.

16. Quidam enim audientes exacerbaverunt : sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen.

16. Car quelques-uns ayant entendu la voix de Dieu, et ne lui ayant pas obéi, provoquèrent la colère de Dieu contre eux ; cela néanmoins n'arriva pas à tous ceux que Moïse avait fait sortir d'Egypte.

Josué, Caleb, les lévites, ceux qui n'avaient pas vingt ans quand le peuple fut compté, n'étaient pas de ce nombre.

17. Quibus autem infensus

17. Qui sont donc ceux que Dieu a supportés avec peine et avec dégoût

l'espace de quarante ans? Ne fut-ce pas ceux qui péchèrent en murmurant contre Dieu et en se défiant de sa puissance, et qui pour cette raison périrent dans le désert, et y furent même privés de sépulture?

est quadraginta annis? Nonne illis qui peccaverunt, quorum cadavera prostrata sunt in deserto?

18. Et qui sont ceux à qui Dieu a juré qu'ils n'entreraient jamais dans la terre de repos et d'abondance qu'il leur avait promise, sinon ceux qui ne crurent pas à sa parole?

18. Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis qui increduli fuerunt?

19. Et en effet, nous voyons dans la Sainte Ecriture que ce fut à cause de leur incrédulité qu'ils n'y purent entrer, Dieu les ayant punis de mort dans le désert.

19. Et videmus, quia non potuerunt introire propter incredulitatem

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Reconnaissons au 1er verset l'avantage de la religion chrétienne, d'avoir Jésus-Christ, Fils de Dieu, pour son apôtre et pour son souverain pontife.

Moïse a été l'apôtre ou l'envoyé de Dieu vers les Juifs; Aaron a été leur pontife; Jésus-Christ, Fils consubstantiel de Dieu, et Dieu, nous est lui seul ce que Moïse et Aaron ont été aux Juifs,

mais d'une manière bien plus excellente, comme nous le verrons dans la suite.

En second lieu.

Apprenons des versets 6 et 14 le bonheur que nous avons reçu par le baptême : nous y avons été faits la demeure de Jésus-Christ, qui habite en
Vers. 6. nous par la foi.

Nous y avons été incorporés à Jésus-Christ, faits membres de son corps ; nous y sommes devenus sa substance; nous y avons été faits participans de sa nature divine, et comme divinisés, avec droit de jouir éternellement du bonheur de la divinité.

Mais apprenons-y en même temps
14. que tout ce bonheur dépend de la foi : elle est la base et le fondement de notre être spirituel et divin, de notre substance en Jésus-Christ, et de tous les
5. avantages que nous en tirons.

Et de là inférons avec quel soin nous devons conserver la foi, avec quelle application nous devons travailler à son accroissement, et le demander continuellement à Jésus-Christ : *Domine, adauge nobis fidem.*

En troisième lieu.

Considérons attentivement le malheur dont nous sommes menacés, si nous perdons la foi, et si, par notre infidélité nous quittons un Dieu toujours vivant : ce Dieu toujours vivant, toujours tout-puissant, nous rendra éternellement la pareille : *Vous m'avez quitté, votre cœur s'est retiré de moi dans le temps, retirez-vous de moi, maudits, pendant toute l'éternité, vous n'entrerez jamais dans mon repos.* Vers. 14-15, etc.

FIGURE.

Pour nous rendre cette vérité plus sensible, afin que nous ne l'oubliions jamais, saint Paul nous en donne un exemple terrible dans les Israélites, qui, sous la conduite de Moïse, sortirent d'Egypte pour aller dans la terre promise. 18-19.

Après deux ans de chemin dans le désert, ces pélerins arrivèrent aux confins de cette terre tant désirée, et ils étaient sur le point d'y entrer et d'en jouir ; mais parce qu'ils se défièrent des promesses de Dieu, qu'ils furent incrédules à sa parole, Dieu se fâchant con-

tre eux, les rejeta bien loin de cette terre, et jura qu'ils n'y entreraient pas, mais qu'ils périraient dans le désert.

Tout ce qui arrivait à ce peuple était la figure de ce qui nous doit arriver, dit saint Paul.

C'est donc ici la figure de ce qui nous arrivera, si nous sommes infidèles à Dieu. Ces voyageurs représentaient les chrétiens marchant par la foi, pour parvenir au repos éternel : la punition temporelle de l'incrédulité de ces voyageurs est la figure de notre punition éternelle, si nous imitons leur infidélité.

Dieu leur a dit dans sa colère : *Vous n'entrerez point dans mon repos :* Dieu dira aux chrétiens infidèles : *Retirez-vous de moi, maudits, vous ne jouirez jamais de mon bonheur.*

Tous les Israélites incrédules ont été punis de la mort temporelle; tous les chrétiens infidèles à Dieu seront punis de la mort éternelle.

Mon Dieu, préservez-moi de ce malheur, donnez-moi le don de la foi ; que je croie en vous d'esprit, de cœur et d'actions; car celui-là est infidèle

qui est païen par ses mœurs et par sa vie.

PRATIQUE.

Entrons dans l'esprit de l'Eglise, qui nous remet tous les jours devant les yeux cette terrible punition des Israélites incrédules, afin que nous l'évitions, nous disant, à Matines : *Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme dans le lieu du désert.*

Entendant donc ces paroles, souvenez-vous de cette effroyable punition du peuple juif, et regardez-la comme la figure de votre punition future, si vous êtes infidèles à Dieu. Comme les dons que nous avons reçus de Dieu sont plus grands que ceux qu'en ont reçus les juifs, notre ingratitude est aussi plus énorme que la leur, et notre punition en sera par conséquent plus rigoureuse : ils ont été punis temporellement, nous le serons éternellement.

CHAPITRE IV.

ANALYSE.

Il exhorte les Hébreux à profiter de la punition de leurs ancêtres, et à éviter leur incrédulité, de peur qu'ils ne soient exclus du repos éternel, comme leurs pères ont été exclus du repos de la terre promise. *Vers.* 1.

On nous a annoncé comme à eux la bonne nouvelle du repos futur ; mais comme l'infidélité a rendu en eux cette nouvelle inutile, aussi ne nous profitera-t-elle pas, si nous ne croyons ; au lieu que si nous croyons, nous jouirons du repos. 2-3.

Il explique ce repos : ce n'est pas celui du sabbat, ni celui de la Palestine, mais du bonheur éternel, qui a été bien figuré par le sabbat, parce qu'il est un repos de tout travail ; hâtons-nous d'y entrer, de peur de périr avec les incrédules. 3-5. 6-8. 9. 10. 11.

Car il sera terrible de n'avoir pas cru à Jésus-Christ, et de l'avoir après cela pour juge ; la raison en est donnée aux versets 12 et 13. 14.

Mais que tout fidèle espère en lui ; il est tout-puissant auprès de Dieu, plein de compassion pour nous ; approchons donc de lui avec confiance. 15. 16.

PARAPHRASE.

1. Timeamus ergo ne fortè, relictâ pollici-

1. Dans le souvenir de cette terrible punition, craignons, nous autres chré-

tiens à qui on a promis le repos éternel de Dieu ; craignons, dis-je, et en craignant, prenons garde que, négligeant cette promesse de Dieu, quelqu'un de nous ne se trouve privé de l'entrée de ce repos pour son infidélité.

tatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse.

2. Car on nous a annoncé l'agréable nouvelle que nous sommes appelés au royaume éternel, comme on avait promis aux Israélites la possession de la terre de Chanaan ; mais il est à craindre qu'il ne nous arrive de même qu'à eux : que, comme il ne leur servit de rien d'avoir entendu cette promesse, parce qu'ils n'y ajoutèrent pas foi, de même l'Evangile ne nous profite pas, parce que nous n'y aurons pas cru, et ne lui aurons pas obéi.

2. Etenim et nobis nuntiatum est, quemadmodum et illis. Sed non profuit illis sermo auditus, non admistus fidei ex iis quæ audierunt.

COMMENTAIRE.

L'expression de saint Paul est remarquable : *Non profuit illis sermo auditus, non admistus fidei*, la parole qu'ils ouïrent ne leur servit de rien, n'étant pas jointe, mêlée, unie à leur foi.

Comme s'il disait : De même que la nourriture que nous prenons, ne profite pas, si elle n'est digérée par l'estomac, et si par la digestion elle ne s'unit et ne se mêle avec nous ; ainsi la parole de Dieu, quoique en-

tendue, ne profite pas, si elle n'est digérée et ensuite mêlée et unie à nous par la foi.

Il faut digérer la parole de Dieu par la foi, comme nous digérons la nourriture dans l'estomac ; et de là vient que la parole de Dieu, lue et ouïe, profite à peu de chrétiens, parce qu'ils ne la méditent pas, ils ne la digèrent pas, ils ne se l'approprient pas.

Il faut donc lire et ouïr la parole de Dieu ; mais il la faut méditer, et par la méditation la digérer.

3. Ingrediemur enim in requiem, qui credidimus : quemadmodum dixit : Sicut juravi in irâ meâ : si introibunt in requiem meam : et quidem operibus ab institutione mundi perfectis.

3. Mais nous qui croyons véritablement, et qui en croyant obéissons à Dieu, nous entrerons en ce repos dans lequel Dieu a juré que les incrédules n'entreraient pas : *Si introibunt in requiem meam*. Paroles qu'on ne peut pas entendre du repos du sabbat, puisque Dieu les a dites par la bouche de David, long-temps après la création du monde, et par conséquent long-temps après que les hommes jouissaient du repos sabbatique.

Parce qu'il est parlé de trois sortes de repos dans la Sainte Ecriture : le repos du sabbat, le repos de la terre promise ou la Palestine, le repos dans le Ciel ; saint Paul explique de quel repos il faut entendre les paroles citées de David, et premièrement il montre ici que ce n'est pas du sabbat.

4. Dixit enim in quodam loco de die septimâ

4. Car l'Ecriture parlant du repos du sabbat, dit : Dieu se reposa le sep-

tième jour, après avoir achevé toutes ses œuvres.

sic : Et requievit Deus die septimâ ab omnibus operibus suis. *Genes.* 2. 2.

5. Et plusieurs siècles après, Dieu dit : Ils n'entreront point en mon repos; Dieu a donc un autre repos que celui du sabbat, dont il exclut les incrédules.

5. Et in isto rursùm : Si introibunt in requiem meam.

6. Comme donc il reste un autre repos dans lequel quelques-uns doivent entrer, et que les Israélites, qui sont les premiers à qui ce repos avait été promis, sous la figure de la terre de Chanaan, n'y sont point entrés à cause de leur incrédulité :

6. Quoniam ergo superest introire quosdam in illam, et ii, quibus prioribus annuntiatum est, non introierunt propter incredulitatem :

7. De là vient que Dieu, tant d'années après la possession de la Palestine, détermine un certain temps, qu'il appelle un jour, *aujourd'hui*, durant lequel, si nous obéissons à sa voix, nous entrerons dans son repos.

7. Iterùm terminat diem quemdam : Hodie, in David dicendo, post tantum temporis, sicut supra dictum est : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.

Ce n'est pas aussi du repos dans la Palestine.

8. Car si Josué avait donné ce repos de Dieu aux Israélites qu'il a introduits dans la Palestine, assurément le Saint-Esprit ne parlerait pas ensuite d'un autre jour de repos.

8. Nam si eis Jesus requiem præstitisset, nunquam de alia loqueretur, posthac, die.

9. Il reste donc un sabbat, un repos

9. Itaque re-

linquitur sabbatismus populo Dei.

éternel dont le peuple de Dieu jouira dans le Ciel :

10. Qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à suis Deus.

10. Repos éternel qui a été figuré par le repos du sabbat, puisque celui qui entre dans ce repos de Dieu se repose lui-même en cessant de travailler, comme Dieu s'est reposé après ses œuvres.

Le repos de Dieu est donc le modèle de notre repos éternel. O repos éternel de Dieu, promis à tous, négligé et presque oublié de tous, remplissez mon esprit, possédez mon cœur, occupez tellement toute mon ame, que je ne vous oublie jamais, mais que vous désirant, et soupirant continuellement après vous, je croie véritablement, d'une foi vive et efficace, à Jésus-Christ, et qu'ainsi je ne sois pas frustré de votre heureuse possession !

11. Festinemus ergo ingredi in illam requiem, ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum.

11. Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, et, méprisant toute autre chose, faisons en sorte que nous parvenions à ce bonheur éternel ; pour cet effet croyons efficacement à l'Evangile, afin que nous ne périssions pas avec les incrédules.

12. Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem

12. Car il sera terrible de n'avoir pas cru au Fils de Dieu, et de l'avoir ensuite pour juge. Ce Verbe éternel de Dieu est vivant, et il voit tout ; il est efficace, et il peut tout ; il est aigu, et

pénètre plus avant qu'une épée à deux tranchans ; il entre et pénètre jusque dans les replis de l'ame et de l'esprit, jusque dans les jointures et dans les moelle, et il démêle les pensées et les mouvemens du cœur.

animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis.

13. Il n'y a point de créature qui lui puisse être cachée, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de ce divin Sauveur à qui nous rendrons compte de notre foi et de notre vie.

13. Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus : omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus, ad quem nobis sermo.

Tout ce discours est métaphorique, mais très-propre au dessein de l'Apôtre, qui, pour retenir les Hébreux dans la foi de Jésus-Christ, leur représente Jésus-Christ comme le juge de leur foi et de leur vie ; mais juge terrible qui voit tout, qui peut tout, qu'on ne peut tromper, et dont on ne peut éviter la juridiction.

Les métaphores dont se sert l'Apôtre se prennent des choses connues à tous les Juifs, savoir, des victimes et des sacrifices.

Les lévites, dans les sacrifices, se servaient d'un couteau à deux tranchans, pour séparer de la victime ce qui était pour Dieu, ce qui était pour les prêtres, ce qui était pour ceux pour lesquels on sacrifiait.

Jésus-Christ, sacrifiant les pécheurs à la justice de Dieu, comme ce couteau à deux tranchans, séparera ce qui doit être pour Dieu, ce qui est pour les hommes ; c'est-à-dire, ce qu'il y a de bon et de mauvais en chacun d'eux.

Ce couteau des lévites pénétrait les parties les plus intimes et les plus cachées de la victime : c'est ainsi que Jésus-Christ pénétrera ce qu'il y aura de plus caché dans l'ame du pécheur.

Dans les sacrifices on ôtait, non-seulement la peau des victimes, mais on les ouvrait, de sorte qu'on les voyait par dedans comme par dehors.

Jésus-Christ, juge des hommes, en fera une telle anatomie, qu'il fera connaître à tout le monde tout ce qu'ils ont été dans l'ame, dans leurs pensées, dans leurs intentions les plus secrètes.

Prévenons en esprit cette manifestation de nos péchés qui nous couvrira de confusion ; prévenons-la, dis-je, par la contrition de nos cœurs; et par les larmes de la pénitence effaçons-en toute la saleté.

Une petite confusion de peu de temps, dans le sacrement de pénitence, peut maintenant effacer ce qu'une confusion publique et éternelle n'effacera point alors.

Que tout homme infidèle à Jésus-Christ le craigne donc comme juge ; mais que tout véritable fidèle espère en lui comme pontife.

14. Habentes ergo pontificem magnum, qui penetravit cœlos, Jesum Filium Dei, tenacamus confessionem.

14. Car nous avons un pontife véritablement grand et infiniment au-dessus de tout pontife, Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des Cieux d'où il exerce son souverain

pontificat ; persévérons constamment dans sa foi que nous avons professée.

15. Que si par faiblesse nous tombons en quelques fautes, ne perdons pas pour cela confiance en sa miséricorde ; car nous n'avons pas un pontife qui ne puisse pas compatir à nos infirmités ; au contraire, excepté le péché, il les a éprouvées toutes lui-même, afin d'être plus disposé à avoir pitié de nous.

15. Non enim habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris : tentatum autem per omnia, pro similitudine, absque peccato.

16. Ayant donc un tel pontife tout-puissant auprès de Dieu, tout plein de miséricorde pour nous, allons avec confiance nous présenter devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir la rémission de nos péchés, et d'y trouver le secours de la grâce dans nos besoins.

16. Adeamus ergo cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Imprimons profondément en nos esprits cette grande vérité fondamentale de la religion : *Relinquitur sabbatismus populo Dei ;* il reste un repos éternel pour le peuple de Dieu. *Vers.* 9

Pensons-y souvent : Je suis créé pour jouir du repos éternel de Dieu. O repos heureux, quand vous posséderai-

je ? *Notre Père qui êtes au Ciel*, etc., *que votre royaume nous advienne.*

En second lieu.

Toute cette vie est un jour qui nous est donné pour mériter ce bienheureux repos, par l'exercice de la foi, de l'espérance, de la charité, et par les bonnes œuvres animées de ces vertus.

Employons bien ce jour, remplissons-le fidèlement par le susdit exercice, et évitons qu'on ne puisse nous dire : *Pourquoi êtes-vous oisifs toute la journée?*

En troisième lieu.

Le dimanche est spécialement destiné à penser plus sérieusement à ce repos éternel, à travailler avec plus d'application à le mériter par les exercices de piété.

Comment le passez-vous ?

Le repos du dimanche est la figure du repos éternel ; il faut donc qu'il y ait du rapport entre l'un et l'autre repos ; examinez si vous vous reposez le dimanche, à proportion, comme les bienheureux se reposent dans le Ciel.

Là, les saints, après les travaux de cette vie, se reposent dans le Seigneur : c'est ainsi que les dimanches il faut quitter toute œuvre servile, tout péché, qui est la plus honteuse servitude, et se reposer en Dieu par la piété.

Qui pèche, viole le dimanche; au contraire, qui quitte le péché et se repose en Dieu par la charité, commence le repos éternel.

Reposez-vous donc dans le Seigneur, par la foi, par la charité, par la prière, par la lecture de la parole de Dieu, par la méditation, par l'assistance aux divins offices, par les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles.

Voilà un commencement du véritable repos.

En quatrième lieu.

Il faut nous hâter d'entrer dans ce repos, ne rien négliger, au contraire faire tous nos efforts pour le mériter.

Hâtons-nous, parce que le chemin est long; la vie est courte, ce n'est qu'un jour : l'appel de Dieu nous presse, il y a du danger dans le retardement, dit saint Thomas.

Hâtons-nous, et plus nous approchons du terme, courons plus vite, afin d'acquérir la palme; craignons qu'il ne nous arrive ce qui est arrivé à tant d'Israélites qui, sur le point de posséder la terre promise, en furent exclus : dans cette crainte, prions Dieu avec David. *Seigneur, ne me rejetez pas dans le* Psal. 70. 10. *temps de ma vieillesse, ne m'abandonnez pas lorsque ma force sera affaiblie; ô Dieu! ne m'abandonnez pas dans ma vieillesse et dans l'extremité* Vers. 19. *de ma vie.*

PRATIQUE.

Pour exciter la ferveur, et pour éviter la langueur dans l'affaire du salut, pensez souvent aux deux trônes où saint Paul représente successivement 14-16. Jésus-Christ : au trône de grâce, où il est maintenant assis comme pontife miséricordieux; au trône de justice, où il sera un jour pour juger de notre 12-14. foï et de notre vie.

Maintenant il est tout miséricorde, toujours disposé à nous pardonner, il demande continuellement grâce pour Cap. 7. v. 28. nous.

Mais bientôt il s'assiéra dans son tribunal de juge, *et il jugera en justice et en vérité;* en *vérité*, parce que tout est nu et à découvert à ses yeux, etc., en *justice*, parce qu'il est tout-puissant et souverainement équitable.

Pour éviter la rigueur de son jugement, recourons maintenant à sa miséricorde, et servons-le fidèlement et avec amour.

CHAPITRE V.

ANALYSE.

Afin de prouver ce qu'il a dit au chapitre précédent, que Jésus-Christ est pontife, saint Paul rapporte les conditions d'un véritable pontife : il prend la première, de la part de la nature, *il est tiré d'entre les hommes;* la seconde, de la part de sa charge, *pour offrir;* la troisième, de la part de l'affection, *qui compatisse, etc.;* la quatrième, de la part de l'élection, *qui soit appelé.*

Vers 1-4.

Il suppose, comme une chose connue, que Jésus-Christ a la première condition ; il diffère de lui appliquer la seconde ; il fait ici l'application des deux autres, en commençant par la dernière.

Cap. 7.

Il prouve donc au verset 5 que Jésus-Christ ne s'est point arrogé le souverain pontificat mais qu'il y a été appelé de Dieu.

5-6.

Aux versets 7 et 8, il lui applique la troisième condition, et dit qu'il a prié pour lui et pour nous ; et que pour être plus enclin à la miséricorde, il a voulu souffrir, obéir, et savoir par expérience ce que coûte l'obéissance, et que par le mérite de son obéissance il a été l'auteur de notre salut, et a été déclaré pontife selon l'ordre de Melchisédech.

9-10.

Il aurait beaucoup de choses à leur dire de cet ordre et de ce sacerdoce ; mais il leur déclare qu'ils ne sont pas capables d'en entendre la grandeur; et par cette espèce de reproche, il excite leur attention.

Vers. 11-14.

PARAPHRASE.

1. Afin que vous sachiez que Jésus-Christ est véritablement pontife, et que vous recouriez par lui à la miséricorde de Dieu, remarquez quelles sont les qualités d'un prêtre.

1. Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.

Tout pontife est pris d'entre les hommes, et établi comme médiateur entre eux et Dieu, pour conduire leurs affaires auprès de lui, et en particulier pour lui offrir leurs présens et les sacrifices prescrits par la loi pour leurs péchés.

COMMENTAIRE.

Que tout prêtre se souvienne donc qu'il est homme, et par conséquent pécheur, et qu'il est prêtre pour les hommes ou pour les pécheurs, pour prier pour eux, pour faire pénitence pour eux, pour offrir leurs prières et leurs vœux à Dieu; et surtout pour lui offrir le sacrifice d'expiation, c'est-à-dire, le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, immolé pour nos péchés.

2. Et il doit être prompt et facile à compatir à ceux qui pèchent, soit par ignorance, soit par erreur, se souvenant lui-même de sa propre faiblesse, puisque, comme les autres, il en est de toutes parts environné.

2. Qui condolere possit iis qui ignorant et errant : quoniam et ipse circumdatus est infirmitate:

Dans le souvenir donc de sa faiblesse et de

sa pente au péché, qu'il ait des entrailles de miséricorde pour les pécheurs; qu'il ne se fâche jamais contre eux; qu'il ne leur parle pas avec dureté; mais qu'il les relève avec affection; qu'il fasse pénitence pour eux et pour lui-même, puisqu'il est pécheur, et qu'il est prêtre pour les pécheurs

3. Et propterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam et pro semetipso offerre pro peccatis.

3. Et c'est pour cette raison qu'il est obligé par la loi d'offrir des sacrifices pour ses péchés aussi-bien que pour ceux du peuple.

C'est pour cette même raison que le prêtre chrétien dit à haute voix à la messe : *Nobis quoque peccatoribus ;* il n'y a que Jésus-Christ, le Saint des saints, qui n'ait pas eu cette obligation.

Levit. 4. 3.

4. Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron.

4. Or, nul légitime pontife ne s'attribue par son propre choix l'honneur de la dignité pontificale ; mais il doit être appelé de Dieu, comme Aaron.

Qu'un homme mortel ne présume donc pas de s'arroger le ministère divin pour l'honneur, pour les richesses, pour le repos et la douceur de la vie; mais y étant appelé de Dieu, qu'il le reçoive avec humilité pour le travail, pour le service, et pour y faire exactement toutes les fonctions marquées dans les versets 1 et 2.

5. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret, sed qui locutus est ad

5. Aussi Jésus-Christ ne s'est-il pas élevé de lui-même à l'honneur du pontificat, mais il l'a reçu du Père éternel, qui, l'ayant reconnu et déclaré pour

son véritable Fils, lui disant : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.*

cum : Filius meus es tu, ego hodie genui te. *Psal.* 2. 7.

6. Lui a conféré la dignité sacerdotale, comme il est dit dans un autre psaume : *Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.*

6. Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech. *Psal.* 109. 4.

Voilà la divine ordination de Jésus-Christ : il a été appelé, ordonné et consacré souverain pontife par le Père éternel : voyons-le maintenant prier pour lui et pour nous.

7. Etant encore mortel et sujet à nos misères, il a offert des prières très-humbles à Dieu son Père, qui le pouvait retirer de la mort, et il les lui a offertes avec une très-sensible piété, accompagnant sa prière de cris et de larmes : aussi en a-t-il été exaucé à cause de son respect et de sa piété envers son Père.

7. Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque ad eum, qui posit illum salvum facere à morte, cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro su reverentiâ.

Voilà la manière dont ce souverain Pontife a honoré son Père, en le priant pour soi-même avec cris, avec larmes, avec une très-humble soumission à sa volonté. Voyons-le maintenant compatir à nos misères.

8. Quoiqu'il fût Fils de Dieu et Dieu, à qui la félicité et la gloire étaient naturellement dues, il a voulu néanmoins souffrir, être humilié, et faire en sa personne, pour notre exemple, l'ex-

8. Et quidem cùm esset Filius Dei, didicit ex iis, quæ passus est, obedientiam :

périence de l'obéissance la plus parfaite, en mourant sur la croix ;

9. Et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ,

9. De sorte qu'étant parvenu à la consommation de la gloire par les souffrances, il est devenu, par le mérite de son obéissance, la cause du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent,

10. Appellatus à Deo pontifex juxta ordinem Melchisedech.

10. Dieu l'ayant déclaré pontife selon l'ordre de Melchisédech.

Parce qu'il a souffert, et qu'en souffrant il s'est offert lui-même à la gloire de Dieu son Père, il a été appelé pontife.

Jusque là, on n'avait offert que des animaux à Dieu; mais sur la croix, un Homme Dieu est offert à Dieu par un Dieu: voilà un sacrifice tout divin, et véritablement digne de Dieu.

La passion de Jésus-Christ a donc eu trois grands effets: la gloire de Dieu, la déclaration du souverain pontificat de Jésus-Christ, notre salut éternel.

11. De quo nobis grandis sermo, et interpretabilis ad dicendum: quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.

11. J'aurais bien des choses à vous dire de ce Melchisédech et de son rapport à Jésus-Christ; mais vous auriez peine à les concevoir, parce que votre peu de foi vous a rendus lâches et indifférens pour la parole de Dieu.

12. Etenim rùm deberetis magistri esse propter tempus, rursùm indigetis

12. De sorte qu'au lieu que vous devriez être des maîtres depuis le temps que vous êtes chrétiens, vous avez en-

core besoin que je vous enseigne les premières leçons du christianisme ; ainsi, comme des enfans, il faut vous donner du lait plutôt qu'une viande solide.

ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei : et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.

13. Or, qui a encore besoin de lait, ou de l'instruction des enfans, est incapable des discours de la perfection chrétienne, parce qu'il est encore enfant.

13. Omnis enim, qui lactis est particeps, expers est sermonis justitiæ : parvulus enim est.

14. Mais la solide nourriture est pour les parfaits dont l'esprit, par un long usage et une forte habitude, est accoutumé à discerner le bien et le mal.

14. Perfectorum autem est solidus cibus ; eorum qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad discretionem boni ac mali.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Que tous les prêtres considèrent attentivement Jésus-Christ, pontife éternel, le modèle et l'exemplaire de tous les pontifes et prêtres ; et qu'ils apprennent de lui les règles du sacerdoce ; pour cet effet, qu'ils soient attentifs à toutes les paroles de saint Paul.

Jésus-Christ ne s'est pas élevé de lui-même à la dignité sacerdotale, etc. ; mais il y a été élevé par son Père. Etant prêtre, il a eu pitié de nous, il a prié, supplié, gémi, crié, pleuré pour

Tim. 5. 1.

nous, et quoiqu'il fût Fils naturel de Dieu, à qui appartient l'empire, le bonheur et la gloire, il a voulu souffrir, être humilié, obéir jusqu'à la mort et la mort de la croix, où, comme sur un autel, il s'est offert lui-même pour nous; et là, consommé par les souffrances et par les opprobres, il est devenu la cause de notre salut, et a été déclaré souverain pontife pour toute l'éternité.

Vers. 8-10. Que tout prêtre, vicaire de ce souverain pontife, se compare avec ce modèle, et qu'il voie si, comme lui, il a été appelé de Dieu au sacerdoce, s'il a compassion des pécheurs, s'il prie pour eux, s'il gémit, s'il pleure, s'il travaille, s'il souffre, s'il est prêt à mourir pour être la cause de leur salut éternel.

Qu'au moins, par cette comparaison de lui-même à Jésus-Christ, il s'humilie, il se confonde et s'anéantisse; et que confus, humilié, anéanti, il conçoive la véritable idée d'un prêtre; qu'il s'efforce dorénavant de la remplir (selon que Dieu lui en fera la grâce), en priant, gémissant, pleurant, tra

vaillant et mourant même, s'il en est besoin, pour le salut éternel des pécheurs.

En second lieu.

Que tout chrétien, disciple de Jésus-Christ, se rende attentif à ce qui est ici écrit de Jésus-Christ, notre maître pour notre instruction et notre consolation.

Jésus-Christ, quoique Fils de Dieu, à qui appartenaient naturellement la puissance, le bonheur et la gloire, a pourtant voulu souffrir, être humilié, obéir et éprouver combien il est difficile d'être obéissant jusqu'à la mort, et la mort douloureuse et infâme de la croix. *Vers. 8*

Qu'est-ce que cela nous apprend? 1.° A ne pas croire que nous soyons abandonnés de Dieu, quand nous souffrons et que nous sommes méprisés et abandonnés des hommes.

De même que Jésus-Christ, étant homme de douleurs, l'opprobre des hommes et le mépris des peuples, n'en était pas moins Fils de Dieu, moins cher à Dieu, mais également l'objet de ses complaisances; ainsi un chrétien

souffrant, pauvre, humilié, charge d'opprobres, livré à la mort, n'en est pas moins fils de Dieu, moins agréable à Dieu, mais d'autant plus cher qu'il est plus semblable à Jésus-Christ. Vers. 9.

2.° A croire au contraire que la souffrance et l'humiliation est la consommation du chrétien, comme elle a été celle de Jésus-Christ.

Passio est consummatio, seu perfectio, et per hoc oportet ad perfectionem pervenire, dit saint Jean Chrysostôme : la souffrance en est la consommation, ou la perfection : c'est par elle qu'il faut arriver à la perfection.

Je souffre, donc je suis dans le chemin de la perfection ; Dieu me prépare pour l'éternité bienheureuse, il me rend semblable à Jésus-Christ, son Fils, il me consomme, comme il l'a consommé ; je me consolerai donc, je me réjouirai et je me glorifierai dans mes humiliations, mes bassesses et mes souffrances.

PRATIQUE.

Quand nous sommes dans un état d'infirmité, d'humiliation et de souffrances, que faut-il faire ?

1.° Regardons Jésus-Christ, l'auteur de notre foi, sur la croix, et souvenons-nous que c'est là qu'il a été consommé par les souffrances ; dans cette vue, consolons-nous de ce que Dieu nous perfectionne à proportion comme son Fils.

En second lieu, faisons ce qu'a fait Jésus-Christ souffrant ; il a prié très-humblement, avec ferveur, avec cris, avec gémissemens, avec larmes, et toutes les autres marques d'un cœur contrit et humilié. C'est ainsi que nous devons recourir à Dieu, par nos prières, par nos supplications, par nos gémissemens et nos larmes, avec toute la douleur possible de nos péchés, et surtout avec cette piété respectueuse avec laquelle Jésus-Christ a prié son Père, et pour laquelle il a été exaucé.

Si Jésus-Christ, qui était égal à son Père, l'a prié avec tant de respect, que devons-nous faire, nous qui sommes si petits à ses yeux?

Plus nous sommes humiliés par notre état extérieur, et plus nous devons être humbles intérieurement dans le cœur.

CHAPITRE VI.

ANALYSE.

Il exhorte les Hébreux à quitter l'enfance, et à tendre à la perfection; pour cet effet il omet de leur parler des premières instructions de la foi, afin de les entretenir des
Vers. 1-3. plus sublimes mystères de la divine sagesse.

A quoi bon, dit-il, vous instruirais-je de nouveau des dispositions au baptême, puisqu'il ne peut être réitéré, et qu'il est impossible que ceux qui sont tombés dans l'infidélité par l'apostasie soient renouvelés par un second baptême? de tels pécheurs doivent craindre la malédiction; ce sont des terres ingrates et stériles. Qu'à Dieu ne plaise, qu'en disant cela, j'aie de tels sentimens de vous, et que je veuille vous comparer aux mauvaises terres; je sais quelle est votre charité, et Dieu
7-8. ne la peut oublier.

Pourquoi donc l'Apôtre leur dit-il des choses qui semblent dures? c'est afin que chacun
9-10. d'eux ait la même ferveur dans la charité, et que pas un ne se relâche; mais que tous, imitant les saints, persévèrent dans la foi et dans la patience, et qu'avec eux ils héritent
1-12. des biens promis.

Souvenez-vous, leur dit-il, de la foi et de la
13-15. longue patience d'Abraham. Faites réflexion au serment que Dieu a joint à sa promesse, afin de fortifier notre espérance par deux choses qui sont infaillibles. Cette espérance est

une ancre qui doit rendre nos ames fermes et constantes dans les agitations de cette vie, et qui doit nous conduire au port où Jésus-Christ, notre précurseur, est entré pour y exercer en notre faveur son pontificat, selon l'ordre de Melchisédech. *Vers.* 16-18. 19. 20.

PARAPHRASE.

1. Afin donc que, quittant l'enfance, vous tendiez à la perfection, je laisse les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en Jésus-Christ, pour vous élever aux choses les plus parfaites ; je ne vous instruirai donc pas de nouveau de ce qui est le fondement de la doctrine chrétienne, et qu'on vous a enseigné étant catéchumènes, comme est la pénitence qui précède le baptême, par laquelle on s'éloigne des péchés qui sont des œuvres mortes, et qui donnent la mort ; la foi par laquelle on s'approche de Dieu, qui est la vie de l'ame ;

1. Quapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem, ad perfectiora feramur, non rursum jacientes fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis, et fidei ad Deum,

2. La doctrine de l'Eglise touchant les baptêmes et la différence de celui de Jésus-Christ d'avec tous les autres ; touchant l'imposition des mains, ou la confirmation ; touchant la résurrection des morts et le jugement universel, où les bons seront récompensés, et les méchans seront punis éternellement.

2. Baptismatum doctrinæ, impositionis quoque manuum, ac resurrectionis mortuorum, et judicii æterni.

COMMENTAIRE.

Nous voyons en ces deux versets l'ordre avec lequel les apôtres enseignaient la doctrine chrétienne.

En premier lieu, ils excitaient les catéchumènes à la douleur de leurs péchés. En second lieu, ils exigeaient d'eux des actes de foi en Dieu et en Jésus-Christ. En troisième lieu, ils leur expliquaient le baptême de Jésus-Christ, sa vertu, sa différence d'avec celui de Jean-Baptiste et les autres. En quatrième lieu, les ayant baptisés, ils leur imposaient les mains, afin que par le sacrement de confirmation ils reçussent le Saint-Esprit et la force de la grâce, pour combattre généreusement pour la foi; enfin ils les excitaient à la persévérance, par l'espérance de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle, et les détournaient de l'apostasie par la crainte de la damnation.

3. Et hoc faciemus, si quidem permiserit Deus.

3. Omettant, dis-je, tout cela et autres choses semblables, nous vous élèverons aux choses les plus parfaites, si Dieu nous le permet.

4. Impossibile est enim eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritûs sancti,

4. Car à quelle fin vous parlerais-je de toutes ces dispositions au baptême, puisqu'il est impossible, par l'ordre de Dieu, que ceux qui ont été une fois baptisés, et par le baptême éclairés de la foi, qui ont goûté le don céleste de la sainte eucharistie, qui ont été ren-

dus participans du Saint-Esprit par la confirmation,

5. Et qui, par le Saint-Esprit, ont goûté la douceur spirituelle de la grâce de Dieu, et dans cette douceur ont eu un avant-goût du bonheur du siècle futur,

5. Gustaverûnt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque seculi venturi,

6. Et ensuite, par un mépris de tous ces dons, sont retombés dans l'infidélité par l'apostasie ; il est, dis-je, impossible qu'ils soient renouvelés par la pénitence, c'est-à-dire, qu'ils reçoivent la rémission de leurs péchés par voie de rénovation ou de régénération, *comme ils l'ont reçue par le baptême.*

6. Et prolapsi sunt : rursus renovari ad pœnitentiam,

Vid. coroll.

L'apôtre ne nie pas que de tels pécheurs ne puissent rentrer en grâce, s'ils font sincèrement pénitence; mais il nie qu'ils puissent être renouvelés, ou régénérés comme ils l'ont été par le baptême qui remet la coulpe et la peine des péchés, qui fait une créature nouvelle et toute de grâce, comme parle saint Jean Chrysostôme : *Illic totum est gratia.*

Et en cela saint Paul combat l'erreur de quelques-uns qui croyaient que, comme dans le judaïsme, ils avaient été souvent baptisés pour y être purifiés des immondices légales, de même dans le christianisme ils pourraient être baptisés plusieurs fois, et recouvrer la grâce baptismale.

Saint Paul, pour les détromper et pour leur

donner horreur de l'apostasie, leur dit que *cela est impossible.*

rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes.

Attentant de crucifier une seconde fois Jésus-Christ en eux-mêmes, et d'en renouveler les opprobres.

Le baptême étant notre crucifiement avec Jésus-Christ, la réitération de notre baptême serait la rénovation du crucifiement de Jésus-Christ en nous, et la rénovation de ses opprobres. Or cela, dans l'ordre de Dieu, ne serait pas convenable.

Comme Jésus-Christ n'est mort qu'une fois, le chrétien ne peut être baptisé qu'une fois.

Voilà l'interprétation des anciens Pères grecs et latins, qui paraît la plus naturelle. Il y a une autre interprétation qui est suivie par plusieurs modernes, savoir, *qu'il est impossible,* c'est-à-dire très-difficile que ceux qui retombent après le baptême dans des crimes énormes et scandaleux, tel qu'est celui de l'apostasie, retournent à Dieu et soient réconciliés par une véritable et sincère pénitence, la contrition de tels pécheurs étant très-rare.

Les hérétiques novatiens abusaient très-mal à propos de ce passage pour refuser la pénitence et l'absolution à ceux qui péchaient après le baptême, manifestement contre la pensée et la pratique de saint Paul, qui ne l'a pas refusée à l'incestueux de Corinthe, et qui, dans cette épître et toutes les autres, exhorte les fidèles à la pénitence.

7. Terra enim sæpè venientem

7. Il n'y a donc plus de rénovation

ou de régénération à espérer pour de tels relaps ; mais ils doivent appréhender la malédiction et la punition de Dieu ; car, comme une terre qui, ayant été arrosée par de fréquentes pluies du ciel, produit des herbes utiles à ceux qui la cultivent, reçoit la bénédiction de Dieu ;

super se bibentem imbrem, et generans herbam opportunam illis à quibus colitur, accipit benedictionem à Deo.

8. Et qu'au contraire celle qui, ayant été bien cultivée, ne produit que des ronces et des épines, est en aversion à son maître qui la maudit, et enfin y met le feu : il en sera de même d'une ame chrétienne qui, profitant des grâces du Ciel, fait de bonnes œuvres, et d'une autre qui, abusant des grâces de Dieu, ne produit que de mauvaises actions. La première sera bénie, l'autre sera maudite et punie de Dieu.

8. Proferens autem spinas ac tribulos, reproba est et maledicto proxima : cujus consummatio in combustionem.

Avec quelle fidélité devons-nous donc recevoir la pluie des grâces de Dieu, y coopérer, et avec elles produire des fruits de bonnes œuvres, pour être bénis de Dieu.

Faites réflexion sur vous-même, et voyez à laquelle des deux terres vous ressemblez : êtes-vous une terre féconde ? êtes-vous une terre stérile ? Jugez-en par les œuvres, et voyez ce que vous devez attendre de Dieu, ou la bénédiction, ou la malédiction.

Craignez que Jésus-Christ ne vous dise

comme au figuier infructueux : *Que jamais il ne sorte de toi aucun fruit.*

Matth. 21, 19.

9. Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti, tametsi ita loquimur.

9. Je suis bien éloigné, mes frères, d'avoir la pensée que vous soyez une terre ingrate et exposée à la malédiction ; nous avons une bien meilleure opinion de vous et de votre salut, quoique nous parlions de la sorte.

10. Non enim injustus Deus, ut obliviscatur operis vestri et dilectionis quam ostendistis in nomine ipsius, qui ministrastis sanctis, et ministratis.

10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres, et spécialement la charité que, pour la gloire de son nom, vous avez témoignée par les assistances que vous avez rendues et que vous rendez tous les jours aux saints.

11. Cupimus autem unumquemque vestrûm eamdem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem,

11. Mais je me suis servi de cette similitude, quoique peut-être un peu forte, parce que je désire ardemment le salut de vous tous, et que je voudrais que chacun de vous eût la même ferveur dans l'exercice de la charité durant toute la vie, afin que l'espérance que vous avez du bonheur éternel s'accomplisse si parfaitement en vous, que pas un n'en soit frustré.

12. Ut non segnes efficiamini, verùm imitatores eorum

12. Je l'ai fait aussi pour vous exciter, de peur que vous ne deveniez lents et paresseux, mais afin au contraire

que, profitant dans le bien, vous imitiez les saints qui, par leur foi, par la pratique des bonnes œuvres et par une longue patience, sont devenus les héritiers du bonheur éternel.

qui fide et patientiâ hæreditabunt promissiones.

La foi commence le salut éternel; l'exercice des bonnes œuvres, par la charité, le continue, la persévérance dans le bien, et la patience dans les maux, le consomment.

Et c'est pourquoi saint Paul exhorte les Hébreux à la foi et à l'exercice des actions de charité, à la persévérance dans la pratique du bien, et à la patience dans les souffrances.

13. Je ne vous en donnerai qu'un exemple, celui d'Abraham, le père des fidèles : Dieu lui a promis de très-grandes choses, et non content de les lui promettre, il jura par lui-même qu'il accomplirait ses promesses,

13. Abrahæ namque promittens Deus, quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum,

14. Disant : *Je vous bénirai et je multiplierai votre postérité comme les étoiles du ciel.*

14. Dicens : Nisi benedicens benedicam te, et multiplicans multiplicabo te. *Gen.* 22. 16, 17.

15. Or, Abraham ayant reçu la promesse de Dieu, assuré de l'accomplissement, persévéra long-temps dans l'exercice du bien et dans la patience au milieu des maux; et enfin il a obtenu l'effet de cette promesse. Il en sera de même de vous, si, à l'imitation d'A-

15. Et sic longanimiter ferens, adeptus est repromissionem.

braham, vous persévérez dans les bonnes œuvres et dans la patience.

16. Homines enim per majorem sui jurant : et omnis controversiæ eorum finis, ad confirmationem, est juramentum.

16. C'est pour vous y encourager que Dieu, parlant à Abraham, lui fit un jurement. Car, comme les hommes ont coutume de jurer par celui qui est plus grand qu'eux, afin d'assurer la vérité de ce qu'ils disent, de sorte que parmi eux le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer leurs différens ;

17. In quo abundantius volens Deus ostendere pollicitationis hæredibus immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandum.

17. Aussi Dieu, voulant s'accommoder aux manières des hommes, pour faire voir avec plus de certitude aux enfans spirituels d'Abraham la fermeté immuable de sa promesse, a ajouté le serment à sa parole.

18. Ut per duas res immobiles, quibus impossibile est mentiri Deum, fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem :

18. Afin qu'appuyés sur deux choses inébranlables, la promesse et le serment de Dieu, par lesquels il est impossible que Dieu, première vérité, nous trompe, nous ayons une puissante consolation dans les afflictions de cette vie, nous, enfans d'Abraham, qui, ayant quitté le monde pour embrasser la foi de Jésus-Christ, avons mis tout notre refuge dans la ferme espérance

des biens futurs que la foi nous propose comme notre héritage.

19. Espérance des biens éternels, qui nous est comme une ancre forte et assurée, qui rend nos ames tellement stables durant les tempêtes de cette vie que, sans en retarder le cours, elle les conduit au port de la gloire céleste; je veux dire dans le Ciel, dont le sanctuaire était la figure.

19. Quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam, et incedentem usque ad interiora velaminis,

20. Où Jésus-Christ est entré comme notre précurseur, pour nous y préparer la place, et pour y prier pour nous, étant établi pontife éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

20. Ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundùm ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Apprenons du verset 6 l'estime que nous devons faire de la grâce baptismale, et avec quel soin un chrétien la doit conserver.

Rien n'est plus précieux; c'est un renouvellement de l'homme, par lequel il devient une nouvelle créature en Jésus-Christ, enfant de Dieu, héritier de Dieu, cohéritier de Jésus-Christ ayant droit sur tous les biens de Dieu,

lui étant parfaitement agréable, n'ayant rien qui lui déplaise, en un mot, tout grâce, *totus gratia*, dit saint Jean Chrysostôme.

Sa perte est irréparable ; on ne la peut réparer que par un second baptême ; il est nécessairement unique et ne peut être réitéré, comme la mort de Jésus-Christ est unique et ne sera jamais réitérée.

On ne peut la réparer par les larmes et les douleurs de la pénitence, qui ne renouvelle pas, mais qui répare, en quelque sorte, ce qui tombait en ruines : qui ne rend pas le même éclat, ne guérissant pas si parfaitement qu'il ne reste quelque langueur et quelque peine de péché, quoiqu'il ait été pardonné, comme après la guérison d'une blessure, il reste toujours quelque cicatrice sur le corps ; qui ne donne jamais autant d'assurance que le baptême ; car un homme renouvelé par le baptême est bien plus assuré de son salut en cet état, que le pénitent qui ne doit jamais être sans crainte, même pour les péchés pardonnés, mais qui

doit attendre avec frayeur le terrible jugement de Dieu.

Plût à Dieu que les nouveaux baptisés conçussent bien toutes ces vérités, afin de conserver plus soigneusement un trésor dont la perte est irréparable !

En second lieu.

Apprenons de la similitude du verset 7 comment nous devons recevoir les grâces de Dieu pour notre salut.

Notre ame est le champ, le jardin de Dieu, l'Evangile est la parole de Dieu, et c'est une semence que Dieu sème en nos ames comme dans son champ; la grâce que Dieu nous confère par les sacremens, et toutes ses grâces actuelles sont une rosée et une pluie céleste dont il arrose nos ames pour les rendre fécondes.

C'est à nous à recevoir soigneusement cette rosée céleste, à n'en rien perdre par notre négligence, à agir et à coopérer avec elle, et par son moyen, à faire germer les semences de piété que Dieu a répandues en nos ames, et produire les fruits des bonnes œuvres qui lui soient agréables.

Si vous le faites, Dieu vous bénira,

mais si au contraire, négligeant cette divine rosée et étouffant cette semence de piété, votre ame ne produit que des ronces et des chardons, craignez la malédiction et la punition de Dieu.

Ce ne sont pas ici des menaces de Paul, des paroles seulement d'un homme; mais ce sont les menaces du Saint-Esprit et de Jésus-Christ qui parlent en saint Paul.

Faites donc une sérieuse réflexion sur vous-mêmes, et voyez si vous produisez des fruits de piété, ou des ronces et des épines, et jugez de ce que vous devez attendre.

Mon Dieu! pardonnez-moi toutes mes infidélités passées, et faites par votre grâce que mon ame, si souvent arrosée de votre sang, soit un champ sans épines, mais fécond en bonnes œuvres.

En troisième lieu.

Apprenons avec joie du verset 17 que ç'a été pour affermir notre espérance, que Dieu a promis avec serment à Abraham et à tous ses enfans spirituels sa bénédiction en Jésus-Christ, et par Jésus-Christ son héritage éternel.

Toutes les paroles de Dieu sont véritables et infaillibles; cependant non content de nous promettre simplement son héritage, il nous le promet avec serment.

O que nous sommes heureux, que Dieu veuille bien jurer pour nous! Mais que nous serions malheureux si nous ne croyions pas au serment de notre Dieu!

Croyons donc, et appuyés sur deux choses immuables, la promesse et le serment de Dieu, espérons fermement en sa miséricorde. Que l'espérance, comme une ancre attachée au cœur de Dieu, affermisse tellement notre cœur parmi les tempêtes de cette vie, qu'elle nous attire et nous conduise continuellement au cœur de Dieu, le port du salut éternel.

Dans cet esprit, disons avec joie, comme le Prophète :

Tout mon bien est de me tenir uni à Dieu, et de mettre en lui toute mon espérance.

Toutes les créatures sont aussi inconstantes que les flots de la mer. Dieu seul est stable, ferme et immo-

bile. Dieu seul sera donc éternellement le Dieu de mon cœur, mon appui, mon soutien, et j'espérerai toujours en lui.

En quatrième lieu.

Remarquons aussi avec joie, au verset 20, deux choses qui doivent exciter et animer notre espérance, fondée sur la parole et le serment de Dieu.

Savoir, que Jésus-Christ, en qui et par qui Dieu nous a bénis et nous a promis son héritage éternel, est entré pour nous dans cet héritage, et comme notre précurseur, et comme notre pontife.

De même qu'il s'est fait homme pour nous, qu'il est mort pour nous, il est aussi ressuscité pour nous, et monté au Ciel pour nous.

Comme notre précurseur, pour nous préparer la place, à nous qui sommes appelés pour le suivre bientôt.

Comme notre pontife, afin de prier son Père pour nous. Le souverain pontife de la loi entrait une fois l'année dans le saint des saints, pour y prier pour le peuple; Jésus-Christ, le pontife éternel, est entré dans le Ciel,

pour offrir continuellement à son Père la mort qu'il a soufferte pour nous, afin de nous réconcilier à lui, et afin de nous en obtenir tous les secours nécessaires pour aller avec lui jouir de l'héritage éternel qu'il nous a mérité.

Qui n'espérera dans un si puissant médiateur ?

CHAPITRE VII.

ANALYSE.

Il commence le discours du sacerdoce de Jésus-Christ, qu'il a promis au chapitre 5, verset 11, auquel depuis cet endroit il prépare l'esprit des Hébreux, et auquel il s'est fait passage dans le dernier verset du chapitre 6.

Et parce que Jésus-Christ est prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il en rapporte premièrement l'histoire en peu de mots, qu'il applique tellement à Jésus-Christ, qu'il fait voir que Melchisédech en a été en toutes choses la figure.

Vers. 1-6.

Il s'arrête principalement à considérer deux choses en quoi Melchisédech, la figure de Jésus-Christ, a excellé au-dessus d'Abraham, et par conséquent au-dessus de Lévi et des prêtres lévitiques : la première, c'est qu'Abraham et Lévi lui payèrent les dîmes, et par là le reconnurent au-dessus d'eux; la seconde, c'est que Melchisédech bénit Abraham, comme son inférieur; et de ces deux choses bien considérées, il en infère la supériorité du sacerdoce de Jésus-Christ sur le lévitique.

Vers. 11.

Il prouve ensuite l'abrogation du sacerdoce lévitique et de la loi de Moïse par le sacerdoce de Jésus-Christ, depuis le verset 11 jusqu'au 18 Il en donne la raison aux versets 18 et 19.

Il apporte plusieurs excellences du nouveau

sacerdoce et du nouveau Testament, aux versets 20. 21 et 22, de la part du jurement de Dieu; aux versets 23, 24, 25, de la part de l'immortalité de Jésus-Christ.

Aux versets 26, 27, 28, il décrit les qualités de Jésus-Christ, nouveau pontife, par lesquelles il l'emporte infiniment au-dessus des autres : lui seul est parfait, sans péché, n'ayant pas besoin d'être réconcilié; mais qui, par un seul sacrifice de soi-même, a expié tous les péchés du monde.

PARAPHRASE.

1. J'entreprends donc enfin de vous expliquer ce sacerdoce de Jésus-Christ selon l'ordre de Melchisédech; pour cet effet, remarquez premièrement l'histoire de Melchisédech : il était roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut, qui, lorsqu'Abraham revint de la défaite des cinq rois, alla au-devant de lui, en signe d'amitié, et le bénit, selon la coutume des prêtres.

1. Hic enim Melchisedech, rex Salem, sacerdos Dei summi, qui obviavit Abrahæ regresso à cæde regum, et benedixit ei :

2. A qui même Abraham donna la dîme de tout ce qu'il y avait de plus précieux dans les dépouilles. Voilà l'histoire, comprenez-en l'allégorie, et en Melchisédech reconnaissez Jésus-Christ.

2. Cui et decimas omnium divisit Abraham :

Car, premièrement, Melchisédech, primùm quidem

qui interpretatur rex justitiæ : selon l'étymologie du nom, est la même chose que le roi de justice.

COMMENTAIRE.

Cela convient parfaitement à Jésus-Christ, qui a établi le royaume de la justice.

deinde autem et rex Salem, quod est, rex pacis : De plus, il était roi de Salem, c'est-à-dire, de paix.

Jésus-Christ est le roi pacifique.

3. Sine patre, sine matre, 3. En troisième lieu, il est représenté sans aucune mention de son père ni de sa mère.

Jésus-Christ n'a point de père en terre, et n'a point de mère dans le Ciel.

sine genealogia, En quatrième lieu, l'Ecriture ne parle pas de sa généalogie.

Qui est-ce qui rapportera celle de Jésus-Christ ?

neque initium dierum, neque finem vitæ habens, Enfin, on ne voit pas ni son commencement ni sa fin.

Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, est éternel ; sa personne n'a point de commencement, et son sacerdoce durera toujours.

assimilatus autem Filio Dei, manet sacerdos in perpetuum. Melchisédech a donc été en toutes choses la figure de Jésus-Christ, et principalement en ce que son sacerdoce nous est représenté comme éternel.

Tout a été prophétique en Melchisédech, tout y a été figure de Jésus-Christ ; et son nom propre, et le nom de sa ville, et son état, et sa naissance et la durée de sa vie, et la

durée de son sacerdoce, tout cela est exprimé, dans les saintes Ecritures, d'une manière propre à représenter Jésus-Christ et son sacerdoce.

Reconnaissons ici que tout est mystérieux dans la Sainte Ecriture, que tout y est significatif; son silence même parle et signifie quelque chose. Avec quel respect donc et avec quelle circonspection devons-nous la lire!

Elle est divine en toutes choses; pour l'entendre donc, il faut nécessairement recourir à Dieu, invoquer humblement et souvent les lumières du Saint-Esprit, qui en est l'auteur, afin qu'il daigne nous donner l'intelligence et de ses paroles et de son silence.

4. Considérez maintenant avec attention combien grand devait être ce Melchisédech, la figure de Jésus-Christ, à qui Abraham même, tout patriarche qu'il était, donna la dîme de tout ce qu'il y avait de plus précieux dans ses dépouilles.

4 Intuemini autem quantus sit hic, cui et decimas dedit de præcipuis Abraham patriarcha.

5. Ceux de la race de Lévi qui sont élevés au sacerdoce ont droit, selon la loi de Moïse, de recevoir la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, qui sont sortis d'Abraham aussi-bien qu'eux, et la loi commande à ce peuple de la payer aux prêtres.

5. Et quidem de filiis Levi sacerdotium accipientes, mandatum habent decimas sumere à populo secundùm legem, id est, à fratribus suis quanquam et ipsi exierint de lumbis Abrahæ.

6. Mais Melchisédech, un étranger dont la généalogie n'est pas comprise

non annumeratur in eis, decimas sumpsit ab Abraham et hunc, qui habebat repromissiones, benedixit.

dans celle du peuple juif, a reçu la dîme d'Abraham, et ce patriarche la lui a payée libéralement.

Sans doute instruit du Ciel que Melchisédech était la figure de Jésus-Christ.

De plus, ce même Melchisédech a béni Abraham, ce grand patriarche en qui, selon la promesse de Dieu, toutes les nations doivent être bénies.

7. Sine ulla autem contradictione, quod minus est, à meliore benedicitur.

7. Or, il est hors de doute que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la lui donne.

Melchisédech donc, comme figure de Jésus-Christ, était plus grand qu'Abraham; or si celui qui n'était que l'ombre et la figure était si grand, combien plus grand est Jésus-Christ, la vérité représentée par Melchisédech!

8. Et hìc quidem, decimas morientes homines accipiunt: ibi autem contestatur, quia vivit.

8. Outre la différence déjà marquée entre le droit des dîmes qu'ont les prêtres lévitiques et celui de Melchisédech, en voici une autre très-grande. Le droit des prêtres de la race de Lévi ne s'étend que sur leurs contemporains; étant mortels, ce droit finit avec eux; au lieu que Melchisédech, dans la sainte Ecriture, est représenté comme toujours vivant, toujours exerçant son sacerdoce, et par conséquent, toujours en droit de prendre les dîmes.

9. Aussi ne les a-t-il pas reçues seulement d'Abraham, qui lui était contemporain; mais on peut dire que Lévi même, qui reçoit maintenant la dîme, la lui a payée dans la personne d'Abraham, son père.

9. Et (ut ita dictum sit) per Abraham, et Levi, qui decimas accepit, decimatus est:

10. Puisque lui et toute sa tribu étaient encore renfermés dans ce patriarche, lorsque Melchisédech alla au-devant de lui.

10. Adhuc enim in lumbis patris erat, quando obviavit ei Melchisedech

Si donc le droit de dîme et la bénédiction dénotent la supériorité, Melchisédech, la figure de Jésus-Christ, a été plus grand non-seulement qu'Abraham, mais aussi que Lévi et tous les prêtres lévitiques.

A plus forte raison Jésus-Christ, le vrai Melchisédech, le véritable prêtre du Dieu très-haut, est-il donc infiniment supérieur à Abraham, à Lévi et à tous les prêtres de la race de Lévi, puisque c'est proprement à lui qu'Abraham a payé la dîme pour soi et pour toute sa race; c'est proprement de lui qu'Abraham a reçu la bénédiction; il regardait Jésus-Christ en Melchisédech, et le voyant il tressaillait intérieurement de joie, protestant qu'il était celui par qui toutes les nations devaient un jour être bénies, selon ces paroles de Notre-Seigneur, en saint Jean, 8. 56: *Abraham, pater vester, exultavit ut videret diem meum. vidit et gavisus est.* Abraham, votre père, a désiré ardemment de voir mon jour, il l'a vu et il en a été comblé de joie.

11. Si ergo consummatio per sacerdotium leviticum erat (populus enim sub ipso legem accepit,) quid adhuc necessarium fuit, secundùm ordinem Melchisedech alium surgere sacerdotem, et non secundùm ordinem Aaron dici?

11. Que si le sacerdoce lévitique, sous lequel le peuple a reçu la loi, avait pu justifier les hommes et les conduire au salut éternel, qu'était-il nécessaire qu'un autre prêtre vînt selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron?

Saint Paul, après avoir jusqu'à présent préféré Melchisédech et son sacerdoce au sacerdoce lévitique, commence ici de prouver l'abrogation de ce sacerdoce lévitique, et même de la loi, par le sacerdoce de Jésus-Christ, selon l'ordre de Melchisédech.

12. Translato enim sacerdotio, necesse est ut et legis translatio fiat.

12. Car le sacerdoce de Lévi étant changé, nécessairement la loi qui lui est inséparablement attachée est changée aussi.

13. In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de quâ nullus altari præsto fuit.

13. Or, qu'il y ait translation du sacerdoce lévitique, cela est évident par le psaume tant de fois cité : car celui dont il y est parlé n'est pas de la tribu de Lévi, mais d'une tribu dont personne n'a servi à l'autel.

14. Manifestum est enim quòd ex Juda ortus sit Dominus noster : in quâ tribu nihil de sacerdotibus Moyses locutus est.

14. Puisque c'est une chose connue de tout le monde, que notre Seigneur Jésus-Christ est sorti de la tribu de Juda, que Moïse n'a pas choisie pour exercer le sacerdoce.

Le sacerdoce est donc manifestement chan

gé, et a passé de la tribu de Lévi à la tribu de Juda.

15. Et cela est d'autant plus évident que le nouveau prêtre promis et donné de Dieu, est selon l'ordre de Melchisédech, et non selon l'ordre d'Aaron.

15. Et amplius adhuc manifestum est, si secundùm similitudinem Melchisedech exurgat alius sacerdos,

16. Prêtre nouveau, qui n'est point établi dans le sacerdoce selon la loi d'une succession charnelle, comme les lévitiques, mais selon la puissance de sa vie immortelle; en sorte qu'il ne succède à personne et que personne ne lui succédera.

16. Qui non secundùm legem mandati carnalis factus est, sed secundùm virtutem vitæ insolubilis.

17. Selon le témoignage que le Père éternel lui rend par la bouche de David : *Vous êtes prêtre éternellement, selon l'ordre de Melchisédech.*

17. Contestatur enim : Quoniam tu es sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.

Voilà donc changement de tribu, changement d'ordre, et changement d'ordination.

18. Au reste, le sacerdoce d'Aaron et la loi de Moïse sont abrogés, non qu'ils fussent mauvais, mais parce qu'ils étaient faibles et incapables de justifier les hommes, n'ayant pu amener personne à la véritable justice.

18. Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus et inutilitatem :

19. Au contraire, le sacerdoce de Jésus-Christ et la loi nouvelle leur sont substitués, parce qu'ils sont très-puissans pour justifier, et qu'ils donnent

19. Nihil enim ad perfectum adduxit lex : introductio verò melioris spei, per

quam proximamus ad Deum.

une espérance certaine de la vraie justice qui nous approche de Dieu et nous rend agréables à sa divine majesté.

La loi ancienne n'était ni mauvaise, ni entièrement inutile; car elle a été établie de Dieu qui ne fait rien en vain; mais elle était faible, imparfaite, l'ombre et la figure de celle qui devait arriver; elle commençait seulement ce que Jésus-Christ, à qui elle conduisait comme par la main, devait achever par son Evangile.

20. Et quantum est non sine jurejurando (alii quidem sine jurejurando sacerdotes facti sunt;

20. Prêtre nouveau, dis-je encore une fois, dont le sacerdoce est d'autant plus parfait et sera d'autant plus stable, qu'il a été établi avec serment de la part de Dieu: car les prêtres lévitiques ont été créés sans serment.

21. Hic autem cum jurejurando per eum qui dixit ad illum: Juravit Dominus, et non pœnitebit eum: tu es sacerdos in æternum;)

21. Mais Jésus-Christ a été déclaré prêtre avec un serment solennel et immuable, Dieu lui ayant dit: *Le Seigneur a juré, et il ne s'en repentira point; vous êtes prêtre pour toute l'éternité.*

22. In tantùm melioris testamenti sponsor factus est Jesus.

22. Circonstance de serment qui marque non-seulement le changement de sacerdoce, mais de plus, que le nouveau prêtre est médiateur d'une alliance plus excellente et d'une durée beaucoup plus longue que la première.

23. Une autre excellence de ce nouveau prêtre, c'est qu'il est et sera toujours unique. Les prêtres lévitiques nécessairement se sont succédé les uns aux autres, parce que, chacun d'eux étant mortel, il fallait enfin qu'il cédât son sacerdoce à un autre.

23. Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, ideircò quòd morte prohiberentur permanere:

24. Mais Jésus-Christ étant immortel, et étant établi prêtre pour toute l'éternité, il a aussi un sacerdoce éternel : il a des ministres et des vicaires, mais il n'a pas de successeur.

24. Hic autem eò quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium.

25. Et c'est pourquoi il peut sauver en tout temps ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, parce qu'il vit toujours et qu'il a un sacerdoce éternel, afin d'intercéder toujours pour nous.

25. Unde et salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis.

26. Et certainement il était bien raisonnable qu'en cette loi de grâce nous eussions un pontife tel que celui-ci, qui fût saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux;

26. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus, et excelsior cœlis factus:

27. Qui n'eût pas besoin, comme les autres pontifes, d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour

27. Qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodùm sacerdotes, priùs pro suis delic-

tis hostias offerre, deinde pro populi : hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.

ceux du peuple. Car ce divin pontife a expié tous les péchés du monde en s'offrant une fois lui-même à Dieu, comme une victime publique.

Jésus-Christ s'est offert une fois seulement d'une manière sanglante sur la croix, ce qui n'empêche pas, comme nous le verrons au chapitre suivant, qu'il ne continue de s'offrir d'une manière non sanglante et dans le Ciel et sur la terre.

28. Lex enim homines constituit sacerdotes infirmitatem habentes : sermo autem jurisjurandi, qui post legem est, Filium in æternum perfectum.

28. Car la loi de Moïse étant faible et imparfaite, établit pour pontifes des hommes faibles, imparfaits, sujets au péché ; mais la parole de Dieu, confirmée par le serment qu'il en a fait par la bouche de David, long-temps depuis la loi, établit pour pontife le propre Fils de Dieu, qui est saint et parfait, la source de la sainteté et de la perfection, pour toute l'éternité, et qui, par un seul sacrifice, a expié les péchés de tout le monde.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Reconnaissons Jésus-Christ, le véritable et l'unique grand-prêtre du Dieu très-haut, le principe de toute sanctification, la source de toute bénédiction ; de qui la sainteté, la bénédiction et le

salut coulent en tous ceux qui sont saints, qui sont bénis et qui sont sauvés.

Ensuite, admirons Abraham, qui, par un esprit prophétique, voit par avance, reconnaît et révère ce souverain pontife en Melchisédech, sa figure; qui lui donne, pour soi et pour toute sa postérité, la dîme de tout ce qu'il a de plus précieux, reçoit de lui la bénédiction pour soi et pour tous les siens. *Vers.* 1-2.

A l'imitation d'Abraham, le père de notre foi, apprenons à révérer Jésus-Christ, notre souverain pontife, dans tous ses ministres; à leur rendre, en vue de Jésus-Christ, tout ce qui leur est dû; a recevoir de Jésus-Christ les bénédictions et les grâces qu'il nous confère par leur ministère.

Mais qu'à l'imitation de Melchisédech, les prêtres, les ministres de Jésus-Christ, apprennent à représenter fidèlement ce souverain pontife dont ils sont les substituts; que, comme Melchisédech, ils soient *rois*, dégagés de toute servitude de péchés, maîtres de leurs passions; qu'ils *soient vérita-*

blement prêtres du Dieu très-haut, tout dévoués et tout appliqués à son service; qu'ils soient *sans père et sans mère*, comme s'ils n'avaient pas de parens; *sans généalogie*, sans attention à la chair et au sang; qu'ils soient comme éternels et nés pour la seule éternité.

Vers. 2-3.

En second lieu.

Regardons Melchisédech comme la figure de Jésus-Christ, souverain pontife; mais regardons Jésus-Christ comme la vérité, l'accomplissement et la consommation de cette figure: par conséquent regardons tellement en l'un et en l'autre un semblable sacerdoce, que nous le concevions bien plus sublime en Jésus-Christ.

La ressemblance consiste en ce que, comme Melchisédech offrit à Dieu du pain et du vin en action de grâces, pour la victoire remportée par Abraham, et qu'ensuite il distribua à Abraham et à ses soldats ce pain et ce vin qu'il avait offerts à Dieu, de même Jésus-Christ, faisant la dernière cène, prit du pain et du vin, les consacra,

les convertit en son corps et en son sang, les offrit à Dieu en sacrifice d'action de grâces, ensuite les distribua à ses apôtres, leur commandant de faire la même chose en mémoire de lui.

La cérémonie est donc la même; l'un et l'autre, Melchisédech et Jésus-Christ, ont offert du pain et du vin. Mais l'effet est bien différent; car Melchisédech n'a offert que du pain et que du vin; Jésus-Christ, la vérité et la plénitude, accomplissant la figure, a offert son corps et son sang sous les symboles du pain et du vin.

Le sacerdoce de Jésus-Christ l'emporte donc sur celui de Melchisédech : autant Jésus-Christ, Homme-Dieu, l'emporte sur Melchisédech, autant le corps et le sang de Jésus-Christ l'emportent sur le pain et le vin.

De là, que tout fidèle infère le respect qu'il doit aux prêtres chrétiens, les vicaires de Jésus-Christ : si Abraham a eu tant de vénération pour celui qui n'était que la figure de Jésus-Christ, combien plus en devons-nous avoir pour ceux qui sont ses vicaires et qui ont le même sacerdoce que lui!

Mais aussi que tout prêtre infère de

là quelle doit être sa sainteté ; il a le même sacerdoce que Jésus-Christ, il est, en lui et avec lui, prêtre du Dieu très-haut; qu'il soit donc, comme lui, saint, innocent, sans tache, etc.; qu'il cherche en Jésus-Christ même, et non plus dans sa figure, les règles de sa sainteté.

En troisième lieu.

Apprenons du verset 24 que Jésus-Christ est unique souverain pontife de Dieu, qui n'a point eu de prédécesseur, qui n'aura point de successeur, mais qui est prêtre pour toute l'éternité. Melchisédech l'a précédé, comme sa figure, non comme son prédécesseur dans le même sacerdoce; celui de Melchisédech, quoique semblable, était infiniment inférieur au sien : saint Pierre et les autres souverains pontifes sont ses vicaires et ses ministres, et non pas ses successeurs ; il vit toujours, il exerce toujours son sacerdoce au Ciel et sur la terre, il peut toujours
Vers. 25. sauver.

En quatrième lieu.

Apprenons du verset 27 que Jésus-

Christ est tellement prêtre, qu'il est aussi victime; il s'est offert lui-même en sacrifice d'expiation pour nos péchés.

Sacrifice, par conséquent, de toutes parts infini; le prêtre qui l'offre est un Dieu homme, la victime qui est offerte est un Homme-Dieu : un Dieu victime offerte par un Dieu pontife à la gloire de Dieu pour nos péchés, voilà un sacrifice digne de Dieu, un sacrifice capable d'expier non-seulement tous les péchés d'un monde, mais même d'une infinité de mondes.

Quelle confiance devons-nous donc avoir dans un tel prêtre, dans une telle victime, dans un tel sacrifice ! *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.*

CHAPITRE VIII.

ANALYSE.

Saint Paul continue d'élever Jésus-Christ, notre souverain pontife, au-dessus des lévitiques.

La principale excellence et l'abrégé de toutes les grandeurs de notre souverain pontife,
Vers. 1-2. c'est qu'il est assis à la droite de Dieu, et que de là il exerce son pontificat et dans le Ciel et sur la terre. En l'un et l'autre lieu, il offre, non des choses terrestres, car le sacerdoce d'Aaron suffit pour cela, mais il s'offre lui-
3-5. même.

Saint Paul, ayant abondamment prouvé le changement du sacerdoce, passe au changement de l'Ancien Testament dans le Nouveau, qui est d'autant plus excellent qu'il promet de meilleures choses, le Ciel et le
6-7. royaume éternel.

Le prophète Jérémie a prévu ce changement, et l'a tellement prédit, qu'il a fait connaître les excellences de la nouvelle al-
8-12. liance.

Par un raisonnement fondé sur le témoignage de Jérémie, saint Paul infère que le changement est fait.

PARAPHRASE.

1. Capitulum autem super ea quæ dicuntur :

1. La principale excellence du sacerdoce de Jésus-Christ, et l'abrégé

de tout ce que nous en avons dit, c'est que nous avons un pontife d'un tel mérite, qu'il est assis à la droite du trône de la Majesté divine dans le Ciel,

Talem habemus pontificem, qui consedit in dextrâ sedis magnitudinis in Cœlis,

2. Où il est prêtre et le pontife du véritable sanctuaire et du véritable tabernacle que Dieu a dressé, pour y être adoré en esprit et en vérité; et non pas du sanctuaire et du tabernacle bâti par les mains des hommes, et qui n'était que la figure de celui-ci.

2. Sanctorum minister, et tabernaculi veri, quod fixit Dominus, et non homo.

COMMENTAIRE.

Tout l'Ancien Testament n'a été que la figure du Nouveau, mais en particulier le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon ont été l'ombre et la figure de l'Eglise chrétienne.

Vers. 5.

L'Eglise triomphante est le véritable sanctuaire.

L'Eglise militante est le véritable tabernacle, et Jésus-Christ est le souverain pontife de l'une et de l'autre; il exerce son pontificat dans le Ciel et sur la terre.

C'est la grandeur singulière de notre souverain pontife, qui l'élève infiniment au-dessus des pontifes lévitiques. Ceux-ci exerçaient leur pontificat sur la terre, dans un tabernacle figuratif, et fait de la main des hommes; Jésus-Christ exerce le sien dans le Ciel, dans le véritable tabernacle fait de la main de Dieu. Le pontife lévitique, une fois l'année seulement, entrait dans le saint des

saints, et là il demeurait debout avec frayeur et respect devant l'arche : Jésus-Christ, notre souverain pontife, est pour toujours dans le véritable sanctuaire, il y est assis à la droite de Dieu, y jouissant de toute la puissance et de toute la gloire divine.

O Dieu prêtre ! ô prêtre véritablement souverain ! que ne pouvez-vous pas ? Quel est donc le chrétien qui n'ait confiance en vous, qui ne recoure à vous, qui ne mette en vous toute son espérance ?

3. Omnis enim pontifex ad offerendum munera et hostias constituitur : unde necesse est et hunc habere aliquid, quod offerat.

3. Dans ce divin sanctuaire, il exerce son pontificat, en priant et en offrant ; car, puisque tout pontife est établi pour offrir à Dieu des présens et des victimes, il est nécessaire que Jésus-Christ, notre pontife dans le Ciel, à la droite de Dieu, ait aussi quelque chose à offrir.

Mais qu'est-ce qu'il offre ? Rien de terrestre, nous dit saint Paul au verset suivant. Quoi donc ? Soi-même, nous dira-t-il au chapitre 9, vers. 12 et 24.

Jésus-Christ donc, à la droite de son Père, s'offre continuellement à lui, et en se présentant à lui comme agneau qui a été sacrifié pour nos péchés, et en lui offrant le sacrifice eucharistique de nos autels, sur lesquels il continue de se sacrifier mystiquement jusqu'à la consommation des siècles.

Vid. coroll.

4. Si ergò esset super terram, nec esset

4. Que s'il n'avait dû être que sur la terre, et qu'il n'eût dû offrir à Dieu

que des choses terrestres, il n'eût point été nécessaire qu'il fût prêtre, parce qu'il y en avait assez d'autres établis pour offrir ces sortes de présens terrestres prescrits par la loi.

sacerdos : cùm essent qui offerrent secundùm legem munera,

5. Savoir, les prêtres lévitiques, qui servent Dieu dans le tabernacle, qui n'est que la figure du vrai tabernacle et des choses célestes qui s'y font, selon que Dieu l'a dit à Moïse, lorsqu'il lui ordonna de dresser le tabernacle : *Ayez soin de faire tout selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.*

5. Qui exemplari, et umbræ deserviunt cœlestium, sicut responsum est Moysi, cùm consummaret tabernaculum : Vide, inquit, omnia facito secundùm exemplar, quod tibi ostensum est in monte.

Le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon n'étaient donc qu'un crayon et qu'une obscure représentation des choses qui devaient être faites par Jésus-Christ dans l'Eglise triomphante et militante; et Moïse en fut divinement instruit, lorsque Dieu lui ordonna de former le tabernacle : il comprit non-seulement la forme extérieure qu'il lui devait donner, mais aussi tout ce que cela signifiait, savoir, le tabernacle spirituel et céleste que Jésus-Christ devait dresser, l'Eglise militante, son sacrifice et ses sacremens, l'Eglise triomphante, sa splendeur et sa gloire.

6. Mais notre souverain pontife a reçu un sacerdoce d'autant plus excellent que celui de Lévi, que la nouvelle alliance dont il est le médiateur est plus parfaite que la première, et con-

6. Nunc autem melius sortitus est ministerium, quantò et melioris testamenti mediator est, quod in melioribus

repromissionibus sanctius est.

tient des promesses beaucoup meilleures.

L'Ancien Testament ne promettait que les biens de la terre : le Nouveau nous promet le Ciel, la vie éternelle, la jouissance de Dieu même.

7. Nam si illud prius culpâ vacasset, non utique secundi locus inquireretur.

7. Que si rien n'avait manqué à la première alliance, il n'y aurait pas eu sujet de lui en substituer une seconde.

8. Vituperans enim eos, dicit : Ecce dies venient, dicit Dominus, et consummabo super domum Israel, et super domum Juda, testamentum novum :

8. Cependant Dieu, blâmant les Juifs, et supposant l'Ancien Testament faible, en promet un Nouveau plus efficace, en disant par Jérémie : *Il viendra un temps que je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda.*

9. Non secundum testamentum quod feci patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem illos de terrâ Ægypti : quoniam ipsi non permanserunt in Testamento meo : et ego neglexi eos, dicit Dominus.

9. Non comme celle que je fis avec leurs pères, au jour que je les pris par la main pour les tirer de la captivité d'Egypte, parce qu'ils n'ont pas été fidèles à l'observance de ma loi, et qu'ils m'ont méprisé ; les traitant de même, je les ai méprisés, dit le Seigneur.

10. Quia hoc est Testamentum quod disponam domui Israel post dies

10. Voici donc l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : *Après que le temps sera venu*, dit le Seigneur, *j'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur, et je*

serai leur Dieu, et ils seront véritablement mon peuple.

illos, dicit Dominus : Dabo leges meas in mentem eorum, et in corde eorum superscribam eas : et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum.

11. Il ne sera pas besoin que chacun d'eux instruise son prochain ou son frère, lui disant : *Connaissez le Seigneur*, parce que tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

11. Et non docebit unusquisque proximum suum, et unusquisque fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum : quoniam omnes scient me à minore usque ad majorem eorum,

Remarquez en ces paroles la différence de l'Ancien et du Nouveau Testament, et l'excellence de celui-ci sur le premier.

L'Ancien Testament fut gravé sur des pierres et exposé aux yeux du corps; le Nouveau est gravé dans l'esprit et dans le cœur, qui sont les principes de la connaissance et de l'amour : celui-ci donc est plus puissant pour faire connaître et aimer Dieu.

Les Juifs étaient comme des esclaves, et Dieu était parmi eux comme leur maître; les chrétiens sont les enfans, et Dieu est leur Père : cette nouvelle alliance a donc de plus grandes bénédictions pour le temps et pour l'éternité.

L'Ancien Testament ne donnait qu'une connaissance fort imparfaite; il était plein d'ombres et de figures; le Nouveau a rempli la terre de la science de Dieu, par le Saint-Esprit. Cela a paru principalement au temps des apôtres, auquel, par la communication du Saint-Esprit, les fidèles étaient sans travail instruits de tout ce qui regardait la foi; et cela est encore vrai de notre temps, où, par le moyen d'un catéchisme facile à appren-

dre, les enfans connaissent Dieu plus parfaitement que n'ont fait les plus savans philosophes et la plupart des Juifs.

12 Quia propitius ero iniquitatibus eorum, et peccatorum eorum jam non memorabor.

12. A cause que je leur aurai pardonné leurs péchés, de sorte que je ne m'en souviendrai plus.

13. Dicendo autem novum, veteravit prius. Quod autem antiquatur et senescit, propè interitum est.

13. Vous avez ouï que Dieu, par la bouche de Jérémie, promet un Testament nouveau; parlant ainsi, il a marqué que le premier se passait et vieillissait; or, ce qui se passe et vieillit n'est pas loin de sa fin.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Imprimons-nous fortement dans l'esprit la grandeur et la puissance de notre souverain pontife, afin d'y recourir en tous nos besoins avec confiance.

Il est assis sur le trône de la Majesté, à la droite de Dieu son Père, jouissant également avec lui de toute sa puissance et de toute sa gloire; et, de ce trône, il exerce son pontificat dans le Ciel et sur la terre, comme souverain pontife des bienheureux, et le nôtre. *Vers.* 1.

Il est vrai qu'il est principalement le pontife des bienheureux, puisque Jé-

sus-Christ et la religion chrétienne sont principalement pour l'éternité, afin que Dieu soit dignement servi dans le Ciel; mais il est aussi notre pontife, puisque sous lui, avec lui et par lui, nous servons Dieu sur la terre du même culte que les bienheureux le servent dans le Ciel, comme nous le dirons bientôt.

Dans ce trône glorieux, Jésus-Christ, pontife de toute l'Eglise chrétienne, loue, adore et bénit Dieu avec tous les bienheureux, et dans ce même trône, il a soin de nous, il pourvoit à nos besoins, il prie et offre pour nous et pour notre salut.

Quelle confiance ne devons-nous pas avoir dans un tel et si grand pontife! avec quel amour et quelle espérance y devons-nous recourir! *Persuadés que notre bonheur est entre ses mains* : In manibus tuis sortes meæ. *Psalm. 30, v. 18.*

En second lieu.

Apprenons du second verset que l'Eglise triomphante et l'Eglise militante ne sont qu'une même Eglise, un même temple, où Dieu est véritablement servi et

adoré, mais moins parfaitement par les fidèles voyageurs.

Même religion de part et d'autre, dans le Ciel et sur la terre; un même Dieu y est adoré, un même médiateur, par qui nous approchons du trône de sa miséricorde, mêmes exercices, qui sont de louer Dieu; une même fin, qui est de l'aimer de tout notre cœur.

L'une et l'autre Eglise conviennent donc dans le fond de la religion, elles ne diffèrent que dans la manière et dans les accidens. L'état des bienheureux est un état parfait : le nôtre n'est qu'un apprentissage; les saints sont des hommes faits, nous ne sommes que des novices; les saints font parfaitement tous leurs exercices, souvent nous manquons aux nôtres, et nous ne les accomplissons que fort imparfaitement.

Que faire pour réparer nos défauts, et pour exercer parfaitement notre religion?

Unissons-nous d'esprit et de cœur, par la foi et par la charité, à Jésus-Christ, le chef de l'Eglise triomphante et de l'Eglise militante; afin d'offrir à

Dieu, en lui, avec lui et par lui, tous les actes parfaits de religion que toute l'Eglise triomphante exerce et exercera éternellement; avec elle, aimons, adorons, louons, bénissons, rendons des actions de grâces éternelles.

Au moins répondons dans nos cœurs à tous les actes par lesquels les bienheureux honorent Dieu, et consentons-y en disant *Amen*.

En troisième lieu.

Apprenons des versets 3 et 4 que Jésus-Christ, notre souverain pontife, s'offre lui-même continuellement à Dieu, et dans le Ciel et sur la terre : ici, sur l'autel, où il continue de se sacrifier mystiquement à toutes les heures du jour et dans tous les endroits de la terre habitable ; là, dans le Ciel, en se présentant à Dieu comme agneau qui a été sacrifié, et montrant sur son cœur, sur ses mains et sur ses pieds les marques de son sacrifice, et par elles, comme par autant de bouches, demandant pour nous miséricorde.

Mais pourquoi cette continuelle oblation de Jésus-Christ dans le Ciel et sur la terre? Afin, comme prêtre

éternel et universel, d'honorer Dieu, son Père, en tout temps, en tous lieux, infiniment et autant qu'il le peut honorer.

Je m'explique : rien n'a tant glorifié Dieu que le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix ; le prêtre de ce sacrifice, c'est Jésus-Christ, Dieu et homme ; la victime, c'est le même Jésus-Christ, Homme-Dieu ; un Dieu victime, offert par un Dieu sacrificateur à la gloire de Dieu : voilà un sacrifice tout divin, vraiment digne de Dieu, et qui honore Dieu infiniment et autant qu'il se peut.

Or, qu'a fait le Fils de Dieu dans le zèle de la gloire de son Père ? Non content de lui rendre cet honneur une fois seulement et dans un seul endroit de la terre, comme prêtre éternel et universel, il l'honore en tout temps et tout lieu, dans le Ciel et sur la terre ; pour cet effet, il renouvelle mystiquement ce sacrifice par la sainte Eucharistie à tous les momens du jour, dans tous les lieux de la terre, et il le représente continuellement dans le Ciel, en paraissant devant son Père avec les

marques sacrées de sa passion : *Apparet vultui Dei pro nobis.*

Pratique véritablement chrétienne.

Que nous apprend cette pratique continuelle de Jésus-Christ, notre pontife?

A nous unir à lui, afin qu'en lui, avec lui et par lui, nous honorions Dieu dignement.

Pour cet effet, unissez-vous d'esprit, par la foi et par la charité, à Jésus-Christ, soit au Ciel, à la droite de son Père, soit sur la terre, dans le Saint Sacrement.

Uni à Jésus-Christ à la droite de Dieu, y priant et s'offrant pour nous, priez en lui, avec lui et par lui; offrez tout ce qu'il offre, son sacrifice, tous ses actes d'amour, d'adoration, de louange, etc.; aimez avec lui, adorez avec lui, rendez grâces avec lui, demandez, avec lui et par lui, la rémission de vos péchés et toutes les grâces qui vous sont nécessaires.

Uni a Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, offrez à Dieu son Fils unique, mystiquement crucifié, et qui s'y

offre continuellement à la gloire de son Père, pour la rémission de nos péchés, pour le salut de tout le monde.

Offrez à Dieu toute la gloire que Jésus-Christ lui rend dans ce sacrement par toute la terre habitable ; toute la gloire qu'il lui a rendue depuis l'institution de cet adorable sacrement, et qu'il lui rendra jusqu'à la consommation des siècles.

Louez Dieu par l'esprit de Jésus-Christ, aimez-le par son cœur, adorez-le par son adoration continuelle ; unissez-vous de cœur à ce Dieu continuellement sacrifié, et toujours comme anéanti devant Dieu ; joignez le sacrifice et l'anéantissement de votre cœur à son sacrifice et à son anéantissement, et offrez tout à Dieu.

Voyez cette pratique au chapitre 13, *au corollaire*, *et en l'épître aux Romains*, *chapitre* 16, *au corollaire.*

CHAPITRE IX.

ANALYSE.

Saint Paul avoue que l'Ancien Testament a eu ses utilités pour le service de Dieu : il en décrit le tabernacle, ses parties, ce qui était contenu en chacune ; les sacrifices et les mystères qui se faisaient en l'une et en l'autre. *Vers.* 2-7.

Il explique ce qu'il vient de dire, et par toutes ces choses-là mêmes il montre la faiblesse de l'Ancien Testament et son insuffisance pour la sanctification des ames et pour leur ouvrir le Ciel ; ces deux effets étaient réservés à Jésus-Christ, notre souverain pontife. 8-10.

Il nous exprime tellement l'efficacité de ce nouveau pontificat, qu'il élève notre pontife au-dessus de tous les lévitiques : ceux-ci étaient pontifes pour les biens de cette vie, passaient par un tabernacle fait de la main des hommes, entraient une fois l'an dans le saint des saints, et y portaient le sang des animaux : Jésus-Christ est le pontife des biens éternels, a passé par un tabernacle formé par le Saint-Esprit, est entré pour toujours dans le Ciel, nous ayant sanctifiés par son propre sang. 11-12.

Il prouve l'efficacité de son sang et de son sacrifice, par lequel il a été fait médiateur de la nouvelle alliance, et il a effacé les péchés

de tout le monde, afin que tous, délivrés du
Vers. 13-15. péché, pussent posséder l'héritage éternel
16-17. Pour cela il a fallu que Jésus-Christ mou-
18-22. rût: cela a été figuré dans l'Ancien Testament; avec cette différence, que tout étant figuré dans l'Ancien Testament, tout y était sanctifié
23. par le sang des animaux, qui figurait celui de Jésus-Christ; mais le Nouveau étant vérité, il a été confirmé dans le véritable sang de
24. Jésus-Christ.

Il explique quel est le saint des saints où est entré Jésus-Christ; c'est le Ciel. Pourquoi? Pour y faire continuellement les fonctions de pontife pour nous, non en souffrant de nouveau, mais en représentant son sacrifice unique, par lequel il a détruit le péché.
25-26. Il viendra un jour, non plus pour souffrir,
27-28. mais pour juger.

PARAPHRASE.

1. Habuit quidem et priùs justificationes culturæ, et sanctum seculare.

1. Quand je dis que l'ancienne alliance a pris fin, je ne prétends pas dire qu'elle ait été inutile pour le service de Dieu; je sais qu'elle a eu des lois et des règlemens utiles pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et qu'elle avait un sanctuaire terrestre.

2. Tabernaculum enim factum est primum, in quo erant candelabra, et mensa, et propositio panum quæ dicitur Sancta.

2. Car le tabernacle était divisé en deux parties, dont la première s'appelait le lieu saint, et contenait le chandelier et la table sur laquelle on mettait les pains de proposition.

3. Un grand voile séparait cette partie d'avec la seconde, appelée le saint des saints, ou le sanctuaire.

3. Post velamentum autem secundum, tabernaculum quod dicitur Sancta sanctorum,

COMMENTAIRE.

Ce voile s'appelle second, parce qu'il y en avait un autre avant celui-là à la porte du lieu saint.

4. Dans ce sanctuaire étaient les monumens les plus saints de la religion : l'encensoir d'or, ou l'autel d'or des parfums; l'arche de l'alliance toute couverte d'or, dans laquelle était une urne d'or, où l'on gardait la manne et la verge d'Aaron, qui avait fleuri miraculeusement, et les tables de l'alliance écrites du doigt de Dieu.

4. Aureum habens thuribulum, et arcam testamenti circumtectam ex omni parte auro, in quâ urna aurea habens manna, et virga Aaron quæ fronduerat, et tabulæ testamenti:

L'autel des parfums était véritablement dans le saint, tenant au voile qui le séparait du saint des saints, mais tellement posé, que la vapeur des parfums remplissait le saint des saints; et pour cette raison saint Paul le rapporte parmi les choses que contenait le saint des saints.

5. Au-dessus de l'arche étaient deux chérubins pleins de gloire et de majesté, qui de leurs ailes couvraient le propitiatoire ou la table d'or élévée au-dessus de l'arche, et qui était comme le trône de Dieu. Toutes ces choses

5. Superque eam erant Cherubim gloriæ obumbrantia propitiatorium. De quibus non est modò dicendum per singula.

sont pleines de mystères, mais ce n'est pas ici le lieu de vous les expliquer.

6. His verò ita compositis, in priori quidem tabernaculo semper introibant sacerdotes, sacrificiorum officia consummantes:

6. Le tabernacle étant donc disposé de la manière que je viens de dire, les prêtres entraient en tout temps dans la première partie, appelée le saint, pour y exercer leurs sacrés ministères;

7. In secundo autem semel in anno solus pontifex, non sine sanguine, quem offert pro suâ, et populi ignorantiâ:

7. Mais le seul grand-prêtre, une fois l'année seulement, entrait dans le saint des saints, en y portant le sang des victimes qu'il avait immolées, et qu'il offrait à Dieu pour ses péchés et pour ceux du peuple.

Il offrait le sang d'un veau pour ses propres péchés et pour ceux de sa famille, et le sang d'un bouc pour les péchés du peuple. Voyez le Lévitique, chap. 16.

8. Hoc significante Spiritu sancto, nondùm propalatam esse sanctorum viam, adhuc priore tabernaculo habente statum.

8. Et par cela même que le seul grand-prêtre entrait dans le sanctuaire, sans que les autres prêtres ni le peuple y entrassent, le Saint-Esprit voulait apprendre que le Ciel, le véritable sanctuaire, figuré par le sanctuaire matériel, était fermé, et que la voie pour y entrer n'était pas encore découverte, le sacerdoce lévitique subsistant, et celui de Jésus-Christ étant encore attendu.

Le Ciel était fermé aux hommes, dont les

péchés n'avaient pas encore été expiés dans le sang de Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, mais Jésus-Christ mourant, le voile du temple est déchiré, pour marquer que le Ciel enfin était ouvert.

9. Et cela était aussi l'image et la représentation de ce temps-là; car ce qui se faisait alors répondait à ce qui se passait dans le tabernacle: de même que personne ne pouvait entrer dans le saint des saints; aussi les présens et les sacrifices de ce temps-là ne pouvaient sanctifier la conscience de ceux qui les offraient, et par conséquent ne pouvaient les conduire au Ciel.

9. Quæ parabola est temporis instantis: juxta quam munera et hostiæ offeruntur, quæ non possunt juxta conscientiam perfectum facere servientem, solummodo in cibis et in potibus,

10. Puisqu'ils ne consistaient qu'en certaines cérémonies qui regardaient le corps, comme sont certaines viandes et certaines boissons; en diverses ablutions et purifications légales, qui avaient été imposées à ce peuple grossier, jusqu'au temps de la nouvelle loi, qui perfectionnât ce culte extérieur et charnel, le rendant spirituel et divin.

10. Et variis baptismatibus, et justitiis carnis usque ad tempus correctionis impositis.

Voilà quel a été la religion de l'Ancien Testament.

11. Mais Jésus-Christ étant venu au monde, le pontife des biens éternels a passé par un tabernacle plus auguste et plus excellent, qui n'a point été fait

11. Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum, per amplius et perfectius tabernaculum

non manufactum, id est, non hujus creationis,

par la main des hommes, c'est-à-dire qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire, mais par la vertu du Saint-Esprit.

Ce tabernacle, c'est le corps mortel et passible de Jésus-Christ, bien plus parfait que le tabernacle de Moïse, puisqu'à cause de son union hypostatique avec le Verbe, toute la plénitude de la divinité habitait corporellement en Jésus-Christ.

12. Neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in Sancta, æternâ redemptione inventâ.

12. Et il est entré une fois pour toujours dans le Ciel, le véritable sanctuaire, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, qu'il a répandu pour nous sur l'autel de la croix, et par lequel il nous a acquis une redemption éternelle.

Saint Paul tout à la fois compare, oppose et préfère Jésus-Christ, notre souverain pontife, aux pontifes lévitiques : ceux-ci n'ont été pontifes que dans le cours de leur vie, et ayant déjà quelque âge; Jésus-Christ est né pontife, ayant été consacré par l'onction de la divinité dès le moment de son incarnation : les pontifes lévitiques n'ont été pontifes que pour les biens de cette vie, que la loi de Moïse promettait; Jésus-Christ est le pontife des biens éternels qu'il nous a mérités : les lévitiques ayant à entrer dans le sanctuaire, passaient par le tabernacle fait de la main des hommes; Jésus-Christ pour entrer au

Ciel, le véritable sanctuaire, a passé par un tabernacle formé par l'opération du Saint-Esprit, qui est son corps mortel et passible; il a souffert, et par la souffrance il s'est préparé l'entrée dans la gloire : les lévitiques, entrant dans le sanctuaire, portaient le sang des animaux qu'ils avaient immolés; Jésus-Christ est entré dans le Ciel avec son propre sang, qu'il a répandu pour nos péchés : les lévitiques n'entraient qu'une fois l'année dans le sanctuaire; Jésus-Christ est entré pour toujours dans le Ciel : les lévitiques, par l'opération du sang des animaux, ne conféraient qu'une sanctification extérieure, légale. et pour un an seulement; Jésus-Christ, par son sang, nous a acquis une véritable justice, une pleine et éternelle rédemption de tous les péchés de tous les siècles, parce que son sang est d'une valeur infinie; par une seule oblation il a mérité le salut éternel de tous les hommes.

Espérez donc, chrétiens, et mettez toute votre confiance dans un si grand et si miséricordieux pontife, et dans un sang d'un mérite infini.

13. Quelle comparaison de ce sang adorable avec le sang des animaux? Si donc le sang des boucs et des taureaux, et les cendres d'une génisse répandues sur les personnes souillées, leur communiquaient une sainteté qui purifiait leur corps,

13. Si enim sanguis hircorum et taurorum, et cinis vitulæ aspersus, inquinatos sanctificat ad emundationem carnis,

14. Combien plus le sang de Jésus-

14. Quanto magis sanguis

Christi, qui per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo, emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis, ad serviendum Deo viventi !

Christ, homme-Dieu, qui s'est offert lui-même comme un agneau sans tache, en sacrifice à Dieu son Père, par le mouvement du Saint-Esprit, purifiera-t-il nos consciences de tous péchés, afin que, délivrés de toutes œuvres mortes et qui donnent la mort, nous servions le Dieu vivant !

On voit en ce verset un abrégé de la passion de Jésus-Christ, ou du sacrifice de la croix : on voit qui en est le prêtre, qui en est la victime, à qui il est offert, par le mouvement de qui, pourquoi, de quelle vertu est ce sacrifice; par quel signe on reconnaît si on y participe; si, mort au péché et au monde, on vit à Dieu et on sert véritablement et en esprit le Dieu vivant.

Vid. coroll.

Divin Jésus, rédempteur du monde, donnez-moi cette vie ; que par les mérites de votre précieux sang je sois libre de toutes œuvres mortelles, je vive à Dieu seul, et je le serve en esprit et en vérité.

15. Et ideò novi testamenti mediator est : ut morte intercedente, in redemptionem earum prævaricationum, quæ erant sub priori testamento ; repromissionem accipiant, qui vocati sunt æternæ hæreditatis.

15. Et parce que ce sang adorable est d'un mérite infini pour la sanctification des ames, c'est pour cela que Jésus-Christ a été fait médiateur du Nouveau Testament, afin que, par le moyen de la mort qu'il a soufferte pour l'expiation des péchés de tout le monde, qui dans l'Ancien Testament ne pouvaient être expiés par le sang des

animaux, ceux qui sont appelés de Dieu à son héritage éternel aient l'espérance de le posséder un jour.

16. J'ai dit, par le moyen de sa mort; car où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, afin de jouir de l'héritage.

16. Ubi enim testamentum est, mors necesse est intercedat testatoris.

17. Parce que le testament n'a lieu que par la mort de celui qui l'a fait, et il n'a pas de force tandis que le testateur est encore en vie, le pouvant toujour changer ou casser entièrement.

17. Testamentum enim in mortuis confirmatum est : alioquin nondum valet, dum vivit qui testatus est.

18. D'où vient que le premier même ne fut pas solennisé sans effusion de sang;

18. Unde nec primum quidem sine sanguine dedicatum est.

19. Car, selon qu'il est marqué en l'Exode, chap. 24, Moïse ayant récité devant tout le peuple tous les commandemens de la loi, il prit du sang des veaux et des boucs, et le mêla avec de l'eau dans un vase, et, y trempant de la laine teinte en écarlate et une branche d'hysope, en arrosa le livre dans lequel il avait lu, et tout le peuple,

19. Lecto enim omni mandato legis a Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum, cum aquâ et lanâ coccineâ et hyssopo, ipsum quoque librum, et omnem populum aspersit,

20. En disant : C'est le sang du Testament et de l'alliance que Dieu a faite aujourd'hui avec vous.

20. Dicens : Hic sanguis testamenti, quod mandavit ad vos Deus.

21. Il jeta aussi de la même manière

21. Etiam tabernaculum et

omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersit.

du sang sur le tabernacle et sur tous les vases qui servaient au culte de Dieu.

22. Et omnia penè in sanguine secundùm legem mundantur : et sine sanguinis effusione non sit remissio.

22. Et même, selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang, et les péchés ne sont pas remis sans effusion de sang.

Entendez purifications légales, rémissions légales, que saint Paul, verset 10, a appelées justice de chair, et au verset 13, purification charnelle. Comment donc les péchés étaient-ils remis alors ? Par la contrition du pécheur et par sa foi et par son espérance dans le messie futur.

23. Necesse est ergo exemplaria quidem cœlestium his mundari : ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quam istis.

23. Et il était nécessaire, non-seulement que le tabernacle, les vases, les prêtres, le peuple, les autres choses que j'ai dites, et qui étaient les figures de l'Eglise et des choses célestes qui se font dans l'Eglise, fussent purifiés par le sang figuratif des animaux; mais il fallait que la chose figurée, c'est-à-dire, l'Eglise spirituelle, céleste, divine, fût sanctifiée par une plus excellente victime, savoir par le sang précieux et divin de Jésus-Christ.

Eph. 5. 26.

Ce sang adorable sanctifie l'Eglise militante, en la purifiant par l'eau du baptême; il sanctifie l'Eglise triomphante, en la remplissant d'ames sanctifiées pour toujours dans le sang de Jésus-Christ.

24. Car Jésus-Christ n'est point entré dans le sanctuaire fait de la main des hommes, et qui n'était que la figure du véritable ; mais il est entré dans le Ciel même, qui est le véritable sanctuaire, afin qu'y demeurant, il paraisse continuellement devant Dieu pour nous.

24. Non enim in manufacta Sancta Jesus introivit, exemplaria verorum: sed in ipsum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.

Par cette expression, saint Paul nous marque l'office de pontife et de médiateur, que Jésus-Christ fait incessamment pour nous devant son Père.

Le pontife lévitique entré dans le sanctuaire, y demeurait debout devant le propitiatoire, priant pour le peuple ; notre souverain pontife, entré dans le Ciel, se présente devant le trône de la divine majesté, recommandant notre salut à Dieu, et lui demandant pour nous miséricorde, par les mérites de la mort douloureuse qu'il a soufferte pour nos péchés.

25. Et ce n'est pas en s'offrant lui-même tous les ans, comme le pontife de la loi sacrifiait tous les ans un bouc et un veau ; mais c'est en représentant sans cesse la victime qu'il a offerte une seule fois, qui est capable de racheter une infinité de mondes.

25. Neque ut sæpè offerat semetipsum, quemadmodùm pontifex intrat in Sancta per singulos annos in sanguine alieno :

26. Autrement, si cette unique oblation n'avait qu'une vertu finie, il aurait fallu qu'il eût souffert tous les ans de-

26. Alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi : nunc autem

semel in consummatione seculorum, ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit.

puis le commencement du monde : il n'en est pas ainsi ; il n'a pas souffert plusieurs fois, mais une fois seulement à la fin des siècles, pour l'abolition de tous les péchés ; et après avoir été la victime de nos péchés, il est entré dans le sanctuaire, il y paraît devant Dieu avec les marques de son sacrifice, et demandant le fruit de sa passion et de sa mort.

27. Et quemadmodùm statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium:

27. Comme donc les hommes, par l'ordre de Dieu, meurent une fois seulement, et après avoir payé ce tribut, il ne leur reste que d'attendre le jugement;

28. Sic et Christus semel oblatus est ad multorum exhaurienda peccata : secundo sine peccato apparebit expectantibus se, in salutem.

28. De même Jésus-Christ est mort une fois pour la rémission de nos péchés ; après quoi, il ne le faut plus attendre chargé de nos péchés pour les expier encore une fois ; mais il le faut attendre comme juge, pour exercer son jugement sur les vivans et sur les morts, et pour donner le salut éternel à ceux qui l'attendent.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

Pour avoir une parfaite idée du souverain pontificat de notre Seigneur

Jésus-Christ, outre ce que nous en avons dit dans les corollaires des chapitres 7 et 8.

En premier lieu.

Apprenez que Jésus-Christ est né pontife : *Assistens pontifex* : il est venu pontife au monde. *Vers.* 11.

Les autres naissent, croissent, sont instruits, ensuite sont établis pontifes : Jésus-Christ naît pontife, vient pontife au monde, est consacré pontife par l'onction de la divinité, dès le premier instant de son incarnation.

Apprenez qu'il est né pontife des biens futurs de l'éternité : *Futurorum bonorum*, il est venu pontife pour nous mériter les biens éternels, la vie et le bonheur de l'éternité.

Apprenez qu'il nous a mérité ce bonheur et les moyens pour y parvenir, par ses prières, par le mérite de ses actions, par ses souffrances, et principalement par le sacrifice de soi-même sur l'autel de la croix. *Vers.* 12-14.

Apprenez que le mérite de ce sacrifice est d'une valeur infinie, et par conséquent a été plus que suffisant,

par une seule oblation, pour mériter la rémission des péchés de tout le monde, et leur procurer les grâces nécessaires pour parvenir au salut éternel.

14-15.

De tout cela, apprenez ce que vous devez principalement espérer de notre souverain pontife ; savoir, le salut éternel, et, ce que vous lui devez continuellement demander, la grâce, les secours nécessaires pour y parvenir ; c'est pour nous les mériter qu'il a été fait notre pontife.

Apprenez encore d'ici par quelle voie vous devez tendre au bonheur éternel, par les souffrances et la mort de Jésus-Christ, par lesquelles il a passé pour entrer dans sa gloire.

La passion de Jésus-Christ est la voie qui conduit au Ciel : voie nouvelle, voie vivante, voie qui mène droit à la vie.

Malheur donc à celui qui cherche d'autre voie que Jésus-Christ souffrant pour aller au Ciel.

Je n'en veux pas d'autre que vous-même, ô mon divin et souverain pontife ! Faites-moi la grâce de souffrir, de mourir, d'être humilié avec vous, afin

qu'ayant participé à votre passion, je sois un jour participant de votre gloire.

En second lieu.

Apprenez du verset 14 ce qui regarde le sacrifice de notre souverain pontife sur la croix.

Qui est le prêtre qui l'a offert? Jésus-Christ, Dieu homme. Qui en a été la victime? lui-même, Homme-Dieu, agneau de Dieu sans tache. Par qui s'est-il offert? par le Saint-Esprit, Dieu éternel. A qui le sacrifice du Fils de Dieu a-t-il été offert? au Père éternel, au Dieu vivant et véritable. O sacrifice divin de toutes parts! ô sacrifice véritablement digne de Dieu!

Pourquoi ce divin sacrifice a-t-il été offert? afin que nous fussions délivrés de nos péchés, et que, dégagés de toutes œuvres mortes, nous servions saintement le Dieu vivant, et qu'en le servant, nous méritions l'héritage éternel qu'il nous a promis et auquel il nous appelle.

O bonté véritablement divine, immense, infinie, ineffable! Parce qu'il nous a excessivement aimés, il n'a pas

épargné son propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour nous.

Voyez comment vous répondez à cette divine bonté : êtes-vous délivré du péché ? servez-vous véritablement le Dieu vivant ? êtes-vous en état, si vous mouriez présentement, de mériter que Jésus-Christ vous dise : *Venez le béni de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé ?* etc.

En troisième lieu.

Apprenez du verset 24 la manière dont notre souverain pontife continue dans le Ciel d'exercer pour nous son souverain pontificat : en représentant sans cesse à son Père le sacrifice qu'il a fait pour nous, paraissant toujours pour nous devant lui, et lui montrant sur ses mains, sur ses pieds, sur son cœur, les marques de ce qu'il a souffert pour tous les hommes, et par ses sacrées marques, comme par autant de bouches, demandant toujours miséricorde pour nous.

L'ayant appris, reprenez courage, renouvelez votre espérance en Dieu ; paraissez souvent devant le trône de

sa Majesté, pour y prier avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Joignez la voix de votre cœur à la voix du cœur de ce souverain pontife, priez par ses sacrées plaies, demandez grâce et miséricorde par les mérites de la mort qu'il a soufferte pour vous. Que n'obtiendrez-vous pas par un si saint pontife et si puissant médiateur, si zélé de notre salut, qui le demande incessamment? Priez donc en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

Voyez cette pratique au chap. 13, dans le corollaire.

CHAPITRE X.

ANALYSE.

SAINT PAUL fait trois choses en ce chapitre : il montre l'insuffisance des sacrifices de la loi pour l'expiation des péchés; il en infère la nécessité du sacrifice de Jésus-Christ, dont il prouve l'efficacité; enfin il exhorte les Hébreux à persévérer dans la foi.

Il montre l'insuffisance des sacrifices de la loi : 1.° parce qu'ils n'avaient que la vertu de signifier, et non de sanctifier; 2.° par la réitération continuelle du sacrifice d'expiation pour les mêmes péchés; 3.° il ajoute qu'il était même impossible que le sang des animaux
Vers. 1.4. effaçât les péchés.

Il fallait pour cela le sang d'un Homme-Dieu : le sacrifice de Jésus-Christ a donc été subrogé en la place des sacrifices de la loi; les
5-10. sacrifices de chaque jour n'étaient pas plus puissans que le sacrifice annuel; mais Jésus-
11. Christ, par une seule oblation de lui-même,
12-14. nous a tous rachetés et sanctifiés pour tou-
15-18. jours; il le prouve par Isaïe.

De tout ce que dessus il conclut, exhortant les Hébreux à persévérer constamment
19-24. dans la foi de Jésus-Christ : il leur donne de l'horreur et les détourne du crime de l'apostasie, par la représentation de son énormité, et la rigueur du jugement de Dieu sur un
25-31. apostat.

Il les encourage à la persévérance par le

souvenir de ce qu'ils ont fait de bien, et de ce qu'ils ont souffert pour la foi : encore un peu de patience, Jésus-Christ viendra pour récompenser ceux qui auront persévéré, et pour punir les apostats.

Vers. 32-34

35-39.

PARAPHRASE.

1. Une seule oblation de Jésus-Christ a effacé tous les péchés du monde ; il n'en est pas de même de toutes les oblations légales, parce que la loi de Moïse, n'ayant que l'ombre et la figure des biens que nous devions recevoir par l'Evangile, et n'ayant pas la solidité et la vérité de ces biens, ne pouvait véritablement sanctifier personne par les sacrifices d'expiation qu'elle continuait d'offrir tous les ans ; toute la vertu de ces sacrifices était de signifier, et non de sanctifier.

1. Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum, per singulos annos eisdem ipsis hostiis quas offerunt indesinenter, nunquam potest accedentes perfectos facere:

COMMENTAIRE.

Le sacrifice annuel d'expiation était l'ombre et la figure du sacrifice futur de Jésus-Christ sur la croix, pour l'expiation des péchés de tout le monde; et c'est uniquement à ce sacrifice de Jésus-Christ qu'était réservée la puissance de sanctifier les ames devant Dieu.

Vid. coroll.

2. Car, si la loi avait pu véritablement sanctifier par les victimes qu'elle

2. Alioquin cessassent offerri, ideò quòd

nullam habe-rent ultra conscientiam peccati, cultores semel mundati;

offrait tous les ans, on aurait cessé de les offrir pour les mêmes péchés ; on aurait cessé de renouveler la memoire des mêmes péchés dans ces sacrifices, parce que le souverain prêtre et le peuple, en ayant été une fois sanctifiés, n'auraient plus eu besoin d'expiation pour ces péchés-là.

3. Sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit.

Levit. 16. 21. *Vid. Tripl. Exp.*

3. Or, il est certain et manifeste que tous les ans et l'on confesse les mêmes péchés qui ont été confessés auparavant, et on réitère le sacrifice pour les péché pour lesquels il a déjà été plusieurs fois offert dans les années précédentes ; on ne les croit donc pas véritablement expiés.

Il n'en est pas ainsi du sacrifice sanglant de Jésus-Christ, parce qu'il est d'une vertu infinie : par une seule oblation il a effacé tous les péchés, et il n'est pas nécessaire de le réitérer.

Quoi ! ne l'offrons-nous pas tous les jours sur l'autel ? Oui, dit saint Jean Chrysostôme; mais c'est la même oblation, le même sacrifice, la même victime, le même prêtre.

Mais cette fréquente réitération de la même offrande n'en marque-t-elle pas l'insuffisance ? Au contraire, elle suppose une vertu infinie et inépuisable dans le sacrifice de Jésus-Christ.

Pour m'expliquer, remarquez deux obla-

tions de Jésus-Christ : l'une, sanglante sur la croix ; l'autre, non sanglante sur l'autel La première est le sacrifice de notre rédemption; la seconde est le sacrifice de notre religion, pour nous appliquer la rédemption : la première est une source inépuisable de grâces; la seconde est le canal par lequel l'eau de la grâce vient à nous.

L'oblation sanglante ne s'est faite qu'une seule fois, parce qu'étant d'un mérite infini, elle a suffi pour effacer tous les péchés de tous les siècles, et pour nous mériter abondamment toutes les grâces nécessaires au salut éternel.

L'oblation non sanglante se réitère par toute la terre, à toutes les heures du jour, afin d'appliquer à tous les fidèles qui sont dispersés par toute la terre la rédemption que Jésus-Christ leur a méritée par son sacrifice sanglant

Parce que nous péchons tous les jours et que nous avons toujours besoin de la grâce de Dieu, nous sacrifions tous les jours Jésus-Christ, afin que, par son sacrifice non sanglant, il opère en nous ce qu'il nous a mérité par son sacrifice sanglant sur la croix; savoir, que nous mourions au péché, et que nous vivions à la grâce.

Tant s'en faut donc que cette réitération du sacrifice non sanglant marque aucune insuffisance dans le sacrifice sanglant, au contraire, elle suppose en lui une vertu infinie, un trésor inépuisable de grâce.

4. Et avec beaucoup de raison ; car, le péché étant une souillure de l'ame,

4. Impossibile enim est sanguine taurorum

et hircorum auferri peccata.

le sang grossier et matériel des boucs et des taureaux ne peut naturellement l'effacer; cela était réservé au sang précieux de Jésus-Christ.

Le sang des animaux ne pouvait naturellement remettre les péchés, pour la raison rapportée au verset 4; il ne le pouvait aussi surnaturellement et par l'institution de Dieu, comme fait aujourd'hui l'eau du baptême, parce que Dieu ne lui avait pas donné cette vertu, mais seulement la vertu de représenter le sang de Jésus-Christ, auquel le Juif devait recourir avec foi pour obtenir la rémission de ses péchés.

5. Ideò ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti : corpus autem aptasti mihi. *Psal.* 39. 7.

5. C'est pour cela que, dès le premier moment de son incarnation, entrant dans le monde, il dit à son Père : *Vous n'avez point voulu de victime, ni d'oblation; mais vous m'avez donné un corps propre à vous être immolé.*

6. Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt.

6. *Les holocaustes et les sacrifices pour les péchés ne vous ont pas été agréables.*

7. Tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam.

7. Alors je vous ai dit : *Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté, selon qu'il est prédit de moi dans les saintes Ecritures.*

8. Superius dicens : Quia hostias, et oblationes, et holo

8. Remarquez deux choses dans ces paroles de Jésus-Christ. Premièrement il dit : *Vous n'avez pas voulu les victi-*

mes, les oblations, les holocaustes et les sacrifices pour les péchés, et rien de ce qui vous est offert selon la loi ne vous est agréable.

holocausta pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi quæ secundùm legem offeruntur,

9. Ensuite il ajoute : *Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté.* Par les premières paroles, il abroge les anciens sacrifices ; par les secondes, il substitue le sien en leur place.

9. Tunc dixi : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam : aufert primum, ut sequens statuat.

10. Et à cause de cette volonté de Dieu à laquelle Jésus-Christ s'est soumis dès le premier moment de sa vie, et qu'il a effectivement accomplie en mourant pour nous, nous avons été sanctifiés par l'unique oblation sanglante du corps de notre Seigneur Jésus-Christ, faite sur la croix.

10. In quâ voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.

La source donc et la cause principale de notre sanctification, c'est la volonté de Dieu, *qui a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique ;* la cause méritoire de notre sanctification, c'est l'oblation volontaire de Jésus-Christ sanctifié pour nous sur l'autel de la croix.

Adorons cet amour immense de Dieu, rendons-en des actions de grâces éternelles, appliquons-nous les mérites de cette oblation de Jésus-Christ, par les moyens qu'il nous a marqués lui-même, en disant : *Afin que quiconque croit en moi ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.*

Croyons, espérons, aimons, travaillons.

11. Et omnis quidem sacerdos præsto est quotidie ministrans, et easdem sæpè offerens hostias, quæ nunquam possunt auferre peccata :

11. Et en cela, cette oblation de Jésus-Christ est bien différente, non-seulement du sacrifice annuel, mais aussi du sacrifice continuel, ou qu'on offrait tous les jours, au matin et au soir : car, au lieu que tous les prêtres se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties, mais toujours incapables, quoique multipliées, d'effacer les

Num. 28.

péchés;

12. Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dexterâ Dei :

12. Jésus-Christ, après avoir offert une fois seulement son corps en sacrifice pour les péchés du monde, et par cette oblation avoir rempli les fonctions de rédempteur, est maintenant assis glorieux à la droite de Dieu, son Père, où il se repose pour toute l'éternité ;

13. De cætero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus.

13. Attendant que Dieu accomplisse ce qui a été prédit de lui ; savoir, que Dieu réduise ses ennemis à lui servir de marche-pied.

14. Unâ enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos.

14. Il se repose, dis-je, à la droite de Dieu, parce que, par une seule oblation de soi même, il a amené à la

sainteté et à la perfection tous ceux qui sont ou qui seront jamais sanctifiés.

Entendez autant qu'il est convenable de la part du Sauveur qui, par cette unique oblation de soi-même, a donné un prix achevé, abondant et surabondant de rédemption, et a établi dans son Église une source immense et inépuisable de sanctification, par la participation de laquelle sont et seront sanctifiés tous ceux qui, en quelque temps que ce soit, y recourent ou y recourront par la foi, par le baptême, par les autres sacremens et par les bonnes œuvres.

L'oblation donc de Jésus-Christ sur la croix, est une source infinie, éternelle, inépuisable de mérites et de grâces pour la sanctification généralement de tous les hommes; source capable de les rendre parfaits et de les consommer tous en sainteté, fussent-ils infinis en nombre.

La foi, le baptême, la pénitence, la sainte eucharistie, les autres sacremens et les bonnes œuvres sont comme des canaux établis de Jésus-Christ, par lesquels chaque fidèle puise la sainteté dans cette fontaine.

Jésus-Christ nous a sanctifiés par le sacrifice de la croix, autant qu'il est en lui, et qu'il est convenable de sa part, et il nous sanctifie réellement et de fait par la foi, par le baptême, par la pénitence, par les bonnes œuvres qui nous appliquent à chacun en particulier le mérite général de ce sacrifice.

15. Le Saint-Esprit même rend té- 15. Contestatur autem nos

et Spiritus sanctus. Postquam enim dixit: ❦

16. Hoc autem testamentum quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus, dando leges meas in cordibus eorum, et in mentibus eorum, superscribam eas: *Jerem.* 31. *Supra*, 8, *v.* 10.

17. Et peccatorum et iniquitatum eorum jam non recordabor amplius

18. Ubi autem horum remissio, jam non est oblatio pro peccato.

moignage de cette vérité; car après avoir dit :

16. *C'est ici l'alliance que je ferai avec eux; après ce temps-là, dit le Seigneur, je graverai mes lois dans leurs cœurs, et je les imprimerai dans leurs esprits;*

17. *Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés et de leurs iniquités : tant s'en faut que je veuille les en punir.*

18. D'où je conclus que, quand les péchés sont véritablement pardonnés et oubliés, il n'est pas besoin d'une nouvelle oblation pour en obtenir la rémission.

Il s'ensuit de là qu'il n'est pas nécessaire que Jésus-Christ réitère son sacrifice sanglant, comme on réitérait perpétuellement les sacrifices de la loi de Moïse.

Mais cela n'empêche pas la réitération du sacrifice non sanglant, par lequel le sacrifice de la croix nous est appliqué, et par lequel nous obtenons la rémission des péchés nouveaux que nous commettons tous les jours.

Vers. 3.

19. Habentes itaque, fratres, fiduciam in introitu sanctorum in sanguine Christi,

19. Puis donc, mes frères, que par le sang de Jésus-Christ nous avons acquis le droit et la confiance d'entrer dans le sanctuaire céleste;

20. Quam initiavit nobis

20. Puisque nous avons aussi un chemin frayé qui y conduit sûrement,

chemin nouveau que Jésus-Christ a tracé le premier; chemin vivant et qui conduit à la vie; chemin qu'il nous a ouvert par sa chair déchirée sur la croix, figurée par le voile de la porte par laquelle il fallait entrer dans le saint des saints.

viam novam et viventem per velamen, id est, carnem suam.

Ce voile a été déchiré à la mort de Jésus-Christ, pour nous apprendre que le véritable sanctuaire, le Ciel, nous était ouvert par les plaies et par la mort de Jésus-Christ.

21. De plus, puisque nous avons un pontife véritablement grand, que Dieu a établi sur toute sa maison, qui prie sans cesse pour nous, et qui est toujours prêt à nous recevoir,

21. Et sacerdotem magnum super domum Dei,

22. Approchons-nous de lui avec un cœur sincère, et avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience, par l'aspersion de son sang; ayant même le corps lavé dans l'eau pure du baptême, qui a la vertu de sanctifier le corps et l'ame tout ensemble.

22. Accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, aspersi corda à conscientiâ malâ, et abluti corpus aquâ mundâ,

23. Demeurons fermes et inébranlables dans la profession que nous avons faite au baptême de croire et d'espérer en lui; et ne chancelons en

23. Teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem, (fidelis enim est qui repromisit)

aucune manière, assurés que Dieu est fidèle et constant dans ses promesses.

24 Et consideremus invicem in provocationem charitatis, et bonorum operum :

24. Et puisque nous sommes tous membres les uns des autres, observons-nous mutuellement, afin de nous exciter, par nos bons exemples, à une plus grande piété et une plus grande ferveur dans la pratique des bonnes œuvres.

25. Non deserentes collectionem nostram, sicut consuetudinis est quibusdam, sed consolantes, et tanto magis quanto videritis approprinquantem diem.

25. Ne négligez pas les assemblées des fidèles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire ; cette séparation vous conduirait insensiblement à une désertion totale de l'Eglise même : mais exhortez-vous les uns les autres à la persévérance, et consolez-vous par l'espérance de la récompense éternelle, d'autant plus que le jour du Seigneur approche.

26. Voluntarie enim peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia,

26. Ayez donc horreur, et, sur toutes choses, évitez la désertion de l'Eglise par la perte de la foi : nous devons regarder une telle désertion comme une chose terrible ; car, si après avoir connu la vérité de l'Evangile, nous l'abandonnons pour retourner au judaïsme, en cet état il ne nous reste plus de victime pour nos péchés ; la mort de

Jésus-Christ, à laquelle nous avons renoncé, nous sera inutile, les sacrifices de la loi, qui sont abrogés, ne nous profiteront pas.

27. Il ne nous reste donc plus, en ce misérable état, que d'attendre l'effroyable jugement de Dieu et l'ardeur du feu infernal, qui tourmentera d'autant plus cruellement un malheureux apostat, qu'il aura davantage méprisé la divine miséricorde.

27. Terribilis autem quædam expectatio judicii, et ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios.

Saint Paul ne dit pas qu'il n'y a plus de victime pour le péché d'apostasie; l'apostat, comme les autres pécheurs, peut recourir au sang de Jésus-Christ par la pénitence : mais il dit qu'il n'y a plus de victime pour les péchés d'un homme qui persévère et meurt dans l'apostasie.

28. Si la loi de Moïse ne fait point de grâce aux prévaricateurs; et si, sur la déposition de deux ou trois témoins, elle les condamne sans rémission à la mort;

28. Irritam quis faciens legem Moysi, sine ullâ miseratione duobus vel tribus testibus moritur :

29. Combien donc sera digne d'un plus grand supplice celui qui, par son apostasie, foule aux pieds le Fils de Dieu, méprise comme une chose vile et profane, le sang de la nouvelle alliance, par lequel il a été sanctifié; et

29. Quantò magis putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti polluti duxerit, in quo sanctifi-

catusest, et Spiritui gratiæ contumeliam fecerit!

qui enfin rejete avec outrage le Saint Esprit, l'auteur de la grâce!

Trois crimes énormes, renfermés dans l'action de l'apostasie; mais trois crimes qui se trouvent aussi dans les péchés mortels que commet un chrétien après son baptême, ou après son absolution au sacrement de pénitence; par son retour au péché il foule aux pieds le Fils de Dieu, il méprise le sang adorable dans lequel il a été sanctifié; il fait outrage à l'Esprit de la grâce. Que les péchés d'un chrétien sont donc énormes!

30. Scimus enim qui dixit: Mihi vindicta, et ego retribuam. Et iterùm: Quia judicabit Dominus populum suum. *Deut.* 32. 35.

30. Car nous savons par les saintes Ecritures qui est celui qui a dit: *La vengeance m'appartient, et je la prendrai.* Nous savons aussi qu'il est écrit: *Le Seigneur jugera son peuple.*

31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.

31. De là, jugeons combien il est terrible, après avoir commis de tels crimes, de tomber entre les mains du Dieu vivant, et par conséquent qui peut toujours punir.

L'homme est mortel, et parce qu'il est mortel, il ne peut pousser la vengeance au delà de la mort. Dieu vit, et il vit éternellement, et parce qu'il vit éternellement, il peut toujours et éternellement punir.

Faisons-y tous une sérieuse réflexion, et craignons d'offenser un Dieu toujours vivant; car celui qui aura méprisé durant sa vie un Dieu mort pour lui, celui-là éprouvera, à la mort, la rigueur d'un Dieu toujours vivant

et qui le punira toujours, celui qui n'aura pas profité de la miséricorde d'un Dieu fait victime pour lui, deviendra lui-même, à sa mort, une éternelle victime de la justice d'un Dieu toujours vivant.

Pour éviter ce malheur, recourons à la miséricorde d'un Dieu mort pour nous; jetons-nous entre les bras de Jésus-Christ, crucifié pour nos péchés; lavons-nous dans son sang, pleurons, gémissons, demandons grâce et miséricorde, tandis qu'il est temps d'obtenir miséricorde.

32. Afin que cela ne vous arrive pas, mais au contraire, afin que vous persévériez constamment au service de Dieu, rappelez en votre mémoire ce temps passé de votre première ferveur, où, nouvellement éclairés des lumières de la foi par le baptême, vous avez soutenu de grands et de rudes combats dans les afflictions qu'on vous a causées, et que vous avez généreusement souffertes pour la même foi.

32. Rememoramini autem pristinos dies in quibus illuminati, magnum certamen sustinuistis passionum :

33. D'une part, vous avez été exposés devant tout le monde aux opprobres et aux mauvais traitemens; de l'autre, vous avez charitablement senti la douleur de ceux que l'on traitait de la sorte;

33. Et in altero quidem, opprobriis et tribulationibus spectaculum facti : in altero autem, socii taliter conversantium effecti.

34. Car vous avez compati à ceux qui étaient dans les chaînes pour le

34. Nam et vinctis compassi estis, et ra-

pinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam.

nom de Jésus-Christ, et vous avez vu avec joie le pillage et la confiscation de vos biens; sachant que Dieu vous gardait dans le Ciel d'autres biens plus excellens et qui ne périront jamais.

35. Nolite itaque amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem.

35. Ayant tant souffert pour la religion, ayant amassé tant de trésors auprès de Dieu, ah! ne perdez pas par votre infidélité la confiance de jouir de la récompense qui vous est préparée: tenez ferme et persévérez.

36. Patientia enim vobis necessaria est, ut, voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.

36. Car la patience et la persévérance vous sont nécessaires, afin que, faisant la volonté de Dieu jusqu'à la fin, vous jouissiez de la récompense qui vous est promise.

37. Adhuc enim modicùm aliquantulùm, qui venturus est, veniet, et non tardabit.

37. Bientôt, bientôt viendra celui qui doit venir; il ne tardera pas à récompenser chacun selon ses mérites.

38. Justus autem meus ex fide vivit: quòd si subtraxerit se, non placebit animæ meæ.

38. Cependant il est dit: *Le juste qui m'appartient vit de la foi; que si au contraire il se retire de la foi, il ne me sera pas agréable.*

39. Nos autem non sumus subtractionis filii, in perditionem: sed fidei, in acquisitionem animæ.

39. Or, bien loin de nous retirer du service de Dieu, et par là de causer notre perte, j'espère que nous persévérerons constamment dans la foi, et

que cette persévérance opérera le salut éternel de nos ames.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Apprenons du verset 1, comment nous devons regarder la loi de Moïse par rapport à l'Evangile de Jésus-Christ, et l'Evangile par rapport à la loi; savoir, l'Evangile comme le corps, la vérité, la substance, la chose même; la loi, comme son ombre, sa figure, le crayon, l'image très-imparfaite.

PAR EXEMPLE.

Le sacrifice d'expiation ordonné tous les ans par la loi était l'ombre, la figure et le crayon du sacrifice sanglant de Jésus-Christ pour l'expiation de tous les péchés du monde; le sacrifice de chaque jour, où l'on offrait un agneau tous les matins et tous les soirs, était l'ombre, la figure et le crayon de Jésus-Christ, agneau de Dieu, sacrifié dès l'origine du monde.

Apprenons de là comment les sacrifices de la loi ont plu à Dieu, savoir, en tant qu'ils représentaient le sacrifice futur de Jésus-Christ; quand ils

ont cessé de lui plaire, quand Jésus-Christ a été véritablement sacrifié; comment ils ont justifié les pécheurs, par la foi que ces pécheurs ont eue en Jésus-Christ que ces sacrifices figu-
Vers. 5-6. raient.

Et de tout cela ensemble apprenons comment nous devons regarder Jésus-Christ, savoir, comme la source du salut pour tous les hommes en général, soit qu'ils l'aient précédé, soit qu'ils l'aient suivi, comme le centre de la religion, dans lequel doivent nécessairement se réunir tous les véritables adorateurs de Dieu.

Act. 4. 12. *Le salut ne peut et n'a pu venir que de lui seul, parce que Dieu n'a donné aucun autre que lui sous le Ciel, aux hommes, au nom duquel nous devions être sauvés.* Ceux qui l'ont précédé ont dû croire en lui comme futur, promis, et qui devait venir; tous ceux qui seront jamais doivent croire en lui, comme étant venu et étant mort pour tous.

En même temps, reconnaissons la grâce que Dieu nous a faite par préférence aux Juifs et à tous ceux qui ont

précédé Jésus-Christ : ils n'ont tous connu Jésus-Christ que dans les ombres, dans les figures, obscurément; nous le connaissons clairement, nous le voyons en lui-même, tel qu'il est dans son Evangile. Bénissons donc Dieu de nous avoir réservés pour ces temps heureux où Jésus-Christ est clairement connu, publiquement adoré, la religion solidement établie, et où, par conséquent, le salut est aisé, si nous croyons à Jésus-Christ, si nous vivons selon Jésus-Christ.

En second lieu.

Après avoir reconnu Jésus-Christ comme le centre de la religion, regardons-le, aux versets 5 et 6, comme le modèle de notre piété ou conduite religieuse : *Ingrediens mundum dixit*, etc.

Quelle a été la première pensée de Jésus-Christ, le premier mouvement de son cœur, le premier usage de sa volonté? d'adorer Dieu, son Père, de se soumettre à lui, de se dévouer à sa volonté jusqu'à la mort.

Et c'est le modèle qu'il nous donne

dès le premier moment de sa vie, et que nous devons avoir continuellement devant les yeux de l'esprit, afin de l'imiter.

Dans cet esprit, tous les matins, que votre première pensée soit d'adorer Dieu, de vous soumettre à sa volonté, et, vous dévouant à son service, de lui dire avec Jésus-Christ : *Me voici*, ô mon Dieu, *pour faire votre volonté; c'est pour cela que je suis au monde, c'est pour cela que je suis chrétien, afin que je fasse votre volonté, comme Jésus-Christ l'a faite toute sa vie.*

Divin Jésus, qui avez obéi à Dieu, votre Père, depuis le premier instant de votre vie jusqu'à la mort, donnez-moi la grâce de vous imiter; donnez-moi un cœur docile, un cœur droit et humble, dont toute la vie soit à faire la volonté de Dieu : *Vita in voluntate ejus.*

En troisième lieu.

Ayant appris, aux versets 5, 6, etc. un modèle de la vie religieuse, apprenons, au même endroit et au verset 10, un modèle de mort chrétienne; c'est-à-dire, à l'exemple de Jésus-Christ,

apprenons à accepter la mort de la main de Dieu par obéissance.

Tous les soirs, faites réflexion que votre vie finira comme ce jour est fini; adorez la volonté de Dieu sur vous, soumettez-vous-y, et, acceptant votre mort avec obéissance, offrez-la à Dieu dans un esprit de pénitence, pour l'expiation de vos péchés.

Jésus-Christ, depuis le premier instant de sa vie jusqu'au dernier, a été la victime de vos péchés; n'est-il pas juste que vous en soyez vous-même la victime, et que vous soyez enfin sacrifié à la justice de Dieu pour la punition de vos péchés?

Mon divin Jésus, victime de mes péchés, agneau de Dieu, qui avez été immolé pour effacer les péchés du monde, agréez que je sois aussi la victime de mes péchés, et que, joignant ma mort à la vôtre, j'offre l'une et l'autre ensemble à la justice de Dieu. Donnez-moi donc la grâce de mourir dans l'esprit dans lequel vous êtes mort, dans un esprit d'amour et d'obéissance, et permettez qu'unissant un pécheur à vous, agneau sans tache,

je m'offre avec vous, par le Saint-Esprit, à Dieu, pour la rémission de tous mes péchés.

Dieu de toute miséricorde, en vue de Jésus-Christ, votre Fils unique, mort pour moi, accordez-moi le pardon de mes péchés, à moi qui suis un misérable pécheur, mais qui veux mourir avec Jésus-Christ, en me joignant et m'unissant à son esprit et à ses mérites, afin de satisfaire en lui et par lui à votre justice pour mes péchés.

Cela se peut pratiquer très-utilement à la fin de la sainte messe, où Jésus-Christ continue d'être immolé pour nous.

D'autres fois on peut le faire, après avoir communié, en actions de grâces, ou, en autre temps, selon le mouvement de la grâce : mais on doit le faire souvent, afin de rendre notre mort méritoire et chrétienne.

CHAPITRE XI.

ANALYSE.

Afin de fortifier les Hébreux dans la foi, et pour les encourager à souffrir pour elle, saint Paul leur apprend ce que c'est que la foi; il assure que tous les anciens l'ont eue, et que c'est à cause d'elle qu'ils sont loués dans l'Ecriture; qu'elle est tellement nécessaire aux Hébreux, que sans elle ils ne peuvent pas entendre les premiers mots de la Bible. Vers. 1. 2. 3.

Depuis le verset 4 jusqu'au 32, il montre que c'est par elle que les saints, depuis Abel jusqu'aux prophètes, ont fait tant d'actions merveilleuses, et ont souffert patiemment des maux incroyables.

Au verset 33 et aux cinq suivans, il décrit avec une vive éloquence les actions et les souffrances des saints.

Enfin aux versets 39 et 40, l'Apôtre observe que tous ces saints, quelques merveilles qu'ils aient opérées, et quelques tourmens qu'ils aient endurés, n'en ont pas été récompensés avant nous : ils ont attendu longemps; mais maintenant le Ciel est ouvert, nous pouvons aussitôt après notre mort y entrer, et en cela notre condition est plus avantageuse que la leur.

PARAPHRASE.

1. J'ai dit que le juste vit par la foi; 1. Est autem

fides speranda-rum substantia rerum , argu-mentum non apparentium.

il nous faut donc connaître une vertu qui est la vie de nos ames.

Or, la foi est une persuasion ferme, stable et constante des choses que nous espérons, et une conviction certaine que nous avons des choses que nous ne voyons pas, comme si nous les voyions.

COMMENTAIRE.

Cette persuasion et cette conviction est fondée sur l'autorité de la parole de Dieu, sans comparaison plus certaine que l'évidence des sens, et que tous les raisonnemens humains.

2. In hac enim testimonium consecuti sunt senes.

2. C'est par cette foi qu'ont vécu tous les anciens Pères, qui ont été justes, puisque c'est elle qui leur a procuré cet illustre témoignage que Dieu rend à leur justice dans les saintes Ecritures.

3. Fide intelligimus aptata esse secula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.

3. Mais cette vertu ne nous est pas moins nécessaire qu'à eux, puisque sans elle nous n'entendrions pas même les premières paroles de l'Ecriture ; car c'est par la foi que nous savons que le monde a été fait par le commandement de Dieu, qui en a rangé toutes les parties dans ce bel ordre où nous les voyons, n'y ayant rien de visible auparavant.

La foi nous apprend la création du monde, que les philosophes mêmes ont ignorée.

4. J'ai dit que c'est la foi qui a mérité aux anciens Pères le témoignage que Dieu rend à leur justice dans la sainte Ecriture : en effet, c'est de là qu'Abel a mérité le premier le nom de juste, puisque c'est par la foi qu'il a offert à Dieu une plus excellente victime que Caïn ; sa foi attira le feu du Ciel sur ses présens, ce qui fut un témoignage évident que Dieu les acceptait ; c'est aussi par sa foi qu'après sa mort il parle encore à Dieu et aux hommes.

4. Fide plurimam hostiam Abel, quàm Cain, obtulit Deo, per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo ; et per illam defunctus adhuc loquitur. *Genes.* 4. 4.

La voix de son sang a élevé son cri vers Dieu, et maintenant il parle à Dieu par ses mérites, et aux hommes par ses exemples.

5. C'est par la même foi qu'Hénoch a été enlevé du monde, sans avoir subi la loi de la mort ; et on ne l'y a plus vu, parce que Dieu l'avait transféré ailleurs ; car pourquoi Dieu l'a-t-il ainsi enlevé ? sinon parce que, selon le témoignage de l'Ecriture, il avait marché devant Dieu, et qu'il lui était agréable.

5. Fide Henoch translatus est, ne videret mortem, et non invenebatur, quia transtulit illum Deus : ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo.

6. Or, sans la foi il est impossible de plaire à Dieu : car, afin que quelqu'un

6. Sine fide autem impossibile est placere

Deo. Credere enim oportet accedentem ad Deum, quia est, et inquirentibus se remunerator sit.

serve véritablement Dieu et qu'il lui plaise, il faut qu'avant toutes choses il croie qu'il y a un Dieu et que ce Dieu récompense ceux qui le servent : Hénoch l'a cru, et c'est par le mérite de sa foi qu'il a été enlevé de ce monde pour vivre avec Dieu.

Remarquez ici pour votre consolation deux appuis inébranlables d'une ame juste qui est dans la souffrance. Il y a un Dieu qui me voit (et Dieu est juste et la justice même), qui par conséquent récompense infailliblement ceux qui le servent : courage donc, souffrons jusqu'à la fin pour son amour; s'il ne nous récompense pas maintenant, il nous récompensera très-abondamment dans l'éternité.

7. Fide Noe, responso accepto de iis quæ adhuc non videbantur, metuens aptavit aream in salutem domûs suæ, per quam damnavit mundum: et justitiæ, quæ per fidem est, hæres est institutus.

7. C'est par la foi que Noé ayant été divinement averti de ce qui devait arriver, c'est-à-dire d'un déluge universel, qu'on n'avait jamais vu, et dont il n'y avait aucune apparence, il craignit Dieu, et dans la juste appréhension que sa foi lui inspira, il bâtit l'arche pour sauver sa famille; et par cette foi il condamna l'incrédulité du monde, et devint l'héritier de la véritable justice qui vient de la foi.

Lorsque Noé bâtissait son arche, le monde lui en demandait la raison; il la disait à tous, leur annonçant ce qui devait arriver pour punir les pécheurs ils ne le crurent pas et

ne s'amendèrent pas : la foi de Noé a été l condamnation de l'incrédulité du monde.

C'est ainsi que les fidèles qui travaillent à leur salut sont méprisés par les gens du monde ; mais c'est ainsi que cela même sera la condamnation des gens du monde qui négligent leur salut.

8. C'est par la foi qu'Abram, appelé depuis Abraham, a obéi à Dieu, qui lui commanda de sortir de son pays : il en sortit donc par obéissance, il vint dans une terre qu'il devait recevoir pour héritage, et il sortit sans savoir où il devait aller, ni où il devait s'arrêter.

8. Fide qui vocatur Abraham obedivit in locum exire, quem acceptu-rus erat in hæreditatem : et exiit, nesciens quò iret.

9. C'est par la même foi qu'en cette terre qui lui avait été tant de fois promise, il demeura comme dans une terre étrangère, logeant sous des tentes comme un voyageur, ainsi que firent Isaac et Jacob, qui devaient être avec lui les héritiers de cette même promesse.

9. Fide demoratus est in terrâ repromissionis, tanquam in alienâ, in casulis habitando cum Isaac et Jacob, cohæredibus repromissionis ejusdem.

10. Parce qu'il attendait la possession de cette cité céleste, dont les fondemens sont inébranlables, et qui a Dieu pour fondateur et architecte.

10. Expectabat enim fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus

Les patriarches dont la vie était longue, ont habité sous des tentes comme des pélerins, sans bâtir ni maisons, ni villes ; et des

hommes, dont la vie est si courte. la passent à bâtir, à acquérir, à joindre maison à maison, héritage à héritage, comme s'ils ne devaient pas mourir.

O folie! ayant si peu de temps à vivre, de l'employer en des choses si vaines! Souvenez-vous que la terre est votre exil, et que le Ciel est votre patrie; vivez donc comme pélerins et étrangers, aspirez après votre bienheureuse patrie.

11. Fide et ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit, etiam præter tempus ætatis, quoniam fidelem credidit esse eum, qui repromiserat.

11. C'est par la foi que Sara, étant naturellement stérile, et de plus étant hors d'âge d'avoir des enfans, reçut la vertu de concevoir un fils, parce qu'elle crut que Dieu, qui le lui avait promis, était fidèle dans ses promesses.

12. Propter quod et ab uno orti sunt, (et hoc emortuo,) tanquam sidera cœli in multitudinem, et sicut arena, quæ est ad oram maris, innumerabilis.

12. Et c'est par cette foi que d'un seul Abraham, cassé de vieillesse et déjà comme mort, il est sorti une multitude d'enfans, pareille à celle des étoiles du ciel et du sable innombrable des rivages de la mer.

Sara n'a eu qu'un fils, savoir Isaac; mais de ce fils et par ce fils sont sortis une infinité d'enfans d'Abraham, soit naturels, soit spirituels, du nombre desquels sont les chrétiens.

13. Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed à

13. Tous ces saints patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, sont morts dans la foi, sans avoir reçu les biens que Dieu leur avait promis, mais les

regardant de l'œil de la foi, étant persuadés qu'ils en jouiraient, et de joie les saluant de loin, et confessant qu'ils étaient pélerins et étrangers sur la terre.

longè eas aspicientes, et salutantes, et confitentes quia peregrini et hospites sunt super terram.

Comme les mariniers saluent de loin les pays où ils vont, dès qu'ils les découvrent, de même les patriarches voyant par la foi la céleste patrie, ils la saluaient avec joie, ils désiraient avec empressement d'y arriver, reconnaissant qu'ils étaient voyageurs sur la terre.

14. Or, ceux qui parlent de la sorte, ou qui se disent voyageurs, font bien voir qu'ils cherchent leur patrie : quelle est donc cette patrie que désiraient nos patriarches ?

14. Qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere.

15. S'ils avaient désiré la Chaldée, d'où ils étaient sortis, ils auraient pu aisément y retourner, en ayant tout le temps et toutes les commodités.

15. Et si quidem ipsius meminissent de quâ exierunt, habebant utique tempus revertendi.

16. Il faut donc avouer qu'ils en désiraient une meilleure, savoir, la patrie céleste ; et c'est parce qu'ils ont cherché Dieu et désiré le Ciel, que Dieu ne rougit pas, mais fait gloire d'être appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : c'est aussi pour cela que, comme à ses amis et aux pères de tous les fidèles, il leur a préparé la céleste

16. Nunc autem meliorem appetunt, id est, cœlestem. Ideo non confunditur Deus vocari Deus eorum : paravit enim illis civitatem.

Jérusalem, où ils règnent éternellement avec lui.

Cette cité, c'est Dieu même, c'est le sein de Dieu, où se reposent Abraham, Isaac et Jacob. O changement heureux! pour une maison terrestre, trouver le sein de Dieu, y demeurer, s'y reposer pendant toute l'éternité, y jouir de Dieu et de toutes les délices de Dieu!

C'est le bonheur des patriarches; et si nous sommes vraiment fidèles, ce sera le nôtre, selon cette promesse de Jésus-Christ : *Je vous déclare que plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, qui auront place avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume du Ciel.*

Matt., 8. 11.

17. Fide obtulit Abraham Isaac, cùm tentaretur, et unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones.

17. C'est par la foi qu'Abraham, lorsque Dieu, pour récompenser son obéissance et la faire connaître à tout le monde, lui commanda de lui sacrifier Isaac, se mit en état de l'immoler, quoiqu'il fût son fils unique, et que ce fût par lui que devait s'accomplir la promesse qu'il avait reçue d'une postérité innombrable.

18. Ad quem dictum est: quia in Isaac vocabitur tibi semen.

18. Car Dieu avait dit à Abraham : *C'est d'Isaac que sortira votre véritable postérité.*

19. Arbitrans quia et a mortuis suscitare potens est Deus : unde eum et in parabolam accepit.

19. Quoique le commandement de l'immolation d'Isaac parût contraire à cette promesse, Abraham néanmoins obéit, croyant fermement que Dieu est

tout-puissant, et par conséquent qu'il pourrait, s'il voulait, ressusciter Isaac, et accomplir par lui sa promesse; et c'est par le mérite de cette vive foi qu'il lui fut rendu vivant, comme une figure mystérieuse.

Comme la figure de Jésus-Christ, qui devait être immolé et ressusciter après sa mort.

Isaac, fils unique d'Abraham, portant le bois de son sacrifice, ensuite lié, mis sur ce bois, prêt à mourir, était la figure de Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, portant sa croix, attaché à cette croix, enfin sacrifié; car la vérité a surpassé la figure en cela, que Jésus-Christ a été effectivement immolé.

Isaac délivré de la mort, rendu vif à Abraham, a été la figure de Jésus-Christ ressuscité après son immolation, et ce fut en cette qualité de figure mystérieuse qu'Abraham le reçut de la main de Dieu.

Mais qu'admirerons-nous plus en ce sacrifice? ou la foi d'Abraham, ou l'obéissance d'Isaac? *Vid. coroll.*

20. C'est aussi par la foi qu'Isaac bénit ses enfans, Jacob et Esaü, et qu'en les bénissant il leur promettait des biens futurs qu'il ne voyait pas; de plus, il les leur distribua tellement que, par un effet de la divine Providence, il préféra Jacob à Esaü son aîné.

20. Fide et de futuris benedixit Isaac Jacob et Esau.

21. Par une semblable foi, Jacob près de mourir, et instruit de l'avenir,

21. Fide Jacob, moriens, singulos filio-

rum Joseph benedixit : et adoravit fastigium virgæ ejus.

bénit tellement les deux enfans de Joseph, qu'il préféra Ephraïm, le plus jeune, à Manassé qui en était l'aîné ; et en même tems, regardant de plus loin par l'œil de la foi, dans le bâton de commandement que portait Joseph, son fils, il reconnut mystérieusement et adora la puissance de Jésus-Christ, qui y était représentée.

Joseph a été la figure de Jésus-Christ, et dans son humilité et dans sa gloire ; comme Joseph a été vendu, caché dans une citerne, sa tunique teinte de sang, calomnié, ainsi Jésus-Christ a été vendu, empourpré de son sang, fait l'opprobre des hommes, caché dans le sépulcre; mais comme Joseph a été ensuite plein de gloire, tout-puissant, et le sauveur de l'Egypte; ainsi Jésus-Christ a été couronné de gloire et d'honneur, a reçu toute puissance au Ciel et en la terre, a été déclaré le sauveur du monde : ce que Jacob prévoyant par la foi, il adora la puissance de Jésus-Christ en celle de Joseph, qui en était la figure.

Voyez une autre explication dans la Triple exposition latine.

22. Fide Joseph, moriens, de profectione filiorum Israel memoratus est, et de ossibus suis mandavit.

22. C'est par la foi que Joseph, étant près de mourir, se souvint de la sortie future des enfans d'Israël hors la terre d'Egypte, et qu'en étant pleinement persuadé, il ordonna qu'on transférât pour lors ses os dans la terre promise.

23. C'est par la foi que les parens de Moïse nouvellement né ne craignirent point le cruel édit de Pharaon, qui ordonnait aux sages-femmes de tuer tous les enfans mâles des Hébreux; mais voyant en cet enfant une beauté extraordinaire, qui présageait quelque chose de grand, ils le cachèrent durant trois mois, croyant qu'il pourrait être un jour l'instrument de leur liberté.

23. Fide Moyses, natus occultatus est mensibus tribus a parentibus suis: eò quòd vidissent elegantem infantem, et non timuerunt regis edictum.

4. C'est par la foi que le même Moïse, qui avait été adopté par la fille de Pharaon, étant devenu grand, renonça à cette adoption,

24. Fide Moyses, grandis factus, negavit se esse filium filiæ Pharaonis,

25. Aimant mieux être reconnu le fils d'un Hébreu, et, en cette qualité, être affligé avec le peuple de Dieu, que de passer pour le fils de la fille du roi, et de jouir criminellement des plaisirs passagers du monde à la cour, en négligeant le salut de ses frères.

25. Magis eligens affligi cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem:

26. Il préféra la participation des opprobres de Jésus-Christ (qu'il savait devoir être un jour méprisé), à toutes les grandeurs de la cour, et regarda comme rien tous les trésors de l'Egypte, comparés au bonheur d'être conforme

26. Majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improperium Christi: aspiciebat enim in remunerationem.

à Jésus-Christ humilié, parce qu'il en voyait la récompense éternelle.

Foi admirable de mépriser les richesses, les plaisirs, la royauté ! foi plus admirable de leur préférer la pauvreté, les afflictions, les mépris ! C'est ce que Moïse a fait, comme précurseur de Jésus-Christ ; faisons-le, comme ses disciples et ses imitateurs. Regardons le Ciel, et nous mépriserons la terre, pensons sérieusement au bonheur éternel, et nous abandonnerons volontiers les plaisirs du temps.

27. Fide reliquit Ægyptum, non veritus animositatem regis : invisibilem enim tanquam videns sustinuit.

27. C'est par la même foi qu'il sortit de l'Egypte avec tout le peuple de Dieu, sans craindre la colère du roi visible, parce qu'il regardait un Dieu invisible, et il l'avait aussi présent à son esprit que s'il l'eût aperçu de ses yeux.

Que ne ferait point en nous la foi de la présence de Dieu, si nous l'avions pareille à celle de Moïse !

28. Fide celebravit Pascha, et sanguinis effusionem : ne, qui vastabat primitiva, tangeret eos.

28. C'est par la même foi qu'il célébra la pâque, et qu'il fit l'aspersion du sang de l'agneau pascal au-dessus des portes ; afin que l'ange exterminateur, qui faisait mourir les premiers nés des Egyptiens, ne touchât pas les Israélites.

29. Fide transierunt mare Rubrum, tanquam per aridam terram : quod ex-

29. C'est par la foi qu'avec tous les Israélites, il entra dans la mer Rouge et la passa à pied sec ; ce que les Egyp-

tiens ayant voulu tenter de faire, ils furent tous engloutis par les eaux.

perti Ægypt. devorati sunt.

30. C'est par la foi de Josué et de son armée que les murailles de Jéricho tombèrent par terre, après que le peuple avec l'arche en eurent fait le tour sept jours durant.

30. Fide muri Jericho corruerunt, circuitu dierum septem.

31. C'est par la foi que Rahab, femme débauchée, ayant reçu et caché les espions de Josué, ne périt point avec tous les incrédules de la ville de Jéricho.

31. Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis, exceptiens explora tores cum pace

32. Que vous dirai-je davantage des merveilles de la foi dans tous les anciens? Le temps ne me suffirait pas pour rapporter ce qu'ont fait Gédéon, Barac, Samson, Jephté, David, Samuel et les prophètes,

32. Et quid adhuc dicam. Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon, Barac, Samson, Jephte, David, Samuel, et prophetis:

33. Qui, par la foi qu'ils ont eue en Dieu, ont conquis des royaumes, ont vécu saintement et ont fait des œuvres de justice, ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions,

33. Qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum,

34. Ont arrêté la violence du feu, ont échappé au tranchant de l'épée, ont été miraculeusement guéris de leurs maladies, ont été remplis de force et de courage dans les combats,

34. Extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii, convaluerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bel-

b, castra verterunt exterorum,

ont renversé le camp des ennemis et mis leurs armées en fuite,

35. Accepérunt mulieres de resurrectione mortuos suos: alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem.

35. Ont ressuscité les morts, et ont rendu vivans aux mères les enfans dont elles pleuraient la mort.

La foi ne les a pas rendus moins admirables dans les souffrances : les uns ont été cruellement tourmentés sur les chevalets, où ils ont mieux aimé expirer, que d'accepter la délivrance qu'on leur offrait sous des conditions impies, assurés de trouver une meilleure vie dans la résurrection.

36. Alii verò ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres.

36. D'autres ont souffert les opprobres, les fouets, les liens et la prison.

37. Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt : circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti,

37. D'autres ont été lapidés, sciés, tentés, ont passé par le fil de l'épée ; d'autres, chassés de leurs maisons, bannis des villes, ont été errans çà et là, vêtus de peaux de brebis et de chèvres, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, pressés, accablés de tous maux.

38. (Quibus dignus non erat mundus) in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis, et in cavernis terræ.

38. De si grands hommes, dont le monde n'était pas digne, passaient leur vie dans les déserts, sur les montagnes, dans les grottes et les cavernes de la terre.

39. Cependant ces saints, quelque merveilleuses qu'aient été leurs actions et leurs souffrances, quelque illustre témoignage que Dieu ait rendu à leur foi, sont tous morts sans avoir reçu pour lors la récompense promise.

39. Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt repromissionem.

40. Dieu, par une singulière bonté pour nous, ayant ordonné que tous ces saints, quoique plus anciens que nous, ne jouiraient de Dieu dans le Ciel que de notre temps, et n'auraient qu'avec nous une béatitude consommée dans la résurrection générale.

40. Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.

Pas un saint n'est entré dans le Ciel avant l'ascension de Jésus-Christ, qui est notre temps, le temps du christianisme.

Notre temps est donc bien plus heureux que celui des anciens : le leur était un temps d'attente et de travail, le nôtre un temps de récompense et de jouissance.

Ayons honte d'être lâches dans le service de Dieu, nous qui devons en être sitôt récompensés, et admirons les anciens qui ont tant fait et tant souffert pour lui, quoiqu'ils ne dussent recevoir de récompense qu'après un long temps.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

Remarquons cette belle description de la foi, que l'Apôtre donne aux Hé

breux affligés, pour les consoler, les fortifier et les encourager à la persévérance.

Vers. 1. *La foi est la base et le fondement des choses que nous espérons.* Elle les fait exister et subsister en nos esprits; elle nous en rend certains, et nous sommes solidement appuyés sur elle.

Dans les occasions, recourons à cette foi; quand nous souffrons, rendons-nous présent par la foi le bonheur de l'éternité, le royaume du Ciel promis à ceux qui souffriront avec patience, et pour lors nous dirons avec plaisir: *Je suis persuadé que les souffrances de cette vie n'ont point de proportion avec le bonheur et la gloire de l'éternité.*

Rom. 8. 18.

La foi est l'évidence, la conviction, la démonstration des choses que nous ne voyons pas.

Vers. 1.

La foi est donc un œil merveilleux par lequel nous voyons des choses très-éloignées qui ne paraissent pas; les saints regardant les biens éternels avec cet œil, ont méprisé les biens temporels, ont souffert généreusement les maux et les tourmens; c'est ainsi que

regardant le Ciel avec l'œil de la foi, nous mépriserons la terre et nous souffrirons avec joie.

De même que les astronomes, par le moyen des lunettes de longue vue, découvrent dans les cieux des merveilles que les anciens n'ont point aperçues, ainsi les saints voient par la foi ce que les infidèles ne voient pas ; et de même que plus la lunette est longue et mieux faite, plus aussi les astronomes voient de choses nouvelles et avec plus de clarté ; ainsi plus la foi des saints est grande, plus leur sainteté est parfaite ; plus ils méprisent les choses présentes, et plus ils se consolent dans les adversités.

Prions donc souvent, en disant : *Seigneur, augmentez ma foi.*

En second lieu.

Admirons les effets de la foi dans les saints patriarches qui, quoiqu'ils eussent à vivre long-temps, cependant n'ont pas possédé de terre ni bâti aucune maison, mais ont passé la vie logeant dans des tentes, marquant sensiblement par là qu'ils étaient voyageurs et pélerins sur la terre, et qu'ils cher-

chaient une autre demeure, la céleste Jérusalem, la cité dont Dieu est l'au-
Vers. 9-10. teur et l'architecte.

Si la foi a produit un si grand dégagement d'esprit et de cœur de toutes les choses temporelles avant la venue de Jésus-Christ, que ne devrait-elle pas faire dans les chrétiens, *qui sont citoyens du Ciel et domestiques de Dieu?*

Souvenons-nous que nous sommes citoyens du Ciel, que nous sommes pélerins et étrangers sur la terre; dans ce souvenir, dégageons-nous de plus en plus de tout ce qui n'est que passager, attachons-nous uniquement à ce qui est permanent et éternel : regardons souvent par la foi cette divine cité dont Dieu est l'auteur, dont Dieu est le trésor, le plaisir et le bonheur.

Ah ! que la terre me paraît méprisable quand je regarde le ciel !

Sur la terre il n'y a que vanité, que convoitise, qu'un moment de vie; dans le Ciel on trouve la vérité, la charité, l'éternité.

En troisième lieu.

Admirons particulièrement en Abraham la fermeté de sa foi, malgré tou-

tes les contradictions de la nature et même de la raison. Dieu lui fait un commandement en apparence contraire à la promesse qu'il lui a plusieurs fois répétée : il lui commande d'immoler Isaac, son fils unique, par qui il lui a promis de lui donner une postérité innombrable : Abraham voit toute cette promesse anéantie par la mort d'Isaac; mais éclairé de la foi, il sait que Dieu est tout-puissant, et quoiqu'il n'ait jamais vu de résurrection, il croit qu'elle est possible à Dieu ; dans cette foi, il lève le bras pour couper la tête à Isaac. *Vers.* 17-19.

O foi invincible ! Mon Dieu, donnez-moi la grâce de l'imiter, et de ne jamais me défier de votre toute-puissance.

Admirons en même temps l'obéissance d'Isaac ; c'est un jeune homme de vingt-cinq ans, fort, robuste, qui peut aisément résister à son père, qui était vieux et cassé ; mais dès qu'il a connu la volonté de Dieu sur lui, il se laisse lier comme un agneau, il se met lui-même sur le bûcher, et il tend le cou à son père ; se peut-il une obéissance plus admirable ?

Mon Dieu, donnez-moi la foi d'Abraham, et donnez-moi l'obéissance d'Isaac.

En quatrième lieu.

Reconnaissons dans les versets 33, 34, etc., qu'il n'y a pas de force comparable à celle que donne la foi: elle ne craint ni le fer, ni le feu, ni les armes, ni les lions, etc.

Il est donc faux ce que disent les impies, que la foi et le courage sont incompatibles.

Admirons en particulier dans Moïse cette grandeur d'ame que la foi lui a donnée.

Il est adopté par la fille de Pharaon, il est élevé à la cour comme petit-fils du roi, il y est considéré comme successeur de la couronne; Moïse, éclairé de la foi, méprise toute cette grandeur, il renonce à cette adoption et à la couronne qui en doit être le fruit; et il préfère le trésor des opprobres de Jésus-Christ à toutes les richesses et à toute la gloire du royaume d'Égypte.

Remarquons deux choses qui ont fortifié Moïse dans ses actions et dans

ses souffrances ; la première, c'est qu'il regardait la récompense éternelle ; la seconde, c'est qu'il avait Dieu toujours présent. *Vers.* 26. 27.

Ces deux mêmes choses doivent être les appuis de notre ame dans toutes nos actions et dans toutes nos souffrances, regardons Dieu toujours présent, et nous ne craindrons rien.

Pensons souvent au bonheur de l'éternité, et nous mépriserons les biens temporels.

O Dieu ! qui m'êtes toujours et en tout lieu présent, donnez-moi la foi continuelle de votre présence ; que je pense à vous, que je vous aime, que je mette en vous toute ma confiance, que je marche devant vous. *Je ne craindrai pas les maux, parce que vous êtes avec moi, ô mon Seigneur !*

CHAPITRE XII.

ANALYSE.

L'apôtre se sert de l'exemple des anciens qu'il vient de citer, pour encourager les Hébreux à souffrir constamment pour la loi. Il leur propose, pour la même fin, l'exemple
Vers. 1. de Jésus-Christ : qu'ils fassent donc réflexion
2. sur ce qu'il est et sur ce qu'il a souffert, et ils auront de la honte d'avoir si peu de cou-
3-4. rage.

Il adoucit leurs peines par différentes considérations qui doivent les consoler : Dieu les
5. corrige comme Père : cette correction est une
6. preuve de son amour, un témoignage de votre divine adoption ; c'en est même la con-
7-8. dition nécessaire.

Si donc dans notre enfance nous avons souffert avec respect les corrections arbitraires de nos pères charnels, pourquoi ne pas souffrir les sages corrections du père de nos ames, qui ne nous châtie que pour nous sauver éternellement ? A la vérité, la correction
9-10. est amère, mais le fruit en sera doux, puis-
11. qu'il produira la paix éternelle.

Il conclut, les exhortant à bannir toute lâcheté, à courir généreusement par la voie qui
12-13. conduit droit à cette béatitude : il désire qu'ils
14 soient paisibles, qu'ils soient saints ; qu'ils prennent garde que pas un d'eux ne manque à la grâce de Dieu et ne scandalise les autres, qu'il n'y ait parmi eux ni fornicateur, ni pro-
15-17 fane, comme Esaü.

Ils doivent être d'autant plus saints, dit-il, que la nouvelle alliance est plus parfaite que l'ancienne : il décrit l'ancienne, il décrit la nouvelle. *Vers.* 18-21.

Depuis le verset 25 jusqu'à la fin, il les porte à l'obéissance, et par la vue de la punition de ceux qui n'ont pas obéi à Moïse, et par la vue des rigueurs du jugement de Dieu. 22-24.

PARAPHRASE.

1. AYANT donc sur nos têtes une si grande nuée d'illustres témoins qui, par leurs actions et par leurs souffrances, nous convainquent de la puissance et de l'utilité de la foi, dégageons-nous de tout ce qui nous appesantit, et particulièrement des liens du péché, capables de nous arrêter, et courons de toutes nos forces par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte, et dont le prix est le bonheur éternel.

1. Ideoque et nos tantam habentes impositam nubem testium, deponentes omne pondus, et circumstans nos peccatum, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen :

COMMENTAIRE.

La vie chrétienne est une course et un combat : nous combattons à la course; le chemin de cette course est rude et raboteux, il y a nécessairement à souffrir; c'est pourquoi l'Apôtre dit : *Courons par la patience*

Pour bien courir, il faut éviter deux choses, toute pesanteur et tout obstacle ; il faut être dégagé de tout poids, il faut avoir les membres libres. Dégageons-nous donc des choses

du siècle, qui sont un poids, et dégageons-nous du péché, qui est comme un rets à nos pieds.

2. Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta, atque in dextera sedis Dei sedet.

2. Courons, dis-je, par la patience, et pour l'avoir, regardons continuellement Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, au lieu de la vie heureuse dont il pouvait jouir par la possession de la gloire, a volontairement choisi la croix, méprisant l'ignominie qui est attachée à ce supplice; en récompense de quoi il est maintenant assis à la droite de Dieu, son Père, dans le trône magnifique de sa gloire.

Regardons ce qu'un Dieu a souffert pour nous, regardons la gloire qui lui en revient, et qu'il veut partager avec nous, si nous imitons sa patience.

3. Recogitate enim eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversum semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini, animis vestris deficientes.

3. Pensez donc assidûment et sérieusement à ce qu'il est, à ce qu'il a souffert, et par qui; savoir: un Dieu a souffert, par des scélérats, les mépris, les tourmens, la mort la plus cruelle et la plus infâme; en même temps comparez vos peines à sa passion, et vous aurez honte de manquer de courage pour si peu de chose.

4. Nondùm enim usque ad

4. Car enfin vous n'avez pas encore

versé la moindre goutte de votre sang en combattant contre le péché ; et Jésus-Christ a répandu tout son sang, jusqu'à la dernière goutte, pour vous.

sanguinem restitistis, adversùs peccatum repugnantes :

Vous avez souffert la perte de vos biens; mais on ne vous a pas fait mourir, et Jésus-Christ est mort pour vous. Comparez donc vos personnes à la sienne, vos peines à sa passion, afin de vous encourager par son exemple.

5. Avez-vous donc oublié la consolation que Dieu vous donne dans la sainte Écriture, où vous parlant comme à ses enfans, il vous dit : *Mon fils, ne rejetez pas la correction du Seigneur, et ne vous découragez pas lorsqu'il vous reprend, puisque c'est une marque de sa bienveillance ;*

5. Et obliti estis consolationis, quæ vobis, tanquam filiis loquitur, dicens. Fili mi, noli negligere disciplinam Domini, neque fatigeris, dùm ab eo argueris.

6. *Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.*

6. Quem enim diligit Dominus, castigat; flagellat autem omnem filium, quem recipit.

7. Instruits donc par ces consolantes paroles, souffrez constamment le châtiment de Dieu: il vous traite en cela comme ses enfans ; car qui est l'enfant qui ne soit pas corrigé par son père ?

7. In disciplinâ perseverate. Tanquam filiis, vobis offert se Deus : quis enim filius, quem non corripit pater?

8. Que si, au contraire, vous êtes exempts de la correction que Dieu fait ordinairement à tous ses enfans, vous

8. Quòd si extra disciplinam estis cujus participes facti sunt omnes, ergo a-

êtes donc des bâtards, et non pas de légitimes enfans.

En ces quatre versets remarquez-y autant de sujets de consolation dans nos afflictions. Dieu, comme notre Père, en est l'auteur; le châtiment est une marque de son amour, la preuve de notre divine adoption, une condition nécessaire, sans laquelle il n'y a pas d'adoption.

Vers. 5. 6. 7. 8.

Dans la persuasion de toutes ces vérités, souffrons patiemment sous Dieu notre Père, comme des enfans parfaitement soumis à sa volonté; et consolons-nous d'avoir des marques de son amour paternel et des preuves de notre divine filiation.

9. Deindè patres quidem carnis nostræ, eruditores habuimus, et reverebamur eos: non multò magis obtemperabimus Patri spirituum, et vivemus?

9. Que si nous avons eu du respect pour nos pères selon la chair, lorsqu'ils nous ont châtiés dans notre enfance, combien plus sommes-nous obligés de recevoir avec une soumission respectueuse les corrections du Père de nos esprits, qui n'a point d'autre but que de nous donner la vraie vie!

10. Et illi quidem in tempore paucorum dierum, secundùm voluntatem suam erudiebant nos: hic autem ad id, quod utile est, in recipiendo sanctificationem ejus.

10. Cela est d'autant plus juste que nos parens charnels ne nous instruisaient que pour les choses qui regardent cette vie, qui dure si peu, et ils nous châtiaient selon leur volonté, et non pas toujours pour notre utilité; mais notre Père céleste ne nous châtie qu'avec sagesse et bonté, pour notre

véritable bien ; savoir, pour nous rendre ici participans de sa sainteté et de son bonheur dans l'éternité.

11. J'avoue que tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble causer de la tristesse et non de la joie ; mais ensuite il fait recueillir dans une profonde paix les fruits de la justice en cette vie, et la félicité en l'autre à ceux qui auront été exercés de la sorte.

11. Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris : postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ.

Il ne faut pas juger du prix des souffrances par le sentiment, mais par les fruits de la paix, de la justice, du bonheur et de la gloire éternelle qu'elles produisent dans les ames pénitentes.

12. Toutes ces choses donc bien considérées, bannissant tout engourdissement, relevez vos mains languissantes, fortifiez vos genoux affaiblis, et courez gaîment par la patience.

12. Propter quod remissas manus et soluta genua erigite,

13. Hâtez-vous d'aller au but par la voie la plus droite, afin que s'il y a quelqu'un qui chancelle, il ne s'égare pas, mais plutôt qu'il soit redressé par votre exemple.

13. Et gressus rectos facite pedibus vestris : ut non claudicans quis erret, magis autem sanetur.

La ferveur des saints redresse les égaremens des faibles.

14. Ayez, s'il est possible, la paix avec tout le monde ; et appliquez-vous, sur toutes choses, à avoir la pureté de

14. Pacem sequimini cum omnibus, et sanctimoniam,

sine quâ nemo videbit Deum:

cœur, sans laquelle personne ne verra Dieu.

15. Contemplantes ne quis desit gratiæ Dei, ne qua radix amaritudinis sursùm germinans impediat, et per illam inquinentur multi.

15. Mais, non contens de votre propre salut, veillez aussi sur les autres, prenant garde qu'aucun de vous ne manque à la grâce de Dieu, et que quelque racine amère de fausse doctrine, ou de mauvais exemple, poussant ses rejetons en haut, ne retarde la course que vous prenez vers le Ciel, et pullulant de plus en plus, n'infecte plusieurs de vous de son venin.

Il semble que saint Paul ait tiré cette métaphore de Moïse : *Prenez garde qu'il n'y ait parmi vous quelque racine qui pousse du fiel et de l'amertume;* c'est-à-dire, qu'il ne se trouve quelqu'un qui, étant corrompu dans ses sentimens, répande son venin dans les autres par ses discours et par ses mauvais exemples, et ne les corrompe.

Deut. 27. 18.

16. Ne quis fornicator, aut profanus, ut Esau : qui propter unam escam vendidit primitiva sua.

16. Qu'il n'y ait aucun fornicateur, ni aucun profane, comme Esaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un repas.

Tels sont ceux qui abandonnent le droit qu'ils ont au royaume de Dieu, pour la jouissance des biens et des plaisirs de cette vie.

17. Scitote enim quoniam et postea cupiens hæreditare be-

17. Car vous devez vous souvenir que, désirant depuis, comme aîné, recevoir la bénédiction de son père, il

fut rejeté, et il ne put le porter à rétracter la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob, quoiqu'Esaü l'en conjurât avec beaucoup de larmes.

nedictionem, reprobatus est : non enim invenit pœnitentiæ locum, quanquam cum lacrymis inquisisset eam.

Que les profanes imitateurs d'Esaü craignent de trouver un jour la même inflexibilité de la part de Dieu.

18. Plus votre profession est sainte, plus votre vie doit être parfaite : considérez donc que vous ne vous êtes pas approchés, comme firent autrefois nos pères, de la montagne sensible et palpable de Sina, ni d'un feu ardent dont cette montagne paraissait brûler, ni d'un nuage obscur et ténébreux, ni des tempêtes et des éclairs qu'on y apercevait ;

18. Non enim accessistis ad tractabilem montem, et accensibilem ignem, et turbinem, et caliginem, et procellam

19. Ni du son de la trompette, et du bruit de la voix articulée par laquelle l'ange publiait hautement les commandemens de Dieu ; voix si terrible que tous ceux qui l'entendirent en furent effrayés, et prièrent qu'elle ne continuât pas de leur parler, mais que Moïse leur parlât ;

19. Et tubæ sonum, et vocem verborum, quam qui audierunt, excusaverunt se, ne eis fieret verbum.

20. Car ils ne pouvaient porter le poids de cette menace : Si une bête même touche la montagne, qu'elle soit lapidée.

20. Non enim portabant quod dicebatur : Et si bestia tetigerit montem, lapidabitur.

21. Et ita terribile erat quod videbatur. Moyses dixit : Exterritus sum, et tremebundus.

21. En un mot, tout ce qui paraissait sur cette montagne était si épouvantable, que Moïse lui-même, tout familier qu'il était avec Dieu, et tout accoutumé qu'il était à voir des prodiges, n'a pu dissimuler qu'il en était tout effrayé et tout tremblant.

22. Sed accessistis ad Sion montem, et civitatem Dei viventis, Jerusalem cœlestem, et multorum millium angelorum frequentiam,

22. Vous ne vous êtes, dis-je, pas approchés de ces spectacles épouvantables, mais vous êtes venus, par la foi et par le baptême, à des choses d'autant plus excellentes qu'elles sont plus spirituelles : à la montagne spirituelle de Sion, à la cité du Dieu vivant, à la céleste Jérusalem, à l'assemblée de plusieurs millions d'anges ;

23. Et Ecclesiam primitivorum qui conscripti sunt in cœlis, et judicem omnium Deum, et spiritus justorum perfectorum,

23. A l'Eglise des apôtres, des martyrs et des premiers fidèles, qui ont reçu les prémices de l'esprit, et qui étant morts dans la foi, règnent maintenant dans le Ciel ; à Dieu, le juge de tous, à qui vous êtes unis par la charité ; aux esprits des patriarches et des prophètes, et de tous les saints qui ont tant fait et tant souffert pour la foi :

24. Et testamenti novi mediatorem Jesum, et san-

24. A Jésus-Christ, qui est le médiateur de la nouvelle alliance, à qui vous êtes incorporés comme des mem-

bres à leur chef, au sang de ce divin pontife, par l'aspersion duquel vous avez été sanctifiés, et dont la voix est plus favorable que celle du sang d'Abel, puisqu'au lieu de crier vengeance, elle demande miséricorde.

guinis aspersionem melius loquentem quàm Abel.

25. Prévenus de tant de grâces, prenez garde de ne pas mépriser Jésus-Christ et son sang, qui parle si favorablement pour vous; car si vos pères, méprisant la voix de Moïse, qui leur parlait sur la terre, n'ont pu échapper la colère de Dieu, nous l'échapperons bien moins, nous autres chrétiens, si nous rejetons Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui nous parle du haut du Ciel.

25. Videte ne recusetis loquentem. Si enim illi non effugerunt, recusantes eum qui super terram loquebatur: multò magis nos, qui de cœlis loquentem nobis avertimus.

Jésus-Christ nous parle du Ciel par son Evangile, par ses ministres, par ses inspirations intérieures.

26. Dont la voix, en tant que Dieu, fit trembler la terre, lorsque la loi fut donnée sur le mont Sina; mais dont la voix, selon le prophète Aggée, fera trembler encore une fois, non-seulement Sina et la terre, mais aussi le ciel même.

26. Cujus vox movit terram tunc: nunc autem repromittit, dicens: Adhuc semel, et ego movebo non solùm terram, sed et cœlum.

27. Or, en disant par le prophète qu'il fera mouvoir le ciel et la terre, il déclare que les choses muables, le ciel

27. Quod autem, Adhuc semel, dicit, declarat mobilium translatio-

nem, tanquam factorum, ut maneant ea quæ sunt immobilia.

et la terre, comme ayant été faites pour un temps, seront changées, afin que de nouveaux cieux et une nouvelle terre, savoir, le royaume consommé de Jésus-Christ, soient stables pour toute l'éternité.

28. Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam, per quam serviamus placentes Deo, cum metu et reverentia.

28. Puis donc que Jésus-Christ changera le ciel et la terre pour se faire un royaume immuable, nous autres chrétiens, commençant par la vivacité de notre foi et par la fermeté de notre espérance à posséder ce royaume stable et immobile de Jésus-Christ, conservons constamment la grâce du christianisme, par laquelle nous nous étudiions de plaire à Dieu, et nous le servions avec une chaste crainte, appréhendant de rien faire qui lui soit désagréable; et, avec un amour respectueux, l'adorant et l'aimant très-sincèrement.

29. Etenim Deus noster ignis consumens est.

29. Car notre Dieu, comme un feu dévorant, brûle, tourmente et consume les violateurs de sa loi, quand il veut, et il ne punira pas moins rigoureusement les chrétiens que les juifs; il les punira même avec d'autant plus de rigueur, que la loi évangélique est plus sainte et plus parfaite que la loi de Moïse.

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

En premier lieu.

N'oublions jamais que la vie chrétienne est une course et un combat : par le baptême nous sommes entrés dans la carrière pour combattre à la course.

La carrière est rude, raboteuse, pleine d'épines ; il faut courir au travers des ronces, des croix, des afflictions, etc.

C'est pourquoi saint Paul nous dit à tous : *Courons par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte, et dont le prix est le bonheur éternel.* Vers. 1.

En second lieu.

Souvenons-nous du moyen que saint Paul nous donne pour avoir cette patience : c'est de regarder les exemples et la vie des saints, et surtout de regarder assidûment Jésus-Christ, le Saint des saints, souffrant pour notre amour.

Courons par la patience, en regardant fixement Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi. Il a couru le premier cette carrière ; il en a amolli les duretés par son sang ; il est arrivé le premier au but, et de là il Vers. 2.

nous regarde courir, et, pour nous encourager, il nous prépare des couronnes.

Je vois les cieux ouverts, et Jésus-Christ debout à la droite de Dieu, dit saint Etienne, son premier imitateur, et le premier qui après lui a couru cette carrière.

Pourquoi Jésus-Christ lui paraît-il debout ? Il est assis à la droite de Dieu, comme saint Paul nous le dit souvent; mais apercevant son disciple courir la carrière par la patience, il s'est levé, et se tient debout, soigneusement appliqué à considérer son imitateur ; il l'encourage, il lui prépare le triomphe, il vient au-devant de lui la couronne à la main.

Souvenez-vous-en quand vous souffrez : regardez Jésus-Christ, votre chef, votre modèle, votre récompense et votre couronne.

Courez après lui ; c'est pour cela qu'il court devant vous.

Courez comme lui, suivez ses pas ; c'est pour cela qu'il a souffert le premier.

Courez à lui ; il est le but, le terme et le prix.

En troisième lieu.

Pour mieux profiter de l'exemple de la passion de Jésus-Christ, considérons-y trois choses, selon les versets 2 et 3: *Qui proposito sibi gaudio*, etc.

Ce qu'il a méprisé pour nous, la joie, la gloire, les richesses : à son exemple, méprisez les choses temporelles.

Ce qu'il a souffert pour nous, la croix, la mort douloureuse et infâme : comparez vos peines à la croix de Jésus-Christ, et vous aurez honte de manquer de courage pour si peu de chose: *il ne vous a pas encore coûté une seule goutte de sang pour Jésus-Christ.*

Ce qu'il a mérité par sa croix, c'est d'être assis à la droite de Dieu. Que si la peine de la souffrance vous effraie, que la récompense vous encourage : *Si vous souffrez avec Jésus - Christ, vous serez glorieux avec lui.* *Vers.* 3.

Quand donc vous souffrez, pensez et repensez à Jésus - Christ : ce qu'il est, Fils de Dieu; ce qu'il a souffert, les tourmens, les opprobres, la mort; comment? librement, volontairement,

parce qu'il nous a aimés ; par qui ? par les pécheurs ; pour qui ? pour nous tous, et en particulier pour vous.

Si vous pénétrez bien tout cela, qu'y aura-t-il de difficile à souffrir ?

En quatrième lieu.

Pour achever de vous fortifier dans vos afflictions, souvenez-vous de la divine consolation contenue dans les versets 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Quand Dieu nous châtie, c'est un père le plus affectionné qu'il y ait pour nous, et le plus zélé de notre véritable bien, qui nous forme, nous instruit, nous corrige, nous perfectionne, afin que nous soyons véritablement ses enfans, saints, purs et parfaits, comme il est saint, pur et parfait, et que nous soyons un jour participans de son bonheur éternel.

Voyez ce qui a été dit sur ce sujet au verset 8, et de tout cela apprenons à ne pas juger des afflictions par les sens, mais par la foi.

Apprenons des versets 22, 23, 24, 25, à connaître la grâce du christianisme qui nous unit à l'Eglise, la sainte

montagne de Sion, la cité du Dieu vivant, la céleste Jérusalem, qui nous unit en même temps à tous les saints anges, à tous les saints qui sont dans le Ciel, à Dieu notre juge, à Jésus-Christ notre divin médiateur, dont le sang nous a sanctifiés, et demande continuellement grâce et miséricorde pour nous.

Prévenus de tant de faveurs, aimons Dieu, soyons fidèles à Jésus-Christ, écoutons sa voix, obéissons-y, et, par notre obéissance, rendons-nous dignes d'être éternellement citoyens du Ciel, domestiques de la maison de Dieu, compagnons des anges, associés de tous les saints.

CHAPITRE XIII.

ANALYSE.

Saint Paul exhorte les Hébreux à la pratique de toutes les vertus.

Vers. 1. Il désire, à l'égard du prochain, qu'ils
persévèrent dans la charité fraternelle, qu'ils
2. exercent l'hospitalité, qu'ils assistent ceux
qui sont prisonniers pour la foi, et qu'ils com-
3 patissent à tous ceux qui souffrent.

A l'égard d'eux-mêmes, qu'ils gardent la chasteté conjugale, qu'ils fuient l'avarice, se contentant du présent, et remettant le futur
4-6. à la divine providence.

A l'égard de la religion, qu'ils révèrent la mémoire de leurs apôtres défunts, qu'ils en imitent la vie et la foi; qu'ils ne se laissent point aller aux diverses opinions étrangères; mais que, comme Jésus-Christ est toujours le même, ainsi ils persévèrent toujours dans
7-8. la même doctrine.

En particulier, qu'ils évitent la doctrine qui distingue les viandes et qui recommande la manducation des victimes légales, lesquelles n'ont pas servi devant Dieu a ceux qui les ont mangées; mais qu'ils soutiennent leur cœur par la grâce de Dieu, qu'ils recevront en mangeant la victime de l'autel que Jésus-Christ nous a donnée, et dont les observa-
9-10. teurs de la loi n'ont pas la liberté de manger.

Cela était figuré par la cérémonie de brû-

ter hors du camp la victime immolée pour le péché, et dont ni le prêtre ni le peuple ne mangeaient pas.

Cette victime était la figure de Jésus-Christ, mort pour nos péchés, et qui, pour accomplir cette figure, a été crucifié hors de la ville : comme donc les Juifs ne mangeaient pas de ce qui était la figure, de même ils ne peuvent manger de ce qui était figuré. *Vers.* 11-12.

Pour cela il faut sortir de la synagogue, il faut entrer dans l'Eglise, il faut participer à l'ignominie que Jésus-Christ a soufferte, afin de participer au sacrifice chrétien, et de rendre, par Jésus-Christ, une hostie de louange continuelle à Dieu. 13-15.

Il recommande la libéralité pour les pauvres, l'obéissance aux supérieurs ; il demande pour soi le secours de leurs prières, il les assure des siennes, il finit par des salutations. 16-18, etc.

PARAPHRASE.

1. Pour éviter les rigueurs de ce feu dévorant, aimez et observez la loi évangélique qui est tout amour.

1. Charitas fraternitatis maneat in vobis.

Continuez donc de vous aimer les uns les autres comme frères.

2. Ne vous lassez pas d'exercer l'hospitalité ordinaire, quoiqu'on vous ait appauvris par la confiscation de vos biens ; souvenez-vous que c'est par cette vertu que quelques anciens, sans le savoir, ont autrefois reçu des anges dans leur maison.

2. Et hospitalitatem nolite oblivisci : per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis.

COMMENTAIRE.

Saint Paul regarde ici les histoires d'Abraham en la Genèse, chapitre 18, verset 2, et de Loth, chap. 19, verset 2.

3. Mementote vinctorum, tanquam simul vincti, et laborantium, tanquam et ipsi in corpore morantes.

3. Compatissez à ceux qui sont dans les liens, principalement pour la foi, avec autant de tendresse que si vous étiez enchaînés avec eux, et assistez généralement tous ceux qui souffrent, vous souvenant que vous êtes vous-mêmes dans un corps infirme et sujet à toutes les misères.

4. Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus. Fornicatores enim et adulteros judicabit Deus.

4. Que les personnes mariées gardent l'honnêteté conjugale en tout ce qui regarde le mariage, et qu'elles ne salissent ni leur couche ni celle des autres par aucune impureté ; car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères.

Parce que le mariage est un grand sacrement, comme saint Paul l'a dit dans l'épître aux Ephésiens chap. 5, les personnes mariées doivent en toutes choses garder l'honnêteté, et prendre garde que, par leur incontinence, elles ne fassent d'un grand sacrement un grand sacrilége. Voyez, aux Ephésiens, ce qui regarde le mariage.

5. Sint mores sine avaritiâ, contenti præsentibus. Ipse

5. Fuyez l'avarice comme la source de tous maux; ayant pour le présent ce qui est nécessaire à la vie, soyez con-

tens, et pour le futur confiez-vous à Dieu qui a dit : *Je ne vous laisserai point, et je ne vous abandonnerai point.*

enim dixit: Non te deseram, neque derelinquam.

6. Nous appuyant donc sur cette promesse de Dieu, disons confidemment avec le Prophète : le Seigneur est mon secours, je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.

6. Ita ut confidenter dicamus : Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.

7. Souvenez-vous avec respect de vos premiers apôtres, qui vous ont annoncé la parole de Dieu et enseigné la doctrine de l'Evangile ; et, considérant attentivement la sainteté de leur vie et de leur mort, imitez leur constance dans la foi, afin que votre vie et votre mort soient semblables à la leur.

7. Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei : quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.

Rien n'est plus utile que de lire la vie des saints et de nous en imprimer les exemples dans l'esprit, afin de les imiter ; et c'est ce que saint Paul conseille ici.

8. Jésus-Christ est toujours le même ; tel qu'il était hier et dans le temps passé ; tel qu'il est aujourd'hui, dans le temps présent ; et tel il sera toujours : vous devez donc avoir toujours la même foi de Jésus-Christ que par le passé, du temps de vos premiers apôtres.

8. Jesus Christus heri, et hodie : ipse et in secula.

Parce que Jésus-Christ est toujours le même, nous devons avoir toujours la même foi

que nos anciens, et ne pas croire les novateurs.

9. Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratia stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulantibus in eis.

9. Persévérez donc constamment dans la doctrine qu'ils vous ont enseignée, et ne vous laissez pas emporter à une foule d'opinions différentes et étrangères des novateurs ; défiez-vous en particulier de la doctrine des judaïsans touchant le discernement des viandes et la manducation des victimes légales : car il est bon d'affermir son cœur par la grâce, qui en est le véritable appui, au lieu de recourir à des viandes qui n'ont servi de rien à ceux qui y ont mis leur confiance.

La grâce de Jésus-Christ est le véritable appui de nos cœurs, et il la faut chercher par l'usage des sacremens qu'il a établis pour nous la donner, et principalement par la sainte Eucharistie.

10. Habemus altare, de quo edere non habent potestatem, qui tabernaculo deserviunt.

10. Ce n'est pas que nous soyons sans sacrifice et sans victime : nous avons un autel et nous avons une victime dont la participation affermit notre cœur par la grâce de Dieu, mais victime dont il n'est pas permis de manger à ceux qui servent dans le tabernacle.

Quel est cet autel ? quel est cette victime ? La plupart des anciens, aussi-bien que des modernes, disent que c'est l'autel eucharis

tique, où Jésus-Christ est tous les jours immolé sous les espèces du pain et du vin, et c'est cette victime qui nous nourrit, qui soutient notre cœur, qui sanctifie nos ames, et dont les Juifs n'ont pas la liberté de manger. *Vid. Tripl. Exp.*

11. Et c'est ce qui a été merveilleusement figuré par cette cérémonie, selon laquelle, ni le pontife de la loi, ni le peuple juif, ne mangeaient pas de la victime offerte pour l'expiation des pécheurs, car les corps du veau et du bouc dont le souverain pontife portait le sang dans le saint des saints, pour l'expiation de ses péchés et de ceux du peuple, les corps, dis-je, de ces animaux étaient brûlés hors du camp, sans que personne en mangeât.

11. Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in Sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra.

Quand ce sacrifice solennel d'expiation fut institué, le peuple juif était dans le désert, y campait, et le camp lui tenait lieu de ville : c'est pourquoi il est dit que ces animaux *étaient brûlés hors du camp ;* dans la suite ç'a été hors de la ville.

12. Cette hostie d'expiation était la figure de Jésus-Christ, qui a été immolé pour expier les péchés de tout le monde ; et c'est pour cela que Jésus-Christ, afin de remplir cette figure, a souffert hors la porte de la ville de Jérusalem, sanctifiant son peuple par le mérite de

12. Propter quod et Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est.

son précieux sang : comme donc il n'était pas permis à ceux qui vivaient sous la loi de manger de ce qui était la figure, il ne leur est pas permis aussi de manger ce qui était figuré.

13. Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium ejus portantes.

13. Il faut donc et que nous, et que tous ceux qui veulent participer au sacrifice de Jésus-Christ, nous sortions avec lui hors du camp de la synagogue, que nous entrions dans le camp de la nouvelle Eglise; il faut que de bon cœur nous prenions part à ses opprobres.

Ce n'était pas un petit opprobre pour lors d'être rejeté de la synagogue comme chrétien, disciple et sectateur du crucifié ; et c'est pour les encourager à souffrir cette confusion, que saint Paul dit qu'il faut sortir du camp, portant l'opprobre de Jésus-Christ ; et c'est dans le même esprit qu'il ajoute ce qui suit.

14. Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.

14. Et que cette sortie de la synagogue et cet exil de Jérusalem ne vous effraient point; car nous n'avons pas en ce monde de cité permanente, mais, y vivant comme des pélerins, nous cherchons la céleste Jérusalem, où nous espérons demeurer éternellement.

15. Per ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper

15. Unis donc à Jésus-Christ, notre souverain pontife, offrons par lui incessamment à Dieu une hostie de louan-

ge et d'actions de grâces, la sainte eucharistie, le fruit des lèvres de ceux qui bénissent et glorifient le nom du Seigneur.

Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus.

16. Exerçant ainsi votre piété envers Dieu, n'oubliez pas aussi d'exercer votre charité pour le prochain, et de faire part de vos biens aux pauvres; car c'est par de semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.

16. Beneficentiæ autem, et communionis nolite oblivisci : talibus enim hostiis promeretur Deus.

Remarquez en ces versets trois sortes de sacrifices : sacrifice de louange pour Dieu, verset 15; sacrifice de charité pour le prochain, verset 16; sacrifice d'obéissance aux supérieurs, verset 17.

17. Par un autre sacrifice, qui est celui de vos volontés, rendez une exacte obéissance à vos supérieurs, et, soumis à leurs ordres, respectez-les, parce qu'ils veillent, attentifs à votre salut, comme devant rendre compte de vos ames à Dieu : obéissez-leur donc volontiers, afin qu'ils s'acquittent avec joie d'un devoir si dangereux pour eux, et non en gémissant, ce qui ne vous serait point avantageux.

17. Obedite præpositis vestris, et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes : hoc enim non expedit vobis.

Ces paroles instruisent les inférieurs et les supérieurs. Elles apprennent aux inférieurs qu'ils doivent deux choses à leurs prélats, le respect et l'obéissance, parce qu'ils sont

chargés pour nous d'un devoir très-onéreux et qui les expose à un très-grand danger pour leur salut : *Ils veillent pour le bien de nos ames, comme en devant rendre compte à Dieu.*

Ces mêmes paroles instruisent les supérieurs, et devraient les faire trembler, disent les saints Pères : ils sont chargés de veiller continuellement au salut de leurs sujets, comme ayant à rendre compte de leurs ames. Rendre compte des ames rachetées du sang précieux de Jésus-Christ ! Que de difficultés à un supérieur pour être sauvé ! *Miror an fieri possit, ut aliquis ex rectoribus sit salvus* (saint Jean Chrysostôme).

Afin qu'ils s'acquittent avec joie de ce devoir, et non en gémissant, ce qui ne serait pas votre avantage; ces paroles instruisent aussi les supérieurs et les inférieurs.

Elles apprennent aux supérieurs ce qu'ils doivent faire quand ils trouvent des inférieurs rebelles, savoir, de travailler à leur conversion, et de prier Dieu pour eux, sans se venger par des injures, par des menaces et par de mauvais offices.

Elles avertissent les inférieurs de ne pas faire gémir leurs prélats, ce qui attirerait sur eux la colère de Dieu. Le gémissement d'un prélat est plus terrible que toutes les punitions, dit saint Jean Chrysostôme, parce qu'il attire la punition de Dieu même.

18. Orate pro nobis : confidimus enim quia bonam conscientiam habe-

18. Je me recommande à vos prières, et j'attends de vous cette grâce avec d'autant plus d'assurance, que ma

conscience m'est témoin que je n'ai jamais donné de fâcherie à personne, qu'au contraire j'ai toujours souhaité de faire du bien à tous.

mus in omnibus benè volentes conversari.

19. Je vous supplie donc instamment de demander avec ferveur à Dieu que je puisse au plus tôt aller à vous, afin que vous étant présent, je vous serve plus utilement;

19. Ampliùs autem deprecor vos hoc facere quo celeriùs restituar vobis.

20. Cependant je prie pour vous le Dieu de la paix, qui a ressuscité d'entre les morts notre Seigneur Jésus-Christ, ce grand pasteur de nos ames, qu'il a rachetées par son sang, par lequel il a fait la nouvelle alliance qui durera éternellement;

20. Deus autem pacis, qui eduxit de mortuis pastorem magnum ovium, in sanguine testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum,

21. Je prie Dieu, dis-je, qu'il vous rende parfaits en toute bonne œuvre, et qu'il vous donne la grâce, qu'en accomplissant sa divine volonté, vous fassiez ce qui lui est agréable, par les mérites de Jésus-Christ, son Fils, à qui soit la gloire éternelle. *Amen.*

21. Aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem: faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum: cui est gloria in secula seculorum. Amen.

22. Je vous supplie, mes frères, d'agréer ce que je vous ai écrit pour votre consolation; je l'ai fait en peu de paroles, considéré la grandeur du sujet; mais j'espère de vous voir bientôt, et

22. Rogo autem vos, fratres, ut sufferatis verbum solatii. Etenim perpaucis scripsi vobis.

de suppléer par mes discours à ce qui peut manquer à ma lettre.

23. Cognoscite fratrem nostrum Timotheum dimissum, cum quo (si celeriùs venerit) videbo vos.

23. Je vous apprends que notre très-cher frère Timothée a été mis en liberté ; et s'il vient bientôt, je vous irai voir avec lui.

24. Salutate omnes præpositos vestros, et omnes sanctos. Salutant vos de Italia fratres.

24. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduisent, et tous les fidèles qui sous eux servent notre Seigneur Jésus-Christ. Nos frères d'Italie vous saluent.

25. Gratia cum omnibus vobis. Amen.

25. Que la grâce soit avec vous tous. *Amen.*

COROLLAIRE DE PIÉTÉ.

Dans toute cette épître saint Paul nous a dit souvent que nous avons un pontife ; au chapitre VIII, verset 1, au chapitre IX, verset 11, etc. Il nous a dit aussi plusieurs fois que nous avons une victime ; chapitre IX, verset 14, et chapitre VII, verset 27. Dans ce chapitre XIII, verset 10, il dit que nous avons un autel : *Habemus altare.*

Ce que les saints Pères entendent en trois manières :

Nous avons un autel de bois, la sainte croix sur laquelle Jésus-Christ, agneau de Dieu, a été cruellement sacrifié.

Nous avons un autel de pierre, l'au-

tel eucharistique, sur lequel Jésus-Christ, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, s'immole mystiquement tous les jours.

Nous avons un autel d'or dans le Ciel, sur lequel le même Jésus-Christ, à la droite de Dieu, exerce son souverain pontificat, comme il a été dit au chapitre VIII, verset 1, 2, et comme il est marqué dans l'apocalypse, chapitre VIII, verset 3.

De tout cela quelle conclusion ? Celle de saint Paul, au verset 13 de ce chapitre : *Exeamus igitur ad eum extra castra.* Sortons hors du camp, sortons de nous-mêmes pour aller à Jésus-Christ notre souverain pontife, afin que lui étant unis par la foi et par la charité, nous offrions par lui, avec lui et en lui une hostie de louange digne de Dieu.

PRATIQUE CHRÉTIENNE.

Choisissez lequel des trois autels il vous plaira, soit l'autel de bois, soit l'autel de pierre, soit l'autel d'or; mais que votre pratique continuelle, s'il est possible, soit de toujours offrir à Dieu, sur l'un des trois, Jésus-Christ, sa digne victime de louange.

Per ipsum offeramus hostiam laudis semper Deo. Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ, offrons à Dieu l'agneau sans tache, sacrifié pour la gloire de son Père sur la croix; jamais rien n'a tant glorifié Dieu que ce divin sacrifice. Voyez le corollaire du chapitre VIII, au nombre 3.

Per ipsum offeramus hostiam laudis semper Deo. Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ, offrons à Dieu, son Fils bien-aimé, sacrifié à sa gloire, en tout temps et en tout lieu, dans la sainte eucharistie.

Per ipsum offeramus hostiam laudis semper Deo. Par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ, offrons à Dieu l'agneau, qui est toujours comme sacrifié devant le trône de Dieu, et qui s'y offre à sa gloire pour toute l'éternité.

C'est pour cela que le Père nous a donné son Fils, l'objet de ses complaisances éternelles, afin que nous le lui offrions continuellement à sa gloire.

C'est pour cela que le Fils se donne à nous par la sainte eucharistie, qui est l'extension de son incarnation, et qui

nous le rend toujours présent, afin que nous l'offrions sans cesse à son Père.

C'est pour cela qu'en cette épître il nous apprend par son apôtre que dans le Ciel il paraît toujours devant Dieu son Père, priant, s'offrant, faisant l'office de pontife pour nous; afin que nous unissant à lui, nous rendions en lui, avec lui et par lui tous nos devoirs de religion à Dieu.

Acquit de tous nos devoirs de religion par cette pratique.

On les réduit à quatre, savoir : à adorer Dieu, à le remercier, à lui demander pardon, à lui demander les grâces et les secours nécessaires.

Le premier de tous nos devoirs envers Dieu, c'est l'adoration : comme créature tirée du néant, et dépendant essentiellement de Dieu, dans mon être et dans mes opérations, je lui dois mes respects, mes hommages, mes adorations.

Or comment m'acquitterai-je de ce premier devoir de la religion? Quel honneur peut rendre à Dieu mon humiliation et mon anéantissement, c'est-à-

dire, l'humiliation et l'anéantissement du néant ?

Exeamus igitur ad eum, et per ipsum, etc. Sortons donc de nous-mêmes, et d'un cœur humilié et anéanti unissons-nous à Jésus-Christ, soit sur la croix, où il honore Dieu par la plus grande de toutes les humiliations ; soit dans la sainte Eucharistie, où il est dans un anéantissement continuel devant Dieu ; soit dans le Ciel, devant le trône de son Père, où il l'adore sans cesse, et, dans cette union de nos cœurs au cœur de Jésus-Christ, offrons à Dieu les respects et les adorations de son Fils bien-aimé, et nous rendrons en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ une gloire infinie à Dieu.

Le second de nos devoirs envers Dieu, c'est l'action de grâces : comme créature qui est comblée des bienfaits de Dieu, et qui ne subsiste que par sa bonté, je lui dois de continuelles actions de grâces.

Comment m'acquitterai-je de ce devoir ? Qu'est-ce que je puis offrir à Dieu en actions de grâces ? Je ne suis

rien, je n'ai rien, je ne puis rien, je ne vaux rien.

Exeamus igitur ad eum, et per ipsum, etc. D'un cœur reconnaissant unissons-nous à Jésus-Christ, soit sur la croix, où il s'offre lui-même à la gloire de Dieu, soit dans le Saint Sacrement où, selon la signification d'*Eucharistie*, il est une continuelle action de grâces, soit dans le Ciel, où il bénit et remercie Dieu sans cesse : dans cette union de nos cœurs au cœur de Jésus-Christ, offrons à Dieu toutes les louanges, toutes les bénédictions et toutes les actions de grâces qu'il rend à Dieu en tous ces états, et par ce moyen nous rendrons à Dieu de dignes louanges et actions de grâces.

Le troisième de nos devoirs envers Dieu, c'est la demande du pardon. Comme pécheur, charge d'une infinité de péchés, je dois satisfaire à la justice de Dieu : comment le ferai-je?

Exeamus ad eum, et per ipsum, etc. D'un cœur contrit je me joins à Jésus-Christ, l'agneau sans tache, sacrifié sur la croix pour mes péchés, je me lave dans son sang, et j'offre à Dieu les

mérites infinis de ce divin sacrifice pour l'expiation de tous mes péchés.

Je m'unis au même agneau de Dieu, mystiquement sacrifié sur l'autel; je joins la voix de mon cœur contrit à la voix du sang de cet agneau, et avec lui et par lui je crie grâce, pardon, miséricorde.

Ou bien je me joins à Jésus-Christ, l'agneau de Dieu, toujours comme sacrifié dans le Ciel, devant le trône de Dieu, où il montre continuellement à Dieu son Père les marques des plaies qu'il a reçues pour la rémission de mes péchés, et joignant mon cœur contrit au cœur de Jésus-Christ, dans ce cœur de Jésus-Christ et par ce cœur, je crie miséricorde.

Le quatrième de nos devoirs envers Dieu, c'est la demande des grâces et des secours nécessaires. Comme pauvre, faible, nécessiteux, je dois sans cesse implorer le secours de la grâce de Dieu pour moi; je dois même par charité, ou par reconnaissance et par justice, prier pour les autres.

Je suis indigne d'être exaucé; que

ferai-je donc ? *Exeamus ad eum, et per ipsum*, etc.

Je m'unirai à Jésus-Christ, soit sur la croix, soit sur l'autel, soit au Ciel ; partout il est le Fils bien-aimé de Dieu, en qui il a mis toutes ses complaisances ; et en lui, avec lui, par lui je demanderai grâce pour moi, pour mes amis, pour mes bienfaiteurs, vivans et défunts.

A qui tient-il donc que, malgré toutes nos impuissances, toutes nos pauvretés et misères, nous ne rendions dignement à Dieu ce que nous lui devons ?

Il n'y a qu'à recourir à Jésus-Christ, ou sur la croix, ou dans le sacrement de son amour, ou devant le trône de son Père, pour trouver en lui de quoi satisfaire à toutes nos obligations : c'est-à-dire, pour adorer dignement Dieu, pour le remercier, pour expier nos péchés, pour obtenir les grâces qui nous sont nécessaires.

Continuation de cette pratique.

Nous pouvons, par la même pratique, sanctifier notre vie et notre mort,

unissant l'une et l'autre à la vie et à la mort de notre divin Sauveur.

Mon admirable Jésus, Fils de Dieu vivant, vrai Dieu, vrai homme, agréez qu'unissant mon être misérable à votre être divin et humain, et ma vie criminelle à la vôtre toute sainte, je m'offre avec vous à Dieu votre Père, afin que les mérites infinis de votre vie réparent les démérites de la mienne, et que vos immenses richesses soient le supplément de ma pauvreté.

Recevez donc, ô mon Dieu, la sainteté de votre Fils pour la réparation de toutes mes malices, son humilité pour mon orgueil, son obéissance pour mes désobéissances, sa pureté pour mes impuretés, en un mot, tous les mérites de sa vie adorable pour les démérites de ma vie criminelle.

Divin Jésus, agneau de Dieu, victime des péchés du monde, agréez que je sois avec vous la victime de mes péchés; et que, joignant ma mort à la vôtre toute sainte, j'offre l'une et l'autre à Dieu, votre Père, pour l'expiation de mes crimes.

J'ai mérité une infinité de fois la

mort : je le confesse, et dans cet aveu, contrit et humilié, j'accepte la mort en satisfaction de mes offenses ; donnez-moi la grâce, ô mon Sauveur, que je meure pénitent, et souffrez qu'en mourant, je me cache dans vos sacrées plaies, et que, par l'ouverture de votre côté, comme par la bouche de votre amour, je dise à Dieu en expirant : O Dieu de miséricorde ! faites-moi miséricorde par les mérites infinis de la mort et de la passion de votre Fils bien-aimé. *Amen.*

Jésus, sauveur du monde, prêtre du Dieu très-haut, qui, assis à la droite de Dieu, votre Père, exercez votre souverain pontificat dans le sanctuaire éternel, louant, bénissant, adorant Dieu avec tous les saints, accordez-moi par votre infinie miséricorde, qu'après ma mort, votre saint ange prenne mon ame sanctifiée dans votre sang, et la porte sur votre sublime et magnifique autel, afin que là, unie avec vous, Pontife éternel, en vous, avec vous et par vous, elle adore, elle aime, elle loue éternellement Dieu avec tous les saints. *Amen.*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes la page.)

A.

Abandon *de Dieu.* Dieu abandonne enfin ceux qui l'abandonnent, I. 22
C'est la plus terrible punition du péché, I. 23
Trois sortes d'abandonnemens, I. 23, 24, 25.
Abraham. Abraham est le père de tous les croyans. Pourquoi? I. 76, 80
Quelle a été la foi d'Abraham? I. 81, 82, 83
Quelle doit être la nôtre. 83, 84
Abrégé. Abrégé de la passion de Jésus-Christ, ou du sacrifice de la croix, IV. 306
Quel est l'abrégé des fonctions apostoliques ou pastorales, IV. 245, 249
Abus. Les choses les plus saintes dégénèrent souvent en abus, II. 162, 172
Pourquoi Dieu le permet; et ce qu'on doit faire en pareil cas, II. 161
Actions de grâces. Pratique ordinaire de l'Apôtre. Pourquoi? I. 11
Il rend grâces par Jésus-Christ. Pourquoi? I. 11
De quoi principalement il faut rendre grâces à Dieu, I. *ibid.*
Cette pratique apostolique doit être la nôtre. Pourquoi? I. *ib.*
Adam. Adam et Jésus-Christ semblables et opposés, I. 93
Adoption de Dieu. Il y a deux adoptions des enfans de Dieu, I. 151
Adultère. Les crimes que commet un chrétien adultère, III. 365
Affection. Condition d'une bonne affection, III. 65
Affliction. L'affliction est la semence de la béatitude et le gage de la gloire. Quel est le mérite des afflictions. Ce que doit faire un fidèle dans les afflictions extrêmes, II 273
Un chrétien se réjouit dans les afflictions. Pourquoi? I. 89
Agapes. Ce qu'elles étaient, et pourquoi appelées ainsi? II. 162
Ambition. L'ambition est un vice ancien; qui en est susceptible? IV. 31
Amour. L'amour de soi-même

source d'une infinité de vices, IV. 117
Deux sortes d'amour, que saint Augustin appelle cités, *ibid.*
Amour de notre Seigneur Jésus-Christ. Saint Paul anathématise tous ceux qui n'aiment pas notre Seigneur Jésus-Christ, II. 262, 263
L'Antechrist. Peinture de l'Antechrist, III. 399
Ce qu'il sera, III. 401
Sa mort. *ibid.*
Ce qu'il fait par ses suppôts, III. 400, 408
Apostasie. L'énormité du crime d'apostasie ; combien dangereux, IV. 328
L'explication de saint Paul sur le verset 27 du chapitre X de l'épître aux Hébreux, IV. 327
Trois crimes énormes renfermés dans l'apostasie, IV. 328
A qui en appartient la vengeance ? Combien terrible, IV. *ib.*
Apôtres. Différence entre les prophètes et les apôtres, II. 192
Quel est le principe de l'apostolat, et quelle en est la fin, I. 7
Les apôtres étaient la règle des premiers chrétiens, III. 254
Les supérieurs doivent être de même à l'égard de leurs sujets, III. 255
Les apôtres sont comme des parfums. Pourquoi, II. 292
Portrait des vrais et des faux apôtres, II. 311
Caractères de la vie des apôtres, combien opposée à la nôtre, II. 63
Apostolat. Quelles sont les fins de l'apostolat, IV. 86, 93
La source de l'apostolat de saint Paul. Quelle ? III. 8
Cet apôtre relève son élection Pourquoi ? III.
Armes. Quelles sont les armes d'un véritable soldat de Jésus-Christ, IV. 14
Assemblées ecclésiastiques. Pourquoi établies ? II. 160
Assemblées des fidèles louables, le danger qu'il y a de s'en éloigner, IV. 326
Artisans. Saint Paul était artisan en cuir, et faiseur de tentes, III. 411, 417
Assistances. Assister les ouvriers évangéliques, c'est prêcher avec eux, etc. III. 218
Avarice. Raisons qui nous obligent à fuir l'avarice, IV. 70
Suites fâcheuses de ce vice, IV. 71
L'avarice est la racine de tous maux, IV. 80
Eclaircissemens sur ce sujet, IV. 80, 81
Avénement. L'avénement de Jésus-Christ est à souhaiter aux justes, IV. 158
Aumônes. L'aumône des Macédoniens est parfaite. Quelle, et comment nous devons l'imiter, II. 365, 373
Dieu regarde le cœur plus que la main de l'aumônier, II. 368
Les conditions de l'aumône, II. 374, 377, 378, 379, 383
Aumônes comparées à la semence, II. 381
Récompense de l'aumône, II. 383
L'aumône est un encens de bonne odeur, III. 269
C'est une espèce de négoce, III. 272
Combien saint Paul estime l'aumône, I. 289
L'aumône est due aux pauvres évangélistes, et à la communauté qui les envoie, I. 290

L'aumône est un fruit. Pourquoi ? I. 291
Autel. Trois autels des Chrétiens. Ce qui s'y fait tous les jours, IV. 378, 384
Pratique chrétienne, ou l'usage de ces autels, etc. IV. 385

B.

Baiser. Saint baiser; ce que c'est, I. 302
Et ce qu'il signifiait, *ibid.*
Baptême. Ce qu'est notre baptême, III. 283
Le renouveler souvent. Les biens que nous en avons reçus, III. 284, 312, 314, 318
Par le baptême nous nous sommes enrôlés au service de Dieu, I. 117
Comment nous devons nous exciter à lui être fidèles, 116
Effets du baptême, IV. 167
Les engagemens de notre baptême. Quels sont-ils ? III. 177
Le baptême est au chrétien ce que la croix a été à Jésus-Christ, I. 102
Le baptême est une mort, le baptême est une résurrection, I. 103
Ce que signifie le baptême, *ibid.*
Ce qu'il opère, I. 104
Ce qu'il demande, ou ses obligations. *ibid.*
Le baptême et le péché sont opposés comme la vie et la mort, I. 105
La mort au péché est la fin du baptême. *ibid.*
Le baptême ne peut être réitéré, IV. 258
Abus de ce passage contre les pecheurs pénitens, IV. *ibid.*
Biens de la terre. Tous les biens de la terre sont des riens, III. 251, 257
Le bon usage qu'on en doit faire, III. 258
Blasphème. L'hérésie est un blasphème, IV. 14
Boisson. Différence de boissons, III. 186
Bonté de Dieu. Les dimensions de la bonté de Dieu. Quelles ? III. 156

C.

Calomnie. Saint Paul se justifie contre les calomnies des faux apôtres, II. 275, 277, 426
Caractères. Des caractères de l'apostolat. Quels ? II. 424
La chair. En tout opposée à l'esprit. Quelles sont ces oppositions ? III. 83
Les œuvres de la chair. Quelles ? III. 84
Font perdre le royaume de Dieu. III. 85
Obligation de mortifier et crucifier sa chair, III. 86
Charité. La charité unit tous les fidèles ensemble et avec Dieu, III. 315
La charité doit être laborieuse, III. 342
La charité, le plus excellent des dons, parce qu'elle est le plus nécessaire, le plus utile, le plus durable, II. 203
Il la faut désirer, la rechercher, la conserver, la perfectionner, II. 207
La charité est une dette perpétuelle, I. 240
Charité fraternelle. A quoi elle oblige les plus forts, les savans, I. 262
Jésus-Christ, modèle de charité, I. 270
Tout doit céder à la charité, I. 273

Elle est la règle de nos actions, I. 278
Admirable industrie de la charité, III. 66, 72
L'excessive charité de saint Paul. Son artifice envers Philémon, IV. 179, 180, 181
Bel exemple pour tous les chrétiens, IV 182
Diminue la faute d'Onésyme, IV. 184
Admirable charité de saint Paul. Artifice de cette même charité, II. 286
Admirable charité de saint Paul envers les Corinthiens, II. 354
Chaînes. Saint Paul est chargé de chaînes pour avoir prêché l'Evangile aux gentils, III. 150
Il s'en glorifie, et veut que les Éphésiens s'en réjouissent, III. 155
Chemin du Ciel. Quel est le chemin du Ciel ? Qui nous l'a frayé ? IV. 324
Chrétien. Le chrétien est un enfant de lumière, III. 376, 383
Trois choses lui sont nécessaires. Quelles ? III. 377
Tout chrétien est soldat ; dans cette vue, que doit-il faire ? IV. 99
C'est un athlète : en cette qualité, il doit combattre, IV. 100
C'est un laboureur qui doit labourer, 101
Les excellences du chrétien, IV. 195
Le véritable chrétien fait trois choses. Quelles sont-elles ? III. 250, 256
Le chrétien juge du monde et des démons, II. 74
Qu'il soutienne donc sa dignité, *ibid.*
Trois choses font un parfait chrétien, III. 231
Toute la vie d'un chrétien doit être pure, sans corruption, II. 67
Elle est une Pâque continuelle, II. 67, 70
Le chrétien est une plante de Dieu, II. 48
Plante qui doit porter de bons fruits par l'accroissement de la foi, II. 41
Le temple du Saint-Esprit, II. 8
Combien il doit aimer l'union, et fuir toute division, II. 23
Il doit mépriser ce que le monde estime, II. 24
Il y a comme deux hommes dans le chrétien, I. 132
Il y a deux différens principes d'actions, I. 133
Il sent deux lois, &. *ibid.*
De là vient un combat perpétuel. De là vient l'obligation de veiller, de combattre, de vaincre. *ibid.*
Il n'y a rien à craindre pour un chrétien qui résiste à la concupiscence. 137
Le véritable chrétien, I. 141
Le Saint-Esprit est une source de vie dans le chrétien. I. 142
Le chrétien est un composé d'un corps mort et d'un esprit vivant. *ibid.*
La vie d'un véritable chrétien réduite à trois choses, I. 167
Un chrétien ne doit plus pécher, I. 104
Un chrétien doit toujours avancer dans la grâce, I. *ibid.*
Un chrétien étant enté en Jésus-Christ, doit imiter Jésus-Christ, I. 104
Beaucoup de baptisés, peu de chrétiens, I. 106
Nous nous glorifions de ce nom. Sommes-nous en effet chrétiens ? I. 6

Moyen de le connaître, I. *ibid.*
Ce qu'il faut faire pour remplir dignement ce nom, I. 28
Les chrétiens sont les bien-aimés de Dieu, appelés saints, I. 10
Trois magnifiques éloges du chrétien, I. 188
A quoi ils l'obligent, I. *ibid.*
Christianisme. Le christianisme est une école de paix, III. 315
Consiste en deux choses, III. 321
Deux leçons que nous apprend Jésus-Christ dans le christianisme; quelles? III. 171
Il ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu, II. 63
Noblesse de cet état, III. 62
Quel est l'esprit du christianisme, III. 82
Le christianisme est le jour du salut. Pourquoi? II. 343
Rendons-en à Dieu de continuelles actions de grâces, II. 348, 349
Isaac, figure des chrétiens, I. 173
Avantages du christianisme au-dessus du judaïsme, I. 44,45, 55; IV. 195
Ils seront notre plus grande condamnation, si nous n'en profitons, I. 47, 48
Quel est le véritable chrétien, I. 52
Il y en a peu, I. *ibid.*
La vocation au christianisme est une pure miséricorde de Dieu, 179
Combien grande est la grâce du christianisme, II. 10, 21
A quoi elle nous oblige, II. 22
Colosse. Ville de la Grande-Phrygie, III. 275
Saint Paul n'a jamais prêché aux Colossiens, III *ibid.*
Il leur écrit cependant. Quelle est cette lettre? D'où, et pourquoi leur écrit-il, III. 275, 277
Commander. Les maîtres doivent apprendre comme ils doivent commander à leurs domestiques, III. 204, 211
Communion. Pratique pour bien communier, II. 15
Enormité de la mauvaise communion, II. 167
Et d'où elle procède; ce qu'il faut faire pour l'éviter, II. 168
Complaisance. La charité et la cupidité inspirent la complaisance; combien l'une diffère de l'autre, I. 296
Fondement de notre charitable complaisance pour le prochain, I. 295
Moyen de faire avec mérite ce qu'on ne fait que civilement et souvent avec péché, I. 296
Exemple de saint Paul en cela, I. *ibid.*
Concupiscence. Combien elle est un grand mal, et combien dangereuse, I. 126, 127
Elle est la mère du péché, I. I. 128
Pourquoi est-elle appelée péché? I. 129
Ses effets, même dans les saints, I. 128
Ce qu'ils doivent faire, I. 108
En consentant à la concupiscence, nous obéissons au démon. I. *ibid.*
En résistant à la concupiscence, nous combattons sous Dieu, I. *ibid.*
La différente fin de l'un et de l'autre combat, I. 109, 110, 111
Confiance en Dieu. Les fondemens inébranlables de cette confiance, I. 155, 156
Quelle confiance un chrétien ne doit-il pas avoir en Jésus-

Christ ! IV. 158
La confiance qu'un chrétien doit avoir en Dieu et en Jésus-Christ, notre pontife. Pourquoi ? IV. 239
Concorde. Le plus grand de tous les biens. Voyez comme saint Paul la souhaite aux Philippiens, III. 234
Il les exhorte par l'exemple de Jésus-Christ, III. 235
Confusion. Etrange confusion d'un chrétien damné, moqué et méprisé par les damnés mêmes, III. 147
Consolation. Quelle est la consolation d'un homme apostolique, III. 298
Conscience. Dieu s'est érigé un tribunal de justice dans nos cœurs, I. 43
La conscience est le vicaire de Dieu, I. 51
Le jugement de la conscience sera la règle du jugement de Dieu, I. 44
Conversion. Trois conditions nécessaires à une véritable conversion, III. 344
A qui la conversion doit-elle être attribuée ? IV. 110
Correction. Il faut reprendre ceux qui font mal, et comme il faut se comporter pour le faire utilement, III. 184
Manière charitable de corriger et d'instruire, I. 262
Avis sur la correction, I. 264
Deux sortes de corrections, I. 27
Différence entre l'une et l'autre, I. *ibid.*
La correction est comme une pilule amère, qu'il faut couvrir de beaucoup de sucre, III. 96
Corinthe. Sa situation, II. 1
Quand saint Paul y vint ; combien il y demeura ; le fruit de sa prédication, II. 1
Corinthiens. Première épître de saint Paul aux Corinthiens. L'occasion et le sujet de cette épître, II. 2, 3
Cette épître dans l'intention est une lettre circulaire, II. 7
Saint Paul écrit une seconde lettre aux Corinthiens d'un style beaucoup plus doux que la première, II. 265
D'où, et quand, II. 266, 267
Il excuse la dureté de sa première, II. 287
Corruption. De la corruption du cœur naît la corruption de l'esprit, IV. 119
Comme on doit éviter ceux qui sont corrompus dans leur doctrine et dans leurs mœurs, II. 243
Coupable. Il est quelquefois nécessaire de corriger les coupables ; et d'invectiver contre les rebelles, II. 439
Course. La vie chrétienne est une course et un combat, IV. 359, 369
Ce qu'il faut éviter pour bien courir, IV. 359
Crétois ou *Candiots.* Vices des Candiots, au rapport d'Epiménides, poète de cette île, IV. 146
Principes et fruits de leurs erreurs, IV. 147
Croix de Jésus-Christ. La croix de Jésus-Christ est l'arbre de vie, II. 14
La folie de la croix est respectable, II. 16
Cette folie plus sage que toute la sagesse des hommes, II. 18, 19
Saint Paul se glorifie dans la croix de Jésus-Christ, son maître, III 100
Crucifix. Saint Paul prêche la puissance du crucifix contre

les ennemis de la croix, III. 303
Culte de Dieu. L'ordre qu'on doit garder dans le service de Dieu, I. 81
Avant toutes choses, il faut avoir soin de l'intérieur, I. 72
Dieu regarde principalement le cœur, I. *ibid.*
Curiosité. La curiosité qu'eurent les Galates d'entendre de faux apôtres, a été la cause de leur oubli de Jésus-Christ crucifié, III. 39
La curiosité de l'esprit, source des plus grands maux, IV. 127

D.

DÉLIVRANCE. Deux délivrances du peuple de Dieu; une commencée et une parfaite, III. 121
Demander. Ce qu'il faut demander à Dieu, III. 416
Désintéressement. Saint Paul enseigne les Corinthiens gratuitement, II. 425
Devoirs. Trois devoirs des supérieurs ecclésiastiques, III. 379
Les trois devoirs des inférieurs, III. *ibid.*
Diacre. Les obligations des diacres, IV. 34
L'origine de la publication de leurs bans, IV. *ibid.*
Dimanche. Le jour de dimanche est un jour de prières et d'aumône, II. 257, 262
Le repos du dimanche, figure du repos éternel. Comment employé, IV. 240
Directeurs. Ce qu'ils doivent apprendre de saint Paul pour exercer saintement leur ministère, II. 294
Docteurs, directeurs, pasteurs. Ce qu'ils sont, II. 60
Ce qu'ils doivent aux fidèles, II. 12, 24, 46
Ce que les fidèles doivent à leurs directeurs et pasteurs, II. 12, 47, 61
Le docteur doit conduire les ames à Jésus-Christ, ne pas souffrir qu'elles s'attachent à lui, II. 25
Il doit proportionner sa doctrine à ses auditeurs, II. 46
Direction. La direction est une liturgie mystique, III. 247
Dispute. Saint Paul résiste à saint Pierre. Pourquoi? III. 26, 32
Doctrine chrétienne. L'ordre que les apôtres observaient en enseignant la doctrine chrétienne, IV. 256
Domestiques. Avoir grand soin des domestiques pour le spirituel et le temporel. La négligence qu'on y apporte est une apostasie, IV. 56, 64
Devoirs des domestiques envers leurs maîtres, IV. 65
Dons de Dieu. Il y a trois choses à observer dans les dons que Dieu nous fait gratuitement, III. 164
Dots, ou qualités des corps glorieux, II. 248

E.

ECCLÉSIASTIQUES, ou *ministres de l'Eglise.* Quel est leur devoir, II. 126
Leur droit, II. 127
Leur jugement et leur condamnation, II. *ibid.*
Quelle est la perfection de leur état, II. 128
Ecclésiastiques. Quels sont les devoirs d'un ecclésiastique, IV. 126, 134, 136
Et qu'il tremble à la vue de ce que dit saint Grégoire, pape,

IV. 135
Deux qualités leur sont nécessaires, et à tout directeur, IV. 137
Edifier. Edification. Ce que cela signifie, I. 272
Edification. A quoi elle oblige, I *ibid.*
Et combien nous devons nous y appliquer, I. 277
L'édification est la fin de tous les dons et de tous les talens, II. 219, 225
Education. Les pères et mères commettent souvent deux fautes dans l'éducation de leurs enfans, III. 202, 209
Eglise, corps de Jésus-Christ. L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ; tous les fidèles sont également les membres de Jésus-Christ, II. 185, 196
Ce qui les fait membres de Jesus-Christ, II. *ibid.*
Chacun doit être content de son état, I *ibid.*
Les supérieurs ne doivent mépriser personne, II. 284
L'Eglise est un olivier; quelle est sa racine, sa sève, I. 230
Les Juifs, les branches naturelles de cet olivier, ont été rompues à cause de leur infidélité. Nous sommes en leur place par la foi; craignons d'être retranchés, si nous sommes infidèles, I. 230, 231
L'Eglise est une maison, un homme, un corps, un peuple, III. 142
Economie du corps de l'Eglise, III. 169
L'Eglise est la colonne et le soutien de la vérité, IV. 36, 40
Eglise de Dieu. Elle est de Dieu, pour Dieu et en Dieu, II. 7
L'Eglise triomphante et l'Eglise militante, une même Eglise. Pourquoi? IV. 293
Tabernacle, figure de l'Eglise, IV. 308
Election de Dieu. L'élection de Dieu est la source de toutes bénédictions, III. 113, 115
Quelles sont ces bénédictions? III. 112
Le terme de notre élection est la sainteté, III. 115, 116
Ennemis. Peinture de nos ennemis spirituels, III. 204
Les armes dont il faut se servir pour les combattre, III. 205
Envieux. Les envieux et les querelleurs comparés aux chiens, III. 82
S'enrichir. Moyens faciles de s'enrichir spirituellement, III. 218
Epaphras est l'apôtre des Colossiens, III. 328
Ephésiens. Epître de saint Paul aux Ephésiens; d'où, quand et pourquoi elle est envoyée? III. 107, 108, 109
Episcopat. Ce que c'est que l'épiscopat? Ce qu'il signifie? ses obligations, IV. 30, 31
Epître aux Romains. Le but de saint Paul en cette épître. *Voyez la préface*, I. 1
Ecriture. La Sainte Ecriture nécessaire à l'homme de Dieu, ou au pasteur pour s'acquitter de ses devoirs, IV. 122, 123
Sainte Ecriture. Les fruits de sa lecture, I. 282
Dans quel esprit il la faut lire, I. *ibid.*
Espérance chrétienne. Deux fondemens inébranlables de notre espérance, I. 89, 90, 91, 97
La mort et la vie de Jésus-Christ, autres fondemens de notre espérance, I. 98
Espérance. L'espérance doit être patiente, III. 321

Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est appelé l'esprit du Père et l'esprit du Fils. Pourquoi ? III. 61
Le Saint-Esprit est une source de vie dans le chrétien, I. 142
Le Saint-Esprit nous est donné à l'instant de notre régénération. Pourquoi ? I. 145
Le Saint-Esprit prie en nous, I. 152
Effets du Saint-Esprit dans une ame fidèle, I. 159
Esprit. Un chrétien doit vivre selon l'Esprit, III. 90
En suivre les mouvemens, *ibid.*
C'est pour cela qu'au jour de la Pentecôte le Saint-Esprit est descendu visiblement sur les apôtres, III. 82
Le véritable esprit d'un prédicateur apostolique, III. 349,353
Quel est l'esprit épiscopal, et à proportion, l'esprit sacerdotal ? IV. 94
Etat. Le moyen de se sanctifier dans son état, IV. 67
Etat ecclésiastique. La vocation de Dieu en doit être le principe, II. 6
Saint Etienne. Pourquoi Jésus-Christ paraît-il debout au martyre de saint Etienne ? IV. 370
Etude. Exercice absolument nécessaire à un ecclésiastique, et à toute autre personne pour s'avancer dans la perfection, IV. 132
Eternité. Je peins pour l'éternité ; je ne fais pas une action qui ne me produise le mérite d'une éternité ou de bonheur, ou de malheur, I. 40
Je suis entre deux éternités ; il faut choisir, I. 41
Mon action marque mon choix, I. *ibid.*
Equité. Vertu nécessaire à un juge, IV. 60
Esaü. Est la figure des Juifs, I. 178
Evangile. Ce qu'il signifie : bonne nouvelle. Pourquoi ? I. 1
Il donne le salut à ceux qui le croient et le pratiquent, I. 15
Folie de rougir de l'Evangile, I. *ibid.*
Menaces de l'Evangile contre ceux qui tiennent la vérité captive, I. 18
L'Evangile ne souffre aucun mélange, III. 14, 16
Saint Paul anathématise ceux qui annoncent un faux évangile, III. 11
La doctrine de l'Evangile est un dépôt confié à un évêque, IV. 92
Eucharistie. Toutes choses y prouvent la présence réelle de Jésus-Christ, II. 174
Quel sujet de crainte pour un calviniste au jugement de Jésus-Christ, II. 177
Sujet de confiance pour un catholique, I. *ibid.*
Evêque. Quels sont les devoirs d'un véritable évêque ? IV. 126, 136
Ses qualités, IV. 137
La prédication est le principal emploi de l'évêque, IV. 32, 134
L'évêque est le père des fidèles, c'est l'économe de la maison de Dieu, IV. 32
Origine de la consécration des évêques par trois autres évêques, IV. 47
L'évêque doit s'appliquer à empêcher les mauvaises doctrines, IV. 7
Examen. Les soins qu'on doit apporter à examiner ceux qui se présentent aux sacrés ministères, IV. 61, 62
Excellence. Les excellences de la loi de Jésus-Christ, ou de

l'évangile, sur la loi de Moïse, IV. 220, 227
Excommunication. Et ce qui la regarde, II. 66
Dans quel esprit elle doit être fulminée? III. 414
Bon Exemple. C'est un baume d'une agréable odeur qui se répand, III. 341
L'exemple de Jésus-Christ doit nous animer en tout, IV. 101

F.

Faux *Apôtres.* Les faux apôtres calomnient saint Paul, III. 6
Saint Paul réfute leurs calomnies, III. 7, 21
Femmes. Comment les femmes doivent prier, et quelle doit être leur modestie dans les Eglises? IV. 25, 154
Reprochе que leur fait saint Jean-Chrysostôme, IV. 25
Il leur est défendu d'enseigner en public dans les églises, IV. 26
Elles doivent être soumises à leurs maris, IV. *ibid.*
Pourquoi elles ne doivent pas enseigner, 27
Les femmes sont susceptibles d'erreurs. Quelles? IV. 118
Elles sont curieuses, et par là elles tombent souvent dans l'erreur, IV *ibid.*
Ferveur. La ferveur des saints redresse les égaremens des faibles, IV. 363
Fidèle. Inébranlable dans la foi, fondement de la maison de Dieu. Pourquoi? IV. 107
Les deux caractères du véritable fidèle, IV 108
Figure. L'Ancien Testament est la figure du Nouveau. Le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon figures de l'Eglise chrétienne, IV. 287, 289
En quoi ils diffèrent, IV. 291
Isaac, la figure de Jésus-Christ, IV. 345
Joseph, figure de Jésus-Christ dans son humilité et dans sa gloire, IV. 346
Le peuple Juif était la figure des chrétiens, II. 137
Foi. La foi est un œil merveilleux, par lequel nous découvrons les choses les plus éloignées, IV. 352
La foi des chrétiens est une foi agissante et non oisive; telle foi sauve et non l'autre, III. 79
La foi en Jésus-Christ a été la religion de tous les siècles. Comment? III. 55
La foi en Jésus-Christ est le principe de notre salut, III. 54
Nous sommes enfans de Jésus-Christ par la foi, III. 50
Avantages de la foi, I. 76
Elle nous unit à Jésus-Christ et par Jésus-Christ à tous les saints, I. *ibid.*
Quelle doit être notre foi, I. 83
Le principal objet de notre foi, I. 84
La foi est la vie du juste, I. 17
Un canal par lequel la vie de la grâce coule du cœur de Jésus-Christ dans nos cœurs, I. 32
Pratique de la foi, I. *ibid.*
La foi précède tout mérite et est le principe du mérite, III. 138
Elle est comparée à la racine de l'arbre qui précède le fruit, et est le principe de tous les fruits, III. *ibid.*
Les œuvres qui précèdent la foi ne nous sauvent pas, III. 139
Ce qu'est la foi. Courte explication de cette vertu, IV. 338

Ce qu'elle a produit dans les anciens Pères, et ce qu'elle doit produire en nous, IV. 353
Impossible de plaire à Dieu sans la foi, IV. 339
Foi de Noé; condamnation de l'incrédulité du monde, IV. 341
La foi de l'autre vie fait mépriser les biens et les plaisirs de celle-ci, IV. 347, 348
Foiblesse humaine. Grande dans tous les siècles, II. 65
Force. La force incomparable de la foi, IV. 339, 348
Fausse allégation des impies sur ce sujet, IV. 356
Deux choses ont fortifié Moïse dans ses actions et ses souffrances. Quelles? IV. *ibid.*
Ces deux choses doivent produire en nous les mêmes effets, I. 357

G.

Galates. Leur docilité pour l'Evangile. *Préface*, III. 1
Ils se laissèrent séduire par les faux apôtres, III. 2, 10
Saint Paul s'étudie à les détromper, III. 11
Gloire de Dieu. Pour posséder la gloire de Dieu vivant, il faut vivre selon l'esprit, I. 148
Pour participer à la gloire de Jésus-Christ crucifié, il faut souffrir, I. 146, 154
Il n'y a pas de proportion de la gloire avec les souffrances, I. 147
Combien nous devons désirer la gloire, I. 149
Toutes les créatures condamnent notre peu d'ardeur pour la gloire de Dieu, I. 150
Les saints soupirent après le Ciel, III. 225
Grace. La grâce de Jésus-Christ appui de nos cœurs. Comment il la faut chercher, IV. 378
Les effets de la grâce sur saint Paul, IV. 11
Réflexions sur nous-mêmes, IV. 15
En quoi diffère la grâce du christianisme de la grâce de l'Ancien Testament, II. 280
Grâce baptismale. L'estime que nous devons faire de la grâce baptismale, IV. 263
Sa perte est irréparable, IV. 264
Les droits de la grâce baptismale, III. 136
Grâce de Dieu. Combien elle nous est nécessaire en cet état de corruption, I. 63, 67, 126, 128
Elle est la loi de l'esprit, qui lui doit obéir, I. 137

H.

Hébreux. L'épître aux Hébreux est canonique et de saint Paul, et c'est une témérité de le nier. D'où? Quand? A qui? Et pour quelles fins est-elle écrite? *Voyez la préface*, IV. 189, etc.
Hérésies. Ce que c'est que l'hérésie, sa source et ses effets, IV. 43, 68
Vices qui y conduisent et qu'il faut éviter, IV. 49
Comment nécessaires, II. 162
Quel bien Dieu en tire, II. *ibid.*
Hérétique. Trois raisons pour lesquelles il faut abandonner un hérétique opiniâtre IV. 169
Héritage. Ce que c'est que l'héritage de Dieu, I. 146
Nous sommes héritiers d'un Dieu vivant, cohéritiers d'un Dieu mort, I. *ibid.*
L'héritage de Dieu n'est que pour

ses enfans légitimes, qui lui sont semblables, saints et justes, II. 76
Hospitalité. L'hospitalité recommandée par saint Paul, IV. 32, 145, 317
Vertu souvent pratiquée par les anciens patriarches, IV. *ibid.*
Humilité. Fondement de l'humilité. Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? II. 56, 62
Saint Pierre se tait à la correction de saint Paul. Exemple d'humilité pour nous, III. 26, 28, 32, 159
Apprenez la pratique de cette vertu par l'exemple de saint Paul, II. 275

J.

Jacob est la figure des gentils, I. 178
Jésus-Christ. Il est au-dessus des anges, et leur maître, IV. 199, 200, 201
L'idée que nous devons en avoir, IV. 202
Trois différens états de Jésus-Christ, IV. 211
Il est notre pontife, IV. 212
Devoirs d'un véritable pontife, IV. 217
Jésus-Christ, Fils de Dieu, Fils de la Vierge, I. 7, 8
Trois choses l'ont fait connaître Fils de Dieu, I. 8
Jésus-Christ est le centre du véritable honneur, I. 193
Jésus-Christ, source de la justice, I. 197, 206
Jésus-Christ, fondement unique de toute la religion, II. 194
Ce qu'est Jésus-Christ, III. 293
Comment nous devons écouter son Evangile, III. 300, 307
Les effets de sa mort et passion, III. 308
Notre amour pour lui, III. 309
Les chrétiens sont un seul Jésus Christ, et Jésus-Christ est un tout en tous et en chacun d'eux, III. 314
Faire toutes nos actions par lui, avec lui et en lui, III. 316
Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs, IV. 12, 17
Pour sauver tous les hommes en général, IV. 21
Cette vérité est la base de toute la doctrine évangélique. *Voyez le raisonnement de saint Paul sur cette matière*, IV. 22, 23
Saint Paul exalte merveilleusement cette miséricorde, IV. 12
Comparaison familière et convaincante, IV. 13
Les prérogatives de Jésus-Christ au-dessus des prophètes et des patriarches, IV. 195
Il est Homme-Dieu, Fils de Dieu, le Verbe de Dieu, son image dans l'éternité, IV. 197
Il est au-dessus de Moïse, IV. 221, 222
La grâce de Jésus-Christ plus abondante et plus puissante que le péché d'Adam, I. 94
L'office que fait Jésus-Christ dans le Ciel devant son Père, IV. 309
Idée du souverain pontificat de Jésus-Christ, IV. 310. Jésus-Christ nous parle du Ciel; comment et par qui, IV. 367
Jésus-Christ crucifié, l'objet de notre science; ce qu'il faut considérer en lui, IV. 371
Le sang de Jésus-Christ est le lait des chrétiens, II. 27
Jésus-Christ crucifié. Comme victime de propitiation, est exposé publiquement à tous les hommes, afin que chacun

par sa foi se l'approprie et l'offre à Dieu, I. 64, 68
Combien en cela est grande la miséricorde de Dieu, I. 64, 65, 68
Comment nous devons y correspondre, I. 68
La chair crucifiée de Jésus-Christ est une source de vie et de force, I. 139
La chair était la source de la mort et de la faiblesse; en Jésus-Christ elle est la source de la force : il faut y recourir sans cesse, I. *ibid.*
Jeunes gens. Quels sont les désirs que les jeunes gens doivent éviter, IV. 110
Ignorance. Les péchés d'ignorance sont moins énormes que les autres, IV. 11
Impureté. Toute impureté doit paraître horrible au chrétien, II. 79, 83
C'est un sacrilége détestable, II. 80, 81
C'est un péché injurieux au chrétien, à Jésus-Christ, à toute la très-sainte Trinité, II. 83
Incarnation. La fin de l'incarnation du Fils de Dieu, I. 283
L'incarnation du Verbe est la manifestation de la miséricorde de Dieu pour nous, IV. 90
Incrédules. Malheur et punition des incrédules, IV. 207
Raisons qui doivent faire trembler les incrédules, IV. 236
Indulgences. L'origine des indulgences, II. 289
Trois devoirs des inférieurs envers les puissances souveraines, IV 166
Obligations des inférieurs envers leurs prélats, IV. 381
Les Israélites punis de leur infidélité sont un exemple aux chrétiens infidèles, IV. 229
Juste châtiment des chrétiens infidèles à Dieu, IV. 230, 231
L'injustice, l'impiété, sont la mort présente de l'ame, et la cause de la mort éternelle, I. 30
Moyen d'éviter cette double mort, I. *ibid.*
Joie. La joie dans l'affliction est la perfection de la patience, II. 372
Faire les bonnes œuvres avec joie; pourquoi, et comment? I. 247
Isaac. Figure des chrétiens, I. 173
Jugement de Dieu. La raison même nous apprend que Dieu est souverainement juste, I. 37
Par conséquent qu'il nous jugera selon la vérité, I. 38, 49
A qui principalement cette vérité doit être terrible, I. 50
Le jugement de Dieu sera d'autant plus rigoureux qu'on aura plus méprisé sa bonté, I. 39
Dieu rendra à chacun selon ses œuvres; rien ne sera mis en oubli, I. *ibid.*
Dieu regardera non le visage, mais le cœur, I. 42
Devant Dieu, au jour du jugement, il ne subsistera que ce qui aura été fait en charité et par charité, II. 44, 50
Examinons souvent nos œuvres, II. 49
Dieu les éprouvera par le feu, II. 50
Dieu les fera toutes paraître, comme en plein jour, II. 43
Profondeur des jugemens de Dieu. I. 215
Il les faut adorer, I. 215, 216, 224
Jugement dernier. Cinq circonstances terribles dans le jugement dernier, II. 387

Deux signes de la proximité du jugement dernier, III. 399
Jugement. Raisons pour lesquelles nous ne devons pas juger nos frères, I. 269, 276
Combien notre jugement est criminel, I. 265
Juifs. Etat misérable où l'infidélité les a réduits, I. 213
Profondeur des jugemens de Dieu sur ce sujet, I. 215
Les Juifs se convertiront à la fin du monde, I. *ibid.*
La nation juive en quelque façon sanctifiée dans les apôtres et dans les patriarches, I. 217
Elle est chère à Dieu à cause de ses pères, I. 223
Nous sommes redevables aux Juifs, I. 219
Le salut des Juifs facile à Dieu, I. 221
Justice. La véritable justice est la vie de l'ame, I. 17
Cette justice naît de la foi, I. 16
Jésus-Christ est la source de cette vie, I. 17, 29
Moyen de puiser en lui cette vie, I. 32
Deux parties de la justice chrétienne. Quelles? Et l'obligation de les pratiquer, IV. 72
Justification. La justification est gratuite, supposé même toutes les dispositions nécessaires, I. 213
La gloire de notre divine adoption, I. 88
L'espérance de la gloire éternelle; la joie dans les souffrances en vue de cette gloire, I. 89
Le don du Saint-Esprit répandu dans nos cœurs, I. *ibid.*
La gloire d'avoir Dieu pour notre père, Jésus-Christ pour médiateur, I. 92
Nous sommes justifiés gratuitement de notre part; très-chèrement de la part de Jésus-Christ, par une infinie miséricorde de la part de Dieu I. 64, 56, 67, 73
L'homme est justifié par la foi vive, I. 65
Heureux état d'un homme justifié, III. 143
Qu'est-ce que la justification? III. 146
Comment se fait cette justification, et quelle en est la fin? 147
Jurement. Quand permis, et quelles en doivent être les règles? I. 169
Acte de religion, I. 12
Quand permis, I. *ibid.*
Comment il doit être fait, I. *ibid.*

L.

LANGUE. La manière dont il faut se servir de sa langue, et ne point attrister le Saint-Esprit, III. 174
Leçon. Première leçon de Jésus-Christ. Quelle? IV. 157
Seconde leçon. Quelle? IV. *ibid.*
Lecture de la vie des saints, très-utile, IV. 377
Levain. Une parole impie ou scandaleuse, un mauvais exemple, est un levain qui infecte le prochain, III. 79
Libéralité. La libéralité est la gloire des Philippiens, III. 268
Livre. Il y a un livre de compte dans le Ciel. Quel, III. *ibid.*
Il y a aussi un livre de vie, III. 269
Louange de Dieu. Louer Dieu, c'est la fin de tous ses dons, III. 131
Loi. Trois qualités de la loi, IV. 9
La loi punitive n'est point pour

le juste, IV. *ibid.*
Pourquoi donc est-elle établie? IV. 10
La loi a été donnée aux Juifs comme un pédagogue, III 46
La loi est abrogée par la foi, III. 48
Personne n'est sans loi, I. 42
Nous avons tous la loi de Dieu écrite en nos cœurs, et, par cette loi, Dieu jugera tous les hommes, I. 42, 43

M.

Macération. Les apôtres et les hommes apostoliques affligent leurs corps par la pénitence, IV. 61
Mariage. Le mariage est un grand sacrement. Les personnes mariées doivent prendre garde de s'y sanctifier, IV. 376
Le mariage est un don de Dieu, II. 88
Il est saint, II. 101
Le droit du mari et de la femme est égal, II. 87
C'est un remède, II. 89, 103
Comment il faut en user, *ibid.*
Il est indissoluble, II. 103
On doit y éviter tout divorce et toute discorde, II. 104
Devoir d'une femme dont le mari est déréglé, II. 91
Pratique conseillée aux gens mariés, II. 103
Devoir des pères touchant le mariage de leurs filles, II. 100
La sainteté du mariage. Qu'il est un sacrement, et qu'on doit s'y comporter saintement, III. 364
Marinier. Application de ce que font les mariniers à ce que faisaient les patriarches, IV. 343
Melchisédech. Ce qu'était Melchisédech, IV. 271
Il est la figure de Jésus-Christ, IV. 272, 282
Comparaison du sacerdoce de Jésus-Christ, avec celui de Melchisédech, IV. 272
Mépris du monde. Raisons de mépriser les biens du monde, II. 96, 97, 98
Mesure. Il y a une mesure de péchés, III. 351
Ministère. Les obligations des ministres du Seigneur, en quoi elles consistent, et à quoi ils doivent faire attention, III. 166
Plus ils sont élevés, plus ils doivent travailler et s'humilier, III. 166, 176
Obligation d'un fidèle ministre de Jésus-Christ, ce qu'il doit enseigner, IV. 23, 45
Ce qu'il doit apprendre, IV. 23, 24, 49
Ministère ecclésiastique. Maladies spirituelles qui peuvent arriver dans le ministère, II. 193
Noms différens des dons spirituels, par rapport à chaque personne de la très-sainte Trinité, 194
Pratique pour bien s'acquitter de son ministère, II. *ibid.*
Miséricorde de Dieu. La miséricorde de Dieu n'est fondée que sur elle-même, I. 180
Dieu est le maître de ses dons, I. 182, 192
Miséricorde de Dieu à notre égard, I. 205
Ce qu'il faut faire pour obtenir miséricorde de Dieu, II. 271
Dieu est le Père des miséricordes. Pourquoi? II. 270
Œuvres de miséricorde. Deux conditions pour les bien faire, I. 246
Les faire avec joie. Pourquoi?

I.

En quoi consiste cette joie, I. 247
248
Mission. La mission est la base de notre salut, I. 201
Modestie. Admirable modestie de saint Paul, III. 328
Combien est grande la modestie de saint Paul, II. 419
En quoi il faut l'imiter, II. 420
La modestie est l'honneur des femmes, II. 156
Qu'elles la gardent partout, et particulièrement dans l'Eglise, II. 157
Monde. Tout ce grand monde est une seule famille de Dieu, III. 156
Morale chrétienne réduite à deux choses, I. 234
Idée de toute la morale chrétienne, I. 199
Plusieurs règles de la morale chrétienne, III. 187, 188, 189
Pour toute sorte d'états, III. 188
Mort chrétienne. Modèle de mort chrétienne, et les actes que nous devons produire dans cet état, IV. 334
Ou bien après avoir communié et entendu la sainte messe, IV. 336
Mort. La mort aux chrétiens est la fin des misères, IV. 213
On ne nous défend pas de pleurer nos morts, mais de nous en affliger avec excès, III. *ibid.*
Ce que c'est que la mort, III. *ibid.*
Son incertitude, III. 5, 376
Mortification chrétienne. Saint Paul nous la persuade par son exemple, II. 126
Mystères. Il n'est pas nécessaire de les pénétrer, mais de les croire, I. 207

N.

Néron. Cet empereur s'est distingué par sa cruauté. Quand? IV. 133
Noblesse chrétienne. Combien est excellente la noblesse chrétienne, III. 152
Dieu par les apôtres nous a communiqué plus de lumières qu'aux anciens prophètes, III. 152, 158
Nourriture. Trois choses à remarquer sur la nourriture, et le moyen de se sanctifier en la prenant, IV. 45, 49.

O.

Obéissance. L'obéissance des enfans est de droit naturel, III. 201, 209
Combien est admirable la foi d'Abraham, et l'obéissance d'Isaac. Réflexion sur cela, IV. 354, 355
Bonnes œuvres. Les bonnes œuvres sont des armes et des habits, I. 257
Seul bien qui reste aux hommes après la mort, IV. 79
Office. Quel est l'office d'un apôtre, d'un prédicateur de l'Evangile, III. 153
S'acquittent-ils de leur obligation? III. *ibid.*
Onésyme, esclave, voleur, fugitif, voyez toute l'épître, IV. 175
Saint Paul, l'appelle son fils, IV. 182
Oraison. Le Saint-Esprit prie en nous, I. 152
Pratique d'oraison par le Saint-Esprit, I. 162
Oisiveté. Combien les ministres de Jésus-Christ doivent l'éviter, III. 166

P.

Paix. Les raisons qui doivent nous porter à la paix, les uns avec les autres, III. 164, 175
Quels sont les effets de la paix chrétienne, III. 322, 323
Pâques. La vie chrétienne est une pâque continuelle, II. 67, 70
Parole de Dieu. Comme il faut lire et entendre la parole de Dieu, III. 323
Comme il faut entendre et digérer la parole de Dieu, IV. 233
Passion de Jésus-Christ. Pour profiter de la passion de Jésus-Christ, il faut considérer trois choses. Quelles sont-elles? IV. 371
L'oubli de la mort et passion de Jésus-Christ a été la cause de la chute des Galates, III. 51
Pensons donc souvent à cette faveur, pour éviter de pareilles chutes, III. 52
C'est pour cela qu'on expose le crucifix dans les églises, III. 5
La passion de Jésus-Christ a eu trois grands effets. Quels? IV. 248
Pasteur. Il doit toujours porter ses ouailles en son cœur, I. 12
Il se doit tout entier à son troupeau, I. 14
Peinture d'un véritable pasteur, II. 318
Patience. La patience est une vertu qui s'étend sur tous, III. 379
Trois motifs de patience, I. 153
Bouclier de la patience des saints, I. 155
La patience dans les maux est une marque certaine de prédestination, I. 154
La patience est absolument nécessaire au chrétien, IV. 360
L'exemple de Jésus-Christ doit nous y encourager, IV. *ibid.*
Saint Paul. Trois qualités de saint Paul, I. 6
Sa grandeur d'ame, I. 14
Excès héroïques de sa charité, I. 169
Combien il est vrai que la grâce de Dieu n'a point été sans effet en lui, II. 231
Son humilité, I. 131
Sa charité, I. *ibid.*
Patriarche. Les patriarches vivaient sous des tentes et sans se bâtir de maison. Sujet de confusion pour les riches de ce monde, IV. 341
Pauvres. Le soin des pauvres est essentiel au christianisme, III. 26
Et surtout à l'apostolat, III. *ibid*
Païens. Fuir la compagnie des Païens et des hérétiques, II. 68, 347
Péché. Comment les péchés étaient remis dans l'Ancien Testament? IV. 308
Trois crimes énormes renfermés dans les péchés d'un chrétien, IV. 328
Quelle est l'énormité des péchés d'un chrétien, IV. 215
Comment Dieu tire sa gloire du péché, qui est un mépris de Dieu, I. 59
Pécheur. Tout homme de lui-même est pécheur, et coupable devant Dieu, I. 62
Combien cette vérité doit nous anéantir, I 67
Pécheur habitué. La peinture d'un pécheur habitué, III. 144, 145
Pécheur. Le pécheur fait gémir toutes les créatures, I. 162

Pécheurs endurcis. Dieu à leur égard a comme deux intentions, I. 182
Ils s'endurcissent eux-mêmes et par leur faute, I. 186, 187
Description de cet état, I. 214, 229
Cet état est la plus terrible punition de Dieu, I. 230
Pénitence. Il suffit d'avoir péché une fois pour faire toujours pénitence, II. 230
S'examiner pour voir si l'on fait pénitence, II. 231
Se souvenir du figuier infructueux, 232
Nous la devons faire pour les péchés publics des autres, II. 69
Les pénitences doivent être proportionnées aux forces de l'esprit et du corps, II. 289
Pélerins. Nous sommes pélerins et étrangers sur la terre; dans cette qualité quel doit être notre dégagement des choses périssables, et quelle est notre attention pour le Ciel ? IV. 354
Père. Les entrailles paternelles de saint Paul envers les Corinthiens ? En quoi ? II. 433
Perfection. L'homme parfait ne se croit point parfait, III. 254
Persécution. Ceux qui veulent vivre chrétiennement souffrent souvent persécution, IV. 120
Par qui et pourquoi ? 121
Persévérance. Motifs consolans qui doivent encourager tout fidèle à la persévérance, IV. *ib.*
Pharaon. Dieu élevant Pharaon sur le trône, a eu comme deux intentions, I. 182
Phœbé. Sa recommandation, I. 298
Philippes, ville de Macédoine. Pourquoi ainsi appelée. Ce qui a obligé saint Paul d'aller à Philippes, III. 213
Philémon. Ce qu'était Philémon, IV. 175
Voyez la préface, IV. *ibid.*
L'épître que saint Paul lui écrit. Quand, d'où, et pour quel sujet elle est écrite, *ibid.*
Philosophes. Ils ont connu Dieu par les créatures, I. 19
L'univers est un livre qui démontre Dieu, un miroir qui en présente l'image, un concert qui en fait ouïr les louanges, I. 20
Ingratitude des philosophes, I. 21
Punition des philosophes, I. 22, 23, 24, 25
Terrible, mais juste, I. 25
Qu'elle soit notre instruction, I. 22, 31
Piété. La véritable piété est un trésor. Pourquoi ? IV. 69
Pourriture. La pourriture de nos corps est une préparation à la résurrection, II. 245
Elle n'est pas à craindre, *ibid.*
Pratique véritablement chrétienne pour glorifier Dieu dignement, I. 309
Pratique. Une pratique qui contribue à l'acquisition de toutes les vertus. Quelle est-elle ? III. 270
Prières et aumônes, pratique, II. 257
Prédestination. La patience dans les maux est la marque la plus évidente de prédestination, I. 154
Prédication. Elle doit être soutenue et confirmée par les œuvres, III. 339
La prédication est un sacrifice, I. 286, 296
Saint Paul prouve la vérité de sa prédication, II. 277, 278
Prédicateur. Il doit prêcher sim-

plement, de peur d'anéantir la croix de Jésus-Christ, II. 14
L'idée d'un véritable prédicateur, II. 34
Saint Paul a prêché simplement, Pourquoi ? II. 15, 28
Prédicateurs. Avis salutaire pour les prédicateurs, II. 294, 295, 345
La gloire de leur ministère, II. 324
Prédicateurs. Deux choses lui sont nécessaires. Quelles ? III. 326
Il faut éviter les dispositions vicieuses de prêcher. Quelles sont-elles ? III. 222
Prélats. Ce qu'ils doivent imiter en saint Paul, II. 284, 293, 299
Prémices. Ce que c'était, II. 235
Pourquoi Jésus-Christ est dit les prémices des saints qui doivent ressusciter à la gloire, II. *ibid.*
Prêtre. Le devoir d'un prêtre, et à quoi il doit penser tous les jours, IV. 245, 246
Quelle doit être sa vocation, IV. 249
Le respect qu'on lui doit, IV. 283
Prière. Le prêtre doit prier. Pour qui ? IV. 0, 27
Pour quelle fin ? 28
Règle de prier, recommandée par saint Paul, IV. 24
Où faut-il prier ? et qui doit prier ? *ibid.*
Comment faut-il prier ? 25
Combien puissante, I. 200
Conditions de la bonne prière, I. *ibid.*
Les conditions d'une bonne prière, III. 326, 330
Courte et pressante prière à faire souvent à Dieu, II. 307
Prière de saint Paul pour les Colossiens. Modèle de prier pour tous les chrétiens, III. 282
Procès. Le procès est un mal de toutes parts, II. 75
Prophètes évangéliques ou prédicateurs. Trois devoirs de leur ministère, II. 209, 224
La fin à laquelle ils doivent tendre, II. 215, 219
Abus qu'ils doivent éviter, II. 208, 209
Prudence. Admirable prudence de saint Paul ; en quoi ? III. 22
Punir. On punit pour trois raisons. Quelles sont-elles ? IV. 60
Pureté. Vertu recommandée sur toutes choses par saint Paul ; attention qu'on doit y avoir, IV. 54, 55
Un chrétien doit être pur dans son cœur, dans son corps, dans sa bouche et dans son esprit, III. 194

R.

Récompense. La vue de la récompense éternelle doit nous encourager à la vertu, II. 334
Réconciliation. Le mérite de la réconciliation, le gage de la réconciliation, III. 286
Religion. Les avantages de la religion chrétienne, IV. 227
Trois états différens de la religion. Quels ? III. 70
Réparation du monde. Dans la création, Dieu a travaillé sur le néant. Il a fait de même à proportion dans la réparation, II. 20
Dans la réparation du monde Dieu a méprisé ce que le monde estime le plus, II. *ibid.*
Repos. Trois sortes de repos dans la sainte Ecriture, IV. 234
Repos de Dieu, modèle de notre repos éternel, IV. 236

Combien désirable à un chrétien, IV. 241
Ressemblance à Dieu. L'héritage de Dieu n'est que pour ses enfans légitimes et qui lui sont semblables, II. 82
Toute notre étude doit être de nous rendre semblables à Dieu, II. *ibid.*
Tous les commandemens de Dieu tendent à cette ressemblance, II. *ibid.*
Notre ressemblance temporelle avec Dieu produira la ressemblance éternelle avec lui, II. 83
Résurrection. Notre résurrection est une suite de notre baptême, I. 143
Le Saint-Esprit nous ressuscitera, comme il a ressuscité Jésus-Christ, I. *ibid.*
Notre résurrection sera d'autant plus glorieuse, que nous aurons eu une plus grande plénitude du Saint-Esprit, I. *ib.*
Elle sera réelle et véritable, II. 253
Cette foi est le fondement de la religion, II. 228
Voyez tout ce qui regarde la résurrection au chap. XV de la première épître aux Corinthiens, II. 226
Actes de la foi à l'égard de la résurrection, II. 253
Ce que nous devons faire dans cette foi, II. *ibid.*
La résurrection de Jésus-Christ nous donne droit de ressusciter un jour, IV. 90
Hérétiques qui niaient la résurrection des corps, IV. 106
Doctrine consolante de saint Paul sur la résurrection, III. 368, 372
Richesses. Quelles sont les véritables richesses d'un chrétien, III. 390, 393
Vices que produisent les richesses, IV. 70
Bon usage des richesses, IV. 76
Rome. Pourquoi Jésus-Christ a voulu que son apôtre achevât ses prédications dans Rome, IV. 133
Rougir. Un ministre de l'Evangile ne doit point rougir de son ministère, I. 15
Ni un chrétien de l'Evangile, I. *ibid.*
Rois, Magistrats, Puissances, toute puissance légitime vient de Dieu, I. 258
La fin pour laquelle Dieu l'a établie, I. 253
Ce que les inférieurs lui doivent, I. 253, 254
Comment ils doivent s'acquitter de leurs devoirs, I. 254
Combien les puissances sont obligées à la religion, I. 255
Ce qu'ils doivent à leurs sujets, I. 253
Royaume de Dieu. Ce que c'est que le royaume de Dieu, IV. 344

S.

Sacrifice. Le sacrifice annuel d'expiation, figure du sacrifice de Jésus-Christ sur la croix, IV. 317
Comment les sacrifices de la loi ancienne ont plu à Dieu, IV. 331
Le sacrifice de Jésus-Christ, d'un mérite infini; ses effets, IV. 318
Deux sortes de sacrifices, IV. *ib.*
Le sacrifice d'expiation est la figure du sacrifice sanglant de Jésus-Christ, IV. 379
Trois sortes de sacrifices agréables à Dieu, IV. 381

Sacrifice eucharistique. Saint Paul le suppose comme une vérité certaine, II. 150
Le sacrifice non sanglant est institué de Jésus-Christ en mémoire du sacrifice sanglant, II. 165, 172
Pratique pour y bien assister, II. 151, 173
Sacrifice spirituel. Quel doit être le sacrifice du chrétien, et le sacrifice que Dieu a toujours voulu des hommes, I. 233, 244
Pratique de ce sacrifice, I. 245
Différence des sacrifices judaïques et des sacrifices chrétiens, I. 233, 244
Saint. Nom que saint Paul donne souvent aux chrétiens, et par ce nom il nous fait souvenir de nos obligations, III. 111
Saints cachés. Dieu a toujours un grand nombre de saints cachés, I. 227
Joignons-nous d'esprit à eux, I. *ibid.*
Saints. Ce que nous devons faire à la vue de leurs mérites, I. 288
Qu'il est utile de les prier, I. 292
Salut. Il faut travailler à notre salut avec crainte et humilité, III. 238
Deux choses font notre salut, III. *ibid.*
Il faut faire notre salut avec crainte, II. 144
Tout coopère au salut du fidèle, I. 220
Ne désespérez jamais du salut d'un fidèle, I. 218, 221
Ne jamais présumer, ne jamais désespérer, I. *ibid.*
La voie du salut a été changée par les péchés des hommes, II. 17
Comme un chrétien opère son salut, IV. 261
Dieu nous le promet avec serment, IV. 266
Saluer. Pourquoi saint Paul salue Timothée d'une manière particulière, IV. 7
Salutation apostolique. Que la grâce et la paix, etc. Pourquoi l'Apôtre ne sépare jamais ces deux choses, I. 11
Salutation. Excellente salutation de saint Paul, qui renferme toute sorte de biens, II. 270
Quelle était l'ancienne manière de saluer parmi les chrétiens, III. 181
Sanctification. Que doit faire le chrétien pour sa sanctification, IV. 150
La source et les causes de notre sanctification. Quelles ? IV. 321, 322, 323
Scandale. Combien grand péché. II. 110, 113
Avec quel soin nous devons vivre pour ne scandaliser personne, I. 269, 277
Savans. L'obligation des savans, I. 275, 293
La fin pour laquelle la science leur a été donnée, I. *ibid.*
Comparaison des richesses avec la science, I. 293
Des avares avec les savans, I. *ib.*
La science est un don de Dieu, I. 19
Quel doit être l'effet de la science, I. 21
Son abus, I. 22
Combien il est dangereux, I. 22, 31
La science sans la charité est inutile et même nuisible, II. 107, 110
La science avec la charité est très-utile, II. 107
Quelle est la bonne manière de

savoir ? II. 112
Comment on l'acquiert, II. *ibid.*
Science apostolique, la science des pauvres évangéliques. Pourquoi ? III. 267
Sentiment. Sentimens réciproques des pasteurs et des ouailles, III. 358
Servir Dieu, c'est régner. Pourquoi ? II. 241
Servir. Manière de servir saintement ses maîtres, III. 202, 210
Serviteur ou esclave. Le serviteur sage est un ornement de la foi et de la religion. Pourquoi ? IV. 156
Serviteur de Dieu. La qualité de serviteur de Dieu, et sa noblesse, IV. 147
Trois raisons de cette qualité, IV. 148
Servitude. La servitude préférable à la liberté. Pourquoi ? II. 93
Nous sommes tous serviteurs de Jésus-Christ, II. 94
Simoniens, hérétiques. Quels ? III. 296
Sobriété. Vertu recommandée souvent par saint Paul, IV. 153, 154
Souffrance. La souffrance est la participation de la passion de Jésus-Christ, III. 264, 282
Motifs de consolation pour une ame souffrante, IV. 340
Il faut souffrir avec joie. Comment ? III. 343
Sans souffrance nous ne participerons pas à la gloire de Jésus-Christ, I. 147
Il n'y a pas de proportion des souffrances avec la gloire, I. *ibid.*
Par la souffrance nous entrons en société avec Jésus Christ, III. 252
Par les souffrances Jésus-Christ est entré dans la gloire. Il en sera de même du chrétien qui souffrira avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, III. 259
Instructions consolantes pour une personne affligée, IV. 251, 252
Pratiques qu'elle doit observer, IV. 252
Quel est le prix des souffrances, et leur fruit, IV. 363
Ce qui doit nous fortifier dans les afflictions qui nous arrivent, IV. 373
Soumission. Trois chefs auxquels saint Paul réduit toute sorte de soumission, II. 171
Supérieurs. Les supérieurs sont chargés du salut de leurs inférieurs, IV. 382
Charges dangereuses, IV. *ibid.*
Difficulté de se sauver pour les supérieurs, IV. *ibid.*

T.

Tabernacle. Description du tabernacle et de ses parties, IV. 300
De ce qui s'y faisait, IV. 302
Application de tout cela à Jésus-Christ, souverain pontife, IV. 303
Temps. La manière de se servir du temps, III. 327, 330
Notre temps, le temps du christianisme plus heureux que le temps des anciens. Pourquoi ? IV. 351
Tentation. La tentation est quelquefois nécessaire, II. 423
Testament. L'Ancien Testament est la figure du Nouveau. Application de cette figure, III. 67, 68
En quoi consiste la différence du Nouveau d'avec l'Ancien Testament, III. 112

Thessaloniciens. Ils sont en même temps écoliers et maîtres. Pourquoi ? III. 340
Thessalonique était la capitale de la Macédoine, III. 333
Comment saint Paul arriva dans cette ville, III. *ibid.*
Comment il fut contraint d'en sortir, III. *ibid.*
Pourquoi saint Paul a t-il écrit aux Thessaloniciens ? Quelle fut la matière de cette lettre ? d'où et quand a-t-elle été écrite? III. 334
La seconde épître aux Thessaloniciens est le supplément de la première. III. 387
Trône. Deux trônes de Jésus-Christ, IV. 242
Timothée. D'où était Timothée. Quand et comment il est devenu compagnon de saint Paul. Ses bonnes qualités, IV. 1, 2, 3
Saint Paul lui écrit deux lettres. Ce qu'elles contiennent, IV. 3
Ces lettres appelées hiérarchiques. Pourquoi ? IV. *ibid.*
D'où et quand elles ont été écrites ? IV. 4
Tite est appelé fils de saint Paul. Pourquoi ? IV. 142
L'épître de saint Paul à Tite est comme l'abrégé des deux épîtres à Timothée. D'où et quand elle a été écrite ? *Voyez la préface*, IV. 139
Tradition. La tradition est la première règle de la foi qu'il faut consulter, IV. 98
Travail. Le travail est nécessaire. Pourquoi et comment, III. 418
Sainte Trinité. Sa bonté pour nous, IV. 171
Et l'opération distincte de chaque personne dans notre régénération, IV. *ibid.*

V.

Vanité. La vanité est une source d'erreurs, IV. 8
Vengeance. Opposition des sentimens de Dieu et des sentimens du monde sur la vengeance, I. 248
Dieu ne nous permet qu'un seul moyen de nous venger, en rendant le bien pour le mal, I. 49
Verbe incarné. Est la sagesse de Dieu cachée sous notre humanité, II. 29
Nous la devons continuellement étudier, II. 54
Vue. La seule vue de Jésus-Christ au jour du jugement dernier produira deux effets bien différens, III. 394
Veuves. Instructions pour les veuves, IV. 55
Vices. Vices des faux apôtres, III. 99
Vices qui passent dans beaucoup de ministres de l'Evangile, III. *ibid.*
La vie. Cette vie est comparée à une terre cultivée. Pourquoi ? III. 98
La vie apostolique est une milice spirituelle, II. 389
Quelles en sont les armes ? II. 390
La vie chrétienne est une lutte, une lice, une milice, IV. 129
Saint Paul nous exhorte tous à ces trois exercices, si nous voulons mériter la récompense éternelle, IV. 130, 138
La vie d'un chrétien doit être en tout conforme à la vie de Jésus-Christ, II. 332
La vie d'un chrétien doit être toute crucifiée. III. 35
La mort de Jésus-Christ est la source de la vie, III. 51

Elle est une course et un combat, II. 129
Comment nous devons courir et combattre, II. 130
La vie chrétienne a deux parties; croire la vérité, faire le bien, III. 168
Abrégé de la vie chrétienne, III. 175
Vie criminelle. L'origine et les degrés de la vie criminelle, III. 170
Vie éternelle. Agir pour la vie éternelle, chose digne d'un chrétien, III. 163
Vieillards. Le respect qu'on leur doit. Comme il faut reprendre ceux qui pèchent avec scandale, IV. 54, 153
Pratiques qu'ils doivent observer, IV. 160, 161
Vigilance. Saint Paul réveille tous les fidèles, et les excite à se préparer à la mort, I. 256, 260
Virginité. La virginité est meilleure que le mariage, II. 99
Pourquoi? II. *ibid.*
Devoir des pères pour la consécration de leurs filles, II. 101
Visites pastorales. Leur fin, I. 13
L'office d'un visiteur, I. *ibid.*
Le fruit des visites pastorales, I. 13
Ce qu'on y doit éviter, I. *ibid.*
Union. Quelle doit être l'union des chrétiens entr'eux et avec Jésus-Christ, I. 236
Vocation. Il faut souvent faire attention au bonheur de notre vocation, III. 162
Voie de Dieu. Il faut marcher continuellement dans la voie de Dieu, III. 363
Voile. Le voile du temple déchiré, que signifie-t-il, IV. 325.
Voleurs. Saint Paul regarde les hérétiques comme des voleurs, III. 300
Volonté de Dieu. La volonté de Dieu est la règle de la sainteté, I. 234
Il faut s'étudier à la connaître. Comment? I. *ibid.*
Quelle est la volonté de Dieu sur nous, III. 363, 370
La volonté de Dieu est la source de la puissance ecclésiastique, IV. 6, 14

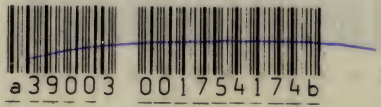
Z

Zèle. Faux zèle dangereux, I. 206
Comment l'éviter? I. *ibid.*

D. THIÉRY ET Cie. — Imprimerie de LAGNY

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ot
Date Due


a39003 001754174b

BS 2650 .B47E3 1874 V4
BIBLE. N.T. EPITRES DE
EXPLICATION DES EPITRE

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 11 05 11 06 1